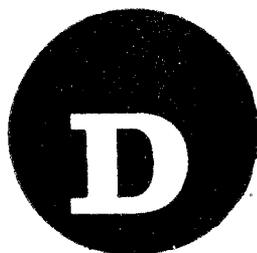


M. Marotte

# les collections de l'insee



démographie  
et emploi

F I G A R O

SOURCE: AM20 ANNEE: 79

BOITE N°: 006 DOC N°: 4334

## ENQUÊTE SUR L'EMPLOI D'OCTOBRE 1979

*Résultats détaillés*

---

La revue mensuelle d'information **Économie et statistique** se situe au centre de l'appareil de diffusion de l'INSEE. Sous forme d'études, de dossiers et d'articles accessibles à toute personne s'intéressant à l'économie, elle s'attache à présenter clairement les résultats essentiels obtenus par l'Institut et la statistique française. Elle décrit également l'activité de l'INSEE, fait le point des informations quantitatives et des travaux qui sont ou seront disponibles. *L'édition sur papier de cette revue se double d'une édition sur microfiche.*

---

Les graphiques mensuels **Tendances de la conjoncture** forment un tableau de bord destiné aux responsables de l'économie. Le cahier contient les données chiffrées de trois cents séries conjoncturelles. Les graphiques rendent les tendances immédiatement perceptibles. De courtes notes guident l'utilisateur dans l'interprétation. Ce tableau de bord paraît le 25 de chaque mois, les données et les graphiques ayant été mis à jour au 15 de ce mois. Les synthèses de conjoncture établies par l'INSEE (**Situation et perspectives de l'économie française**) sont publiées plusieurs fois l'an en supplément de **Tendances de la conjoncture**.

---

Les **Informations rapides** constituent un service complémentaire de **Tendances de la conjoncture** : elles livrent dans les meilleurs délais la mise à jour de l'information conjoncturelle la plus récente. De brèves notes, tableaux de chiffres et communiqués (cent cinquante par an) permettent la mise à jour, entre deux parutions, du cahier de graphiques mensuels. Le service diffuse également les comptes rendus détaillés des enquêtes de conjoncture effectuées auprès des industriels, des commerçants et des particuliers (cinquante cahiers par an environ) ainsi que les mises à jour des comptes trimestriels nationaux.

---

Cet abonnement regroupe les éléments conjoncturels des deux abonnements précédents : les **Informations rapides** concernant les enquêtes de conjoncture (et les comptes trimestriels), ainsi que les **suppléments à Tendances de la conjoncture** (notes de synthèses). Comprenant une centaine de documents dans l'année, il permet de suivre très régulièrement l'actualité économique.

---

La publication des **Indicateurs du VII<sup>e</sup> Plan** permet de suivre l'évolution des principales grandeurs caractérisant la réalisation des objectifs économiques et sociaux du Plan. Sur quatre numéros par an, trois ne comportent que les indicateurs trimestriels, le quatrième (numéro d'octobre) présente la totalité des indicateurs.

---

Les **collections de l'INSEE** publient, à raison de trois ouvrages par mois en moyenne, les résultats détaillés des études et des travaux de l'Institut, accompagnés des développements méthodologiques indispensables aux utilisateurs spécialisés. Cette matière est ventilée dans cinq séries distinctes. Série C, **Comptes et planification** : comptabilité nationale, projections, politique économique. Série D, **Démographie et emploi** : structures et évolution de la population totale et de la population active. Série E, **Entreprises** : structures et évolution du système productif industriel, agricole et commercial. Série M, **Ménages** : conditions de vie, consommation et revenus des ménages. Série R, **Régions** : espace économique, aménagement du territoire.

---

Le **Bulletin mensuel de statistique** tient à jour cinq mille séries hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles concernant l'ensemble de la vie économique et sociale et la démographie (emploi, industrie, commerce, prix, finances...). Ces statistiques recouvrent la France, les pays africains francophones, la Communauté Économique Européenne et divers pays étrangers. *L'édition sur papier de cette revue se double d'une édition sur microfiche.*

---

Les **Annales de l'INSEE** publient quatre fois par an les résultats de recherches statistiques et économiques. Elles s'adressent particulièrement aux universitaires et chercheurs qui s'intéressent à la statistique mathématique, à la technique des sondages, à l'économétrie, à la théorie économique quantitative et à la programmation. Elles se proposent de servir au dialogue scientifique entre les cadres de l'INSEE et les spécialistes français ou étrangers des mêmes disciplines.

---

Revue de synthèse documentaire publiant, sur fiches détachables codifiées et classées par sujet, des analyses d'articles parus dans les principales revues et ouvrages économiques français et étrangers, la **Documentation économique** permet la tenue d'un fichier méthodologique.

---

Sous un titre propre à chaque région, les directions régionales de l'INSEE publient, mensuellement ou trimestriellement, des cahiers sur les caractéristiques économiques, démographiques et sociales de la région et les résultats chiffrés disponibles dans les observatoires économiques.

---

**Ventes et abonnements : voir en fin de volume.**

## ***Économie et statistique***

## ***Tendances de la conjoncture***

## ***Informations rapides***

## ***Enquêtes et synthèses conjoncturelles de l'INSEE***

## ***Indicateurs du VII<sup>e</sup> plan***

## ***Les collections de l'INSEE***

## ***Bulletin mensuel de statistique***

## ***Annales de l'INSEE***

## ***Documentation économique***

## ***Cahiers régionaux de l'INSEE***

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE • INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES • Directeur général : M. Edmond  
MALINVAUD • *Les Collections de l'INSEE* sont diffusées par le département  
de la Diffusion ; chef du département : M. Gérard ADER ; service de l'Édition :  
M. Pierre MICHAUD ; secrétariat de fabrication : Luc BOIVIN.

---

N° 353 des Collections de l'INSEE, Série D, N° 73, JUILLET 1980

---

---

**Enquête  
sur l'emploi  
d'octobre 1979**

---

## Enquête sur l'emploi d'octobre 1979

*Pour la première fois en 1977, l'enquête sur l'emploi, qui était annuelle les années précédentes, est devenue semestrielle.*

*Depuis 1968, l'enquête emploi se situait chaque année en mars (ou parfois en avril), date choisie pour favoriser le rapprochement de ses résultats avec ceux des recensements et l'étude des évolutions inter-censitaires. Mais l'existence d'une seule date d'observation (mars) avait l'inconvénient de masquer les phénomènes saisonniers qui influent sur l'activité du marché du travail, et modifient en conséquence les structures de la population active et du chômage. Le lancement en 1977 d'une série d'enquêtes en octobre parallèle à la série de mars est une réponse à ce problème.*

*Le souci d'informations détaillées sur l'emploi à des « saisons » différentes de l'année était déjà exprimé dans le « Rapport sur la préparation du programme de statistique d'emploi dans le VI<sup>e</sup> Plan » rédigé en 1970 par la Commission de l'emploi et la Commission de l'information économique. Le Conseil national de la statistique en 1973 avait recommandé la semestrialisation.*

*La semestrialisation de l'enquête fut finalement inscrite au Programme d'actions prioritaires n° 10 du VII<sup>e</sup> Plan : « Améliorer le dispositif public pour l'emploi ». Comme sa mise en route supposait la résolution de problèmes financiers, matériels et techniques importants — il fallait en particulier que les délais de publications des résultats soient considérablement raccourcis —, celle-ci n'a pu se faire qu'en 1977.*

*Octobre correspond à une période où l'insertion des jeunes dans la vie active à la sortie de leurs études est une donnée importante du fonctionnement du marché du travail. En temps normal, cette période de « rentrée » entraîne une reprise de l'embauche des entreprises. Les enquêtes d'octobre, en même temps qu'elles donneront sur l'emploi un éclairage qui rendra à celles de mars une certaine relativité, apporteront, en particulier sur le problème de l'insertion des jeunes dans la vie active, des éléments d'information nouveaux.*

*Entre les recensements généraux de population, on ne dispose, en ce qui concerne l'emploi, que d'informations fragmentaires, de qualité inégale et de périodicité différente qui, pour la plupart d'entre elles, se limitent aux seuls salariés : statistiques mensuelles des offres et demandes d'emploi non satisfaites; enquêtes trimestrielles du ministère du Travail et de la Participation; enquêtes annuelles sur la structure des emplois; statistiques annuelles des ASSEDIC, des URSSAF, de la Sécurité sociale, de la Mutualité agricole, des États 2460 de la direction générale des Impôts; recensements des agents de l'État et des collectivités locales, recensements généraux de l'Agriculture. Les enquêtes d'octobre comme celles de mars doivent permettre de compléter ces différentes sources.*

Réalisées par sondage aléatoire, elles sont d'une utilisation très souple : mettant en œuvre des moyens beaucoup moins considérables qu'un recensement, elles peuvent être renouvelées avec une plus grande fréquence. L'intervention d'un enquêteur permet d'utiliser un questionnaire plus détaillé et approfondi en particulier sur l'activité professionnelle exercée ou sur la recherche d'un emploi, autorisant ainsi une étude plus détaillée de la population active et du chômage. Le questionnaire d'octobre, comme celui de mars depuis 1975, autorise la présentation des résultats dans le cadre de la définition de la population active occupée et du chômage adoptée par la Huitième conférence internationale des statisticiens du travail convoquée à Genève en 1954.

Ces enquêtes donnent des informations essentiellement structurelles. Comme toute enquête par sondage, elles s'avèrent relativement mal adaptées à la mesure des évolutions à court terme. Aussi la semestrialisation n'a pas été conçue pour favoriser la mesure des évolutions à plus court terme que l'année. Les enquêtes d'octobre se déroulent auprès d'un échantillon distinct de celui de mars, bien que constitué selon les mêmes principes et renouvelable par tiers comme en mars. Cette séparation des échantillons de mars et d'octobre est moins favorable à l'étude des variations que le recouvrement des échantillons qui existe entre 2 enquêtes de mars successives (et ultérieurement 2 enquêtes d'octobre successives). La comparaison des données de mars et d'octobre, sans être impossible, devra donc être menée avec précaution.

La constitution d'une série d'enquêtes en octobre sur une assez longue période, jointe à celles de mars, permettra de mieux mesurer les tendances d'évolution à moyen terme.

Compte tenu du taux de sondage de l'enquête, ce volume des Collections de l'INSEE fournit les données d'octobre 1979 à un grand niveau de détail. Toutefois, les choix qui ont été faits quant aux champs et critères de ventilation des tableaux, s'ils correspondent aux besoins les plus fréquemment exprimés n'en contiennent pas moins une certaine part d'arbitraire ; pour cette raison, des tableaux couvrant tous les domaines de l'enquête sont édités à un très grand niveau de détail sous forme de microfiches disponibles dans les Observatoires économiques régionaux. Ces tableaux offrent la possibilité d'opérer des regroupements différents de ceux de ce présent volume ; ils ne doivent en aucun cas servir à estimer des populations aux effectifs très réduits (se reporter à l'annexe 3 : évaluation des erreurs aléatoires).

---

La conception et l'organisation de l'enquête sur l'emploi est assurée au sein de la division « Emploi » ; la collecte et le dépouillement des documents sont réalisés par les Directions régionales ; l'exploitation informatique est assurée par le Centre informatique d'Orléans.

La liste des tableaux disponibles sous forme de microfiches dans les Observatoires économiques régionaux figure en annexe 4.

---

# SOMMAIRE

---

---

PREMIÈRE PARTIE :

Méthodologie de l'enquête

<b>1</b>	<i>Le champ de l'enquête</i> .....	11
<b>2</b>	<i>La constitution de l'échantillon</i> .....	13
	1. L'échantillon tiré à partir du recensement de 1975 .....	13
	2. Découpage de l'échantillon .....	13
	3. La représentation des logements neufs construits après 1975 ..	14
	4. Avantages et inconvénients de l'échantillon aréolaire .....	15
<b>3</b>	<i>Le déroulement de l'enquête</i> .....	17
	1. L'organisation de la collecte et les questionnaires .....	17
	2. Répartition des interviews dans le temps .....	17
<b>4</b>	<i>Le redressement et l'extrapolation de l'échantillon</i> .....	19
	1. Redressement des non-réponses .....	19
	2. Mode d'extrapolation et redressement partiel des erreurs aléatoires.	20

---

DEUXIÈME PARTIE :

Définitions et résultats

	<i>Avertissement</i> .....	22
<b>1</b>	<i>La population totale</i> .....	23
	1. Évaluation de la population des communautés et des habitations mobiles.	23
	2. La population dans le champ de l'enquête .....	23

---

---

<b>2</b>	<i>La population active</i> .....	27
	1. La mesure de l'activité dans l'enquête sur l'emploi .....	27
	2. La population active au sens de la définition internationale ....	28
	3. Les demandeurs d'emploi .....	84

---

<b>3</b>	<i>La durée du travail</i> .....	99
----------	----------------------------------	----

---

<b>4</b>	<i>Le niveau de formation</i> .....	113
----------	-------------------------------------	-----

---

<b>5</b>	<i>Les mouvements de population : entrées et sorties d'activité; mobilité.</i>	123
----------	--	-----

---

*ANNEXES :*

1.	Imprimés de l'enquête .....	145
2.	L'échantillon tiré à partir du recensement de 1975 .....	156
3.	Évaluation des erreurs aléatoires de l'enquête .....	159
4.	Liste des tableaux micro-fichés .....	163

---

---

## Liste des tableaux

---

### Méthodologie

M 00. Répartition des interviews dans le temps . . . . .	18
M 01. Résultat des interviews . . . . .	19

### Population totale

M 02. Répartition de la population des communautés et des habitations mobiles par catégorie . . . . .	24
M 03. Répartition de la population totale par sexe et âge dans le champ de l'enquête . . . . .	25

### Population active

M 04. Composition de la population active occupée au sens du BIT à partir de l'enquête . . . . .	32
M 05. Composition de la population au chômage au sens du BIT à partir de l'enquête . . . . .	32
PT 01. Jeunes (âgés de 15 à 24 ans) selon l'âge et la catégorie d'activité . . . . .	34
PT 02. Population âgée de 50 ans et plus selon l'âge et la catégorie d'activité. Population âgée de 15 ans et plus selon la catégorie d'activité . . . . .	36
PA 01. Population active au sens du BIT par sexe et groupe d'âge quinquennal . . . . .	38
PA 02. Taux d'activité par sexe et âge suivant la définition de l'activité . . . . .	39
PA 03. Population active au sens du BIT par groupe socioprofessionnel et statut détaillé. Population active au sens du recensement par groupe socioprofessionnel . . . . .	40
PA 04. Population totale et active au sens du BIT des ménages agricoles et non agricoles par sexe et âge . . . . .	42

### Population active occupée au sens du BIT

PA 05. Population active occupée au sens du BIT par groupe socioprofessionnel et secteur d'activité économique (système 70 en 14 postes) . . . . .	44
PA 06. Population active occupée au sens du BIT par catégorie socioprofessionnelle et statut regroupé. Population active ayant un emploi au sens du recensement par catégorie socioprofessionnelle . . . . .	47
PA 07. Population active occupée au sens du BIT par secteur d'activité économique et statut regroupés . . . . .	50
PA 08. Population active occupée au sens du BIT par âge, statut et secteur d'activité économique (système 70) regroupés . . . . .	54
PA 09. Population active occupée au sens du BIT par groupe socioprofessionnel et âge . . . . .	60
PA 10. Population active occupée au sens du BIT par groupe socioprofessionnel et selon la nature et la régularité de l'activité . . . . .	62
PA 11. Population active occupée au sens du BIT par secteur d'activité (système 70) et statut regroupés et selon la nature et la régularité de l'activité . . . . .	64
PA 12. Population active occupée au sens du BIT travaillant à temps partiel, par âge et statut regroupés . . . . .	68
VAR 1. Variation de la population active occupée au sens du BIT par groupe socioprofessionnel et sexe . . . . .	69
VAR 2. Variation de la population active occupée au sens du BIT par statut . . . . .	70
VAR 3. Variation de la population active occupée au sens du BIT par secteur d'activité économique (système 70 en 14 postes) . . . . .	70

### Population étrangère

PA 13. Population totale et population active étrangère par sexe et nationalité . . . . .	71
PA 14. Population totale et population active étrangère par sexe et âge . . . . .	72
PA 15. Répartition des actifs étrangers occupés au sens du BIT par sexe et groupe socioprofessionnel . . . . .	73

---

## Liste des tableaux (suite)

---

### Tableaux de ratios

RT 01. Population active occupée (BIT) : principaux ratios par catégorie socioprofessionnelle . . . . .	74
RT 02. Population active occupée (BIT) : principaux ratios par secteur d'activité . . . . .	77
RT 03. Population totale, active (BIT), active occupée (BIT) : principaux ratios par régions . . . . .	80

### Demandeurs d'emploi

DEM 01. Caractéristiques essentielles de la recherche d'un emploi suivant la catégorie de demandeur . .	86
DEM 02. Différentes catégories de demandeurs d'emploi, par âge et groupe socioprofessionnel . . . . .	88
DEM 03. Population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE) selon l'ancienneté de recherche d'un emploi . . . . .	90
DEM 03 bis. Population disponible à la recherche d'un emploi salarié (PDRES) selon l'ancienneté de recherche d'un emploi . . . . .	90
DEM 04. Population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE) selon l'âge et l'ancienneté de chômage . . . . .	92
DEM 05. Population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE) selon les circonstances de la recherche d'un emploi, et l'inscription à un office public de placement . . . . .	94
DEM 06. Population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE) selon le mode de recherche principal d'un emploi . . . . .	95
DEM 07. Population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE) selon l'âge et l'inscription dans un office public de placement . . . . .	96
DEM 08. Population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE) selon la nature et la régularité de l'emploi recherché . . . . .	97
DEM 09. Population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE) selon la perception d'une allocation de chômage . . . . .	98

### Durée du travail

DU 01. Population active agricole et non agricole, occupée au sens du BIT par statut et nombre d'heures de travail effectuées pendant la semaine de référence . . . . .	100
DU 01 bis. Population active agricole et non agricole, occupée au sens du BIT par statut et nombre d'heures de travail effectuées pendant la semaine de référence (non comprise la population ayant travaillé moins de 45 heures pour des causes passagères) . . . . .	103
DU 02. Actifs salariés non agricoles ayant travaillé moins de 45 heures au cours de la semaine de référence selon le nombre d'heures travaillées et la cause de cet horaire . . . . .	106
DU 03. Durée hebdomadaire habituelle de travail des salariés par catégorie socioprofessionnelle . . . . .	110

### Formation

FORM 01. Population totale non scolarisée selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu et l'âge . . . . .	116
FORM 01 bis. Population active au sens du BIT, selon le niveau de diplôme le plus élevé obtenu et l'âge . .	118
FORM 02. Diplôme d'enseignement général et diplôme technique ou professionnel les plus élevés obtenus des jeunes, entrés dans la vie active entre deux enquêtes . . . . .	120

### Mobilité

MOB 01. Changement de type d'activité entre deux enquêtes de la population âgée de 15 ans et plus et résidant en métropole aux deux dates . . . . .	125
MOB 02. Entrées et sorties d'activité entre deux enquêtes par catégorie de population et âge de la population âgée de 15 ans et plus et résidant en métropole aux deux dates . . . . .	128
MOB 03. Mobilité, entrées et sorties d'activité entre deux enquêtes par catégorie socioprofessionnelle de la population âgée de 15 ans et plus et résidant en métropole aux deux dates . . . . .	132
MOB 04. Mobilité, entrées et sorties d'activité entre deux enquêtes par secteur d'activité de la population âgée de 15 ans et plus . . . . .	138
MOB 05. Mobilité géographique par ZEAT entre deux enquêtes de la population active (au sens du recensement) et résidant en métropole aux deux enquêtes . . . . .	142

---

---

PREMIÈRE PARTIE

***Méthodologie  
de l'enquête***

---



## LE CHAMP DE L'ENQUÊTE

---

Le champ de l'enquête est constitué par l'ensemble des ménages ordinaires de la France métropolitaine, à l'exception de ceux dont la résidence principale est constituée par une habitation mobile (roulotte, péniche, etc.).

L'enquête recouvre en outre une partie de la population des communautés (ménages collectifs et population comptée à part) dans la mesure où leurs membres ont des liens familiaux avec les ménages ordinaires. Les catégories ainsi rattachées sont :

- D'une part, les catégories rattachées au recensement de la population :
  - militaires du contingent,
  - militaires de carrière logés en caserne ou en camp,
  - élèves internes,
  - malades en sanatorium, préventorium, aérium,
  - ouvriers des chantiers temporaires ;
- D'autre part, certaines catégories non rattachées au recensement :
  - étudiants en cité universitaire ou en foyer,
  - jeunes gens hébergés dans un foyer de jeunes travailleurs,
  - détenus dans les prisons, maisons de redressement,
  - personnes en traitement dans les hôpitaux psychiatriques, dans les établissements de soins ou de convalescence,
  - vieillards vivant dans une maison de retraite ou un hospice.

Parmi ces catégories, certaines sont mal saisies, soit que leurs liens avec des ménages ordinaires soient peut fréquents (vieillards en hospice), soit que ce lien ait été volontairement dissimulé à l'enquêteur (détenus, pensionnaires des hôpitaux psychiatriques). Si les militaires du contingent sont bien représentés, il n'en est pas de même des élèves internes ; en fait il est probable qu'un certain nombre d'entre eux ne sont pas déclarés comme élèves internes mais sont, néanmoins, pris en compte en tant que membre d'un ménage ordinaire.

Le reste de la population des communautés est entièrement exclu du champ de l'enquête. Il s'agit :

- des personnels des établissements hospitaliers, scolaires et hôteliers vivant en collectivité ;
- des membres des communautés religieuses.



## LA CONSTITUTION DE L'ÉCHANTILLON

L'enquête d'octobre 1979 se déroule sur un échantillon tiré en 1976 à partir des résultats du recensement de 1975 et d'un échantillon spécial de logements neufs achevés depuis cette date.

### 1. L'échantillon tiré à partir du recensement de 1975 : principe de la constitution et du renouvellement par tiers

La méthode retenue équivaut, dans son principe, à stratifier les communes et agglomérations urbaines en 126 zones définies par le croisement des 21 régions de programme et de 6 catégories de communes, à découper chacune d'elles en « groupes d'aires » de 200 logements environ, à tirer à un degré avec probabilité égale un groupe d'aires sur 60, puis à les diviser en 5 aires de 40 logements environ.

En effet, l'échantillon doit servir de 1977 à 1982 (date à laquelle sera mis en œuvre un échantillon tiré à partir du prochain recensement) à raison de deux enquêtes par an : une série d'enquêtes en mars et une série d'enquêtes en octobre. Pour chacune des séries, l'échantillon doit correspondre à un taux de sondage de 1/300 et doit être renouvelé par tiers d'une année sur l'autre (1). L'échantillon a donc été réparti en 3 sous-échantillons (repérés par le code STTSECH = 1, 3, 5), lesquels ont été divisés en 5 séries d'aires (repérées par le code SA = 1, 2, 3, 4, 5). Le tableau de la page 14 indique la manière dont s'effectue la rotation des séries d'aires dans chacun des sous-échantillons : en mars 1977, le sous-échantillon sortant de l'ancien échantillon de 1968 est remplacé par la série d'aires SA = 2 du sous-échantillon 1 ; en mars 1978 il est remplacé par la série d'aires SA = 2 du sous-échantillon 3 et en mars 1978 par la série d'aires SA = 2 du sous-échantillon 5 ; en mars 1980 la série d'aires SA = 2 du sous-échantillon 1 qui a déjà été enquêtée trois fois sort de l'échantillon et est remplacée par la série d'aires SA = 4 du même sous-échantillon 1 ; et ainsi de suite...

Pour effectuer les enquêtes emploi de mars et octobre 1977 à 1982, il est donc nécessaire d'avoir 3 sous-échantillons de 5 séries d'aires tels qu'une série d'aires dans un sous-échantillon corresponde à un taux de sondage de 1/900.

Par ailleurs, pour des raisons de commodité de gestion du réseau des enquêteurs, il importe que dans un sous-échantillon, lorsqu'on passe d'une série d'aires à une autre, chacune des aires de la nouvelle série soit géographiquement proche d'une aire de la série abandonnée ; pour la même raison il faut que les aires d'une série enquêtée en mars soient géographiquement proche des aires d'une série enquêtée en octobre. On a donc tiré des « groupes d'aires » de 200 logements environ lesquels ont été divisés ensuite en 5 aires de 40 logements, environ ; ainsi chaque groupe d'aires (repéré par le code  $\Lambda$ ) comporte une aire dans chacune des séries d'aires.

### 2. Découpage de l'échantillon

Dans la pratique, pour éviter le découpage de tout le territoire national, opération longue et onéreuse, on a procédé dans chacune des strates définies précédemment à un tirage en plusieurs phases :

Dans chaque strate rurale et dans les strates des agglomérations urbaines de moins de 10 000 habitants par exemple, on a tiré avec des probabilités proportionnelles à leur nombre de logements une commune par « segment » de  $200 \times 60 = 12\ 000$  logements de la strate, puis ces communes échantillons (ou groupes de communes contiguës quand il s'agissait de communes de moins de 200 logements) ont été découpées en zones de 200 logements environ. En fait, les directions régionales pouvaient découper des zones allant de 180 à 360 logements pourvu que les limites de zones soient visibles et dépourvues d'ambiguïté. Ensuite, une zone échantillon était tirée avec probabilité proportionnelle au nombre de logements de chaque zone, laquelle était découpée en aires d'une quarantaine de logements (2). Il restait ensuite à tirer dans chaque zone-échantillon 5 aires avec probabilité égale pour constituer le groupe d'aires.

(1) Il ne s'agit donc pas, à partir de 1977, d'une enquête semestrielle mais d'une double enquête annuelle.

(2) Exactement entre 32 et 48 logements. Là encore, on a privilégié la précision des limites des aires.

ÉCHANTILLON ARÉOLAIRE :

**Rotation des séries d'aires dans les trois sous-échantillons STTSECH = 1, 3, 5**

ÉCHANTILLON SPÉCIAL :

**Rotation des séries de grappes dans les trois sous-échantillons STTSECH = 2, 4, 6**

Numéro de sous-échantillon	STTSECH = 1 (2)					STTSECH = 3 (4)					STTSECH = 5 (6)				
	SA = 1	SA = 2	SA = 3	SA = 4	SA = 5	SA = 1	SA = 2	SA = 3	SA = 4	SA = 5	SA = 1	SA = 2	SA = 3	SA = 4	SA = 5
Enquête de mars :															
1977		x													
1978		x					x								
1979		x					x					x			
1980				x			x					x			
1981				x					x			x			
1982				x					x					x	
Enquête d'octobre :															
1977	x					x					x				
1978	x					x							x		
1979	x							x					x		
1980			x					x					x		
1981			x					x							x
1982			x							x					x

Dans les autres strates (agglomérations urbaines de plus de 10 000 habitants) la méthode de désignation des aires différait seulement au niveau de la désignation des zones-échantillon dont le tirage s'effectuait non à partir des communes, mais à partir des districts de recensement.

Le tirage de l'échantillon à partir du recensement de 1975 est décrit de façon détaillée en annexe 2.

### 3. La représentation des logements neufs construits après 1975

Théoriquement, l'échantillon aréolaire est susceptible de représenter les logements neufs construits après l'enquête de 1975. Toutefois, il est à craindre que cette représentation soit entachée de fluctuations d'échantillonnage importantes, certaines aires voyant leur nombre de logements croître fortement d'une année à l'autre à la suite de la construction d'immeubles collectifs importants.

Aussi la construction neuve est-elle saisie de deux façons :

- Les logements neufs, construits sur permis de moins de 10 logements dispersés sur le terrain, sont représentés par l'échantillon aréolaire ;
- Les logements neufs dont la construction a été autorisée par un permis de 10 logements et plus (1), sont saisis par l'intermédiaire d'un échantillon

*spécial* constitué de grappes de 10 logements en moyenne et tiré au sort au niveau de chaque région de programme parmi les permis de construire de 10 logements et plus.

Cet échantillon est mis à jour pour chaque enquête. Au fur et à mesure que des permis de 10 logements et plus sont accordés, on en tire des grappes de 10 logements à raison d'une grappe-échantillon tous les 600 logements. En janvier de chaque année pour les enquêtes de mars et en juin pour les enquêtes d'octobre, les directions régionales de l'INSEE recherchent les achevements survenus parmi les permis de construire tirés. L'échantillon est éventuellement complété de manière à représenter au 1/60, 64 % de l'ensemble de la construction neuve (2). Ces grappes de logements achevés sont ensuite réparties en 15 séries de grappes parmi 3 sous-échantillons (numéroté pour cet échantillon spécial STTSECH = 2, 4, 6). Trois de ces séries de grappes sont visitées à chaque enquête ; la procédure de renouvellement de l'échantillon spécial est identique à celle de l'échantillon aréolaire (voir tableau ci-dessus).

(1) En fait, ces permis de 10 logements et plus ne donnent pas toujours lieu à la construction d'un immeuble collectif; il peut s'agir de lotissements, de pavillons individuels ou d'ensembles de pavillons et d'immeubles collectifs.

(2) La part des logements neufs sur permis de 10 logements et plus dans l'ensemble de la construction neuve est estimée à 64 %.

#### 4. Avantages et inconvénients de l'échantillon aréolaire

Le choix d'un échantillon aréolaire a été dicté par les deux raisons suivantes :

- La méthode aréolaire facilite le repérage des logements « marginaux » et devrait éviter la sous-estimation de certaines catégories de personnes (sous-locataires, domestiques logés, personnes vivant en meublés ou en chambres indépendantes, etc.), constatée dans la série d'enquêtes 1962-1967 (1) ;
- La plus grande concentration géographique des interviews permet en outre un gain de temps et de coût pour la collecte, particulièrement appréciable dans le cas d'une enquête lourde. Les opérations sur le terrain représentent environ un tiers du coût total d'une enquête sur l'emploi.

En contrepartie de ces avantages, l'échantillon aréolaire présente un certain nombre d'inconvénients :

- à taille identique, les résultats obtenus auprès d'un échantillon d'aires sont entachés d'erreurs aléatoires plus importantes que celles provenant d'un échantillon de logements : l'effet de grappe est particulièrement sensible pour les répartitions par activité économique et relativement important pour certaines catégories socioprofessionnelles.
- les opérations de collecte doivent également être menées avec le plus grand soin : l'enquêteur ne doit plus seulement visiter des adresses déterminées à l'avance, il doit procéder à un recensement exhaustif des logements et de leurs habitants tout en respectant strictement les limites de l'aire. La non-exhaustivité du dénombrement et le non-respect des limites exactes ont des conséquences graves, non seulement sur la qualité de l'enquête en cours, mais sur celles qui sont faites ultérieurement dans l'aire (risque de biais dans l'estimation des variations d'une enquête à l'autre lorsque l'aire est commune à deux échantillons successifs).

---

(1) Voir : « Évolution des structures de la population active », par B. Grais, *Études et conjoncture*, n° 3, mars 1968.

# 3

## LE DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

### 1. L'organisation de la collecte et les questionnaires

Les méthodes d'enquête ont été conçues de manière à diminuer, dans la mesure du possible, les erreurs d'observation susceptibles d'être commises sur le terrain.

L'enquêteur dispose d'un plan détaillé de l'aire et d'une « feuille de local » [imprimé n° 1] (1) par local visité au cours de l'enquête précédente ou d'une « feuille de renseignement » par logement recensé lorsqu'il s'agit d'une première enquête dans l'aire ; ces feuilles lui servent à repérer les modifications éventuelles du parc de logements (fusion, éclatement de logement, changement d'affectation, construction, démolition, etc.) et non de liste d'adresses à enquêter.

Le premier travail de l'enquêteur consiste à dénombrer tous les locaux à usage d'habitation ou non, situés dans l'aire, indépendamment de ce qui a été fait au cours des enquêtes précédentes ; il dresse sur un « imprimé O » la liste des immeubles achevés depuis l'enquête précédente (ou le recensement pour la première enquête dans l'aire) afin que la Direction régionale lui dise ou non de l'enquêter selon que le permis de construire comporte moins ou plus de 10 logements (dans ce dernier cas, cet immeuble serait représenté par l'échantillon spécial — cf. 2, 3).

Dans un deuxième temps, l'enquêteur procède aux interviews proprement dits à l'aide des « feuilles de local » et des questionnaires n° 2 et n° 2 S.

Une « feuille de local » (imprimé n° 1) est ouverte pour tous les locaux de l'aire. Dans le cas d'une deuxième ou troisième enquête dans l'aire, l'enquêteur utilise les feuilles de local de l'année précédente et n'en ouvre de nouvelles que pour les locaux apparus dans l'aire entre les deux enquêtes. Sur cette feuille de local, l'enquêteur mentionne si le local est à usage d'habitation ou non et si oui la catégorie de logement, le résultat de l'interview et dans le cas où l'enquête est acceptée la liste des occupants et leur lien avec le chef de ménage. Cette feuille de local permet d'attribuer le même numéro de logement et le même numéro individuel d'une année sur l'autre, de manière à pouvoir rapprocher automatiquement le fichier de l'année en cours avec le fichier de l'année précédente pour estimer les mobilités (voir deuxième partie, chapitre 5).

Dans le cas où l'enquête est sans objet (logement vacant, résidence secondaire) ou ne peut se faire (refus ou absence pendant toute la durée de l'enquête), l'enquêteur ouvre un imprimé n° 2 S ; sinon, il enregistre la totalité des enquêtes des membres du ménage sur un seul cahier : « bulletin n° 2 » dans lequel figurent 5 questionnaires individuels pour personnes âgées de 14 ans ou plus. Les questions posées à ces personnes se réfèrent à l'activité professionnelle, à la recherche d'un emploi, au niveau de formation et éventuellement à l'activité professionnelle un an avant l'enquête pour les personnes interrogées pour la première fois.

### 2. Répartition des interviews dans le temps

Le but recherché dans la série des enquêtes sur l'emploi est de mesurer des effectifs à une date donnée et non des moyennes dont la signification et l'interprétation s'avèreraient délicates, les phénomènes étudiés ayant un caractère saisonnier plus ou moins marqué.

Il est donc souhaitable que ces enquêtes annuelles soient faites d'une façon ponctuelle et que, par souci de comparabilité, elles aient lieu à la même époque de l'année. Chaque année, une première enquête doit se dérouler en mars, comme dans la précédente série d'enquêtes sur l'emploi ; et une seconde enquête doit être effectuée, depuis 1977, au mois d'octobre.

L'objectif fixé aux Directions régionales est de réaliser ces enquêtes en quatre semaines pour l'enquête de mars, en cinq semaines pour l'enquête d'octobre ; pour des raisons pratiques d'organisation et de gestion du réseau d'enquêteurs, une

(1) Les documents d'enquête sont reproduits en annexe 1.

opération aussi lourde que l'enquête sur l'emploi (60 000 interviews de ménage environ) ne peut être réalisée en moins d'un mois. Pour l'essentiel, ce but a été atteint puisque 90,0 % des interviews ont eu lieu pendant les cinq premières semaines prévues.

TABLEAU M 00

***Répartition des interviews dans le temps***

1979	%
Du 24 au 30 septembre .....	32,1
Du 1 <sup>er</sup> au 7 octobre .....	27,5
Du 8 au 14 octobre .....	19,0
Du 15 au 21 octobre .....	12,7
Du 22 au 28 octobre .....	7,7
Au-delà du 28 octobre .....	10,0



## LE REDRESSEMENT ET L'EXTRAPOLATION DE L'ÉCHANTILLON

Les erreurs affectant les résultats de l'échantillon peuvent résulter de diverses causes :

- défaillance de l'enquête sur le terrain (refus de répondre ou absence de longue durée de certains ménages);
- erreurs aléatoires dues à l'échantillonnage;
- erreurs commises par les enquêteurs dans le dénombrement des logements et de leurs occupants;
- déclarations erronées des personnes enquêtées;
- erreurs introduites en cours d'exploitation (chiffrement, perforation et traitement informatique).

Parmi toutes ces imperfections, seules les non-réponses et les erreurs aléatoires, en partie pour ces dernières, font l'objet d'un redressement.

### 1. Le redressement des non-réponses

En octobre 1979, 6,1 % des ménages soumis à l'enquête n'ont pu être interrogés par suite d'absence de longue durée ou de refus de répondre; ces deux types de défaillance sont répartis de la manière suivante :

On observe que le taux de non-réponse de l'échantillon spécial est supérieur à celui de l'échantillon

aréolaire; ceci tient au fait que les immeubles neufs sont surtout localisés en milieu urbain et que les enquêteurs y éprouvent plus de difficultés à joindre les occupants des logements de l'échantillon.

Ces échecs risquent de provoquer des distorsions lorsque la probabilité de non-réponse est plus ou moins corrélée avec les variables que l'on cherche à estimer; il peut en être ainsi par exemple du nombre des demandeurs d'emploi et du refus de répondre.

Le principe du redressement consiste à remplacer les logements défaillants par des logements présentant autant que possible les mêmes caractéristiques; celles-ci doivent, bien entendu, être connues pour l'ensemble des logements, quel que soit le résultat de l'interview.

Parmi les données disponibles, on a retenu, suivant les cas, les caractéristiques à l'enquête précédente ou au recensement, classées par ordre d'importance décroissante : la catégorie de logement, statut du chef de ménage, catégorie de commune, nombre de personnes du ménage, le sexe et l'âge du chef de ménage.

Pour chaque strate *a posteriori* résultant du croisement des critères définis ci-dessus, on a calculé un coefficient égal au rapport entre le nombre total de ménages de la strate et le nombre de ménages ayant accepté l'interview et appliqué à ces derniers le coefficient multiplicateur.

TABLEAU M 01

#### Résultats d'interview

Résultats de l'interview	Enquête de 1978		Enquête d'octobre 1979					
	Total	%	Total	%	Échantillon aréolaire	%	Échantillon spécial	%
Accepté .....	60 559	93,8	61 544	93,9	58 213	94,1	3 331	90,8
Refus .....	1 767	2,7	1 756	2,7	1 612	2,6	144	3,9
Absence de longue durée .....	2 257	3,5	2 232	3,4	2 036	3,3	196	5,3
<b>Ensemble .....</b>	<b>64 583</b>	<b>100,0</b>	<b>65 532</b>	<b>100,0</b>	<b>61 861</b>	<b>100,0</b>	<b>3 671</b>	<b>100,0</b>

Les critères de stratification ont été déterminés empiriquement de façon à ce qu'aucune catégorie élémentaire n'ait un effectif trop faible et qu'aucun coefficient de pondération ne soit supérieur à 2. Lorsque ces conditions ne pouvaient être respectées, on a regroupé les catégories en ne conservant que les critères les plus importants.

Pour les logements défaillants non enquêtés précédemment et non recensés, en particulier les logements neufs, les seuls critères retenus ont été la catégorie de logement et la catégorie de commune.

Cette méthode de redressement revient à faire l'hypothèse que, à l'intérieur de chaque strate définie *a posteriori*, les ménages ayant accepté l'interview ne diffèrent pas « statistiquement » de ceux qui l'ont refusée ou n'ont pu être joints par l'enquêteur.

## **2. Mode d'extrapolation et redressement partiel des erreurs aléatoires**

Comme dans toute enquête par sondage, les résultats de l'enquête sont affectés d'erreurs aléatoires plus ou moins importantes ; il importe donc de réduire le flou statistique dû à l'échantillonnage en faisant en sorte que les données de l'enquête qui correspondent à des grandeurs connues avec certitude par ailleurs coïncident effectivement avec ces grandeurs. On a choisi, pour « caler » les coefficients d'extrapolation, le nombre de logements par région et catégorie de commune et le nombre d'individus par sexe et âge quinquennal.

Pour cela, dans chaque strate d'échantillonnage (croisement des 21 régions de programme et de 6 catégories de commune) on a calculé le taux de sondage effectif des logements dans chacune des 15 séries d'aires. Un premier coefficient d'extrapolation — inverse de ce taux de sondage effectif — est affecté à tous les logements figurant dans les aires au moment du recensement.

Les logements achevés depuis le recensement — que ce soient les logements construits sur permis de moins de 10 logements appréhendés dans l'échantillon aréolaire ou les logements construits sur permis de 10 logements et plus de l'échantillon spécial — ont comme coefficient d'extrapolation l'inverse du taux de sondage effectif dans chaque région.

Enfin, la pyramide des âges de la population des ménages ordinaires ainsi obtenue dans l'enquête est redressée (estimation par le quotient) à partir des estimations établies sur la base du recensement de 1975 et de l'évolution démographique depuis cette date (naissance, décès, migrations).

On trouvera en annexe 3 une estimation des erreurs aléatoires affectant les données de l'enquête.

---

DEUXIÈME PARTIE

***Définitions  
et résultats***

---

### **Avertissement**

---

*En raison de la méthode de redressement a posteriori adoptée pour cette série d'enquêtes (multiplication de chaque enregistrement par un coefficient voisin de 300), les résultats présentés dans les tableaux ci-après sont établis à l'unité près.*

*Une telle présentation a été adoptée afin de conserver la cohérence des effectifs à l'intérieur d'un même tableau et entre les différents tableaux.*

*L'enquête n'étant effectuée qu'auprès d'une fraction de la population, une telle précision est évidemment illusoire. Il est donc recommandé d'utiliser les nombres arrondis à la centaine ou de préférence au millier le plus proche.*

---



## LA POPULATION TOTALE

---

Comme nous l'avons vu, la population des communautés échappe en partie au champ de l'enquête; la population des habitations mobiles est totalement exclue.

### 1. Évaluation de la population des communautés et des habitations mobiles

Les effectifs des militaires, des élèves internes, des malades en sanatorium, aérium, préventorium, des vieillards en hospice, des pensionnaires des hôpitaux psychiatriques, des détenus, peuvent être estimés à partir de sources plus ou moins complètes auprès des administrations de tutelle à la date de parution de ce volume.

Pour les autres catégories : étudiants ou jeunes travailleurs vivant en foyer, ouvriers des chantiers temporaires, personnels des établissements scolaires, hospitaliers ou hôteliers, etc. sur lesquels on ne possède aucune information spécifique, les évaluations sont essentiellement extrapolées à partir des recensements de la population.

Compte tenu de l'imperfection des données de base, il a semblé préférable de donner les estimations qui résultent du recensement de 1975 ainsi que la partie de ces populations rattachée à un ménage ordinaire à l'enquête emploi de 1975, (tableau M 02); les estimations pour cette enquête-ci montre que les variations de ces effectifs sont faibles.

L'écart concernant les élèves internes est surprenant dans la mesure où ils ont quasiment tous une famille et sont donc rattachés à un ménage ordinaire à l'enquête. Il semble que souvent les familles ne les déclarent pas comme tels mais comme habitant normalement chez eux (membre d'un ménage ordinaire). En faisant cette supposition, la population hors champ peut être évaluée à 1 100 000 personnes environ.

### 2. La population dans le champ de l'enquête

La population résidant hors ménage ordinaire étant mal appréhendée par l'enquête, seule la population résidant en ménage ordinaire a fait l'objet d'un redressement à partir des estimations de la population correspondante établies sur la base du recensement de 1975 et de l'évolution démographique depuis cette date (voir 1<sup>re</sup> partie, 4.2.).

La population résidant en communauté et rattachée à un ménage ordinaire n'a pas subi ce dernier niveau d'extrapolation. Tous les tableaux de cette publication sont relatifs à la population du champ de l'enquête (vivant en ménage ordinaire ou rattachée à un ménage ordinaire).

Le tableau M 03 donne l'effectif de cette population par sexe et âge (l'âge considéré dans cette publication est l'âge atteint au cours de l'année).

TABLEAU M 02

**Répartition de la population des communautés et des habitations mobiles  
par catégorie**

Catégories de population	Recensement de la population de 1975	Enquête Emploi 1975	Solde	Enquête Emploi octobre 1979
Militaires du contingent . . . . .	347 400	236 100	80 800	233 500
Militaires de carrière logés en caserne ou en camp . . .		30 500		25 000
Élèves internes . . . . .	676 700	358 100	318 600	270 100
Étudiants en cité universitaire ou en foyer . . . . .	127 600	129 100	- 1 500	82 300
Jeunes gens vivant dans un foyer de travailleurs . . .	113 500	12 000	101 500	13 800
Détenus dans une prison : maison d'éducation surveillée . . . . .	55 400	2 100	53 300	1 900
Malades en sanatorium, préventorium, aérium; personnes en traitement dans les hôpitaux psychiatriques; malades ou pensionnaires d'un établissement de soins ou de convalescence . . .	213 900	63 300	150 600	61 600
Vieillards en maison de retraite ou en hospice . . . .	357 200	4 200	353 000	1 900
Ouvriers logés dans un baraquement de chantier temporaire . . . . .	36 000	5 300	30 700	3 900
Personnels des établissements scolaires, hospita- liers, hôteliers . . . . .	72 800	-	72 800	-
Communautés religieuses . . . . .	103 700	-	103 700	-
Population des autres communautés et des habi- tations mobiles . . . . .	195 800	-	195 800	-
<b>Ensemble . . . . .</b>	<b>2 300 000</b>	<b>840 700</b>	<b>1 459 300</b>	

TABLEAU M03

Répartition de la population totale par sexe et âge dans le champ de l'enquête.

Age atteint au cours de l'année d'enquête	Hommes		Femmes		Ensemble	
		%		%		%
Moins de 5 ans.....	1 756 986	7,0	1 681 844	6,3	3 438 830	6,6
De 5 à 9 ans.....	2 094 350	8,3	2 004 298	7,6	4 098 648	7,9
De 10 à 14 ans.....	2 068 717	8,2	1 994 069	7,5	4 062 786	7,9
De 15 à 19 ans.....	2 072 000	8,2	1 972 086	7,4	4 044 086	7,8
De 20 à 24 ans.....	1 883 453	7,5	1 996 880	7,5	3 880 333	7,5
De 25 à 29 ans.....	2 033 727	8,1	2 055 704	7,7	4 089 431	7,9
De 30 à 34 ans.....	2 070 636	8,2	1 989 004	7,5	4 059 640	7,8
De 35 à 39 ans.....	1 481 132	5,9	1 406 862	5,3	2 887 994	5,6
De 40 à 44 ans.....	1 508 116	6,0	1 478 489	5,6	2 986 605	5,8
De 45 à 49 ans.....	1 607 046	6,4	1 603 547	6,0	3 210 593	6,2
De 50 à 54 ans.....	1 542 178	6,1	1 590 987	6,0	3 133 165	6,1
De 55 à 59 ans.....	1 463 160	5,8	1 582 496	6,0	3 045 656	5,9
De 60 à 64 ans.....	727 255	2,9	833 421	3,1	1 560 676	3,0
De 65 à 69 ans.....	1 033 810	4,1	1 297 233	4,9	2 331 043	4,5
De 70 à 74 ans.....	841 181	3,3	1 167 903	4,4	2 009 084	3,9
75 ans et plus.....	1 006 183	4,0	1 888 479	7,1	2 894 662	5,6
<b>Ensemble.....</b>	<b>2 518 9930</b>	<b>100,0</b>	<b>2 654 3302</b>	<b>100,0</b>	<b>5 173 3232</b>	<b>100,0</b>



## LA POPULATION ACTIVE

Les populations des communautés exclues du champ de l'enquête comportent relativement peu d'actifs (400 000 environ). La population active n'a fait l'objet d'aucune correction de champ; les tableaux qui suivent ne portent que sur la population active comprise dans le champ de l'enquête.

### 1. La mesure de l'activité dans l'enquête sur l'emploi

Grâce à leur questionnaire détaillé et à l'intervention d'un enquêteur, les enquêtes sur l'emploi permettent une analyse des phénomènes de l'emploi et du chômage plus fine que celle des recensements de la population. Elles saisissent, en effet, non seulement les personnes ayant une activité professionnelle normale, mais encore celles se trouvant dans des situations intermédiaires entre celle-ci et l'inactivité totale. De même, elles conduisent à préciser les caractéristiques des demandeurs d'emploi, en particulier de la population disponible à la recherche d'un emploi.

- La population active comprend :
  - les personnes « ayant un emploi », personnes âgées de 14 ans et plus (1) qui déclarent exercer une profession ;
  - les personnes « disponibles à la recherche d'un emploi », personnes âgées de 14 ans et plus qui déclarent être sans travail et en rechercher un.

Le souci de comparabilité des résultats de l'enquête à ceux de recensement a conduit à retenir une structure de questionnaire permettant d'appréhender la population active en deux temps.

- Dans un premier temps, la population active est retenue d'une manière en principe analogue à celle du recensement. Elle résulte des réponses spontanées des personnes interviewées à une première question (n° 8, Filtre) concernant leur « occupation principale à la date de l'enquête » :

*Réponse n° 1.* — « Exerce une profession ; a un emploi ; travaille en aidant un membre de sa famille dans sa profession, même sans être salarié » : population active ayant un emploi ;

*Réponse n° 2.* — « Est sans travail et recherche un emploi, une situation » : population disponible à la recherche d'un emploi (PDRE).

La question est posée par l'intermédiaire d'une carte-questionnaire de manière à éviter toute intervention directe de l'enquêteur et à se replacer dans des conditions voisines de celles du recensement.

- Dans la suite de l'interview, deux questions (n°s 9 et 21) permettent de saisir parmi les personnes qui se sont classées d'emblée inactives un certain nombre d'actifs supplémentaires, dits « actifs marginaux » :

– la première question concerne l'existence d'une activité professionnelle éventuelle pendant la semaine précédant l'interview (semaine « de référence »). Les personnes ayant répondu « oui » à cette question sont classées dans la catégorie des actifs ayant un emploi marginal ;

– la seconde question est relative à la recherche d'un emploi (salaré ou non). Les personnes sans travail déclarant rechercher un emploi en réponse à cette question constituent « la population marginale disponible à la recherche d'un emploi » (PMDRE).

- L'ensemble des populations actives au sens du recensement et active marginale constitue la population active au sens de l'enquête.

Ces différentes définitions peuvent être résumées par le schéma ci-après.

Les effectifs correspondants figurent dans les premières lignes des tableaux M 04 et M 05.

Cette procédure offre la possibilité de rapprocher, à champ et à définition en principe comparables, les résultats globaux des enquêtes à ceux du recensement.

(1) La limite de 14 ans, déjà utilisée dans les anciennes séries d'enquêtes sur l'emploi, a été conservée. Rappelons que l'âge minimum légal d'entrée en activité est actuellement fixé à 16 ans, exception faite des apprentis qui peuvent, dans certains cas, débiter leur apprentissage à 14 ans (loi Royer). Tous les tableaux de cette publication concernant la population active et les demandeurs d'emploi ne prennent en compte que les individus âgés de 15 ans et plus (âge en années révolues au 1<sup>er</sup> janvier suivant la date de l'enquête).

(a) Définition du recensement (déclaration spontanée à la question n° 8).	Actifs : Ayant un emploi + disponibles à la recherche d'un emploi.
(b) Déclaration au cours de l'interview (question n° 9 ou 21).	Actifs marginaux : Ayant un emploi marginal + marginaux disponibles à la recherche d'un emploi.
(c) = (a) + (b) Définition de l'enquête.	Actifs : Ayant un emploi + disponibles à la recherche d'un emploi.

Ces rapprochements ne peuvent cependant être faits qu'avec une certaine prudence :

- une comparaison est actuellement en cours entre le recensement de 1975 et l'enquête emploi d'avril-mai 1975 au niveau des bulletins individuels. Cette comparaison, permettra de préciser de manière complète et détaillée l'impact des différentes méthodes de collecte sur la mesure de la population active :
- la comparaison effectuée en 1968 (1) a montré que les taux d'activité des femmes au sens du recensement, estimés dans l'enquête, étaient supérieurs à ceux du recensement ;
- une divergence de même nature, mais de sens inverse, est observée pour la population disponible à la recherche d'un emploi. L'enquête de 1968 dénombrait, dans la définition du recensement, et deux mois et demi après ce dernier, beaucoup moins de personnes disponibles à la recherche d'un emploi, pour les hommes comme pour les femmes, et dans différents groupes d'âges. Globalement, la différence était sensible (350 000 au lieu de 429 000).

Les écarts ainsi observés en 1968 ne peuvent être imputés ni à un effet propre de l'échantillon, ni à une modification de la situation du marché du travail, ni à des facteurs saisonniers ; ils résultent essentiellement de la différence dans les méthodes de collecte de l'information.

## 2. La population active au sens de la définition internationale

Pour la première fois en 1975, le questionnaire a été complété de façon à pouvoir présenter les résultats dans le cadre de la définition de la population active et du chômage adoptée par la VIII<sup>e</sup> conférence internationale des statisticiens du travail à Genève en 1954.

La définition internationale de la population active (encadré, p. 29) se réfère à « une courte période spécifiée qui peut être soit une semaine, soit un jour », et fait mention d'un âge minimum. Les résultats de l'enquête sont fondés sur la semaine de référence (dernière semaine du lundi matin au dimanche soir précédant l'enquête) et portent sur la population âgée de 15 ans révolus dans l'année.

### 2.1. La population active occupée

La définition internationale traite différemment les personnes selon qu'elles ont un emploi rémunéré ou à leur propre compte, ou bien qu'elles aident sans rémunération un membre de leur famille dans sa profession.

Le paragraphe 2a : « Personnes au travail : personnes qui ont effectué un travail rémunéré durant une courte période spécifiée qui peut être, soit une semaine, soit un jour », ne fixe aucune durée minimum de travail. Nous avons interprété strictement ce texte en classant dans la population active occupée comme il est d'usage dans d'autres pays toute personne ayant travaillé ne fût-ce qu'une heure pendant la semaine de référence.

Le deuxième alinéa de ce paragraphe précise les conditions dans lesquelles une personne munie d'un emploi mais n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence est classée parmi la population active occupée. Aux causes d'absences temporaires explicitement décrites dans la définition : « Maladie, accident, conflit du travail, vacances ou autres formes de congés, absence volontaire, empêchement temporaire de travailler dû à des causes telles que conditions climatiques défavorables ou incidents techniques », nous avons ajouté l'absence temporaire pour participer à un stage de formation. Il est à noter que parmi ces causes ne figure pas l'arrêt de l'activité en raison de mauvaise conjoncture économique. La définition précise même (21a) que : « Les travailleurs qui, durant la période spécifiée, sont mis à pied temporairement ou pour une durée indéfinie, sans rémunération ne sont pas considérés comme personnes pourvues d'un emploi ». Nous retrouverons ces personnes au paragraphe des chômeurs.

Les employeurs et travailleurs indépendants (2b) sont traités de la même manière que les salariés.

Selon la définition (2c) « Les travailleurs familiaux non rémunérés qui collaborent de façon habituelle au fonctionnement d'une exploitation agricole ou d'une entreprise sont considérés comme pourvus d'un emploi s'ils ont travaillé pendant une durée au moins égale au tiers de la durée normale de travail pendant la période spécifiée ». Nous avons

(1) R. Salais et R. Lionnet, « Enquêtes sur l'emploi de 1968-1969. Résultats détaillés », *Collections de l'INSEE*, vol. D 18.

## EXTRAIT DE LA RÉSOLUTION CONCERNANT LES STATISTIQUES DE LA MAIN-D'ŒUVRE DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE

adoptée par la VIII<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail

(Genève, novembre-décembre 1954)

### 1. Population active civile.

Toutes les personnes civiles qui remplissent les conditions pour être comprises parmi les personnes pourvues d'un emploi ou parmi les personnes en chômage, ainsi qu'elles sont définies ci-dessous.

### 2. Population active civile occupée.

Toutes les personnes qui, ayant dépassé un âge spécifié, rentrent dans une des catégories suivantes :

a. *Personnes au travail* : personnes qui ont effectué un travail rémunéré durant une courte période spécifiée qui peut être soit une semaine, soit un jour ;

*Personnes qui ont un emploi mais ne sont pas au travail* : personnes qui, ayant déjà travaillé dans leur emploi actuel, en sont temporairement absentes durant la période spécifiée pour cause de maladie ou d'accident, conflit du travail, vacances ou autre forme de congés, absence volontaire ou empêchement temporaire de travailler dû à des causes telles que conditions climatiques défavorables ou incidents techniques.

b. *Les employeurs et les personnes travaillant à leur propre compte* doivent rentrer dans la catégorie des personnes pourvues d'un emploi et peuvent être classés comme étant « au travail » ou n'« étant pas au travail », sur la même base que les autres personnes pourvues d'un emploi.

c. *Les travailleurs familiaux non rémunérés* qui collaborent de façon habituelle au fonctionnement d'une exploitation agricole ou d'une entreprise, sont considérés comme pourvus d'un emploi s'ils ont travaillé pendant une durée au moins égale au tiers de la durée normale de travail pendant la période spécifiée.

#### 2.1. Ne sont pas considérés comme personnes pourvues d'un emploi.

a. *Les travailleurs* qui, durant la période spécifiée, sont mis à pied temporairement ou pour une durée indéfinie sans rémunération ;

b. *Les personnes* qui n'ont ni emploi, ni exploitation agricole, ni entreprise, mais qui ont pris leurs dispositions en vue de commencer à travailler dans un nouvel

emploi ou d'ouvrir une exploitation agricole ou une entreprise à une date postérieure à la période de référence ;

c. *Les membres de la famille non rémunérés* qui ont travaillé dans l'entreprise ou l'exploitation familiale pendant une durée inférieure au tiers de la durée normale du travail pendant la période spécifiée.

### 3. Chômeurs.

Toutes les personnes ayant dépassé un âge spécifié et qui, un jour ou une semaine spécifiés, rentrent dans les catégories suivantes :

a. *Travailleurs à même de prendre un emploi* dont le contrat d'emploi a pris fin ou a été temporairement interrompu, se trouvant donc sans emploi et en quête de travail rémunéré ;

b. *Personnes à même de travailler* (sauf maladie bénigne) durant la période spécifiée qui n'ont jamais eu d'emploi auparavant ou dont la dernière position dans la profession n'était pas celle de salarié (c'est-à-dire les anciens employeurs, etc.) ou qui avaient cessé de travailler volontairement et sont en quête de travail rémunéré ;

c. *Personnes sans emploi*, normalement à même de travailler immédiatement, qui ont pris leurs dispositions en vue de commencer à travailler dans un nouvel emploi à une date postérieure à la période spécifiée ;

d. *Personnes mises à pied temporairement* ou pour une durée indéfinie, sans rémunération.

#### 3.1. Ne sont pas considérées comme personnes en chômage.

a. *Les personnes* qui ont l'intention d'ouvrir une entreprise ou une exploitation agricole à leur propre compte, mais qui n'ont pas encore pris leurs dispositions pour ce faire et qui ne sont pas en quête de travail rémunéré ;

b. *Les travailleurs familiaux non rémunérés* qui ont cessé leur activité et ne sont pas en quête de travail rémunéré.

considéré que cette définition était trop restrictive par rapport à celle du reste de la population active occupée où n'intervient pas la notion d'habitude et qui englobe certaines personnes n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence. Dans cet esprit, nous avons retenu comme ayant un emploi, outre les aides-familiaux ayant travaillé quinze heures ou plus pendant la semaine de référence, que ce soit de façon habituelle ou non, ceux qui ont travaillé moins de quinze heures pour une raison temporaire.

En résumé, sont comptés parmi la population active occupée :

1. Les personnes ayant travaillé dans un emploi (rémunéré ou à leur propre compte) ne fût-ce qu'une heure pendant la semaine de référence.

2. Les personnes ayant un emploi (rémunéré ou à leur propre compte) n'ayant pas travaillé la semaine de référence pour des raisons temporaires

mentionnées dans la définition (§ 2a, 2<sup>e</sup> alinéa) auxquelles nous avons ajouté « Absence temporaire pour participer à un stage de formation ».

3. Les aides-familiaux ayant travaillé quinze heures ou plus pendant la semaine de référence.

4. Les aides-familiaux ayant travaillé moins de quinze heures pour un motif passager.

La population active occupée ainsi définie diffère légèrement à la fois de la population active ayant un emploi au sens du recensement et au sens de l'enquête. A la population active ayant un emploi au sens de l'enquête, il faut retrancher les personnes n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence pour des raisons non mentionnées dans la définition ainsi que les aides-familiaux travaillant durablement moins de quinze heures par semaine.

Par contre, il convient d'ajouter les personnes qui, bien que s'étant déclarées spontanément sans emploi à la recherche d'un emploi, ont travaillé pendant la semaine de référence.

Le bilan de ces différents passages est effectué dans le tableau M 04. La différence entre la population active occupée au sens du BIT et la population active ayant un emploi au sens du recensement est très faible relativement aux effectifs de ces populations. Pour cette raison, nous n'avons publié les tableaux sur la population active (PA 01 à PA 15) que selon une seule définition : la définition internationale. Toutefois, on a maintenu la publication des taux d'activité par sexe et âge (PA 02) et la répartition par catégorie socio-professionnelle (PA 03 et PA 06) de la population active au sens du recensement.

## 2.2. Les chômeurs

D'après la définition internationale du BIT, quatre conditions sont nécessaires pour être classé comme chômeur :

- être dépourvu d'emploi ;
- être à même de travailler ;
- chercher un emploi rémunéré ;
- être en quête de cet emploi.

Cette définition ne fait référence à aucun critère d'ordre juridique ou institutionnel tel que la perception d'allocation ou l'inscription dans un service officiel de placement, mais prend en compte la situation de fait de la personne pendant la semaine de référence. Elle n'indique pas cependant les questions à poser pour l'application de ces différents critères ; un examen attentif montre d'ailleurs qu'elle mériterait d'être précisée sur un certain nombre de points.

La première condition — être sans emploi — se déduit par complémentarité de la partie de la définition concernant la population active occupée. Rappelons que les personnes ayant travaillé quelque peu pendant la semaine de référence sont considérées comme pourvues d'un emploi ; de ce fait, elles ne sont pas comptées dans les chômeurs même s'il s'agit d'un emploi purement occasionnel et si, par ailleurs, elles cherchent un « véritable emploi ».

Les chômeurs doivent être « à même de travailler » ou « à même de prendre un emploi ». Cette condition fort imprécise est généralement interprétée comme signifiant que le chômeur doit être disponible pour commencer à travailler s'il trouve un emploi qui lui convient. On traduit cette exigence dans l'enquête en demandant à la personne interrogée si elle peut commencer à travailler dans un délai inférieur à quinze jours au cas où elle trouverait un emploi immédiatement — délai porté à un mois en cas de maladie bénigne.

La troisième condition concerne la recherche d'un travail rémunéré. La définition de la population active occupée (§ 2a et 2b) distingue les personnes ayant effectué un travail rémunéré, des personnes travaillant à leur propre compte, en précisant toutefois que cette dernière catégorie doit « rentrer dans la catégorie des personnes pourvues d'un emploi ». Cela signifie-t-il qu'un travail « à son propre compte » est un travail rémunéré, ce dernier adjectif synonyme d'« assurant un revenu » ; ou bien faut-il distinguer comme peut le laisser penser la séparation nette des deux paragraphes et

la présentation générale de la définition, travail à son propre compte et travail rémunéré (par autrui) synonyme de salarié. Sans vouloir trancher ce point de forme, il faut néanmoins souligner que la population cherchant une situation « à son propre compte » et celle cherchant un emploi salarié sont de nature fondamentalement différente et que les effectifs de la première sont trop faibles pour être analysés par l'intermédiaire d'un sondage. Nous nous référons donc dans le cadre de l'enquête, au marché du travail salarié exclusivement.

La définition internationale précise que le chômeur doit être en quête d'un travail et demande donc plus qu'une simple déclaration d'intention en matière de recherche. On a exigé pour traduire cette condition un acte effectif de recherche pendant le mois précédant l'enquête (maintien de l'inscription dans un office public ou privé de placement, réponse à des petites annonces, recherches par relations personnelles...).

Cette population sans emploi à la recherche d'un emploi au sens du BIT (PSERE) s'obtient en retranchant de l'ensemble PDRE + PMDRE (Population disponible à la recherche d'un emploi au sens de l'enquête) les personnes ne répondant pas aux critères de la définition internationale.

A cette population, il convient d'ajouter les personnes déclarant avoir un emploi et rechercher un autre emploi mais qui, n'ayant pas travaillé la semaine de référence pour une raison non admise par la définition internationale de la population occupée (§ 2a, 2<sup>e</sup> alinéa) sont « dépourvues d'un emploi » au sens du BIT, donc comptées dans les chômeurs, dans la mesure où leur recherche satisfait les trois autres critères, ligne 3 du tableau M 05.

La population sans emploi à la recherche d'un emploi au sens du BIT correspond aux paragraphes 3a et 3b de la définition. Elle est la seule à répondre à la partie du questionnaire relatif à la recherche d'un emploi et a été ventilée selon l'ancienneté de chômage, l'ancienneté de recherche et les caractéristiques de la recherche dans les tableaux DEM 03 à DEM 09.

Les « Personnes sans emploi, normalement à même de travailler immédiatement, qui ont pris leurs dispositions en vue de commencer à travailler dans un emploi à une date postérieure à la période spécifiée » (§ 3c) : ces personnes qui ont trouvé un emploi et ne l'occupent pas encore sont difficiles à connaître dans la mesure où, anticipant sur leur situation future, elles se déclarent généralement actives ayant un emploi. Dans le cadre de l'enquête cette catégorie est représentée par les personnes n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence pour cause de « début d'emploi », ligne 5 du tableau M 05.

Enfin, le paragraphe 3d relatif aux travailleurs mis à pied temporairement ou pour une durée indéterminée s'applique surtout aux institutions anglo-saxonnes. Dans l'état de la législation sociale française, on a convenu de prendre en compte sur ce point les salariés n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence en raison de chômage partiel, ralentissement des affaires, ou de manque d'activités occasionnelles, qu'ils bénéficient ou non d'indemnités, ligne 6 du tableau M 05.

### 3. Autres définitions

- *Ménages agricoles* : il s'agit des ménages dont le chef est agriculteur exploitant, salarié agricole ou ancien agriculteur (exploitant ou salarié).
- *Population active agricole occupée* : elle comprend les personnes ayant une catégorie socio-professionnelle d'agriculteur exploitant ou de salarié agricole.
- *Activité à temps partiel* : des instructions ont été données aux enquêteurs de fixer la limite entre temps partiel et temps complet à 30 heures de travail par semaine.
- *Activité occasionnelle* : cette rubrique comprend les personnes qui travaillent de temps à autre, de façon très irrégulière, sans que les périodes de travail et d'inactivité soient nettement liées au rythme saisonnier des grands travaux agricoles, de certaines industries de l'hôtellerie, etc.
- *Activité saisonnière* : il s'agit ici d'activités exercées à certaines époques seulement (récoltes, vendanges, conserveries, activités hôtelières, etc.) avec interruption pour le reste de l'année.

TABLEAU M04

**Composition de la population active occupée au sens du B.I.T.  
à partir de l'enquête**

1. Population active ayant un emploi :	... au sens du recensement	
	Hommes	Femmes
<b>Effectifs</b> .....	12949098	8353630
<i>moins</i> population n'ayant pas travaillé pour une raison durable.....	-9212	-9506
<i>moins</i> population n'ayant pas travaillé en raison de chômage partiel ou de manque d'activité occasionnelle.....	-7255	-8846
<i>moins</i> population n'ayant pas travaillé pour une autre raison non admise.....	-45611	-27821
<i>moins</i> aides familiaux travaillant moins de 15 heures par semaine habituellement.....	-5333	-67124
2. Restent occupés au sens du B.I.T. ....	12881687	8240333
3. P.D.R.E. ayant travaillé pendant la semaine de référence .....		
4. <b>Population active occupée au sens du B.I.T. (2 + 3)</b> .....		

TABLEAU M05

**Composition de la population au chômage au sens du B.I.T.  
à partir de l'enquête**

1. Population disponible à la recherche d'un emploi au sens de l'enquête :	P.D.R.E.	
	Hommes	Femmes
<b>Effectifs</b> .....	657536	843538
— Personnes à la recherche d'un emploi non salarié .....	-16606	-15645
— Personnes n'ayant accompli aucun acte de recherche, durant le mois précédant l'enquête .....	-38970	-66873
— Personnes indisponibles pour travailler immédiatement (sauf maladie bénigne) .....	-34269	-49467
— Personnes ayant travaillé pendant la semaine de référence .....	-27439	-32874
2. Restent chômeurs au sens du B.I.T. ....	551662	693985
3. Personnes ayant un emploi au sens du recensement mais sans emploi et disponibles à la recherche d'un emploi au sens du		
4. Personnes sans emploi à la recherche d'un emploi au sens du B.I.T. (2 + 3).....		
5. Personnes ayant trouvé un emploi qui commence ultérieurement.....		
6. Personnes salariées normalement munies d'un emploi mais n'ayant pas travaillé pendant la semaine de référence en raison de		
<b>Chômeurs au sens du B.I.T. (4 + 5 + 6)</b> .....		
<b>dont recherchent un emploi à temps partiel</b> .....		

Ensemble	... marginale			... au sens de l'enquête		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
21302728	124191	215207	339398	13073289	8568837	21642126
-18718	-	-	-	-9212	-9506	-18718
-16101	-	-	-	-7255	-8846	-16101
-73432	-	-	-	-45611	-27821	-73432
-72457	-5777	-29528	-35305	-11110	-96652	-107762
21122020	118414	185679	304093	13000101	8426012	21426113
				27439	32874	60313
				13027540	8458886	21486426

Ensemble	P.M.D.R.E.			Chômeurs B.I.T.		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
1501074	43368	294581	337949			
-32251	-2588	-6323	-8911			
-105843	-13474	-99865	-113339			
-83736	-7001	-38379	-45380			
-60313	-	-	-			
1245647	26209	169232	195441	577871	863217	1441088
B.I.T.....				2058	5423	7481
				579929	868640	1448569
				24050	19866	43916
la mauvaise conjoncture économique.....				4687	6822	11509
				608666	895328	1503994
				15081	103356	118437

TABLEAU PT 01

**Jeunes (âgés de 15 à 24 ans) selon l'âge  
et la catégorie d'activité**

Âge atteint au cours de l'année d'enquête	Hommes				Ensemble
	Ensemble	Catégorie d'activité (1)			
		Actifs	Scolarisés	Autres inactifs	
15 ans.....	420529 100,0	17340 4,1	400781 95,3	2408 0,6	393802 100,0
16 ans.....	441562 100,0	96238 21,8	335891 76,1	9433 2,1	398097 100,0
17 ans.....	401270 100,0	146370 36,5	245773 61,2	9127 2,3	375992 100,0
18 ans.....	414034 100,0	219511 53,0	164558 39,7	29965 7,2	414966 100,0
19 ans.....	394605 100,0	180713 45,8	111712 28,3	102180 25,9	389229 100,0
20 ans.....	386485 100,0	208235 53,9	84180 21,8	94070 24,3	395010 100,0
21 ans.....	368147 100,0	274824 74,7	63722 17,3	29601 8,0	391289 100,0
22 ans.....	381493 100,0	308281 80,8	42308 11,1	30904 8,1	409575 100,0
23 ans.....	366183 100,0	312059 85,2	29876 8,2	24248 6,6	414049 100,0
24 ans.....	381145 100,0	346172 90,8	21868 5,7	13105 3,4	386957 100,0
<b>Ensemble.....</b>	<b>3955453 100,0</b>	<b>2109743 53,3</b>	<b>1500669 37,9</b>	<b>345041 8,7</b>	<b>3968966 100,0</b>

(1) Au sens du B.I.T.

Femmes			Les deux sexes			
Catégorie d'activité (1)			Ensemble	Catégorie d'activité (1)		
Actifs	Scolarisés	Autres inactifs		Actifs	Scolarisés	Autres inactifs
4041 1,0	387772 98,5	1989 0,5	814331 100,0	21381 2,6	788553 96,8	4397 0,5
48182 12,1	336468 84,5	13447 3,4	839659 100,0	144420 17,2	672359 80,1	22880 2,7
105506 28,1	258622 68,8	11864 3,2	777262 100,0	251876 32,4	504395 64,9	20991 2,7
198683 47,9	188800 45,5	27483 6,6	829000 100,0	418194 50,4	353358 42,6	57448 6,9
221267 56,8	135132 34,7	32830 8,4	783834 100,0	401980 51,3	246844 31,5	135010 17,2
265476 67,2	86130 21,8	43404 11,0	781495 100,0	473711 60,6	170310 21,8	137474 17,6
279966 71,5	59307 15,2	52016 13,3	759436 100,0	554790 73,1	123029 16,2	81617 10,7
288450 70,4	41161 10,0	79964 19,5	791068 100,0	596731 75,4	83469 10,6	110868 14,0
302306 73,0	31620 7,6	80123 19,4	780232 100,0	614365 78,7	61496 7,9	104371 13,4
289871 74,9	15249 3,9	81837 21,1	768102 100,0	636043 82,8	37117 4,8	94942 12,4
2003748 50,5	1540261 38,8	424957 10,7	7924419 100,0	4113491 51,9	3040930 38,4	769998 9,7

TABLEAU PT 02

*Population âgée de 50 ans et plus selon l'âge et la catégorie d'activité*  
*Population âgée de 15 ans et plus selon la catégorie d'activité*

Âge atteint au cours de l'année d'enquête	Hommes				Ensemble
	Ensemble	Catégorie d'activité (1)			
		Actifs	Retraités	Autres inactifs	
50 à 54 ans.....	1542178 100,0	1431426 92,8	48079 3,1	62673 4,1	1590987 100,0
55 ans.....	289813 100,0	258599 89,2	18195 6,3	13019 4,5	316892 100,0
56 ans.....	295550 100,0	245686 83,1	31023 10,5	18841 6,4	307453 100,0
57 à 59 ans.....	877797 100,0	663317 75,6	159665 18,2	54815 6,2	958151 100,0
60 ans.....	175064 100,0	99386 56,8	66716 38,1	8962 5,1	207215 100,0
61 ans.....	150995 100,0	53629 35,5	90993 60,3	6373 4,2	165768 100,0
62 ans.....	138110 100,0	52809 38,2	79838 57,8	5463 4,0	154909 100,0
63 ans.....	120456 100,0	40944 34,0	74169 61,6	5343 4,4	136449 100,0
64 ans.....	142630 100,0	39328 27,6	96233 67,5	7069 5,0	169080 100,0
65 ans.....	228252 100,0	44577 19,5	180026 78,9	3649 1,6	270228 100,0
66 ans.....	208508 100,0	27983 13,4	179014 85,9	1511 0,7	258814 100,0
67 à 69 ans.....	597050 100,0	62691 10,5	525999 88,1	8360 1,4	763191 100,0
70 et plus.....	1847364 100,0	88908 4,8	1738566 94,1	19890 1,1	3056382 100,0
<b>Total (50 ans et plus).....</b>	<b>6613767</b> <b>100,0</b>	<b>3109283</b> <b>47,0</b>	<b>3288516</b> <b>49,7</b>	<b>215968</b> <b>3,3</b>	<b>8360519</b> <b>100,0</b>
15 ans et plus.....	19269877 100,0	13636206 70,8	3308969 17,2	2324702 12,1	20863091 100,0

(1) Au sens du B.I.T.

Femmes			Les deux sexes			
Catégorie d'activité (1)			Ensemble	Catégorie d'activité (1)		
Actifs	Retraités	Autres inactifs		Actifs	Retraités	Autres inactifs
884844 55,6	24004 1,5	682139 42,9	3133165 100,0	2316270 73,9	72083 2,3	744812 23,8
155587 49,1	12773 4,0	148532 46,9	606705 100,0	414186 68,3	30968 5,1	161551 26,6
147528 48,0	16755 5,4	143170 46,6	603003 100,0	393214 65,2	47778 7,9	162011 26,9
391751 40,9	83686 8,7	482714 50,4	1835948 100,0	1055068 57,5	243351 13,3	537529 29,3
62885 30,3	48350 23,3	95980 46,3	382279 100,0	162271 42,4	115066 30,1	104942 27,5
40475 24,4	54333 32,8	70960 42,8	316763 100,0	94104 29,7	145326 45,9	77333 24,4
27074 17,5	57415 37,1	70420 45,5	293019 100,0	79883 27,3	137253 46,8	75883 25,9
26970 19,8	56312 41,3	53167 39,0	256905 100,0	67914 26,4	130481 50,8	58510 22,8
33781 20,0	64874 38,4	70425 41,7	311710 100,0	73109 23,5	161107 51,7	77494 24,9
29773 11,0	145010 53,7	95445 35,3	498480 100,0	74350 14,9	325036 65,2	99094 19,9
19542 7,6	160509 62,0	78763 30,4	467322 100,0	47525 10,2	339523 72,7	80274 17,2
38742 5,0	490299 63,8	239150 31,1	1365241 100,0	101433 7,4	1016298 74,4	247510 18,1
53227 1,7	1989461 65,1	1013694 33,2	4903746 100,0	142135 2,9	3728027 76,0	1033584 21,1
1912179 22,9	3203781 38,3	3244559 38,8	14974286 100,0	5021462 33,5	6492297 43,4	3460527 23,1
9354214 44,8	3217124 15,4	8291753 39,7	40132968 100,0	22990420 57,3	6526093 16,3	10616455 26,5

TABLEAU PA 01

*Population active au sens du B.I.T. par sexe  
et groupe d'âge quinquennal*

Age atteint au cours de l'année d'enquête	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
De 15 à 19 ans.....	660172	4,8	577679	6,2	1237851	5,4
De 20 à 24 ans.....	1449571	10,6	1426069	15,2	2875640	12,5
De 25 à 29 ans.....	1941423	14,2	1433782	15,3	3375205	14,7
De 30 à 34 ans.....	2023801	14,8	1294792	13,8	3318593	14,4
De 35 à 39 ans.....	1450532	10,6	893772	9,6	2349304	10,2
De 40 à 44 ans.....	1462138	10,7	887297	9,5	2349435	10,2
De 45 à 49 ans.....	1539286	11,3	923644	9,9	2462930	10,7
De 50 à 54 ans.....	1431426	10,5	884844	9,5	2316270	10,1
De 55 à 59 ans.....	1167602	8,6	694866	7,4	1862468	8,1
De 60 à 64 ans.....	286096	2,1	191185	2,0	477281	2,1
De 65 à 69 ans.....	135251	1,0	88057	0,9	223308	1,0
De 70 à 74 ans.....	58958	0,4	27149	0,3	86107	0,4
75 ans et plus.....	29950	0,2	26078	0,3	56028	0,2
<b>Ensemble.....</b>	<b>13636206</b>	<b>100,0</b>	<b>9354214</b>	<b>100,0</b>	<b>22990420</b>	<b>100,0</b>

TABLEAU PA 02

**Taux d'activité par sexe et âge  
suivant la définition de l'activité**

Age atteint au cours de l'année d'enquête	Hommes			Femmes		
	Taux d'activité au sens du B.I.T.	Taux d'activité au sens du recensement	Taux d'activité au sens de l'enquête	Taux d'activité au sens du B.I.T.	Taux d'activité au sens du recensement	Taux d'activité au sens de l'enquête
De 15 à 19 ans.....	36,5	36,5	37,8	29,3	29,0	30,9
De 20 à 24 ans.....	84,0	83,8	85,2	71,4	70,5	74,0
De 25 à 29 ans.....	95,7	96,0	96,6	69,7	69,0	72,5
De 30 à 34 ans.....	97,8	98,1	98,3	65,1	64,2	67,5
De 35 à 39 ans.....	97,9	98,6	98,7	63,9	62,4	66,1
De 40 à 44 ans.....	97,0	97,6	97,7	60,0	58,1	62,4
De 45 à 49 ans.....	95,8	96,1	96,3	57,6	56,6	59,4
De 50 à 54 ans.....	92,8	93,0	93,3	55,6	55,3	57,5
De 55 à 59 ans.....	79,8	79,8	80,5	43,9	43,7	45,4
De 60 à 64 ans.....	39,3	38,2	39,8	22,9	22,4	23,6
De 65 à 69 ans.....	13,1	10,8	13,4	6,8	6,1	7,2
De 70 à 74 ans.....	7,0	4,7	7,2	2,3	1,9	2,6
75 ans et plus.....	3,0	1,8	3,2	1,4	1,1	1,5
Moins de 18 ans.....	20,6	20,2	21,6	13,5	13,5	14,7
18 à 24 ans.....	77,2	77,2	78,5	65,9	65,0	68,4
25 à 39 ans.....	97,1	97,4	97,8	66,5	65,5	69,0
40 à 49 ans.....	96,3	96,3	97,0	58,8	57,3	60,8
50 à 59 ans.....	86,5	86,6	87,1	49,8	49,5	51,5
60 ans et plus.....	14,1	12,4	14,4	6,4	5,9	6,7
15 ans et plus.....	72,0	71,8	72,7	44,8	44,1	46,5
<p><b>Nota.</b> — Le taux d'activité d'une population est égal à la proportion d'actifs (ayant un emploi + à la recherche d'un emploi) dans l'effectif total. Les militaires du contingent sont ajoutés aux actifs pour éliminer l'effet des variations de leur effectif.</p>						

TABLEAU PA 03

Population active au sens du B.I.T. par groupe socio-professionnel et statut détaillé  
Population active au sens du recensement par groupe socio-professionnel

Groupe socio-professionnel	Statut						
	Clergé	Indépendants	Employeurs	Aides familiaux	Ensemble des non salariés	Apprentis sous contrat	Travailleurs à domicile
	0	1	2	3	0 à 3	4	5
<b>● HOMMES</b>							
0. Agriculteurs exploitants . . . . .	-	774221	93896	126654	994771	-	-
1. Salariés agricoles . . . . .	-	-	-	-	-	3627	-
2. Patrons de l'ind. et du comm. . . . .	-	525108	514352	34724	1074184	-	-
3. Prof. lib. et cadres sup. . . . .	-	58967	32539	2873	144379	-	-
4. Cadres moyens . . . . .	-	23326	4858	1457	29641	892	-
5. Employés . . . . .	-	-	-	-	-	9057	705
6. Ouvriers . . . . .	-	-	-	-	-	127647	9289
7. Personnels de services . . . . .	-	32551	5366	1846	39703	1072	-
8. Autres catégories . . . . .	17576	19337	1285	-	38198	-	-
<b>Ensemble (1) . . . . .</b>	<b>17576</b>	<b>1433510</b>	<b>702296</b>	<b>167554</b>	<b>2320930</b>	<b>142295</b>	<b>9994</b>
Répartition par statut . . . . .	0.1	10.6	5.2	1.2	17.2	1.1	0.1
<b>● FEMMES</b>							
0. Agriculteurs exploitants . . . . .	-	101531	14723	491944	608198	-	-
1. Salariés agricoles . . . . .	-	-	-	-	-	506	-
2. Patrons de l'ind. et du comm. . . . .	-	219193	109748	330293	659234	-	-
3. Prof. lib. et cadres sup. . . . .	-	16312	14106	15282	45700	-	-
4. Cadres moyens . . . . .	-	31193	2268	3816	37277	2338	-
5. Employées . . . . .	-	-	-	-	-	14862	2209
6. Ouvrières . . . . .	-	-	-	-	-	3585	30772
7. Personnels de services . . . . .	-	4276	960	5443	10679	15535	-
8. Autres catégories . . . . .	1023	8915	313	1102	11353	-	-
<b>Ensemble (1) . . . . .</b>	<b>1023</b>	<b>381420</b>	<b>142118</b>	<b>847880</b>	<b>1372441</b>	<b>36826</b>	<b>32981</b>
Répartition par statut . . . . .	-	4.2	1.6	9.3	15.0	0.4	0.4
<b>● LES DEUX SEXES</b>							
0. Agriculteurs exploitants . . . . .	-	375752	108619	618598	1602969	-	-
1. Salariés agricoles . . . . .	-	-	-	-	-	4133	-
2. Patrons de l'ind. et du comm. . . . .	-	744301	624100	365017	1733418	-	-
3. Prof. lib. et cadres sup. . . . .	-	75279	96645	18155	190079	-	-
4. Cadres moyens . . . . .	-	54519	7126	5273	66918	3230	-
5. Employés . . . . .	-	-	-	-	-	23919	2914
6. Ouvriers . . . . .	-	-	-	-	-	131232	40061
7. Personnels de services . . . . .	-	36827	6326	7289	50442	16607	-
8. Autres catégories . . . . .	18599	28252	1598	1102	49551	-	-
<b>Ensemble (1) . . . . .</b>	<b>18599</b>	<b>1814930</b>	<b>844414</b>	<b>1015434</b>	<b>3693377</b>	<b>179121</b>	<b>42975</b>
Répartition par statut . . . . .	0.1	8.0	3.7	4.5	16.3	0.8	0.2

(1) Non compris les chômeurs au sens du B.I.T. ou la population disponible à la recherche d'un emploi (P.D.R.E.), n'ayant pas déclaré d'activité antérieure.

				Population active occupée (B.I.T.)	Chômeurs (B.I.T.)	Population active (B.I.T.)	Population active (au sens du recensement)
Salariés d'un parent 6	Autres salariés du secteur privé 7	Salariés de l'État et des collectivités locales et des services publics 8-9	Ensemble des salariés 4 à 9				
-	-	-	-	994771	914	995685	955933
9151	222334	8761	243873	243873	9845	253718	250688
-	-	-	-	1074184	10098	1084282	1086597
5991	680981	466326	1153298	1297677	26061	1323738	1326389
2348	1046434	524342	1574016	1603657	55572	1659229	1655437
9782	746965	501152	1267671	1267671	52307	1319978	1311115
39877	4939456	753416	5869685	5869685	299240	6168925	6184352
1836	199600	53128	260636	300399	19438	319837	311881
246	36305	300874	337425	375623	7012	382635	386675
69231	7872075	2613009	10706604	13027540	480487	13508027	13469067
0,5	58,3	19,3	79,3	96,4	3,6	100,0	
-	-	-	-	608198	3246	611444	575314
1207	47932	639	50284	50284	4748	55032	50076
-	-	-	-	659234	14042	673276	671111
2683	133264	239828	375775	421475	12629	434104	429457
3860	613218	757770	1377186	1414463	66791	1481254	1469562
19902	1588941	774976	2400890	2400890	232537	2633427	2612420
2948	1413992	271846	1723143	1723143	210714	1933857	1905647
3955	782009	336470	1137969	1148648	118259	1266907	1235107
324	5925	14949	21198	32551	2271	34822	34330
34879	4585281	2396478	7086445	8458886	665237	9124123	8983024
0,4	50,3	26,3	77,7	92,7	7,3	100,0	
-	-	-	-	1602969	4160	1607129	1531247
10358	270266	9400	294157	294157	14593	308750	300764
-	-	-	-	1733418	24140	1757558	1757708
8674	814245	706154	1529073	1719152	38690	1757842	1755846
6208	1659652	1232112	2951207	3018120	122363	3140483	3124999
29684	2335906	1276138	3668561	3668561	284344	3953405	3923535
42825	6353448	1025262	7592628	7592628	509954	3102782	3089999
5791	981609	394598	1398605	1449047	137697	1586744	1546986
570	42230	315823	358623	408174	9283	417457	421005
104110	12457356	5009487	17793049	21486426	1145724	22632150	22452091
0,5	55,0	22,1	78,6	94,9	5,1	100,0	

TABLEAU PA 04

*Population totale et active au sens du B.I.T. des ménages agricoles et non agricoles par sexe et âge*

Age atteint au cours de l'année d'enquête	Hommes				Population totale
	Population totale	Population active	% d'actifs	% d'actifs agricoles	
<b>● MÉNAGES AGRICOLES</b>					
Moins de 18 ans .....	554552	30929	5,6	2,1	507118
18 à 24 ans.....	248777	190499	76,6	39,4	196337
25 à 39 ans.....	345562	333719	96,6	75,8	274515
40 à 49 ans.....	329725	316434	96,0	88,4	298174
50 à 59 ans.....	435968	406041	93,1	91,1	404108
60 ans et plus .....	699949	149566	21,4	21,2	868048
<b>Total .....</b>	<b>2614533</b>	<b>1427188</b>	<b>54,6</b>	<b>46,2</b>	<b>2548300</b>
<b>● MÉNAGES NON AGRICOLES</b>					
Moins de 18 ans .....	6628862	229019	3,5	0,1	6340984
18 à 24 ans.....	2443315	1659296	67,9	0,7	2604738
25 à 39 ans.....	5239933	5082037	97,0	0,2	5177055
40 à 49 ans.....	2785437	2684990	96,4	0,2	2783862
50 à 59 ans.....	2569370	2192987	85,4	0,1	2769375
60 ans et plus .....	2908480	360689	12,4	-	4318988
<b>Total .....</b>	<b>22575397</b>	<b>12209018</b>	<b>54,1</b>	<b>0,2</b>	<b>23995002</b>
<b>● ENSEMBLE DES MÉNAGES</b>					
Moins de 18 ans .....	7183414	259948	3,6	0,2	6848102
18 à 24 ans.....	2692092	1849795	68,7	4,3	2801075
25 à 39 ans.....	5585495	5415756	97,0	4,9	5451570
40 à 49 ans.....	3115162	3001424	96,3	9,5	3082036
50 à 59 ans.....	3005338	2599028	86,5	13,3	3173483
60 ans et plus .....	3608429	510255	14,1	4,1	5187036
<b>Total .....</b>	<b>25189930</b>	<b>13636206</b>	<b>54,1</b>	<b>5,0</b>	<b>26543302</b>

Femmes			Les deux sexes			
Population active	% d'actifs	% d'actifs agricoles	Population totale	Population active	% d'actifs	% d'actifs agricoles
15781	3,1	0,8	1061670	46710	4,4	1,5
131655	67,1	14,8	445114	322154	72,4	28,5
181364	66,1	41,4	620077	515083	83,1	60,6
208311	69,9	59,9	627899	524745	83,6	74,9
261939	64,8	56,5	840076	667980	79,5	74,5
56450	6,5	5,8	1567997	206016	13,1	12,7
855500	33,6	23,7	5162833	2282688	44,2	35,1
141948	2,2	-	12969846	370967	2,9	0,1
1714364	65,8	0,3	5048053	3373660	66,8	0,5
3445982	66,6	0,2	10416988	8528019	81,9	0,2
1602630	57,6	0,6	5569299	4287620	77,0	0,4
1317771	47,6	0,6	5338745	3510758	65,8	0,4
276019	6,4	0,1	7227468	636708	8,8	0,1
8498714	35,4	0,3	46570399	20707732	44,5	0,2
157729	2,3	0,1	14031516	417677	3,0	0,2
1846019	65,9	1,3	5493167	3695814	67,3	2,8
3627346	66,5	2,3	11037065	9043102	81,9	3,6
1810941	58,8	6,4	6197198	4812365	77,7	7,9
1579710	49,8	7,7	6178821	4178738	67,6	10,4
332469	6,4	1,0	8795465	842724	9,6	2,3
9354214	35,2	2,5	51733232	22990420	44,4	3,7

TABLEAU PA 05

*Population active occupée au sens du B.I.T. par groupe socio-professionnel et secteur d'activité économique (système 70 en 14 postes)*

## ● HOMMES

N° de code	Groupe socio-professionnel Secteur d'activité économique	Agriculteurs exploitants	Salariés agricoles	Patrons de l'industrie et du commerce	Professions libérales et cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Personnels de service	Autres catégories	Ensemble
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	0 à 8
01	<b>Agriculture</b> .....	983781	211639	25402	5636	6712	4387	43280	2150	4840	1287827
02 à 06	<b>Industrie</b> .....	2631	6975	162623	300079	520786	255018	2799607	30408	5864	4083991
02	Agricole et alimentaire .....	1175	1548	54102	16494	27164	29118	281208	2166	-	412975
03	Énergie .....	-	-	1675	25160	40743	28351	128420	968	629	225946
04	Biens intermédiaires .....	-	1781	27103	77136	105685	57711	951912	11929	2213	1235470
05	Biens d'équipement .....	-	-	26049	134720	265141	89385	932439	10701	1749	1460184
06	Biens de consommation .....	1456	3646	53694	46569	82053	50453	505628	4644	1273	749416
07	<b>Bâtiment, génie civil et agricole</b> .....	2534	3613	300594	47159	70296	17682	1249766	991	336	1692971
08 à 14	<b>Tertiaire</b> .....	5825	21646	585565	944803	1005863	990584	1777032	266850	364583	5962751
08	Commerce .....	4029	6456	278133	143868	172086	320577	402049	9071	1723	1337992
09	Transports et télécommunications .....	-	-	27139	87656	127957	235403	481357	39013	2222	1000747
10	Services marchands .....	1184	3445	274473	305045	275678	115705	544836	180275	33173	1733814
11 à 13	Institutions financières .....	-	-	5213	62225	65023	153988	23638	12254	592	322933
14	Services non marchands .....	612	11745	607	346009	365119	164911	325152	26237	326873	1567265
01 à 14	<b>Ensemble</b> .....	994771	243873	1074184	1297677	1603657	1267671	5869685	300399	375623	13027540

TABLEAU PA 05

*Population active occupée au sens du B.I.T. par groupe socio-professionnel  
et secteur d'activité économique (système 70 en 14 postes)*

## ● FEMMES

N° de code	Groupe socio- professionnel  Secteur d'activité économique	Agriculteurs	Salariés	Patrons	Professions	Cadres	Employés	Ouvriers	Personnels	Autres	Ensemble
		exploitants	agricoles	de l'industrie et du commerce	libérales et cadres supérieurs	moyens			de service	catégories	0 à 8
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	
01	<b>Agriculture</b> .....	604759	47054	5880	-	2300	10679	6807	4470	261	682220
02 à 06	<b>Industrie</b> .....	534	1211	85403	25408	152280	399577	1057289	15969	1864	1739535
02	Agricole et alimentaire .....	534	1211	47405	1845	10622	61011	106031	2112	-	230771
03	Énergie .....	-	-	-	1610	9548	25041	5036	249	-	41484
04	Biens intermédiaires .....	-	-	5135	6715	34574	84293	169826	3688	290	304521
05	Biens d'équipement .....	-	-	3573	7340	43169	123214	251346	5066	275	433983
06	Biens de consommation .....	-	-	29290	7898	54367	106018	525050	4854	1299	728776
07	<b>Bâtiment, génie civil et agricole</b> .....	276	260	38817	3932	25848	53479	13412	2348	-	138372
08 à 14	<b>Tertiaire</b> .....	2629	1749	529134	392135	1234035	1937155	645635	1125861	30426	5898759
08	Commerce .....	1794	604	279865	43006	113839	629854	124923	21529	834	1216248
09	Transports et télécommunications .....	-	-	6403	19780	71466	173712	27462	11586	-	310409
10	Services marchands .....	-	506	236656	93503	398237	394919	263561	578114	12893	1978389
11 à 13	Institutions financières .....	-	-	3809	10663	41431	234132	21409	15965	316	327725
14	Services non marchands .....	835	639	2401	225183	609062	504538	208280	498667	16383	2065988
01 à 14	<b>Ensemble</b> .....	608198	50284	659234	421475	1414463	2400890	1723143	1148648	32551	8458886

TABLEAU PA 05

*Population active occupée au sens du B.I.T. par groupe socio-professionnel et secteur d'activité économique (système 70 en 14 postes)*

## ● LES DEUX SEXES

N° de code	Groupe socio-professionnel Secteur d'activité économique	Agriculteurs exploitants	Salariés agricoles	Patrons de l'industrie et du commerce	Professions libérales et cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Personnels de service	Autres catégories	Ensemble
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	0 à 8
01	<b>Agriculture</b> .....	1588540	258703	31282	5636	9012	15066	50087	6620	5101	1970047
02 à 06	<b>Industrie</b> .....	3165	8186	248026	325487	673066	654595	3856896	46377	7728	5823526
02	Agricole et alimentaire .....	1709	2759	101507	18339	37786	90129	387239	4278	-	643746
03	Énergie .....	-	-	1675	26770	50291	53392	133456	1217	629	267430
04	Biens intermédiaires .....	-	1781	32238	83851	140259	142004	1121738	15617	2503	1539991
05	Biens d'équipement .....	-	-	29622	142060	308310	212599	1183785	15767	2024	1894167
06	Biens de consommation .....	1456	3646	82984	54467	136420	156471	1030678	9498	2572	1478192
07	<b>Bâtiment, génie civil et agricole</b> .....	2810	3873	339411	51091	96144	71161	1263178	3339	336	1831343
08 à 14	<b>Tertiaire</b> .....	8454	23395	1114699	1336938	2239898	2927739	2422667	1392711	395009	11861510
08	Commerce .....	5823	7060	557998	186874	285925	950431	526972	30600	2557	2554240
09	Transports et télécommunications .....	-	-	33542	107436	199423	409115	508819	50599	2222	1311156
10	Services marchands .....	1184	3951	511129	398548	673915	510624	808397	758389	46066	3712203
11 à 13	Institutions financières .....	-	-	9022	72888	106454	388120	45047	28219	908	650658
14	Services non marchands .....	1447	12384	3008	571192	974181	669449	533432	524904	343256	3633253
01 à 14	<b>Ensemble</b> .....	1602969	294157	1733418	1719152	3018120	3668561	7592828	1449047	408174	21486426

TABLEAU PA 06

Population active occupée au sens du B.I.T.  
par catégorie socio-professionnelle et statut regroupé

Population active ayant un emploi au sens du recensement  
par catégorie socio-professionnelle

## ● HOMMES

Catégorie socio-professionnelle	Statut								Population active occupée au sens du B.I.T.		Population active ayant un emploi au sens du recensement
	Indépendants employeurs	Aides familiaux	Non salariés		Salariés du secteur privé	Salariés du secteur public	Salariés		0 à 9	%	
			0 à 3	%			4 à 9	%			
	0 à 2	3	0 à 3	%	4 à 7	8, 9	4 à 9	%	0 à 9	%	
00. Agriculteurs exploitants . . .	868117	126654	994771	42,9	-	-	-	-	994771	7,6	951524
10. Salariés agricoles . . . . .	-	-	-	-	235112	8761	243873	2,3	243873	1,9	236620
21. Industriels . . . . .	61414	-	61414	2,6	-	-	-	-	61414	0,5	61414
22. Artisans . . . . .	440829	7280	448109	19,3	-	-	-	-	448109	3,4	447096
23. Patrons-pêcheurs . . . . .	18226	541	18767	0,8	-	-	-	-	18767	0,1	17927
26. Gros commerçants . . . . .	135274	2352	137626	5,9	-	-	-	-	137626	1,1	137586
27. Petits commerçants . . . . .	383717	24551	408268	17,6	-	-	-	-	408268	3,1	409525
30. Professions libérales . . . . .	137750	2265	140015	6,0	1247	-	1247	-	141262	1,1	140364
32. Professeurs. Profess. litt. et scient.	3756	608	4364	0,2	43384	187562	230946	2,2	235310	1,8	234287
33. Ingénieurs . . . . .	-	-	-	-	211628	54206	265834	2,5	265834	2,0	267084
34. Cadres administratifs sup. . . . .	-	-	-	-	430713	224558	655271	6,1	655271	5,0	655425
41. Instituteurs. Professions intell. div.	7054	550	7604	0,3	86712	170166	256878	2,4	264482	2,0	259103
42. Services médicaux et sociaux . . . . .	14868	-	14868	0,6	29019	26568	55587	0,5	70455	0,5	69852
43. Techniciens . . . . .	6262	907	7169	0,3	533169	161482	694651	6,5	701820	5,4	701629
44. Cadres adminis. moyens . . . . .	-	-	-	-	400774	166126	566900	5,3	566900	4,4	565615
51. Employés de bureau . . . . .	-	-	-	-	451919	495660	947579	8,9	947579	7,3	939188
53. Employés de commerce . . . . .	-	-	-	-	314590	5502	320092	3,0	320092	2,5	320967
60. Contremaîtres . . . . .	-	-	-	-	388389	74368	462757	4,3	462757	3,6	463381
61. Ouvriers qualifiés . . . . .	-	-	-	-	2260877	344446	2605323	24,3	2605323	20,0	2605218
63. Ouvriers spécialisés . . . . .	-	-	-	-	1700382	202451	1902833	17,8	1902833	14,6	1898579
65. Mineurs . . . . .	-	-	-	-	13226	35165	48391	0,5	48391	0,4	48391
66. Marins et pêcheurs . . . . .	-	-	-	-	18387	697	19084	0,2	19084	0,1	19084
67. Apprentis ouvriers . . . . .	-	-	-	-	127362	-	127362	1,2	127362	1,0	122613
68. Manœuvres . . . . .	-	-	-	-	607646	96289	703935	6,6	703935	5,4	703314
70. Gens de maison . . . . .	-	-	-	-	4668	-	4668	-	4668	-	3470
71. Femmes de ménage . . . . .	-	-	-	-	1310	-	1310	-	1310	-	956
72. Autres personnels de service . . . . .	37917	1846	39763	1,7	196530	58128	254658	2,4	294421	2,3	286740
80. Artistes . . . . .	20325	-	20325	0,9	16594	1647	18241	0,2	38566	0,3	38793
81. Clergé . . . . .	17576	-	17576	0,8	4782	-	4782	-	22358	0,2	23303
82. Police-armée . . . . .	297	-	297	-	15175	299227	314402	2,9	314699	2,4	320050
<b>Ensemble . . . . .</b>	<b>2153382</b>	<b>167554</b>	<b>2320936</b>	<b>100,0</b>	<b>8093595</b>	<b>2613009</b>	<b>10706604</b>	<b>100,0</b>	<b>13027540</b>	<b>100,0</b>	<b>12949098</b>

TABLEAU PA 06

*Population active occupée au sens du B.I.T.  
par catégorie socio-professionnelle et statut regroupé*

*Population active ayant un emploi au sens du recensement  
par catégorie socio-professionnelle*

## ● FEMMES

Catégorie socio-professionnelle	Statut								Population active occupée au sens du B.I.T.		Population active ayant un emploi au sens du recensement
	Indépendants employeurs	Aides familiaux	Non salariés		Salariés du secteur privé	Salariés du secteur public	Salariés		0 à 9	%	
			0 à 3	%			4 à 7	8, 9			
00. Agriculteurs exploitants . . .	116254	491944	608198	44,3	-	-	-	-	608198	7,2	571150
10. Salariés agricoles . . . . .	-	-	-	-	49645	639	50284	0,7	50284	0,6	41017
21. Industriels . . . . .	3131	13535	16666	1,2	-	-	-	-	16666	0,2	16699
22. Artisans . . . . .	26072	68508	94580	6,9	-	-	-	-	94580	1,1	99568
23. Patrons-pêcheurs . . . . .	300	3126	3426	0,2	-	-	-	-	3426	-	2178
26. Gros commerçants . . . . .	34477	52075	86552	6,3	-	-	-	-	86552	1,0	85211
27. Petits commerçants . . . . .	264961	193049	458010	33,4	-	-	-	-	458010	5,4	454319
30. Professions libérales . . . . .	27826	14934	42760	3,1	933	-	933	-	43693	0,5	43550
32. Professeurs. Profess. litt. et scient.	2592	348	2940	0,2	52247	155304	207551	2,9	210491	2,5	204303
33. Ingénieurs . . . . .	-	-	-	-	9094	6525	15619	0,2	15619	0,2	15619
34. Cadres administratifs sup.	-	-	-	-	73673	77999	151672	2,1	151672	1,8	151378
41. Instituteurs. Professions intell. div.	9055	235	9290	0,7	113388	336497	449885	6,3	459175	5,4	450873
42. Services médicaux et sociaux . . .	23522	1183	24705	1,8	101048	171680	272728	3,8	297433	3,5	299175
43. Techniciens . . . . .	884	2398	3282	0,2	71786	33947	105733	1,5	109015	1,3	108771
44. Cadres adminis. moyens . . . . .	-	-	-	-	333194	215646	548840	7,7	548840	6,5	548541
51. Employés de bureau . . . . .	-	-	-	-	1184960	774070	1959030	27,6	1959030	23,2	1953919
53. Employés de commerce . . . . .	-	-	-	-	440954	906	441860	6,2	441860	5,2	439554
60. Contremaîtres . . . . .	-	-	-	-	23568	1510	25078	0,4	25078	0,3	25078
61. Ouvriers qualifiés . . . . .	-	-	-	-	298326	47815	346141	4,9	346141	4,1	345818
63. Ouvriers spécialisés . . . . .	-	-	-	-	695600	36685	732285	10,3	732285	8,7	730040
65. Mineurs . . . . .	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
66. Marins et pêcheurs . . . . .	-	-	-	-	1344	-	1344	-	1344	-	1344
67. Apprentis ouvriers . . . . .	-	-	-	-	3585	-	3585	0,1	3585	-	3585
68. Manœuvres . . . . .	-	-	-	-	428874	185836	614710	8,7	614710	7,3	605058
70. Gens de maison . . . . .	-	-	-	-	189436	33484	222920	3,1	222920	2,6	213711
71. Femmes de ménage . . . . .	-	-	-	-	173480	-	173480	2,4	173480	2,1	161494
72. Autres personnels de service . . . .	5236	5443	10679	0,8	438583	302986	741569	10,5	752248	8,9	748935
80. Artistes . . . . .	8945	320	9265	0,7	5632	3117	8749	0,1	18014	0,2	18773
81. Clergé . . . . .	1023	-	1023	0,1	320	364	684	-	1707	-	1707
82. Police-armée . . . . .	283	782	1065	0,1	297	11468	11765	0,2	12830	0,2	12262
<b>Ensemble . . . . .</b>	<b>524561</b>	<b>847880</b>	<b>1372441</b>	<b>100,0</b>	<b>4689967</b>	<b>2396478</b>	<b>7086445</b>	<b>100,0</b>	<b>8458886</b>	<b>100,0</b>	<b>8353630</b>

TABLEAU PA 06

*Population active occupée au sens du B.I.T.  
par catégorie socio-professionnelle et statut regroupé*

*Population active ayant un emploi au sens du recensement  
par catégorie socio-professionnelle*

## ● LES DEUX SEXES

Catégorie socio-professionnelle	Statut								Population active occupée au sens du B.I.T.		Population active ayant un emploi au sens du recensement
	Indépendants employeurs	Aides familiaux	Non salariés		Salariés du secteur privé	Salariés du secteur public	Salariés		0 à 9	%	
			0 à 3	%			4 à 9	%			
	0 à 2	3	0 à 3	%	4 à 7	8, 9	4 à 9	%	0 à 9	%	
00. Agriculteurs exploitants . . .	984371	618598	1602969	43,4	-	-	-	-	1602969	7,5	1522674
10. Salariés agricoles . . . . .	-	-	-	-	284757	9400	294157	1,7	294157	1,4	277637
21. Industriels . . . . .	64545	13535	78080	2,1	-	-	-	-	78080	0,4	78113
22. Artisans . . . . .	466901	75788	542689	14,7	-	-	-	-	542689	2,5	546664
23. Patrons-pêcheurs . . . . .	18526	3667	22193	0,6	-	-	-	-	22193	0,1	20105
26. Gros commerçants . . . . .	169751	54427	224178	6,1	-	-	-	-	224178	1,0	222797
27. Petits commerçants . . . . .	648678	217600	866278	23,5	-	-	-	-	866278	4,0	863844
30. Professions libérales . . . . .	165576	17199	182775	4,9	2180	-	2180	-	184955	0,9	183914
32. Professeurs. Profess. litt. et scient.	6348	956	7304	0,2	95631	342866	438497	2,5	445801	2,1	438590
33. Ingénieurs . . . . .	-	-	-	-	220722	60731	281453	1,6	281453	1,3	282703
34. Cadres administratifs sup. . . . .	-	-	-	-	504386	302557	806943	4,5	806943	3,8	806803
41. Instituteurs. Professions intell. div.	16109	785	16894	0,5	200100	506663	706763	4,0	723657	3,4	709976
42. Services médicaux et sociaux . . . . .	38390	1183	39573	1,1	130067	198248	328315	1,8	367888	1,7	369027
43. Techniciens . . . . .	7146	3305	10451	0,3	604955	195429	800384	4,5	810835	3,8	810400
44. Cadres adminis. moyens . . . . .	-	-	-	-	733968	381772	1115740	6,3	1115740	5,2	1114156
51. Employés de bureau . . . . .	-	-	-	-	1636879	1269730	2906609	16,3	2906609	13,5	2893107
53. Employés de commerce . . . . .	-	-	-	-	755544	6408	761952	4,3	761952	3,5	760521
60. Contremaîtres . . . . .	-	-	-	-	411957	75878	487835	2,7	487835	2,3	488459
61. Ouvriers qualifiés . . . . .	-	-	-	-	2559203	392261	2951464	16,6	2951464	13,7	2951036
63. Ouvriers spécialisés . . . . .	-	-	-	-	2395982	239136	2635118	14,8	2635118	12,3	2628619
65. Mineurs . . . . .	-	-	-	-	13226	35165	48391	0,3	48391	0,2	48391
66. Marins et pêcheurs . . . . .	-	-	-	-	19731	697	20428	0,1	20428	0,1	20428
67. Apprentis ouvriers . . . . .	-	-	-	-	130947	-	130947	0,7	130947	0,6	126198
68. Manœuvres . . . . .	-	-	-	-	1036520	282125	1318645	7,4	1318645	6,1	1306372
70. Gens de maison . . . . .	-	-	-	-	194104	33484	227588	1,3	227588	1,1	217181
71. Femmes de ménage . . . . .	-	-	-	-	174790	-	174790	1,0	174790	0,8	162450
72. Autres personnels de service . . . . .	43153	7289	50442	1,4	635113	361114	996227	5,6	1046669	4,9	1035675
80. Artistes . . . . .	29270	320	29590	0,8	22226	4764	26990	0,2	56580	0,3	57566
81. Clergé . . . . .	18599	-	18599	0,5	5102	364	5466	-	24065	0,1	25010
82. Police-armée . . . . .	580	782	1362	-	15472	310695	326167	1,8	327529	1,5	332312
<b>Ensemble . . . . .</b>	<b>2677943</b>	<b>1015434</b>	<b>3693377</b>	<b>100,0</b>	<b>12783562</b>	<b>5009487</b>	<b>17793049</b>	<b>100,0</b>	<b>21486426</b>	<b>100,0</b>	<b>21302728</b>

**Population active occupée au sens du B.I.T.  
par secteur d'activité économique et statut regroupés**

## ● HOMMES

N° de code	Secteur d'activité économique (système 70 en 14 postes)	Statut						Ensemble 0 à 9
		Clergé, employeurs indépendants 0 à 2	Aides-familiaux 3	Non-salariés 0 à 3	Salariés du secteur privé 4 à 7	Salariés du secteur public 8, 9	Salariés 4 à 9	
01	<b>Agriculture</b> .....	880787 68,4	129902 10,1	1010689 78,5	277138 21,5	- -	277138 21,5	1287827 100,0
02 à 06	<b>Industrie</b> .....	167624 4,1	2774 0,1	170398 4,2	3648205 89,3	265388 6,5	3913593 95,8	4083991 100,0
02	— Agricole et alimentaire .....	55275	311	55586	351773	5616	357389	412975
03	— Énergie .....	1675	-	1675	33617	190654	224271	225946
04	— Biens intermédiaires .....	26144	959	27103	1192360	16007	1208367	1235470
05	— Biens d'équipement .....	27047	648	27695	1385970	46519	1432489	1460184
06	— Biens de consommation .....	57483	856	58339	684485	6592	691077	749416
07	<b>Bâtiment, génie civil et agricole</b> .....	300984 17,8	3739 0,2	304723 18,0	1388248 82,0	- -	1388248 82,0	1692971 100,0
08 à 14	<b>Tertiaire</b> .....	803987 13,5	31139 0,5	835126 14,0	2780004 46,6	2347621 39,4	5127625 86,0	5962751 100,0
08	— Commerce .....	282730	14940	297670	1040322	-	1040322	1337992
09	— Transports et télécommunications .....	51647	265	51912	368980	579855	948835	1000747
10	— Services marchands .....	444885	14359	459244	1105241	169329	1274570	1733814
11 à 13	— Institutions financières .....	5809	-	5809	107409	209715	317124	322933
14	— Services non marchands .....	18916	1575	20491	158052	1388722	1546774	1567265
01 à 14	<b>Ensemble</b> .....	2153382 16,5	167554 1,3	2320936 17,8	8093595 62,1	2613009 20,1	10706604 82,2	13027540 100,0

TABLEAU PA 07

*Population active occupée au sens du B.I.T.  
par secteur d'activité économique et statut regroupés*

## ● FEMMES

N° de code	Secteur d'activité économique (système 70 en 14 postes)	Statut						Ensemble 0 à 9
		Clergé, employeurs indépendants 0 à 2	Aides-familiaux 3	Non-salariés 0 à 3	Salariés du secteur privé 4 à 7	Salariés du secteur public 8, 9	Salariés 4 à 9	
01	<b>Agriculture</b> .....	116554 17,1	495519 72,6	612073 89,7	70147 10,3	-	70147 10,3	682220 100,0
02 à 06	<b>Industrie</b> .....	33221 1,9	56955 3,3	90176 5,2	1596914 91,8	52445 3,0	1649359 94,8	1739535 100,0
02	— Agricole et alimentaire .....	9912	38335	48247	178429	4095	182524	230771
03	— Énergie .....	-	-	-	7802	33682	41484	41484
04	— Biens intermédiaires .....	2193	2942	5135	296601	2785	299386	304521
05	— Biens d'équipement .....	603	3606	4209	420573	9201	429774	433983
06	— Biens de consommation .....	20513	12072	32585	693509	2682	696191	728776
07	<b>Bâtiment, génie civil et agricole</b> .....	5343 3,9	34607 25,0	39950 28,9	98422 71,1	-	98422 71,1	138372 100,0
08 à 14	<b>Tertiaire</b> .....	369443 6,3	260799 4,4	630242 10,7	2924484 49,6	2344033 39,7	5268517 89,3	5898759 100,0
08	— Commerce .....	161566	133632	295198	921050	-	921050	1216248
09	— Transports et télécommunications .....	2660	5118	7778	87415	215216	302631	310409
10	— Services marchands .....	197219	117633	314852	1178722	484815	1663537	1978389
11 à 13	— Institutions financières .....	2709	1416	4125	118538	205062	323600	327725
14	— Services non marchands .....	5289	3000	8289	618759	1438940	2057699	2065988
01 à 14	<b>Ensemble</b> .....	524561 6,2	847880 10,0	1372441 16,2	4689967 55,4	2396478 28,3	7086445 83,8	8458886 100,0

**Population active occupée au sens du B.I.T.  
par secteur d'activité économique et statut regroupés**

● LES DEUX SEXES

N° de code	Secteur d'activité économique (système 70 en 14 postes)	Statut						Ensemble 0 à 9
		Clergé, employeurs indépendants 0 à 2	Aides-familiaux 3	Non-salariés 0 à 3	Salariés du secteur privé 4 à 7	Salariés du secteur public 8, 9	Salariés 4 à 9	
01	<b>Agriculture</b> .....	997341 50,6	625421 31,7	1622762 82,4	347285 17,6	- -	347285 17,6	1970047 100,0
02 à 06	<b>Industrie</b> .....	200845 3,4	59729 1,0	260574 4,5	5245119 90,1	317833 5,5	5562952 95,5	5823526 100,0
02	— Agricole et alimentaire .....	65187	38646	103833	530202	9711	539913	643746
03	— Énergie .....	1675	-	1675	41419	224336	265755	267430
04	— Biens intermédiaires .....	28337	3901	32238	1488961	18792	1507753	1539991
05	— Biens d'équipement .....	27650	4254	31904	1806543	55720	1862263	1894167
06	— Biens de consommation .....	77996	12928	90924	1377994	9274	1387268	1478192
07	<b>Bâtiment, génie civil et agricole</b> .....	306327 16,7	38346 2,1	344673 18,8	1486670 81,2	- -	1486670 81,2	1831343 100,0
08 à 14	<b>Tertiaire</b> .....	1173430 9,9	291938 2,5	1465368 12,4	5704488 48,1	4691654 39,6	10396142 87,6	11861510 100,0
08	— Commerce .....	444296	148572	592868	1961372	-	1961372	2554240
09	— Transports et télécommunications .....	54307	5383	59690	456395	795071	1251466	1311156
10	— Services marchands .....	642104	131992	774096	2283963	654144	2938107	3712203
11 à 13	— Institutions financières .....	8518	1416	9934	225947	414777	640724	650658
14	— Services non marchands .....	24205	4575	28780	776811	2827662	3604473	3633253
01 à 14	<b>Ensemble</b> .....	2677943 12,5	1015434 4,7	3693377 17,2	12783562 59,5	5009487 23,3	17793049 82,8	21486426 100,0

TABLEAU PA 08

*Population active occupée au sens du B.I.T.  
par âge, statut et secteur d'activité économique (système 70) regroupés*

## ● HOMMES

Secteur d'activité économique et statut regroupés	Age atteint au cours de l'année d'enquête						Ensemble
	15 à 17	18 à 24	25 à 39	40 à 49	50 à 59	60 et plus	
<b>01. AGRICULTURE</b>							
0 à 2 Clergé, indépendants et employeurs . . . . .	-	17029	179652	237422	333707	112977	880787
	-	1,9	20,4	27,0	37,9	12,8	100,0
3 Aides familiaux . . . . .	7135	51348	27200	8943	11751	23525	129902
	5,5	39,5	20,9	6,9	9,0	18,1	100,0
4 à 9 Salariés . . . . .	10999	51684	79128	60002	61731	13594	277138
	4,0	18,6	28,6	21,7	22,3	4,9	100,0
<b>Total . . . . .</b>	<b>18134</b>	<b>120061</b>	<b>285980</b>	<b>306367</b>	<b>407189</b>	<b>150096</b>	<b>1287827</b>
	1,4	9,3	22,2	23,8	31,6	11,7	100,0
<b>02 à 06. INDUSTRIE</b>							
0 à 2 Clergé, indépendants et employeurs . . . . .	-	4097	52865	45045	49210	16407	167624
	-	2,4	31,5	26,9	29,4	9,8	100,0
3 Aides familiaux . . . . .	394	847	-	288	309	936	2774
	14,2	30,5	-	10,4	11,1	33,7	100,0
4 à 7 Salariés du secteur privé . . . . .	52172	501048	1523196	833225	682040	56524	3648205
	1,4	13,7	41,8	22,8	18,7	1,5	100,0
8, 9 Salariés du secteur public . . . . .	174	23116	104641	79272	56414	1771	265388
	0,1	8,7	39,4	29,9	21,3	0,7	100,0
<b>Total . . . . .</b>	<b>52740</b>	<b>529108</b>	<b>1680702</b>	<b>957830</b>	<b>787973</b>	<b>75638</b>	<b>4083991</b>
	1,3	13,0	41,2	23,5	19,3	1,9	100,0

<b>07. B.T.P.</b>		-	10780	128982	92933	52832	15457	300984
0 à 2	Clergé, indépendants et employeurs	-	3,6	42,9	30,9	17,6	5,1	100,0
		273	1213	984	274	326	669	3739
3	Aides familiaux	7,3	32,4	26,3	7,3	8,7	17,9	100,0
4 à 7	Salariés du secteur privé	55180	251627	552054	322668	185641	21078	1388248
		4,0	18,1	39,8	23,2	13,4	1,5	100,0
		55453	263620	682020	415875	238799	37204	1692971
	<b>Total</b>	3,3	15,6	40,3	24,6	14,1	2,2	100,0
<b>08 à 14. TERTIAIRE</b>		311	15421	284921	202408	208886	92040	803987
0 à 2	Clergé, indépendants et employeurs	-	1,9	35,4	25,2	26,0	11,4	100,0
		1150	3953	4894	7232	6317	7593	31139
3	Aides familiaux	3,7	12,7	15,7	23,2	20,3	24,4	100,0
4 à 7	Salariés du secteur privé	78555	464759	1211438	517146	430514	77592	2780004
		2,8	16,7	43,6	18,6	15,5	2,8	100,0
8, 9	Salariés du secteur public	3347	237265	1103508	520378	429538	53585	2347621
		0,1	10,1	47,0	22,2	18,3	2,3	100,0
		83363	721398	2604761	1247164	1075255	230810	5962751
	<b>Total</b>	1,4	12,1	43,7	20,9	18,0	3,9	100,0
<b>01 à 14. Ensemble</b>		311	47327	646420	577808	644635	236881	2153382
0 à 2	Clergé, indépendants et employeurs	-	2,2	30,0	26,8	29,9	11,0	100,0
		8952	57361	33078	16737	18703	32723	167554
3	Aides familiaux	5,3	34,2	19,7	10,0	11,2	19,5	100,0
4 à 7	Salariés du secteur privé	196906	1269118	3365816	1733041	1359926	168788	8093595
		2,4	15,7	41,6	21,4	16,8	2,1	100,0
8, 9	Salariés du secteur public	3521	260381	1208149	599650	485952	55356	2613009
		0,1	10,0	46,2	22,9	18,6	2,1	100,0
		209690	1634187	5253463	2927236	2509216	493748	13027540
	<b>Total</b>	1,6	12,5	40,3	22,5	19,3	3,8	100,0

TABLEAU PA 08

*Population active occupée au sens du B.I.T.  
par âge, statut et secteur d'activité économique (système 70) regroupés*

## ● FEMMES

Secteur d'activité économique et statut regroupés	Age atteint au cours de l'année d'enquête						Ensemble
	15 à 17	18 à 24	25 à 39	40 à 49	50 à 59	60 et plus	
<b>01. AGRICULTURE</b>							
0 à 2 Clergé, indépendants et employeurs . . . . .	-	1108	12730	24495	55735	22486	116554
	-	1,0	10,9	21,0	47,8	19,3	100,0
3 Aides familiaux . . . . .	3051	20851	104689	159268	179210	28450	495519
	0,6	4,2	21,1	32,1	36,2	5,7	100,0
4 à 9 Salariés . . . . .	3168	16734	17068	15045	14345	3787	70147
	4,5	23,9	24,3	21,4	20,4	5,4	100,0
<b>Total . . . . .</b>	<b>6219</b>	<b>38693</b>	<b>134487</b>	<b>198808</b>	<b>249290</b>	<b>54723</b>	<b>682220</b>
	0,9	5,7	19,7	29,1	36,5	8,0	100,0
<b>02 à 06. INDUSTRIE</b>							
0 à 2 Clergé, indépendants et employeurs . . . . .	233	1580	9245	6053	8482	7628	33221
	0,7	4,8	27,8	18,2	25,5	23,0	100,0
3 Aides familiaux . . . . .	-	3346	22660	14954	13897	2098	56955
	-	5,9	39,8	26,3	24,4	3,7	100,0
4 à 7 Salariés du secteur privé . . . . .	24173	380761	633547	302161	229416	26856	1596914
	1,5	23,8	39,7	18,9	14,4	1,7	100,0
8, 9 Salariés du secteur public . . . . .	-	6634	18417	13734	13336	324	52445
	-	12,6	35,1	26,2	25,4	0,6	100,0
<b>Total . . . . .</b>	<b>24406</b>	<b>392321</b>	<b>683869</b>	<b>336902</b>	<b>265131</b>	<b>36906</b>	<b>1739535</b>
	1,4	22,6	39,3	19,4	15,2	2,1	100,0

<b>07. B.T.P.</b>								
0 à 2	Clergé, indépendants et employeurs	-	-	1803	2012	943	585	5343
		-	-	33,7	37,7	17,6	10,9	100,0
3	Aides familiaux	-	928	14289	12624	5893	873	34607
		-	2,7	41,3	36,5	17,0	2,5	100,0
4 à 7	Salariés du secteur privé	318	20652	46293	18249	10111	2799	98422
		0,3	21,0	47,0	18,5	10,3	2,8	100,0
	<b>Total</b>	318	21580	62385	32885	16947	4257	138372
		0,2	15,6	45,1	23,8	12,2	3,1	100,0
<b>08 à 14. TERTIAIRE</b>								
0 à 2	Clergé, indépendants et employeurs	616	10671	127038	83435	93597	54086	369443
		0,2	2,9	34,4	22,6	25,3	14,6	100,0
3	Aides familiaux	327	10172	89959	74522	67434	18385	260799
		0,1	3,9	34,5	28,6	25,9	7,0	100,0
4 à 7	Salariés du secteur privé	52426	638495	1149316	529552	448788	105907	2924484
		1,8	21,8	39,3	18,1	15,3	3,6	100,0
8, 9	Salariés du secteur public	1438	362831	1110013	463055	359952	46744	2344033
		0,1	15,5	47,4	19,8	15,4	2,0	100,0
	<b>Total</b>	54807	1022169	2476326	1150564	969771	225122	5898759
		0,9	17,3	42,0	19,5	16,4	3,8	100,0
<b>01 à 14. Ensemble</b>								
0 à 2	Clergé, indépendants et employeurs	849	13359	150816	115995	158757	84785	524561
		0,2	2,5	28,8	22,1	30,3	16,2	100,0
3	Aides familiaux	3378	35297	231597	261368	266434	49806	847880
		0,4	4,2	27,3	30,8	31,4	5,9	100,0
4 à 7	Salariés du secteur privé	80085	1056642	1846224	865007	702660	139349	4689967
		1,7	22,5	39,4	18,4	15,0	3,0	100,0
8, 9	Salariés du secteur public	1438	369465	1128430	476789	373288	47068	2396478
		0,1	15,4	47,1	19,9	15,6	2,0	100,0
	<b>Total</b>	85750	1474763	3357067	1719159	1501139	321008	8458886
		1,0	17,4	39,7	20,3	17,7	3,8	100,0

TABLEAU PA 08

*Population active occupée au sens du B.I.T.  
par âge, statut et secteur d'activité économique (système 70) regroupés*

## ● LES DEUX SEXES

Secteur d'activité économique et statut regroupés	Age atteint au cours de l'année d'enquête						Ensemble
	15 à 17	18 à 24	25 à 39	40 à 49	50 à 59	60 et plus	
<b>01. AGRICULTURE</b>							
0 à 2 Clergé, indépendants et employeurs .....	-	18137	192382	261917	389442	135463	997341
	-	1.8	19.3	26.3	39.0	13.6	100.0
3 Aides familiaux .....	10186	72199	131889	168211	190961	51975	625421
	1.5	11.5	21.1	26.9	30.5	8.3	100.0
4 à 9 Salariés .....	14167	68418	96196	75047	76076	17381	347285
	4.1	19.7	27.7	21.6	21.9	5.0	100.0
<b>Total</b> .....	24353	158754	420467	505175	656479	204819	1970047
	1.2	8.1	21.3	25.6	33.3	10.4	100.0
<b>02 à 06. INDUSTRIE</b>							
0 à 2 Clergé, indépendants et employeurs .....	233	5677	62110	51098	57692	24035	200845
	0.1	2.8	30.9	25.4	28.7	12.0	100.0
3 Aides familiaux .....	394	4193	22660	15242	14206	3034	59729
	0.7	7.0	37.9	25.5	23.8	5.1	100.0
4 à 7 Salariés du secteur privé .....	76345	881809	2156743	1135386	911456	83380	5245119
	1.5	16.8	41.1	21.6	17.4	1.6	100.0
8, 9 Salariés du secteur public .....	174	29750	123058	93006	69750	2095	317833
	0.1	9.4	38.7	29.3	21.9	0.7	100.0
<b>Total</b> .....	77146	921429	2364571	1294732	1053104	112544	5823526
	1.3	15.8	40.6	22.2	18.1	1.9	100.0

<b>07. B.T.P.</b>								
0 à 2	Clergé, indépendants et employeurs	-	10780	130785	94945	53775	16042	306327
		-	3,5	42,7	31,0	17,6	5,2	100,0
3	Aides familiaux	273	2141	15273	12898	6219	1542	38346
		0,7	5,6	39,8	33,6	16,2	4,0	100,0
4 à 7	Salariés du secteur privé	55498	272279	598347	340917	195752	23877	1486670
		3,7	18,3	40,2	22,9	13,2	1,6	100,0
	<b>Total</b>	55771	285200	744405	448760	255746	41461	1831343
		3,0	15,6	40,6	24,5	14,0	2,3	100,0
<b>08 à 14. TERTIAIRE</b>								
0 à 2	Clergé, indépendants et employeurs	927	26092	411959	285843	302483	146126	1173430
		0,1	2,2	35,1	24,4	25,8	12,5	100,0
3	Aides familiaux	1477	14125	94853	81754	73751	25978	291938
		0,5	4,8	32,5	28,0	25,3	8,9	100,0
4 à 7	Salariés du secteur privé	130981	1103254	2360754	1046698	879302	183499	5704488
		2,3	19,3	41,4	18,3	15,4	3,2	100,0
8, 9	Salariés du secteur public	4785	500096	2213521	983433	789490	100329	4691654
		0,1	12,8	47,2	21,0	16,8	2,1	100,0
	<b>Total</b>	138170	1743567	5081087	2397728	2045026	455932	11861510
		1,2	14,7	42,8	20,2	17,2	3,8	100,0
<b>01 à 14. Ensemble</b>								
0 à 2	Clergé, indépendants et employeurs	1160	50686	797236	693803	803392	321666	2677943
		-	2,3	29,8	25,9	30,0	12,0	100,0
3	Aides familiaux	12330	92658	264675	278105	285137	82529	1015434
		1,2	9,1	26,1	27,4	28,1	8,1	100,0
4 à 7	Salariés du secteur privé	276991	2325760	5212040	2598048	2062586	308137	12783562
		2,2	18,2	40,8	20,3	16,1	2,4	100,0
8, 9	Salariés du secteur public	4959	629846	2336579	1076439	859240	102424	5009487
		0,1	12,6	46,6	21,5	17,2	2,0	100,0
	<b>Total</b>	295440	3108950	8610530	4646395	4010355	814756	21480426
		1,4	14,5	40,1	21,6	18,7	3,8	100,0

TABLEAU PA 09

*Population active occupée au sens du B.I.T.  
par groupe socio-professionnel et âge*

Groupe socioprofessionnel	Age atteint au cours de l'année d'enquête						Ensemble
	15 à 17	18 à 24	25 à 39	40 à 49	50 à 59	60 et plus	
<b>● HOMMES</b>							
0. { Agriculteurs exploitants (sauf aides familiaux) . . . . .	-	16990	176222	231048	330574	113283	868117
	-	2,0	20,3	26,6	38,1	13,0	100,0
0. { Agriculteurs exploitants (aides familiaux) . . . . .	6598	50208	26918	9231	10795	22904	126654
	5,2	39,6	21,3	7,3	8,5	18,1	100,0
1. Salariés agricoles . . . . .	10256	45390	67061	52966	55480	12720	243873
	4,2	18,6	27,5	21,7	22,7	5,2	100,0
2. Patrons de l'industrie et du commerce . . . . .	2377	32778	373951	298106	263905	103067	1074184
	0,2	3,1	34,8	27,8	24,6	9,6	100,0
3. Professions libérales et cadres supérieurs . . . . .	-	25110	566929	339709	304257	61672	1297677
	-	1,9	43,7	26,2	23,4	4,8	100,0
4. Cadres moyens . . . . .	265	160249	817948	327739	265811	31645	1603657
	-	10,0	51,0	20,4	16,6	2,0	100,0
5. Employés . . . . .	13462	201144	538211	245844	235514	33496	1267671
	1,1	15,9	42,5	19,4	18,6	2,6	100,0
6. Ouvriers . . . . .	172176	1011666	2374228	1296307	932370	82938	5869685
	2,9	17,2	40,4	22,1	15,9	1,4	100,0
7. Personnel de service . . . . .	3956	41722	110788	57013	67206	19714	300399
	1,3	13,9	36,9	19,0	22,4	6,6	100,0
8. Autres catégories . . . . .	600	48930	201207	69273	43304	12309	375623
	0,2	13,0	53,6	18,4	11,5	3,3	100,0
<b>Total . . . . .</b>	209690	1634187	5253463	2927236	2509216	493748	13027540
	1,6	12,5	40,3	22,5	19,3	3,8	100,0
<b>● FEMMES</b>							
0. { Agriculteurs exploitants (sauf aides familiaux) . . . . .	-	1108	12730	23937	55735	22744	116254
	-	1,0	11,0	20,6	47,9	19,6	100,0
0. { Agriculteurs exploitants (aides familiaux) . . . . .	3051	20831	103522	157771	178298	28471	491944
	0,6	4,2	21,0	32,1	36,2	5,8	100,0
1. Salariés agricoles . . . . .	3414	11876	9129	12249	11032	2584	50284
	6,8	23,6	18,2	24,4	21,9	5,1	100,0
2. Patrons de l'industrie et du commerce . . . . .	1176	23119	215269	174519	172728	72423	659234
	0,2	3,5	32,7	26,5	26,2	11,0	100,0

3. Professions libérales et cadres supérieurs .....	-	17156	227691	85854	75402	15372	421475
	-	4,1	54,0	20,4	17,9	3,6	100,0
4. Cadres moyens .....	2175	210274	732184	268234	177173	24423	1414463
	0,2	14,9	51,8	19,0	12,5	1,7	100,0
5. Employés .....	25253	606266	1054804	382038	291500	41029	2400890
	1,1	25,3	43,9	15,9	12,1	1,7	100,0
6. Ouvriers .....	27146	370644	589417	366611	317443	51882	1723143
	1,6	21,5	34,2	21,3	18,4	3,0	100,0
7. Personnel de service .....	23535	208816	395278	244014	218529	58476	1148648
	2,0	18,2	34,4	21,2	19,0	5,1	100,0
8. Autres catégories .....	-	4673	17043	3932	3299	3604	32551
	-	14,4	52,4	12,1	10,1	11,1	100,0
<b>Total</b> .....	85750	1474763	3357067	1719159	1501139	321008	8458886
	1,0	17,4	39,7	20,3	17,7	3,8	100,0
<b>● LES DEUX SEXES</b>							
0. { Agriculteurs exploitants (sauf aides familiaux) .....	-	18098	188952	254985	386309	136027	984371
	-	1,8	19,2	25,9	39,2	13,8	100,0
{ Agriculteurs exploitants (aides familiaux) .....	9649	71039	130440	167002	189093	51375	618598
	1,6	11,5	21,1	27,0	30,6	8,3	100,0
1. Salariés agricoles .....	13670	57266	76190	65215	66512	15304	294157
	4,6	19,5	25,9	22,2	22,6	5,2	100,0
2. Patrons de l'industrie et du commerce .....	3553	55897	589220	472625	436633	175490	1733418
	0,2	3,2	34,0	27,3	25,2	10,1	100,0
3. Professions libérales et cadres supérieurs .....	-	42266	794620	425563	379659	77044	1719152
	-	2,5	46,2	24,8	22,1	4,5	100,0
4. Cadres moyens .....	2440	370523	1550132	595973	442984	56068	3018120
	0,1	12,3	51,4	19,7	14,7	1,9	100,0
5. Employés .....	38715	807410	1593015	627882	527014	74525	3668561
	1,1	22,0	43,4	17,1	14,4	2,0	100,0
6. Ouvriers .....	199322	1382310	2963645	1662918	1249813	134820	7592828
	2,6	18,2	39,0	21,9	16,5	1,8	100,0
7. Personnel de service .....	27491	250538	506066	301027	285735	78190	1449047
	1,9	17,3	34,9	20,8	19,7	5,4	100,0
8. Autres catégories .....	600	53603	218250	73205	46603	15913	408174
	0,1	13,1	53,5	17,9	11,4	3,9	100,0
<b>Total</b> .....	295440	3108950	8610530	4646395	4010355	814756	21486426
	1,4	14,5	40,1	21,6	18,7	3,8	100,0

TABLEAU PA 10

*Population active occupée au sens du B.I.T. par groupe socio-professionnel et selon la nature et la régularité de l'activité*

Nature et régularité de l'activité	Groupe socio-professionnel										Ensemble 0 à 8	
	Agriculteurs exploitants		Salariés agricoles	Patrons de l'industrie et du commerce		Professions libérales et cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Personnels de service		Autres catégories
	0	Dont : aides familiaux		2	Dont : aides familiaux							
<b>● HOMMES</b>												
<b>A temps complet</b>												
Régulière .....	942193	105480	218305	1035868	25731	1268112	1560201	1238635	5761698	271683	361159	12657854
Saisonnnière .....	3461	790	7686	5790	621	-	1165	613	12239	4580	725	36259
Occasionnelle .....	1168	818	2805	951	-	546	3640	4884	14452	621	329	29396
Non déclaré .....	-	-	-	322	-	620	-	-	1544	-	-	2486
<b>Total</b> .....	<b>946822</b>	<b>107088</b>	<b>228796</b>	<b>1042931</b>	<b>26352</b>	<b>1269278</b>	<b>1565006</b>	<b>1244132</b>	<b>5789933</b>	<b>276884</b>	<b>362213</b>	<b>12725995</b>
<b>A temps partiel</b>												
Régulière .....	35966	12506	11127	21438	4196	22549	33248	17499	56305	17168	8513	223813
Saisonnnière .....	3619	1470	900	1807	614	686	622	-	627	625	933	9819
Occasionnelle .....	7271	5345	2552	7346	3562	3677	2737	4509	11375	4832	2662	46961
Non déclaré .....	-	-	-	-	-	-	-	-	326	-	-	326
<b>Total</b> .....	<b>46856</b>	<b>19321</b>	<b>14579</b>	<b>30591</b>	<b>8372</b>	<b>26912</b>	<b>36607</b>	<b>22008</b>	<b>68633</b>	<b>22625</b>	<b>12108</b>	<b>260919</b>
<b>Nature non déclarée</b>												
<b>Total</b> .....	<b>1093</b>	<b>245</b>	<b>498</b>	<b>662</b>	<b>-</b>	<b>1487</b>	<b>2044</b>	<b>1531</b>	<b>11119</b>	<b>890</b>	<b>1302</b>	<b>20626</b>
<b>Ensemble</b>												
Régulière .....	979252	118231	229706	1057968	29927	1291484	1594595	1257074	5822179	289162	370303	12891723
Saisonnnière .....	7080	2260	8586	7597	1235	686	2101	895	12866	5205	1658	46674
Occasionnelle .....	8439	6163	5357	8297	3562	4223	6377	9393	26118	5453	2991	76648
Non déclaré .....	-	-	224	322	-	1284	584	309	8522	579	671	12495
<b>Total</b> .....	<b>994771</b>	<b>126654</b>	<b>243873</b>	<b>1074184</b>	<b>34724</b>	<b>1297677</b>	<b>1603657</b>	<b>1267671</b>	<b>5869685</b>	<b>300399</b>	<b>375623</b>	<b>13027540</b>
<b>● FEMMES</b>												
<b>A temps complet</b>												
Régulière .....	412317	324564	21309	511660	218240	354496	1286120	2123603	1446636	808072	24829	6989042
Saisonnnière .....	6838	6284	13552	5104	562	-	2377	4407	17261	7208	526	57273
Occasionnelle .....	1403	1403	1023	-	-	590	2382	13479	7546	3208	328	29959
Non déclaré .....	667	667	-	337	-	325	598	875	-	623	-	3425
<b>Total</b> .....	<b>421225</b>	<b>332918</b>	<b>35884</b>	<b>517101</b>	<b>218802</b>	<b>355411</b>	<b>1291477</b>	<b>2142364</b>	<b>1471443</b>	<b>819111</b>	<b>25683</b>	<b>7079699</b>

<b>A temps partiel</b>												
Régulière .....	164291	139826	7089	117490	93295	61201	112849	239082	228402	296446	4971	1231821
Saisonnnière .....	9016	6714	4344	3367	1510	-	-	1268	3781	2408	314	24498
Occasionnelle .....	9982	8802	2456	17910	14820	3964	7592	15962	13505	25608	1583	98562
Non déclaré .....	314	314	-	279	279	-	340	-	-	291	-	1224
<b>Total .....</b>	<b>183603</b>	<b>155656</b>	<b>13889</b>	<b>139046</b>	<b>109904</b>	<b>65165</b>	<b>120781</b>	<b>256312</b>	<b>245688</b>	<b>324753</b>	<b>6868</b>	<b>1356105</b>
<b>Nature non déclarée</b>												
<b>Total .....</b>	<b>3370</b>	<b>3370</b>	<b>511</b>	<b>3087</b>	<b>1587</b>	<b>899</b>	<b>2205</b>	<b>2214</b>	<b>6012</b>	<b>4784</b>	<b>-</b>	<b>23082</b>
<b>Ensemble</b>												
Régulière .....	579138	466920	28398	631615	312500	415997	1399925	2363293	1678516	1106655	29800	8233337
Saisonnnière .....	15854	12998	17896	8471	2072	-	2377	5675	21042	9616	840	81771
Occasionnelle .....	11663	10483	3479	18232	15142	4554	9974	29441	21051	28816	1911	129121
Non déclaré .....	1543	1543	511	916	579	924	2187	2481	2534	3561	-	14657
<b>Total .....</b>	<b>608198</b>	<b>491944</b>	<b>50284</b>	<b>659234</b>	<b>330293</b>	<b>421475</b>	<b>1414463</b>	<b>2400890</b>	<b>1723143</b>	<b>1148648</b>	<b>32551</b>	<b>8458886</b>
<b>● LES DEUX SEXES</b>												
<b>A temps complet</b>												
Régulière .....	1354510	430044	239614	1547528	243971	1622608	2846321	3362238	7208334	1079755	385988	19646896
Saisonnnière .....	10299	7074	21238	10894	1183	-	3542	5020	29500	11788	1251	93532
Occasionnelle .....	2571	2221	3828	951	-	1136	6022	18363	21998	3829	657	59355
Non déclaré .....	667	667	-	659	-	945	598	875	1544	623	-	5911
<b>Total .....</b>	<b>1368047</b>	<b>440006</b>	<b>264680</b>	<b>1560032</b>	<b>245154</b>	<b>1624689</b>	<b>2856483</b>	<b>3386496</b>	<b>7261376</b>	<b>1095995</b>	<b>387896</b>	<b>19805694</b>
<b>A temps partiel</b>												
Régulière .....	200257	152332	18216	138928	97491	83750	146097	256581	284707	313614	13484	1455634
Saisonnnière .....	12635	8184	5244	5174	2124	686	622	1268	4408	3033	1247	34317
Occasionnelle .....	17253	14147	5008	25256	18382	7641	10329	20471	24880	30440	4245	145523
Non déclaré .....	314	314	-	279	279	-	340	-	326	291	-	1550
<b>Total .....</b>	<b>230459</b>	<b>174977</b>	<b>28468</b>	<b>169637</b>	<b>118276</b>	<b>92077</b>	<b>157388</b>	<b>278320</b>	<b>314321</b>	<b>347378</b>	<b>18976</b>	<b>1637024</b>
<b>Nature non déclarée</b>												
<b>Total .....</b>	<b>4463</b>	<b>3615</b>	<b>1009</b>	<b>3749</b>	<b>1587</b>	<b>2386</b>	<b>4249</b>	<b>3745</b>	<b>17131</b>	<b>5674</b>	<b>1302</b>	<b>43708</b>
<b>Ensemble</b>												
Régulière .....	1558390	585151	258104	1689583	342427	1707481	2994520	3620367	7500695	1395817	400103	21125060
Saisonnnière .....	22934	15258	26482	16068	3307	686	4478	6570	33908	14821	2498	128445
Occasionnelle .....	20102	16646	8836	26529	18704	8777	16351	38834	47169	34269	4902	205769
Non déclaré .....	1543	1543	735	1238	579	2208	2771	2790	11056	4140	671	27152
<b>Total .....</b>	<b>1602969</b>	<b>618598</b>	<b>294157</b>	<b>1733418</b>	<b>365017</b>	<b>1719152</b>	<b>3018120</b>	<b>3668561</b>	<b>7592828</b>	<b>1449047</b>	<b>408174</b>	<b>21486426</b>

TABLEAU PA 11

*Population active occupée au sens du B.I.T.  
par secteur d'activité (système 70) et statut regroupés  
et selon la nature et la régularité de l'activité*

Secteur d'activité économique et statut regroupés	Nature et					
	A temps complet					A
	Régulière	Saisonnière	Occa- sionnelle	Régularité non déclarée	Total	Régulière
<b>● HOMMES</b>						
<b>01. Agriculture</b>						
0 à 3 Non-salariés . . . . .	957480	5016	880	-	963376	34729
4 à 9 Salariés . . . . .	249144	9025	2539	-	260708	11848
<b>Total . . . . .</b>	<b>1206624</b>	<b>14041</b>	<b>3419</b>	<b>-</b>	<b>1224084</b>	<b>46577</b>
<b>02 à 06. Industrie</b>						
0 à 3 Non-salariés . . . . .	161527	366	592	322	162807	4585
4 à 7 Salariés du secteur privé . . . . .	3600703	5652	8815	623	3615793	23424
8 et 9 Salariés du secteur public . . . . .	263937	-	282	-	264219	597
<b>Total . . . . .</b>	<b>4026167</b>	<b>6018</b>	<b>9689</b>	<b>945</b>	<b>4042819</b>	<b>28606</b>
<b>07. B.T.P.</b>						
0 à 3 Non-salariés . . . . .	300642	-	-	-	300642	2418
4 à 7 Salariés du secteur privé . . . . .	1369055	1505	2661	612	1373833	9804
<b>Total . . . . .</b>	<b>1669697</b>	<b>1505</b>	<b>2661</b>	<b>612</b>	<b>1674475</b>	<b>12222</b>
<b>08 à 14. Tertiaire</b>						
0 à 3 Non-salariés . . . . .	788334	4198	976	-	793508	31640
4 à 7 Salariés du secteur privé . . . . .	2675186	8704	9123	929	2693942	63836
8 et 9 Salariés du secteur public . . . . .	2291846	1793	3528	-	2297167	40932
<b>Total . . . . .</b>	<b>5755366</b>	<b>14695</b>	<b>13627</b>	<b>929</b>	<b>5784617</b>	<b>136408</b>
<b>01 à 14. Ensemble . . . . .</b>	<b>12657854</b>	<b>36259</b>	<b>29396</b>	<b>2486</b>	<b>12725995</b>	<b>223813</b>
<b>● FEMMES</b>						
<b>01. Agriculture</b>						
0 à 3 Non-salariés . . . . .	414854	7333	1403	667	424257	164256
4 à 9 Salariés . . . . .	36565	14536	1321	-	52422	10009
<b>Total . . . . .</b>	<b>451419</b>	<b>21869</b>	<b>2724</b>	<b>667</b>	<b>476679</b>	<b>174265</b>
<b>02 à 06. Industrie</b>						
0 à 3 Non-salariés . . . . .	68636	294	-	-	68930	16552
4 à 7 Salariés du secteur privé . . . . .	1489932	8490	5934	605	1504961	77583
8 et 9 Salariés du secteur public . . . . .	48220	-	298	-	48518	3596
<b>Total . . . . .</b>	<b>1606788</b>	<b>8784</b>	<b>6232</b>	<b>605</b>	<b>1622409</b>	<b>97731</b>
<b>07. B.T.P.</b>						
0 à 3 Non-salariés . . . . .	15178	-	316	-	15494	20229
4 à 7 Salariés du secteur privé . . . . .	79476	-	534	-	80010	17333
<b>Total . . . . .</b>	<b>94654</b>	<b>-</b>	<b>850</b>	<b>-</b>	<b>95504</b>	<b>37562</b>

## régularité de l'activité

temps partiel				Nature non déclarée	Ensemble				
Saisonniers	Occasionnelle	Régularité non déclarée	Total		Régulière	Saisonniers	Occasionnelle	Régularité non déclarée	Total
3619	7872	-	46220	1093	993302	8635	8752	-	1010689
900	3458	-	16206	224	260992	9925	5997	224	277138
4519	11330	-	62426	1317	1254294	18560	14749	224	1287827
547	2107	-	7239	352	166464	913	2699	322	170398
-	5253	-	28677	3735	3624930	5652	14068	3555	3648205
-	278	-	875	294	264534	-	560	294	265388
547	7638	-	36791	4381	4055928	6565	17327	4171	4083991
-	1663	-	4081	-	303060	-	1663	-	304723
-	1622	-	11426	2989	1380008	1505	4283	2452	1388248
-	3285	-	15507	2989	1683068	1505	5946	2452	1692971
1929	7428	-	40997	621	820595	6127	8404	-	835126
2476	13854	326	80492	5570	2742477	11494	22977	3056	2780004
348	3426	-	44706	5748	2335361	2423	7245	2592	2347621
4753	24708	326	166195	11939	5898433	20044	38626	5648	5962751
9819	46961	326	280919	20626	12891723	46674	76648	12495	13027540
9016	10860	314	184446	3370	581640	16349	12541	1543	612073
4709	2456	-	17174	551	46574	19245	3777	551	70147
13725	13316	314	201620	3921	628214	35594	16318	2094	682220
631	3714	-	20897	349	85537	925	3714	-	90176
2122	7265	-	86970	4983	1569222	10612	13199	3881	1596914
-	331	-	3927	-	51816	-	629	-	52445
2753	11310	-	111794	5332	1706575	11537	17542	3881	1739535
-	3927	-	24156	300	35407	-	4243	300	39950
-	819	-	18152	260	96809	-	1353	260	98422
-	4746	-	42308	560	132216	-	5596	560	138372

TABLEAU PA 11 (suite et fin)

**Population active occupée au sens du B.I.T.  
par secteur d'activité (système 70) et statut regroupés  
et selon la nature et la régularité de l'activité**

Secteur d'activité économique  et statut regroupés	Nature et					
	A temps complet					A
	Régulière	Saisonnnière	Occa- sionnelle	Régularité non déclarée	Total	Régulière
<b>● FEMMES (suite et fin)</b>						
<b>08 à 14. Tertiaire</b>						
0 à 3 Non-salariés . . . . .	496731	5312	328	337	502708	107456
4 à 7 Salariés du secteur privé . . . . .	2279458	18323	12798	932	2311511	556741
8 et 9 Salariés du secteur public . . . . .	2059992	2985	7027	884	2070888	258066
<b>Total . . . . .</b>	<b>4836181</b>	<b>26620</b>	<b>20153</b>	<b>2153</b>	<b>4885107</b>	<b>922263</b>
<b>01 à 14. Ensemble . . . . .</b>	<b>6989042</b>	<b>57273</b>	<b>29959</b>	<b>3425</b>	<b>7079699</b>	<b>1231821</b>
<b>● LES DEUX SEXES</b>						
<b>01. Agriculture</b>						
0 à 3 Non-salariés . . . . .	1372334	12349	2283	667	1387633	198985
4 à 9 Salariés . . . . .	285709	23561	3860	-	313130	21857
<b>Total . . . . .</b>	<b>1658043</b>	<b>35910</b>	<b>6143</b>	<b>667</b>	<b>1700763</b>	<b>220842</b>
<b>02 à 06. Industrie</b>						
0 à 3 Non-salariés . . . . .	230163	660	592	322	231737	21137
4 à 7 Salariés du secteur privé . . . . .	5090635	14142	14749	1228	5120754	101007
8 et 9 Salariés du secteur public . . . . .	312157	-	580	-	312737	4193
<b>Total . . . . .</b>	<b>5632955</b>	<b>14802</b>	<b>15921</b>	<b>1550</b>	<b>5665228</b>	<b>126337</b>
<b>07. B.T.P.</b>						
0 à 3 Non-salariés . . . . .	315820	-	316	-	316136	22647
4 à 7 Salariés du secteur privé . . . . .	1448531	1505	3195	612	1453843	27137
<b>Total . . . . .</b>	<b>1764351</b>	<b>1505</b>	<b>3511</b>	<b>612</b>	<b>1769979</b>	<b>49784</b>
<b>08 à 14. Tertiaire</b>						
0 à 3 Non-salariés . . . . .	1285065	9510	1304	337	1296216	139096
4 à 7 Salariés du secteur privé . . . . .	4954644	27027	21921	1861	5005453	620577
8 et 9 Salariés du secteur public . . . . .	4351838	4778	10555	884	4368055	298998
<b>Total . . . . .</b>	<b>10591547</b>	<b>41315</b>	<b>33780</b>	<b>3082</b>	<b>10669724</b>	<b>1058671</b>
<b>01 à 14. Ensemble . . . . .</b>	<b>19646896</b>	<b>93532</b>	<b>59355</b>	<b>5911</b>	<b>19805694</b>	<b>1455634</b>

régularité de l'activité									
temps partiel				Nature non déclarée	Ensemble				
Saisonniers	Occasionnelle	Régularité non déclarée	Total		Régulière	Saisonniers	Occasionnelle	Régularité non déclarée	Total
2736	14054	279	124525	3009	606874	8048	14704	616	630242
5284	43325	631	605981	6992	2839884	23607	56123	4870	2924484
-	11811	-	269877	3268	2319574	2985	18838	2636	2344033
8020	69190	910	1000383	13269	5766332	34640	89665	8122	5898759
24498	98562	1224	1356105	23082	8233337	81771	129121	14657	8458886
12635	18732	314	230666	4463	1574942	24984	21293	1543	1622762
5609	5914	-	33380	775	307566	29170	9774	775	347285
18244	24646	314	264046	5238	1882508	54154	31067	2318	1970047
1178	5821	-	28136	701	252001	1838	6413	322	260574
2122	12518	-	115647	8718	5194152	16264	27267	7436	5245119
-	609	-	4802	294	316350	-	1189	294	317833
3300	18948	-	148585	9713	5762503	18102	34869	8052	5823526
-	5590	-	28237	300	338467	-	5906	300	344673
-	2441	-	29578	3249	1476817	1505	5636	2712	1486670
-	8031	-	57815	3549	1815284	1505	11542	3012	1831343
4665	21482	279	165522	3630	1427469	14175	23108	616	1465368
7760	57179	957	686473	12562	5582361	35101	79100	7926	5704488
348	15237	-	314583	9016	4654935	5408	26083	5228	4691654
12773	93898	1236	1166578	25208	11664765	54684	128291	13770	11861510
34317	145523	1550	1637024	43708	21125060	128445	205769	27152	21486426

**Population active occupée au sens du B.I.T.  
travaillant à temps partiel, par âge et statut regroupé**

Age atteint au cours de l'année d'enquête	Statut	Non salariés		Salariés du secteur privé		Salariés du secteur public		Ensemble	
		0 à 3	Pourcentage d'actifs à temps partiel	4 à 7	Pourcentage d'actifs à temps partiel	8 et 9	Pourcentage d'actifs à temps partiel	0 à 9	Pourcentage d'actifs à temps partiel
<b>● HOMMES</b>									
15 à 17 ans.....		1424	15,4	9396	4,8	292	8,3	11112	5,3
18 à 24 ans.....		5480	5,2	23972	1,9	8746	3,4	38198	2,3
25 à 39 ans.....		15065	2,2	28150	0,8	11404	0,9	54619	1,0
40 à 49 ans.....		7729	1,3	16832	1,0	4828	0,8	29389	1,0
50 à 59 ans.....		18883	2,8	36770	2,7	11416	2,3	67069	2,7
60 ans et plus.....		49956	18,5	21681	12,8	8895	16,1	80532	16,3
<b>Ensemble</b> .....		98537	4,2	136801	1,7	45581	1,7	280919	2,2
<b>● FEMMES</b>									
15 à 17 ans.....		1008	23,8	9350	11,7	-	-	10358	12,1
18 à 24 ans.....		14040	28,9	84646	8,0	28173	7,6	126859	8,6
25 à 39 ans.....		101499	26,5	262862	14,2	114397	10,1	478758	14,3
40 à 49 ans.....		96925	25,7	173815	20,1	65436	13,7	336176	19,6
50 à 59 ans.....		97697	23,0	148544	21,1	57896	15,5	304137	20,3
60 ans et plus.....		42855	31,8	49060	35,2	7902	16,8	99817	31,1
<b>Ensemble</b> .....		354024	25,8	728277	15,5	273804	11,4	1356105	16,0
<b>● LES DEUX SEXES</b>									
15 à 17 ans.....		2432	18,0	18746	6,8	292	5,9	21470	7,3
18 à 24 ans.....		19520	12,7	108618	4,7	36919	5,9	165057	5,3
25 à 39 ans.....		116564	11,0	291012	5,6	125801	5,4	533377	6,2
40 à 49 ans.....		104654	10,8	190647	7,3	70264	6,5	365565	7,9
50 à 59 ans.....		116580	10,7	185314	9,0	69312	8,1	371206	9,3
60 ans et plus.....		92811	23,0	70741	23,0	16797	16,4	180349	22,1
<b>Ensemble</b> .....		452561	12,3	865078	6,8	319385	6,4	1637024	7,6

## Variation

Pour calculer le taux annuel de variation des effectifs de population active (à l'exclusion des variables de chômage et de mobilité), il est préférable de se restreindre aux deux sous-échantillons communs aux deux enquêtes successives. Pour des populations qui ne se modifient qu'à la marge d'une année sur l'autre, cette procédure apporte en effet une précision qui compense largement et au-delà la réduction à 2/3 de la taille de l'échantillon.

TABLEAU VAR 1

*Variation de la population active occupée au sens du BIT  
par groupe socioprofessionnel entre les enquêtes d'octobre 1978 et octobre 1979*

Groupe socio-professionnel	Hommes		Femmes		Les deux sexes	
	Variation en effectif	Taux de variation	Variation en effectif	Taux de variation	Variation en effectif	Taux de variation
		%		%		%
0. Agriculteurs exploitants.....	- 13 407	- 1,3	- 22 575	- 3,5	- 35 982	- 2,1
1. Salariés agricoles.....	- 11 213	- 4,4	- 1 466	- 2,9	- 12 679	- 4,2
2. Patrons de l'industrie et du commerce ..	- 24 817	- 2,3	- 21 832	- 3,3	- 46 649	- 2,7
3. Professions libérales et Cadres supérieurs.....	48 728	4,1	9 289	2,4	58 017	3,6
4. Cadres moyens.....	37 400	2,4	13 181	1,0	50 581	1,7
5. Employés.....	- 10 076	- 0,8	46 516	2,0	36 440	1,0
6. Ouvriers.....	24 619	0,4	- 4 117	- 0,2	20 502	0,3
7. Personnels de service.....	9 306	3,2	8 087	0,7	17 393	1,2
8. Autres catégories.....	17 039	4,6	4 261	15,9	21 300	5,3
<b>Ensemble.....</b>	<b>77 579</b>	<b>0,6</b>	<b>31 344</b>	<b>0,4</b>	<b>108 923</b>	<b>0,5</b>

TABLEAU VAR 2

*Variation de la population active occupée au sens du BIT  
par statut entre les enquêtes d'octobre 1978 et octobre 1979*

Statut	Hommes		Femmes		Les deux sexes	
	Variation en effectif	Taux de variation	Variation en effectif	Taux de variation	Variation en effectif	Taux de variation
		%		%		%
0 à 2 Clergé, indépendants, employeurs ....	- 7 265	- 0,3	- 807	- 0,2	- 8 072	- 0,3
3 Aides familiaux .....	- 17 184	- 9,3	- 44 761	- 0,5	- 61 945	- 5,7
0 à 3 NON-SALARIÉS .....	- 24 449	- 1,0	- 45 568	- 3,2	- 70 017	- 1,9
4 à 7 Salariés du secteur privé.....	64 116	0,8	36 914	0,8	101 030	0,8
8, 9 Salariés du secteur public .....	37 912	1,5	39 998	1,7	77 910	1,6
4 à 9 SALARIÉS.....	102 028	1,0	76 912	1,1	178 940	1,0
0 à 9 <b>Ensemble.....</b>	<b>77 579</b>	<b>0,6</b>	<b>31 344</b>	<b>0,4</b>	<b>108 923</b>	<b>0,5</b>

TABLEAU VAR 3

*Variation de la population active occupée au sens du BIT  
par secteur d'activité entre les enquêtes d'octobre 1978 et octobre 1979*

Numéro de code	Secteur d'activité Système 1970 (14 postes)	Hommes		Femmes		Les deux sexes	
		Variation en effectif	Taux de variation	Variation en effectif	Taux de variation	Variation en effectif	Taux de variation
			%		%		%
01	Agriculture.....	- 28 409	- 2,1	- 19 272	- 2,7	- 47 681	- 2,3
02 à 06	Industrie .....	- 44 620	- 1,1	- 39 717	- 2,2	- 84 337	- 1,4
02	Agricole et alimentaire .....	8 536	2,2	- 11 327	- 4,9	- 2 791	- 0,4
03	Énergie.....	- 9 374	- 3,9	951	2,3	- 8 423	- 3,0
04	Biens intermédiaires.....	- 42 679	- 3,2	- 17 801	- 5,3	- 60 480	- 3,7
05	Biens d'équipement.....	- 16 870	- 1,1	7 641	1,8	- 9 229	- 0,5
06	Biens de consommation .....	15 767	2,2	- 19 181	- 2,6	- 3 414	- 0,2
07	Bâtiment, Génie civil et agricole .....	36 625	2,2	16 035	13,5	52 660	2,9
08 à 14	Tertiaire.....	113 983	2,0	74 298	1,3	188 281	1,6
08	Commerce.....	6 870	0,5	21 579	1,8	28 449	1,2
09	Transports et télécommunications .....	30 847	3,1	6 025	2,0	36 872	2,9
10	Services marchands .....	41 156	2,5	33 220	1,7	74 376	2,1
11 à 13	Location et crédit-bail immobiliers, assurances, organismes finan- ciers.....	9 706	3,2	12 471	4,0	22 177	3,6
14	Services non marchands .....	25 404	1,6	1 003	0,1	26 407	0,7
01 à 14	<b>Ensemble.....</b>	<b>77 579</b>	<b>0,6</b>	<b>31 344</b>	<b>0,4</b>	<b>108 923</b>	<b>0,5</b>

TABLEAU PA 13

*Population totale et population active étrangère  
par sexe et nationalité*

Nationalité	Hommes					Femmes					Les deux sexes				
	Population totale		Population active (1)		Pourcentage d'actifs	Population totale		Population active (1)		Pourcentage d'actifs	Population totale		Population active (1)		Pourcentage d'actifs
		%		%			%		%			%		%	
Algériens .....	501476	26,3	263883	24,7	52,6	350193	22,3	46653	12,1	13,3	851669	24,5	310536	21,3	36,5
Marocains .....	175015	9,2	99054	9,3	56,6	111323	7,1	14730	3,8	13,2	286338	8,2	113784	7,8	39,7
Tunisiens .....	90999	4,8	53964	5,0	59,3	66707	4,3	6196	1,6	9,3	157706	4,5	60160	4,1	38,1
Yougoslaves .....	40701	2,1	23979	2,2	58,9	37203	2,4	15387	4,0	41,4	77904	2,2	39366	2,7	50,5
Grecs .....	7795	0,4	3257	0,3	41,8	5616	0,4	686	0,2	12,2	13411	0,4	3943	0,3	29,4
Turcs .....	34946	1,8	18122	1,7	51,9	32134	2,0	2160	0,6	6,7	67080	1,9	20282	1,4	30,2
Italiens .....	181764	9,5	113069	10,6	62,2	137434	8,8	34052	8,8	24,8	319198	9,2	147121	10,1	46,1
Espagnols .....	189490	9,9	99185	9,3	52,3	178190	11,4	57221	14,8	32,1	367680	10,6	156406	10,7	42,5
Portugais .....	413759	21,7	261168	24,4	63,1	406026	25,9	148658	38,6	36,6	819785	23,6	409826	28,2	50,0
Polonais .....	25824	1,4	5821	0,5	22,5	35111	2,2	4102	1,1	11,7	60935	1,8	9923	0,7	16,3
Ressortissants des pays d'Afrique Noire .....	46358	2,4	26490	2,5	57,1	30244	1,9	5131	1,3	17,0	76602	2,2	31621	2,2	41,3
Autres nationalités .....	196513	10,3	102124	9,5	52,0	178509	11,4	50589	13,1	28,3	375022	10,8	152713	10,5	40,7
<b>Ensemble .....</b>	<b>1904640</b>	<b>100,0</b>	<b>1070116</b>	<b>100,0</b>	<b>56,2</b>	<b>1568690</b>	<b>100,0</b>	<b>385565</b>	<b>100,0</b>	<b>24,6</b>	<b>3473330</b>	<b>100,0</b>	<b>1455681</b>	<b>100,0</b>	<b>41,9</b>
<i>Dont :</i>															
Ressortissants de la CEE .....	255692	13,4	156076	14,6	61,0	204583	13,0	52007	13,5	25,4	460275	13,3	208083	14,3	45,2

(1) Au sens du B.I.T.

TABLEAU PA 14

**Population totale et population active étrangères  
par sexe et âge**

Age atteint au cours de l'année d'enquête	Hommes					Femmes					Les deux sexes				
	Population totale		Population active (1)		Taux d'activité	Population totale		Population active (1)		Taux d'activité	Population totale		Population active (1)		Taux d'activité
		%		%			%		%			%		%	
Moins de 18 ans.....	628840	33,0	19391	1,8	3,1	608803	38,8	11966	3,1	2,0	1237643	35,6	31357	2,2	2,5
18 à 24 ans.....	147905	7,8	109290	10,2	73,9	160645	10,2	79533	20,6	49,5	308550	8,9	188823	13,0	61,2
25 à 39 ans.....	509231	26,7	482620	45,1	94,8	399208	25,4	179646	46,6	45,0	908439	26,2	662266	45,5	72,9
40 à 49 ans.....	303679	15,9	290784	27,2	95,8	157465	10,0	65540	17,0	41,6	461144	13,3	356324	24,5	77,3
50 à 59 ans.....	169013	8,9	144417	13,5	85,4	95440	6,1	39414	10,2	41,3	264453	7,6	183831	12,6	69,5
60 ans et plus.....	145972	7,7	23614	2,2	16,2	147129	9,4	9466	2,5	6,4	293101	8,4	33080	2,3	11,3
<b>Ensemble.....</b>	<b>1904640</b>	<b>100,0</b>	<b>1070116</b>	<b>100,0</b>	<b>56,2</b>	<b>1568690</b>	<b>100,0</b>	<b>385565</b>	<b>100,0</b>	<b>24,6</b>	<b>3473330</b>	<b>100,0</b>	<b>1455681</b>	<b>100,0</b>	<b>41,9</b>

(1) Au sens du BIT.

TABLEAU PA 15

**Répartition des actifs étrangers occupés au sens du B.I.T.  
par sexe et groupe socio-professionnel**

Groupe socio-professionnel	Hommes		Femmes		Les deux sexes		Pourcentage d'étrangers par C.S.
		%		%		%	
Agriculteurs exploitants.....	9611	1,0	2913	0,9	12524	0,9	0,8
Salariés agricoles .....	27472	2,7	5794	1,8	33266	2,5	11,3
Patrons de l'industrie et du commerce....	41359	4,1	6951	2,1	48310	3,6	2,8
Professions libérales et cadres supérieurs.	32960	3,3	7128	2,2	40088	3,0	2,3
Cadres moyens.....	24438	2,4	10156	3,1	34594	2,6	1,1
Employés .....	36739	3,7	39743	12,1	76482	5,7	2,1
Ouvriers.....	791818	79,0	148552	45,2	940370	70,7	12,4
<i>dont :</i>							
Contremaîtres .....	21912	2,2	967	0,3	22879	1,7	4,7
Ouvriers qualifiés.....	300602	30,0	20260	6,2	320862	24,1	10,9
Ouvriers spécialisés.....	298520	29,8	58263	17,7	356783	26,8	13,5
Manœuvres.....	155738	15,5	68791	20,9	224529	16,9	17,0
Personnels de service.....	33327	3,3	105563	32,1	138890	10,4	9,6
Autres catégories .....	4115	0,4	2070	0,6	6185	0,5	1,5
<b>Ensemble .....</b>	<b>1001839</b>	<b>100,0</b>	<b>328870</b>	<b>100,0</b>	<b>1330709</b>	<b>100,0</b>	<b>6,2</b>

**Population active occupée (B.I.T.) : principaux ratios par catégorie socio-professionnelle**

## ● HOMMES

Catégorie socio-professionnelle	Effectifs	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et plus	Étrangers	Temps partiel	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire
		%	%	%					
00. Agriculteurs exploitants.....	994771	7,4	44,6	48,0	1,0	4,7	98,9	0,5	0,6
10. Salariés agricoles.....	243873	22,8	49,2	28,0	11,3	6,0	86,8	4,3	8,9
21. Industriels.....	61414	0,4	51,9	47,7	3,5	1,5	1,0	84,4	14,6
22. Artisans.....	448109	4,3	68,5	27,2	4,0	2,6	0,9	77,6	21,4
23. Patrons pêcheurs.....	18767	4,5	65,5	30,0	1,6	2,7	98,2	-	1,8
26. Gros commerçants.....	137626	1,1	55,4	43,5	3,5	2,3	0,6	15,3	84,1
27. Petits commerçants.....	408268	3,3	60,0	36,8	3,9	3,5	0,3	10,4	89,3
30. Professions libérales.....	141262	0,2	65,6	34,2	0,4	4,0	-	1,6	98,4
32. Professeurs, professions littéraires et scientifiques.....	235310	3,9	81,1	15,0	3,0	5,4	0,1	3,0	96,9
33. Ingénieurs.....	265834	2,0	75,3	22,7	3,2	1,1	1,0	56,9	42,2
34. Cadres administratifs supérieurs.....	655271	1,6	64,6	33,9	2,6	0,9	0,4	28,5	71,1
41. Instituteurs, professions intellectuelles diverses.....	264482	13,6	73,5	12,9	1,2	6,2	0,2	9,0	90,8
42. Services médicaux et sociaux.....	70455	5,9	79,4	14,7	1,5	4,7	-	2,6	97,4
43. Techniciens.....	701820	11,8	72,9	15,3	1,8	0,9	0,5	59,7	39,8
44. Cadres administratifs moyens.....	566900	6,7	67,7	25,7	1,3	1,9	0,5	25,8	73,7
51. Employés de bureau.....	947579	15,7	61,6	22,7	2,8	1,7	0,4	23,2	76,5
53. Employés de commerce.....	320092	20,5	62,7	16,8	3,2	1,8	0,3	16,6	83,1
60. Contremaîtres.....	462757	2,4	70,5	27,1	4,7	0,2	0,4	75,3	24,3
61. Ouvriers qualifiés.....	2605323	17,7	66,0	16,3	11,5	0,8	0,3	74,1	25,6
63. Ouvriers spécialisés.....	1902833	20,3	62,4	17,3	15,7	1,0	0,8	64,0	35,2
65. Mineurs.....	48391	7,2	78,4	14,4	11,4	0,5	-	96,7	3,3
66. Marins et pêcheurs.....	19084	19,6	74,3	6,1	1,8	1,8	53,4	1,6	45,0
67. Apprentis ouvriers.....	127362	99,7	0,3	-	7,2	6,8	-	58,5	41,5
68. Manœuvres.....	703935	27,2	54,7	18,1	22,1	2,7	1,1	61,0	37,9
70. Gens de maison.....	4668	11,9	48,2	39,8	36,4	32,5	-	20,7	79,3
71. Femmes de ménage.....	1310	-	23,7	76,3	50,8	100,0	-	-	100,0
72. Autres personnels de service.....	294421	15,3	56,1	28,6	10,5	6,7	0,7	10,3	88,9
80. Artistes.....	38566	7,6	69,2	23,2	7,4	22,6	1,4	7,3	91,3
81. Clergé.....	22358	1,2	30,4	68,4	2,6	7,1	-	-	100,0
82. Armée et police.....	314699	14,7	75,3	10,0	0,2	0,6	1,4	1,1	97,6
<b>Ensemble.....</b>	<b>13027540</b>	<b>14,2</b>	<b>62,8</b>	<b>23,1</b>	<b>7,7</b>	<b>2,2</b>	<b>9,9</b>	<b>44,3</b>	<b>45,8</b>

TABLEAU RT 01

*Population active occupée (B.I.T.) : principaux ratios par catégorie socio-professionnelle*

## ● FEMMES

Catégorie socio-professionnelle	Effectifs	15-24 ans %	25-49 ans %	50 ans et plus %	Étrangers %	Temps partiel %	Secteur primaire %	Secteur secondaire %	Secteur tertiaire %
00. Agriculteurs exploitants.....	608198	4,1	49,0	46,9	0,5	30,2	99,4	0,1	0,4
10. Salariés agricoles .....	50284	30,4	42,5	27,1	11,5	27,6	93,6	2,9	3,5
21. Industriels .....	16666	2,0	61,1	37,0	-	37,9	-	73,6	26,4
22. Artisans .....	94580	2,3	64,7	33,0	2,0	47,4	2,4	67,6	30,0
23. Patrons pêcheurs .....	3426	9,1	71,4	19,5	-	43,6	82,4	-	17,6
26. Gros commerçants.....	86552	1,1	61,1	37,7	1,4	21,1	0,3	16,5	83,2
27. Petits commerçants.....	458010	4,5	57,4	38,1	0,8	14,9	0,1	7,4	92,5
30. Professions libérales .....	43693	2,8	59,6	37,6	0,7	29,9	-	0,7	99,3
32. Professeurs, professions littéraires et scientifiques .....	210491	4,2	83,2	12,6	2,0	20,4	-	1,2	98,8
33. Ingénieurs .....	15619	13,5	73,4	13,1	2,1	6,0	-	31,5	68,5
34. Cadres administratifs supérieurs.....	151672	3,2	66,5	30,2	1,6	5,4	-	14,2	85,8
41. Instituteurs, professions intellectuelles diverses.....	459175	15,8	74,1	10,1	0,6	9,3	-	3,2	96,8
42. Services médicaux et sociaux.....	297433	15,9	72,7	11,4	0,8	9,7	0,1	2,1	97,8
43. Techniciens.....	109015	28,6	62,7	8,7	0,8	6,7	0,5	26,9	72,6
44. Cadres administratifs moyens.....	548840	11,2	68,4	20,3	0,8	7,6	0,3	23,3	76,5
51. Employés de bureau.....	1959030	25,4	61,1	13,6	1,4	9,1	0,5	20,5	79,0
53. Employés de commerce.....	441860	30,4	54,4	15,2	2,9	17,8	0,2	11,6	88,2
60. Contremaîtres .....	25078	3,0	72,6	24,4	3,9	2,4	1,2	80,2	18,6
61. Ouvriers qualifiés.....	346141	22,8	57,4	19,7	5,9	7,8	-	64,9	35,1
63. Ouvriers spécialisés.....	732285	26,8	56,5	16,7	8,0	5,2	0,1	83,0	16,9
65. Mineurs.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
66. Marins et pêcheurs .....	1344	-	25,6	74,4	-	27,2	100,0	-	-
67. Apprentis ouvriers.....	3585	92,1	-	7,9	7,6	-	-	71,2	28,8
68. Manœuvres.....	614710	19,2	52,9	27,9	11,2	29,2	0,7	35,1	64,2
70. Gens de maison.....	222920	17,3	53,0	29,7	9,5	37,1	0,8	1,0	98,1
71. Femmes de ménage.....	173480	7,8	54,7	37,5	19,6	77,3	1,0	1,3	97,6
72. Autres personnels de service .....	752248	24,0	56,7	19,4	6,7	14,4	0,1	1,8	98,1
80. Artistes.....	18014	11,5	67,6	20,9	8,1	31,1	-	10,3	89,7
81. Clergé.....	1707	-	40,1	59,9	18,7	21,3	-	-	100,0
82. Armée et police.....	12830	20,3	63,2	16,5	2,3	7,1	2,0	-	98,0
<b>Ensemble.....</b>	<b>8458886</b>	<b>18,4</b>	<b>60,0</b>	<b>21,5</b>	<b>3,9</b>	<b>16,0</b>	<b>8,1</b>	<b>22,2</b>	<b>69,7</b>

## Population active occupée (B.I.T.) : principaux ratios par catégorie socio-professionnelle

## ● LES DEUX SEXES

Catégorie socio-professionnelle	Effectifs	Femmes %	15-24 ans %	25-49 ans %	50 ans et plus %	Étrangers %	Temps partiel %	Secteur primaire %	Secteur secondaire %	Secteur tertiaire %
00. Agriculteurs exploitants.....	1 602 969	37,9	6,2	46,3	47,6	0,8	14,4	99,1	0,4	0,5
10. Salariés agricoles.....	294 157	17,1	24,1	48,1	27,8	11,3	9,7	87,9	4,1	8,0
21. Industriels.....	78 080	21,3	0,7	53,8	45,4	2,8	9,2	0,8	82,1	17,1
22. Artisans.....	542 689	17,4	3,9	67,8	28,2	3,7	10,4	1,2	75,9	22,9
23. Patrons pêcheurs.....	22 193	15,4	5,2	66,4	28,4	1,4	9,0	95,8	-	4,2
26. Gros commerçants.....	224 178	38,6	1,1	57,6	41,3	2,7	9,6	0,5	15,8	83,8
27. Petits commerçants.....	866 278	52,9	3,9	58,6	37,5	2,3	9,5	0,2	8,8	91,0
30. Professions libérales.....	184 955	23,6	0,8	64,2	35,0	0,5	10,1	-	1,4	98,6
32. Professeurs, professions littéraires et scientifiques.....	445 801	47,2	4,1	82,1	13,8	2,5	12,5	0,1	2,2	97,8
33. Ingénieurs.....	281 453	5,5	2,6	75,2	22,2	3,2	1,3	0,9	55,5	43,6
34. Cadres administratifs supérieurs.....	806 943	18,8	1,9	64,9	33,2	2,4	1,7	0,3	25,8	73,9
41. Instituteurs, professions intellectuelles diverses.....	723 657	63,5	15,0	73,9	11,2	0,8	8,2	0,1	5,3	94,6
42. Services médicaux et sociaux.....	367 888	80,8	14,0	74,0	12,0	1,0	8,8	0,1	2,2	97,7
43. Techniciens.....	810 835	13,4	14,1	71,5	14,4	1,7	1,7	0,5	55,3	44,2
44. Cadres administratifs moyens.....	1 115 740	49,2	8,9	68,1	23,0	1,1	4,7	0,4	24,6	75,1
51. Employés de bureau.....	2 906 609	67,4	22,2	61,2	16,5	1,8	6,7	0,5	21,4	78,2
53. Employés de commerce.....	761 952	58,0	26,3	57,9	15,9	3,0	11,1	0,2	13,7	86,0
60. Contremaîtres.....	487 835	5,1	2,4	70,6	27,0	4,7	0,4	0,4	75,6	24,0
61. Ouvriers qualifiés.....	2 951 464	11,7	18,3	65,0	16,7	10,9	1,6	0,3	73,0	26,7
63. Ouvriers spécialisés.....	2 635 118	27,8	22,1	60,8	17,1	13,5	2,2	0,6	69,3	30,1
65. Mineurs.....	48 391	-	7,2	78,4	14,4	11,4	0,5	-	96,7	3,3
66. Marins et pêcheurs.....	204 28	6,6	18,3	71,1	10,6	1,7	3,5	56,5	1,5	42,1
67. Apprentis ouvriers.....	130 947	2,7	99,5	0,2	0,2	7,2	6,6	-	58,9	41,1
68. Manœuvres.....	1 318 645	46,6	23,5	53,8	22,7	17,0	15,1	0,9	48,9	50,1
70. Gens de maison.....	227 588	97,9	17,2	52,9	29,9	10,0	37,0	0,8	1,4	97,8
71. Femmes de ménage.....	1 747 90	99,3	7,7	54,5	37,8	19,8	77,5	1,0	1,3	97,7
72. Autres personnels de service.....	1 046 669	71,9	21,5	56,5	22,0	7,8	12,2	0,3	4,2	95,5
80. Artistes.....	56 580	31,8	8,8	68,7	22,5	7,6	25,3	1,0	8,2	90,8
81. Clergé.....	24 065	7,1	1,1	31,1	67,8	3,7	8,2	-	-	100,0
82. Armée et police.....	327 529	3,9	14,9	74,8	10,2	0,3	0,8	1,4	1,0	97,6
<b>Ensemble.....</b>	<b>21 486 426</b>	<b>39,4</b>	<b>15,8</b>	<b>61,7</b>	<b>22,5</b>	<b>6,2</b>	<b>7,6</b>	<b>9,2</b>	<b>35,6</b>	<b>55,2</b>

TABLEAU RT 02

## Population active occupée (B.I.T.) : principaux ratios par secteur d'activité

## ● HOMMES

Secteur d'activité économique (système 70 en 38 postes)	Effectifs	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et plus	Étrangers	Temps partiel	Salariés	Ouvriers	Employés	Durée habituelle hebdomadaire du travail (salariés)
		%	%	%						
01 Agriculture, sylviculture, pêche . . . . .	1287827	10,7	46,0	43,3	3,1	4,8	21,5	19,8	0,3	45,9
02 Industrie de la viande et du lait . . . . .	117761	19,3	64,1	16,5	4,1	1,7	95,6	72,0	12,1	43,7
03 Industrie des autres produits alimentaires . . . . .	295214	19,5	59,6	20,8	6,7	1,0	82,9	67,1	5,1	44,6
04 Production de combustibles minéraux solides, cokéfaction . . . . .	46217	8,4	69,8	21,9	5,3	-	100,0	88,0	4,1	41,3
05 Production de pétrole, gaz naturel . . . . .	31855	7,3	59,3	33,4	2,0	-	99,1	48,2	13,7	42,9
06 Électricité, gaz, eau . . . . .	147874	10,2	72,1	17,7	1,4	1,0	99,1	48,9	14,9	41,3
07 Minerais et métaux ferreux, première transformation de l'acier . . . . .	176714	8,5	70,8	20,7	11,4	0,4	99,8	76,8	7,0	42,3
08 Minerais, métaux et demi-produits non ferreux . . . . .	65059	9,6	64,2	26,1	12,6	0,4	100,0	79,2	2,5	41,4
09 Matériaux de construction et minéraux divers . . . . .	174181	10,2	67,2	22,7	12,8	0,5	96,1	80,5	3,6	42,4
10 Industrie du verre . . . . .	45143	13,7	73,1	13,2	3,6	-	98,6	82,8	3,1	41,0
11 Chimie de base, fibres artificielles et synthétiques . . . . .	133418	5,8	68,8	25,4	6,8	0,5	99,8	72,4	5,0	41,7
12 Parachimie et industrie pharmaceutique . . . . .	102477	9,1	70,1	20,8	4,8	2,2	98,9	49,4	12,5	42,3
13 Fonderie et travail des métaux . . . . .	398510	16,9	63,0	20,1	13,4	0,6	96,0	77,6	3,6	42,6
14 Construction mécanique . . . . .	448430	15,7	61,5	22,8	7,8	0,9	95,1	65,5	6,1	42,0
15 Construction électrique et électronique . . . . .	377531	14,4	64,2	21,4	8,5	0,8	99,1	50,4	5,9	41,9
16 Matériel de transport terrestre . . . . .	426331	14,8	68,6	16,7	18,6	0,5	99,6	76,8	6,1	41,6
17 Construction navale et aéronautique, armement . . . . .	207892	7,6	68,1	24,2	3,5	0,1	99,7	58,3	6,5	41,6
18 Industrie textile et habillement . . . . .	173372	15,5	61,1	23,4	19,1	1,1	95,2	68,7	9,8	42,7
19 Industrie du cuir et de la chaussure . . . . .	47045	11,0	63,7	25,3	15,6	2,0	90,4	73,9	3,6	42,3
20 Bois, meubles, industries diverses . . . . .	275141	20,8	57,7	21,5	10,1	2,1	87,4	75,3	3,4	42,6
21 Papier, carton . . . . .	90888	12,7	61,9	25,4	7,2	0,4	98,2	80,0	5,2	41,8
22 Imprimerie, presse, édition . . . . .	151381	15,4	63,2	21,4	5,4	2,6	93,6	64,4	6,4	42,0
23 Industrie du caoutchouc, transformation des matières plastiques . . . . .	151557	15,3	65,2	19,5	9,1	0,6	99,0	72,6	6,8	41,9
24 Bâtiment, génie civil et agricole . . . . .	1692971	18,8	64,9	16,3	17,4	0,9	82,0	74,0	1,0	43,0
25 Commerce de gros alimentaire . . . . .	200934	14,4	61,4	24,3	6,6	2,6	89,9	47,0	20,0	45,7
26 Commerce de gros non alimentaire . . . . .	431340	13,5	62,1	24,4	5,8	1,3	93,8	34,3	22,1	44,1
27 Commerce de détail alimentaire . . . . .	319852	22,8	55,1	22,2	6,1	2,7	68,3	21,6	35,7	48,1
28 Commerce de détail non alimentaire . . . . .	385866	14,9	56,9	28,2	3,8	2,9	61,3	25,2	18,4	43,5
29 Réparation et commerce automobile . . . . .	336239	30,7	55,8	14,0	6,5	1,5	80,3	59,9	11,9	43,9
30 Hôtels, cafés, restaurants . . . . .	277051	21,9	57,1	20,9	14,2	4,6	65,7	30,9	3,6	49,1
31 Transports . . . . .	725258	12,0	67,8	20,2	3,8	1,4	92,8	60,8	14,7	43,8
32 Télécommunications, postes . . . . .	275489	14,2	67,0	18,8	0,9	1,3	100,0	14,7	46,6	41,1
33 Services marchands rendus principalement aux entreprises . . . . .	522547	10,7	66,5	22,8	7,6	3,8	79,1	18,8	8,0	43,9
34 Services marchands rendus principalement aux particuliers . . . . .	597977	10,8	67,2	22,0	4,7	5,4	68,4	27,3	3,9	42,3
35 Location et crédit bail immobiliers . . . . .	40655	11,2	51,6	37,2	8,5	3,9	95,7	36,6	16,6	44,3
36 Assurances . . . . .	68153	9,5	64,2	26,3	0,2	2,6	96,2	6,9	35,8	42,5
37 Organismes financiers . . . . .	214125	11,9	72,5	15,6	1,1	0,4	99,3	1,9	57,4	41,1
38 Services non marchands . . . . .	1567265	9,1	68,5	22,4	1,9	3,0	98,7	21,5	10,5	41,2
<b>Tous secteurs . . . . .</b>	<b>13027540</b>	<b>14,2</b>	<b>62,8</b>	<b>23,1</b>	<b>7,7</b>	<b>2,2</b>	<b>82,2</b>	<b>46,9</b>	<b>9,7</b>	<b>42,8</b>

TABLEAU RT 02

**Population active occupée (B.I.T.) : principaux ratios par secteur d'activité**

## ● FEMMES

Secteur d'activité économique (système 70 en 38 postes)	Effectifs	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et plus	Étrangers	Temps partiel	Salariés	Ouvriers	Employés	Durée habituelle hebdomadaire du travail (salariés)
		%	%	%	%	%	%	%	%	
01 Agriculture, sylviculture, pêche . . . . .	682220	6,6	48,9	44,6	1,4	29,6	10,3	7,9	1,6	36,7
02 Industrie de la viande et du lait . . . . .	52533	30,8	52,7	16,5	5,3	9,8	93,6	64,3	21,1	40,3
03 Industrie des autres produits alimentaires . . . . .	178238	23,2	55,1	21,7	3,2	10,4	74,8	41,2	28,0	39,2
04 Production de combustibles minéraux solides, cokéfaction . . . . .	1878	14,4	51,9	33,7	-	17,3	100,0	-	100,0	37,6
05 Production de pétrole, gaz naturel . . . . .	7478	4,1	78,2	17,7	4,2	-	100,0	8,4	49,3	41,2
06 Électricité, gaz, eau . . . . .	32128	14,3	68,4	17,3	1,9	9,7	100,0	13,7	60,6	38,0
07 Minerais et métaux ferreux, première transformation de l'acier . . . . .	13402	19,8	55,2	25,0	2,0	6,7	100,0	35,9	45,5	40,4
08 Minerais, métaux et demi-produits non ferreux . . . . .	13223	17,9	65,5	16,6	2,4	2,7	100,0	34,2	36,0	40,2
09 Matériaux de construction et minéraux divers . . . . .	27588	26,3	54,7	19,0	5,7	16,3	94,7	46,0	24,8	37,9
10 Industrie du verre . . . . .	14840	31,0	56,1	13,0	2,0	8,0	100,0	57,9	26,2	38,9
11 Chimie de base, fibres artificielles et synthétiques . . . . .	32585	22,4	55,5	22,1	3,9	3,6	100,0	30,4	42,8	39,8
12 Parachimie et industrie pharmaceutique . . . . .	82811	13,9	63,7	22,5	3,9	3,1	98,2	46,8	29,7	40,1
13 Fonderie et travail des métaux . . . . .	97307	19,2	55,8	25,0	8,9	6,6	97,2	58,7	26,4	39,5
14 Construction mécanique . . . . .	106364	19,4	63,0	17,6	5,9	6,7	97,2	43,4	39,4	40,0
15 Construction électrique et électronique . . . . .	201961	20,7	64,7	14,6	5,4	2,8	99,7	65,3	22,3	40,1
16 Matériel de transport terrestre . . . . .	99068	24,7	63,2	12,0	5,3	1,2	99,4	67,3	22,0	40,7
17 Construction navale et aéronautique, armement . . . . .	26590	7,5	66,6	25,9	2,4	5,3	100,0	24,7	54,2	40,1
18 Industrie textile et habillement . . . . .	387503	31,1	54,8	14,1	8,1	6,2	95,8	83,2	8,1	39,7
19 Industrie du cuir et de la chaussure . . . . .	69644	31,6	55,3	13,0	5,6	7,0	97,3	82,3	13,0	39,7
20 Bois, meubles, industries diverses . . . . .	117825	24,6	56,3	19,1	5,0	11,5	91,9	66,1	14,9	39,2
21 Papier, carton . . . . .	36609	17,7	60,5	21,8	3,9	1,6	99,0	74,2	18,4	40,4
22 Imprimerie, presse, édition . . . . .	70993	28,3	56,9	14,9	2,5	8,1	95,4	40,7	32,9	39,7
23 Industrie du caoutchouc, transformation des matières plastiques . . . . .	68967	18,4	63,4	18,3	7,2	4,9	99,2	65,3	23,7	39,7
24 Bâtiment, génie civil et agricole . . . . .	138372	15,8	68,9	15,3	2,8	30,6	71,1	9,9	38,6	37,2
25 Commerce de gros alimentaire . . . . .	80373	26,8	54,0	19,2	1,8	14,7	89,1	29,1	45,8	39,7
26 Commerce de gros non alimentaire . . . . .	225910	23,0	60,1	16,8	3,0	11,7	95,2	13,1	56,6	38,9
27 Commerce de détail alimentaire . . . . .	336527	23,2	54,5	22,3	2,3	16,6	69,9	5,9	57,0	39,8
28 Commerce de détail non alimentaire . . . . .	573438	19,1	54,8	26,1	3,1	18,6	69,6	9,2	47,7	37,5
29 Réparation et commerce automobile . . . . .	76838	21,3	61,4	17,3	0,8	22,2	61,7	5,3	44,1	39,0
30 Hôtels, cafés, restaurants . . . . .	335803	17,7	52,9	29,4	5,7	18,0	60,8	16,3	6,8	39,4
31 Transports . . . . .	127973	21,3	60,0	18,7	1,5	12,0	93,9	12,6	58,0	38,9
32 Télécommunications, postes . . . . .	182436	14,5	62,5	23,1	0,2	14,1	100,0	6,2	54,5	36,7
33 Services marchands rendus principalement aux entreprises . . . . .	388892	21,4	62,9	15,7	4,6	17,2	90,2	6,7	49,0	37,9
34 Services marchands rendus principalement aux particuliers . . . . .	1176856	22,6	61,9	15,5	3,2	11,9	90,2	15,2	12,5	39,2
35 Location et crédit bail immobiliers . . . . .	39204	13,0	63,5	23,5	3,4	21,0	92,5	17,4	40,8	40,7
36 Assurances . . . . .	83426	25,3	57,7	16,9	1,2	7,6	99,0	2,3	79,3	38,2
37 Organismes financiers . . . . .	205095	17,7	69,1	13,2	1,2	8,4	99,8	6,2	74,1	37,8
38 Services non marchands . . . . .	2065988	13,3	65,2	21,5	5,0	21,4	99,6	10,1	24,4	34,7
<b>Tous secteurs . . . . .</b>	<b>8458886</b>	<b>18,4</b>	<b>60,0</b>	<b>21,5</b>	<b>3,9</b>	<b>16,0</b>	<b>83,8</b>	<b>21,0</b>	<b>28,4</b>	<b>37,7</b>

TABLEAU RT 02

**Population active occupée (B.I.T.) : principaux ratios par secteur d'activité**

## ● LES DEUX SEXES

Secteur d'activité économique (système 70 en 38 postes)	Effectifs	Femmes	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et plus	Étrangers	Temps partiel	Salariés	Ouvriers	Employés	Durée habituelle hebdomadaire du travail (salariés)
		%	%	%	%						
01 Agriculture, sylviculture, pêche . . . . .	1970047	34,6	9,3	47,0	43,7	2,5	13,4	17,6	15,7	0,8	44,1
02 Industrie de la viande et du lait . . . . .	170294	30,8	22,9	60,6	16,5	4,5	4,2	95,0	69,6	14,9	42,7
03 Industrie des autres produits alimentaires . . . . .	473452	37,6	20,9	57,9	21,2	5,4	4,5	79,9	57,3	13,7	42,7
04 Production de combustibles minéraux solides, cokéfaction . . . . .	48095	3,9	8,6	69,1	22,3	5,1	0,7	100,0	84,6	7,8	41,2
05 Production de pétrole, gaz naturel . . . . .	39333	19,0	6,7	62,9	30,4	2,4	-	99,2	40,6	20,5	42,6
06 Électricité, gaz, eau . . . . .	180002	17,8	10,9	71,4	17,6	1,5	2,5	99,2	42,7	23,1	40,7
07 Minerais et métaux ferreux, première transformation de l'acier . . . . .	190116	7,0	9,3	69,7	21,0	10,8	0,8	99,8	73,9	9,7	42,2
08 Minerais, métaux et demi-produits non ferreux . . . . .	78282	16,9	11,0	64,5	24,5	10,8	0,8	100,0	71,6	8,1	41,2
09 Matériaux de construction et minéraux divers . . . . .	201769	13,7	12,4	65,4	22,2	11,8	2,7	95,9	75,8	6,5	41,8
10 Industrie du verre . . . . .	59983	24,7	17,9	68,9	13,1	3,2	2,0	98,9	76,6	8,8	40,5
11 Chimie de base, fibres artificielles et synthétiques . . . . .	166003	19,6	9,0	66,2	24,8	6,2	1,1	99,8	64,2	12,4	41,3
12 Parachimie et industrie pharmaceutique . . . . .	185288	44,7	11,2	67,2	21,5	4,4	2,6	98,6	48,2	20,2	41,3
13 Fonderie et travail des métaux . . . . .	495817	19,6	17,3	61,6	21,1	12,5	1,8	96,2	73,9	8,1	42,0
14 Construction mécanique . . . . .	554794	19,2	16,4	61,8	21,8	7,4	2,0	95,5	61,3	12,5	41,6
15 Construction électrique et électronique . . . . .	579492	34,9	16,6	64,4	19,0	7,4	1,5	99,3	55,6	11,7	41,3
16 Matériel de transport terrestre . . . . .	525399	18,9	16,6	67,6	15,8	16,1	0,7	99,5	75,0	9,1	41,4
17 Construction navale et aéronautique, armement . . . . .	234482	11,3	7,6	68,0	24,4	3,4	0,7	99,7	54,4	11,9	41,4
18 Industrie textile et habillement . . . . .	560875	69,1	26,3	56,7	17,0	11,5	4,7	95,6	78,7	8,6	40,6
19 Industrie du cuir et de la chaussure . . . . .	116689	59,7	23,3	58,7	18,0	9,6	5,0	94,5	78,9	9,2	40,7
20 Bois, meubles, industries diverses . . . . .	392966	30,0	22,0	57,3	20,8	8,6	4,9	88,7	72,6	6,8	41,5
21 Papier, carton . . . . .	127497	28,7	14,1	61,5	24,4	6,2	0,7	98,4	78,4	9,0	41,4
22 Imprimerie, presse, édition . . . . .	222374	31,9	19,5	61,2	19,3	4,5	4,4	94,2	56,8	14,9	41,3
23 Industrie du caoutchouc, transformation des matières plastiques . . . . .	220524	31,3	16,3	64,6	19,1	8,5	1,9	99,1	70,3	12,1	41,2
24 Bâtiment, génie civil et agricole . . . . .	1831343	7,6	18,6	65,2	16,2	16,3	3,2	81,2	69,2	3,9	42,6
25 Commerce de gros alimentaire . . . . .	281307	28,6	17,9	59,3	22,8	5,2	6,1	89,7	41,9	27,4	44,0
26 Commerce de gros non alimentaire . . . . .	657250	34,4	16,7	61,4	21,8	4,8	4,9	94,3	27,0	33,9	42,3
27 Commerce de détail alimentaire . . . . .	656379	51,3	23,0	54,8	22,3	4,1	9,8	69,1	13,5	46,6	43,8
28 Commerce de détail non alimentaire . . . . .	959304	59,8	17,4	55,7	26,9	3,4	12,3	66,3	15,6	35,9	39,8
29 Réparation et commerce automobile . . . . .	413077	18,6	28,5	56,8	14,6	5,4	5,4	76,8	49,7	17,9	43,1
30 Hôtels, cafés, restaurants . . . . .	612854	54,8	19,6	54,8	25,6	9,5	12,0	63,1	22,9	5,3	44,0
31 Transports . . . . .	853231	15,0	13,4	66,6	20,0	3,4	3,0	93,0	53,5	21,2	43,0
32 Télécommunications, postes . . . . .	457925	39,8	14,3	65,2	20,5	0,6	6,4	100,0	11,3	49,8	39,3
33 Services marchands rendus principalement aux entreprises . . . . .	911439	42,7	15,2	65,0	19,8	6,3	9,5	83,8	13,6	25,5	41,2
34 Services marchands rendus principalement aux particuliers . . . . .	1774833	66,3	18,6	63,7	17,7	3,7	9,7	82,8	19,3	9,6	40,1
35 Location et crédit bail immobiliers . . . . .	79859	49,1	12,1	57,5	30,4	6,0	12,3	94,1	27,2	28,5	42,6
36 Assurances . . . . .	151579	55,0	18,2	60,6	21,1	0,7	5,4	97,7	4,4	59,7	40,1
37 Organismes financiers . . . . .	419220	48,9	14,7	70,9	14,4	1,2	4,3	99,6	4,0	65,6	39,5
38 Services non marchands . . . . .	3633253	56,9	11,5	66,6	21,9	3,7	13,5	99,2	15,0	18,4	37,4
<b>Tous secteurs . . . . .</b>	<b>21486426</b>	<b>39,4</b>	<b>15,8</b>	<b>61,7</b>	<b>22,5</b>	<b>6,2</b>	<b>7,6</b>	<b>82,8</b>	<b>36,7</b>	<b>17,1</b>	<b>40,8</b>

TABLEAU RT 03

Population totale, active (B.I.T.), active occupée (B.I.T.) :  
Principaux ratios par régions

Régions	Population totale						Population active	
	Effectifs	- de 15 ans	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et plus	Étrangers	Effectifs	Taux
		%	%	%	%			15-24 ans
<b>● HOMMES</b>								
10. Région parisienne . . . . .	4796425	22,4	15,5	39,0	23,1	15,0	2803613	49,2
21. Champagne-Ardenne . . . . .	681004	27,7	17,3	35,7	19,3	5,1	370321	60,6
22. Picardie . . . . .	792595	25,1	16,8	33,3	24,8	4,6	414358	59,4
23. Haute Normandie . . . . .	773268	26,2	17,5	32,9	23,3	3,4	429479	62,8
24. Centre . . . . .	1059241	22,4	15,6	33,4	28,7	5,4	579209	57,6
25. Basse Normandie . . . . .	608466	26,7	14,8	33,0	25,5	1,3	323974	55,4
26. Bourgogne . . . . .	730707	22,9	14,9	33,9	28,3	5,5	386016	52,5
31. Nord-Pas-de-Calais . . . . .	1872915	27,1	16,1	33,2	23,7	5,3	933264	54,6
41. Lorraine . . . . .	1057307	25,1	17,2	34,3	23,4	6,4	563078	57,2
42. Alsace . . . . .	727158	20,9	18,4	36,2	24,5	10,7	411703	58,4
43. Franche-Comté . . . . .	523058	24,4	15,8	36,2	23,6	12,3	291205	54,0
52. Pays de la Loire . . . . .	1392827	26,3	15,7	32,7	25,4	1,6	731182	56,6
53. Bretagne . . . . .	1251166	23,5	17,0	32,3	27,1	0,8	664031	50,7
54. Poitou-Charentes . . . . .	680459	20,7	13,5	31,9	33,9	1,5	361293	52,3
72. Aquitaine . . . . .	1089316	22,5	14,6	32,7	30,1	6,0	572199	52,1
73. Midi-Pyrénées . . . . .	1086618	21,1	15,1	32,8	31,1	7,1	570874	49,9
74. Limousin . . . . .	328687	18,2	10,7	35,1	36,0	2,4	178220	56,2
82. Rhône-Alpes . . . . .	2427593	24,8	16,1	34,5	24,7	10,0	1331456	52,4
83. Auvergne . . . . .	616073	21,0	16,5	33,4	28,5	6,8	337363	55,2
91. Languedoc-Roussillon . . . . .	901329	24,2	13,9	31,4	30,5	8,8	433167	45,7
92. Provence-Côte d'Azur-Corse . . . . .	1793718	19,6	14,7	33,4	32,3	6,6	950201	50,5
<b>France entière . . . . .</b>	<b>25189930</b>	<b>23,5</b>	<b>15,7</b>	<b>34,5</b>	<b>26,3</b>	<b>7,6</b>	<b>13636206</b>	<b>53,3</b>
<b>● FEMMES</b>								
10. Région parisienne . . . . .	5128730	20,5	14,9	35,8	28,8	11,6	2190519	53,1
21. Champagne-Ardenne . . . . .	671773	24,1	16,9	35,0	24,0	3,9	253172	60,2
22. Picardie . . . . .	829589	24,7	15,1	30,3	29,8	3,2	259296	54,0
23. Haute Normandie . . . . .	812899	23,4	16,9	31,5	28,3	2,1	301672	58,3
24. Centre . . . . .	1079529	20,6	15,0	31,5	32,9	4,1	407159	52,9
25. Basse Normandie . . . . .	639834	22,5	16,9	30,4	30,2	1,3	246452	52,2
26. Bourgogne . . . . .	734703	21,1	14,3	30,4	34,2	4,7	244386	52,8
31. Nord-Pas-de-Calais . . . . .	1964549	24,4	15,4	30,8	29,4	3,8	573449	53,7
41. Lorraine . . . . .	1114318	22,2	17,2	32,0	28,6	5,4	355945	53,0
42. Alsace . . . . .	768872	20,6	17,4	31,9	30,1	8,4	261829	56,3
43. Franche-Comté . . . . .	530457	24,8	14,8	33,1	27,2	11,0	182394	53,4
52. Pays de la Loire . . . . .	1452091	23,9	15,9	30,9	29,3	1,2	512646	53,7
53. Bretagne . . . . .	1308896	22,2	14,4	30,0	33,4	0,3	464169	44,2
54. Poitou-Charentes . . . . .	741997	20,4	13,2	28,2	38,3	1,4	229023	40,2
72. Aquitaine . . . . .	1174966	19,8	13,7	31,0	35,6	4,7	386042	46,4
73. Midi-Pyrénées . . . . .	1135301	20,1	14,0	31,4	34,6	5,6	383011	42,2
74. Limousin . . . . .	369804	15,9	12,8	28,3	43,0	1,5	133569	50,2
82. Rhône-Alpes . . . . .	2490304	22,0	15,5	33,1	29,4	8,0	877240	46,5
83. Auvergne . . . . .	650453	20,0	14,3	30,5	35,2	5,8	218359	44,3
91. Languedoc-Roussillon . . . . .	943332	20,0	13,8	31,2	35,1	7,3	258242	40,9
92. Provence-Côte d'Azur-Corse . . . . .	2000905	17,9	12,7	31,2	38,3	4,9	615640	46,2
<b>France entière . . . . .</b>	<b>26543302</b>	<b>21,4</b>	<b>15,0</b>	<b>32,1</b>	<b>31,5</b>	<b>5,9</b>	<b>9354214</b>	<b>50,5</b>

(B.I.T.)		Population active occupée (B.I.T.)									
d'activité		Effectifs	Étrangers %	Secteur primaire		Secteur secondaire		Secteur tertiaire		Ouvriers %	Employés %
25-49 ans	50 ans et plus			Salariés %	Salariés %	Salariés %	Salariés %				
96,7	56,6	2677983	15,5	0,8	0,4	41,4	39,2	57,8	51,3	38,7	12,1
95,6	50,6	357370	5,1	7,8	2,1	49,0	45,6	43,1	38,4	54,5	10,2
95,9	41,7	390494	4,9	9,3	4,2	54,3	51,9	36,4	32,5	61,1	7,1
97,8	52,8	407216	3,2	7,0	1,9	52,2	49,7	40,8	34,8	61,8	8,5
96,9	46,7	557800	5,6	14,3	4,3	44,6	40,6	41,1	35,8	49,8	9,1
96,6	51,5	311852	1,3	21,9	4,3	44,6	41,2	33,5	28,8	51,9	7,4
97,5	42,3	373357	4,8	15,0	2,0	43,9	39,7	41,1	36,3	48,8	9,9
95,6	39,5	872708	5,8	5,4	1,5	55,0	52,8	39,6	34,0	55,5	9,7
98,0	41,7	538239	6,2	4,1	1,1	51,6	49,1	44,3	38,7	55,0	9,1
97,5	43,3	400551	10,5	5,6	0,7	51,3	48,9	43,1	38,6	52,3	11,6
98,7	48,4	285384	12,6	9,5	1,3	58,1	54,2	32,4	26,9	55,4	6,3
97,4	46,5	696158	1,5	16,6	2,8	46,0	42,1	37,4	32,1	49,1	8,8
95,8	49,6	641260	0,8	20,9	3,9	32,6	28,8	46,5	38,8	42,7	7,8
96,9	44,5	349416	1,8	19,9	3,8	38,0	31,1	42,1	34,2	41,9	9,2
97,6	43,1	549559	6,0	18,2	3,8	38,6	33,1	43,2	36,8	44,6	8,9
95,8	43,8	547851	5,7	18,9	2,8	36,6	30,7	44,5	35,8	37,1	9,2
96,3	40,0	173637	2,7	20,6	3,4	34,7	27,5	44,7	37,7	40,6	10,2
97,9	51,4	1277872	9,4	7,3	1,1	51,1	46,8	41,6	35,9	50,7	9,5
97,8	45,7	327829	6,7	21,9	2,8	43,6	38,5	34,5	27,7	45,8	6,6
94,5	39,3	406648	7,9	16,3	5,2	36,2	30,6	47,6	38,4	44,7	9,0
95,6	42,2	884356	6,5	6,8	2,1	35,3	30,7	57,8	48,2	40,9	10,8
96,7	47,0	13027540	7,7	9,9	2,1	44,3	40,7	45,8	39,4	46,9	9,7
72,2	31,0	2022500	8,2	0,3	0,1	20,8	19,4	78,8	73,4	13,6	37,3
67,1	16,9	226402	3,2	6,0	0,9	32,5	30,8	61,4	55,3	31,7	23,9
58,7	17,7	228353	2,0	7,8	1,7	32,8	31,4	59,4	52,9	32,8	21,6
63,7	25,6	267337	0,7	7,1	0,6	27,2	26,0	65,7	58,7	27,7	28,6
68,5	25,0	372075	3,3	9,5	2,2	28,4	26,9	62,1	55,0	29,2	23,3
68,7	29,2	224078	0,3	22,0	0,7	21,5	20,1	56,5	50,9	23,8	19,7
61,8	20,2	218979	2,3	9,4	0,5	25,6	23,7	65,0	57,8	23,2	28,0
52,1	16,5	505493	2,2	5,0	0,4	24,9	24,1	70,2	61,5	26,7	28,4
54,7	18,6	321058	3,6	4,1	0,6	22,5	21,5	73,3	66,3	24,3	30,4
59,1	18,1	242182	6,5	7,8	0,4	29,8	28,8	62,4	56,5	28,0	30,5
62,3	21,5	164241	5,1	8,5	0,2	34,8	33,5	56,6	49,2	29,9	20,9
65,2	22,6	461303	0,6	16,3	1,9	22,4	21,2	61,3	55,7	24,2	23,4
68,0	26,1	427500	0,2	21,4	0,8	14,0	12,3	64,6	54,6	15,9	21,4
61,7	21,4	212409	1,2	14,9	1,4	19,1	16,8	66,0	55,5	22,3	21,0
61,8	20,7	343546	1,7	15,9	2,5	16,3	14,2	67,9	59,3	18,3	27,1
66,6	20,1	351047	2,1	15,7	1,3	17,5	15,9	66,8	57,6	18,6	22,1
70,6	22,6	124269	2,3	16,5	0,3	20,9	18,4	62,6	55,0	18,6	26,4
62,4	25,1	789273	4,1	6,1	0,4	27,1	25,4	66,7	59,0	23,8	27,1
65,4	20,8	193879	2,8	17,4	0,8	20,3	18,3	62,3	52,5	19,3	22,1
51,2	16,5	225694	4,9	9,2	3,1	14,5	12,0	76,3	67,0	21,3	25,9
57,1	18,6	537268	2,6	3,2	0,8	12,1	10,4	84,7	73,3	15,4	30,1
63,7	22,9	8458885	3,9	8,1	0,8	22,2	20,7	69,7	62,3	21,0	28,4

TABLEAU RT 03

*Population totale, active (B.I.T.), active occupée (B.I.T.) :*  
*Principaux ratios par régions*

Régions	Population totale						Population active	
	Effectifs	- de 15 ans	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et plus	Étrangers	Effectifs	Taux
		%	%	%	%			15-24 ans
<b>● LES DEUX SEXES</b>								
10. Région parisienne . . . . .	9925155	21,4	15,2	37,3	26,1	13,2	4994132	51,2
21. Champagne-Ardenne . . . . .	1352777	25,9	17,1	35,4	21,6	4,5	623493	60,4
22. Picardie . . . . .	1622184	24,9	16,0	31,8	27,4	3,9	673654	56,8
23. Haute Normandie . . . . .	1586167	24,8	17,2	32,2	25,8	2,7	731151	60,5
24. Centre . . . . .	2138770	21,5	15,3	32,4	30,8	4,8	986368	55,3
25. Basse Normandie . . . . .	1248300	24,6	15,9	31,7	27,9	1,3	570426	53,7
26. Bourgogne . . . . .	1465410	22,0	14,6	32,1	31,3	5,1	630402	52,7
31. Nord-Pas-de-Calais . . . . .	3837464	25,7	15,7	32,0	26,6	4,5	1506713	54,1
41. Lorraine . . . . .	2171625	23,6	17,2	33,1	26,1	5,9	919023	55,1
42. Alsace . . . . .	1496030	20,8	17,9	34,0	27,4	9,5	673532	57,4
43. Franche-Comté . . . . .	1053515	24,6	15,3	34,6	25,4	11,6	473599	53,7
52. Pays de la Loire . . . . .	2844918	25,1	15,8	31,8	27,4	1,4	1243828	55,1
53. Bretagne . . . . .	2560062	22,8	15,7	31,1	30,3	0,5	1128200	47,7
54. Poitou-Charentes . . . . .	1422456	20,5	13,3	30,0	36,2	1,4	590316	46,1
72. Aquitaine . . . . .	2264282	21,1	14,1	31,8	32,9	5,3	958241	49,2
73. Midi-Pyrénées . . . . .	2221919	20,6	14,5	32,1	32,9	6,3	953885	46,1
74. Limousin . . . . .	698491	17,0	11,8	31,5	39,7	1,9	311789	52,8
82. Rhône-Alpes . . . . .	4917897	23,4	15,8	33,8	27,1	9,0	2208696	49,5
83. Auvergne . . . . .	1266526	20,8	15,4	31,9	31,9	6,3	555722	50,0
91. Languedoc-Roussillon . . . . .	1844661	22,0	13,9	31,3	32,8	8,0	691409	43,2
92. Provence-Côte d'Azur-Corse . . . . .	3794623	18,7	13,6	32,2	35,5	5,7	1565841	48,4
<b>France entière . . . . .</b>	<b>51733232</b>	<b>22,4</b>	<b>15,3</b>	<b>33,3</b>	<b>28,9</b>	<b>6,7</b>	<b>22990420</b>	<b>51,9</b>

(B.I.T.)		Population active occupée (B.I.T.)									
d'activité		Effectifs	Étrangers %	Secteur primaire		Secteur secondaire		Secteur tertiaire		Ouvriers %	Employés %
25-49 ans	50 ans et plus			Salariés %	Salariés %	Salariés %	Salariés %				
84,6	42,0	4700483	12,3	0,6	0,3	32,5	30,7	66,9	60,8	27,9	22,9
81,6	32,0	583772	4,4	7,1	1,6	42,6	39,9	50,2	45,0	45,7	15,5
77,8	28,3	618847	3,8	8,7	3,3	46,4	44,4	44,9	40,1	50,7	12,4
80,7	37,6	674553	2,2	7,0	1,4	42,3	40,3	50,7	44,3	48,3	16,5
82,9	35,0	929875	4,7	12,4	3,4	38,1	35,1	49,5	43,4	41,5	14,8
82,9	39,1	535930	0,9	22,0	2,8	34,9	32,4	43,1	38,0	40,1	12,5
80,6	30,2	592336	3,9	12,9	1,4	37,1	33,8	50,0	44,2	39,3	16,6
74,1	26,5	1378201	4,5	5,3	1,1	43,9	42,2	50,8	44,1	44,9	16,6
76,5	28,7	859297	5,2	4,1	0,9	40,8	38,8	55,2	49,0	43,5	17,1
79,0	29,0	642733	9,0	6,4	0,6	43,2	41,3	50,4	45,4	43,1	18,7
81,2	33,9	449625	9,8	9,1	0,9	49,6	46,6	41,3	35,0	46,1	11,6
81,4	33,5	1157461	1,1	16,5	2,4	36,6	33,7	46,9	41,5	39,2	14,6
82,1	36,3	1068760	0,5	21,1	2,7	25,1	22,2	53,7	45,1	32,0	13,3
79,6	31,7	561825	1,6	18,0	2,9	30,9	25,7	51,1	42,3	34,5	13,7
79,5	30,5	893105	4,3	17,3	3,3	30,0	25,8	52,7	45,5	34,5	15,9
81,2	31,1	898898	4,3	17,7	2,2	29,1	24,9	53,2	44,3	29,9	14,3
84,1	30,0	297906	2,6	18,9	2,1	28,9	23,7	52,2	44,9	31,4	17,0
80,3	36,9	2067145	7,4	6,9	0,8	41,9	38,6	51,2	44,7	40,4	16,2
81,9	31,6	521708	5,3	20,3	2,1	34,9	31,0	44,8	36,9	35,9	12,4
72,4	26,9	632342	6,8	13,8	4,4	28,4	24,0	57,8	48,6	36,3	15,0
76,0	28,7	1421624	5,0	5,5	1,6	26,6	23,0	68,0	57,7	31,3	18,1
80,4	33,5	21486426	6,2	9,2	1,6	35,6	32,8	55,2	48,4	36,7	17,1

#### 4. Les demandeurs d'emploi

Par le croisement des réponses fournies aux questions concernant l'activité professionnelle et la recherche d'un emploi, le questionnaire de l'enquête permet de distinguer 4 types de demandeurs d'emploi, ainsi que le montre le tableau ci-dessous.

La catégorie des actifs marginaux cherchant un autre emploi est trop peu nombreuse pour constituer un ensemble significatif.

Des 3 catégories restantes, la première concerne les demandeurs ayant déjà un emploi et cherchant un autre emploi, seules les deux autres, groupant les demandeurs sans emploi, correspondent à la notion de « Population disponible à la recherche d'un emploi ». La première résulte d'une réponse spontanée affirmative fournie au début de l'interview et se rapproche ainsi de la mesure de cette population obtenue dans un recensement; elle est qualifiée pour cette raison de « Disponible au sens du recensement ». La seconde, dite « marginale », groupe les personnes qui, après une réponse spontanée négative, indiquent néanmoins par la suite chercher un emploi.

Par ailleurs, la définition internationale de la population active permet de cerner les personnes dont la recherche d'un emploi satisfait les quatre critères :

- être sans emploi;
- être à la recherche d'un emploi salarié;
- avoir accompli un acte effectif de recherche durant le mois précédant l'enquête;
- être disponible pour travailler immédiatement, qui constituent ce que nous avons appelé la « Population sans emploi à la recherche d'un emploi » (PSERE).

Nous avons vu que si on ajoute à cette population :

- les personnes qui ont trouvé du travail mais dont le nouvel emploi ne commence qu'ultérieurement;

- les personnes salariées normalement pourvues d'un emploi mais qui n'ont pas travaillé pendant la semaine de référence en raison de difficultés économiques, on obtient la population des chômeurs au sens de la définition internationale.

Parmi les personnes pourvues d'un emploi selon cette définition, celles qui déclarent rechercher un emploi salarié constituent la « Population active occupée à la recherche d'un autre emploi salarié » (PARAES).

Le tableau DEM 02 présente les quatre populations :

Population disponible à la recherche d'un emploi (PDRE);

Population marginale disponible à la recherche d'un emploi (PMDRE);

Chômeurs au sens du BIT;

Population active occupée (BIT) à la recherche d'un autre emploi salarié (PARAES) selon l'âge et le groupe socioprofessionnel.

Le tableau DEM 01 présente ces 4 populations selon les principales caractéristiques de la recherche; toutefois la population des chômeurs au sens du BIT y est restreinte à la population sans emploi à la recherche d'un emploi (PSERE) qui est la seule à répondre à la partie du questionnaire sur la recherche.

Les tableaux DEM 03 à DEM 09 ne concernent que la PSERE.

Déclaration		Type de demandeur d'emploi
Spontanée au début de l'interview question n° 8 (définition du recensement)	Au cours de l'interview questions n° 9 et 21	
Réponse 1. A un emploi.	Recherche un emploi.	Population active ayant un emploi et cherchant un autre emploi (définition du recensement).
Réponse 2. Est sans emploi et en recherche un.		Population disponible à la recherche d'un emploi (au sens du recensement) PDRE.
Réponses 3, 4, 6, 7. Inactifs au sens du recensement.	A travaillé au moins une heure dans la semaine de référence et recherche un emploi.  N'a exercé aucune activité professionnelle pendant la semaine de référence et recherche un emploi.	Actifs marginaux cherchant un emploi.  Population marginale disponible à la recherche d'un emploi PMDRE.

TABLEAU DEM 01

**Caractéristiques essentielles de la recherche d'un emploi  
suivant la catégorie de demandeur**

Caractéristiques essentielles de la recherche d'un emploi	Population disponible à la recherche d'un emploi P.D.R.E.			Population à la
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes
Effectif de la population .....	657536	843538	1501074	43368
Personnes à la recherche d'un emploi salarié .....	640930	827893	1468823	40780
Classées selon :	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Circonstance de la recherche</b>				
Reprise d'activité après interruption .....	4,3	13,2	9,3	11,8
Après licenciement.....	44,6	28,5	35,5	9,3
Après démission ou emploi occasionnel .....	26,6	31,1	29,1	19,6
Après la retraite .....	-	-	-	13,6
Après avoir quitté un emploi non salarié.....	1,1	1,0	1,0	2,3
Recherche d'un premier emploi.....	22,9	25,7	24,5	43,5
Autres circonstances ou non déclaré.....	0,5	0,5	0,5	-
Crainte ou certitude de perdre l'emploi actuel.....				
Recherche d'un emploi plus satisfaisant .....				
Recherche d'un deuxième emploi.....				
<b>Mode de recherche principal</b>				
Pas de recherche depuis un mois .....	6,1	8,1	7,2	33,0
<i>dont</i> : ont néanmoins commencé des recherches.....	3,2	4,9	4,2	14,2
Inscription dans un office public de placement.....	81,7	78,5	79,9	35,3
Inscription dans un office privé de placement.....	1,1	1,2	1,2	3,2
A fait une annonce (journal, tableau d'affichage) .....	0,9	1,0	0,9	4,6
Recherches par relations personnelles .....	5,3	6,2	5,8	15,0
Réponse à des offres d'emploi (journal, affiche) .....	4,0	3,8	3,9	7,4
Autres modes de recherche .....	1,0	1,1	1,1	1,4
<b>Nature et régularité de l'emploi cherché</b>				
A temps complet.....	96,1	81,3	87,7	69,5
A temps partiel de préférence ou à temps complet.....	2,2	10,9	7,1	7,6
A temps partiel exclusivement .....	1,7	7,9	5,2	22,9
Non déclaré.....	-	-	-	-
Emploi permanent.....	90,8	91,6	91,3	79,1
Emploi pour une durée limitée.....	8,9	8,2	8,5	20,9
Non déclaré.....	0,2	0,1	0,2	-
Emploi permanent à temps complet.....	87,8	75,7	81,0	60,1
<b>Disponibilité</b>				
Disponibilité (délai inférieur à 15 jours) .....	94,0	92,8	93,3	78,8
Non disponible .....	6,0	7,2	6,7	21,2
<i>dont</i> : termine ses études .....	0,5	0,4	0,4	12,9
ne peut quitter son emploi immédiatement.....	0,1	0,1	0,1	-
est malade temporairement .....	0,7	1,2	1,0	4,0
autres raisons ou non déclaré .....	4,7	5,5	5,1	4,3
Ancienneté moyenne de chômage (1) .....	9,6	10,8	10,3	13,7

(1) Pour les personnes ayant commencé leurs recherches exclusivement.  
Ancienneté moyenne de recherche pour la P.A.R.A.E.S.

marginale disponible recherche d'un emploi P.M.D.R.E.		Population sans emploi à la recherche d'un emploi (B.I.T.) P.S.E.R.E. (B.I.T.)			Population active occupée (B.I.T.) à la recherche d'un autre emploi (salarié) P.A.R.A.E.S.		
Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
294581	337949	579929	868640	1448569	484069	400785	884854
288258	329038	579929	868640	1448569	484069	400785	884854
100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
61,3	55,1	4,1	20,8	14,1			
6,1	6,5	44,9	25,5	33,3			
14,8	15,4	25,7	27,6	26,9			
0,4	2,0	0,7	-	0,3			
1,1	1,2	1,1	1,0	1,0			
15,5	18,9	22,9	24,0	23,6			
0,9	0,8	0,6	1,0	0,8	25,4	29,8	27,4
					16,7	15,8	16,3
					56,0	49,2	52,9
					1,9	5,3	3,4
34,6	34,4	-	-	-	34,6	34,8	34,7
17,0	16,6	-	-	-	19,3	16,9	18,2
21,0	22,7	85,7	74,4	78,9	16,1	22,1	18,8
1,6	1,8	1,5	1,6	1,6	2,6	2,8	2,7
3,0	3,2	1,2	1,9	1,6	2,5	2,0	2,3
23,5	22,5	6,2	12,9	10,2	23,1	19,8	21,6
10,8	10,4	4,4	6,8	5,8	15,5	13,3	14,5
5,5	5,0	1,1	2,4	1,9	5,6	5,2	5,4
48,9	51,5	95,3	77,0	84,3	96,2	81,8	89,7
17,3	16,1	2,2	11,1	7,5	1,5	8,1	4,5
33,4	32,1	2,5	11,9	8,1	2,2	9,9	5,7
0,3	0,3	-	-	-	0,1	0,2	0,1
87,3	86,3	90,4	91,5	91,0	95,4	94,6	95,0
12,5	13,5	9,4	8,4	8,8	4,5	5,1	4,8
0,2	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1	0,3	0,2
45,6	47,4	86,9	71,9	77,9	92,8	78,6	86,4
85,7	84,8	99,2	98,9	99,0	52,9	58,8	55,6
14,3	15,2	0,8	1,1	1,0	47,1	41,2	44,4
3,1	4,3	-	-	-	0,4	0,6	0,5
-	-	-	-	-	40,6	34,8	38,0
1,0	1,4	0,8	1,1	1,0	0,4	0,9	0,6
10,2	9,5	-	-	-	5,6	4,9	5,3
11,6	11,9	9,7	10,6	10,2	11,8	13,3	12,5

TABLEAU DEM 02

*Différentes catégories de demandeurs d'emploi,  
par âge et groupe socio-professionnel*

Caractéristiques : - âge atteint au cours de l'année d'enquête; - groupe socio-professionnel (1).	P.D.R.E.		P.M.D.R.E.		Chômeurs B.I.T.			Population active occupée (B.I.T.) à la recherche d'un autre emploi (salarié)		
		%		%		Taux (2)		%	Taux (3)	
<b>● HOMMES</b>										
<b>Âge :</b>										
15 à 17 ans . . . . .	52769	8,0	5581	12,9	50258	8,3	19,3	8533	1,8	4,1
18 à 24 ans . . . . .	231364	35,2	13202	30,4	215608	35,4	11,7	150045	31,0	9,2
25 à 39 ans . . . . .	179508	27,3	10289	23,7	162293	26,7	3,0	230736	47,7	4,4
40 à 49 ans . . . . .	79577	12,1	3596	8,3	74188	12,2	2,5	55038	11,4	1,9
50 à 59 ans . . . . .	98536	15,0	6561	15,1	89812	14,8	3,5	37548	7,8	1,5
60 ans et plus . . . . .	15782	2,4	4139	9,5	16507	2,7	3,2	2169	0,4	0,4
<b>Groupe socio-professionnel :</b>										
0. Agriculteurs exploitants . . . . .	4409	0,7	565	1,3	914	0,2	0,1	10743	2,2	1,1
1. Salariés agricoles . . . . .	14068	2,1	939	2,2	9845	1,6	3,9	10775	2,2	4,4
2. Patrons de l'ind. et du comm. . . . .	13049	2,0	2431	5,6	10098	1,7	0,9	16239	3,4	1,5
3. Prof. lib. et cadres sup. . . . .	29229	4,4	3087	7,1	26061	4,3	2,0	26376	5,4	2,0
4. Cadres moyens . . . . .	59238	9,0	2997	6,9	55572	9,1	3,3	58245	12,0	3,6
5. Employés . . . . .	50960	7,8	2226	5,1	52307	8,6	4,0	55540	11,5	4,4
6. Ouvriers . . . . .	323772	49,2	10264	23,7	299240	49,2	4,9	281676	58,2	4,8
7. Personnels de service . . . . .	20715	3,2	2322	5,4	19438	3,2	6,1	16996	3,5	5,7
8. Autres catégories . . . . .	4529	0,7	2492	5,7	7012	1,2	1,8	7479	1,5	2,0
Non déclaré (4) . . . . .	137567	20,9	16045	37,0	128179	21,1	-	-	-	-
<b>Ensemble . . . . .</b>	<b>657536</b>	<b>100,0</b>	<b>43368</b>	<b>100,0</b>	<b>608666</b>	<b>100,0</b>	<b>4,5</b>	<b>484069</b>	<b>100,0</b>	<b>3,7</b>
<b>● FEMMES</b>										
<b>Âge :</b>										
15 à 17 ans . . . . .	73337	8,7	10834	3,7	71979	8,0	45,6	9202	2,3	10,7
18 à 24 ans . . . . .	372574	44,2	68092	23,1	371256	41,5	20,1	166950	41,7	11,3
25 à 39 ans . . . . .	239792	28,4	129074	43,8	270279	30,2	7,5	144941	36,2	4,3
40 à 49 ans . . . . .	67159	8,0	58914	20,0	91782	10,3	5,1	54133	13,5	3,1
50 à 59 ans . . . . .	78286	9,3	23563	8,0	78571	8,8	5,0	24609	6,1	1,6
60 ans et plus . . . . .	12390	1,5	4104	1,4	11461	1,3	3,4	950	0,2	0,3

**Groupe socio-professionnel :**

0. Agriculteurs exploitants	4164	0,5	2932	1,0	3246	0,4	0,5	6203	1,5	1,0
1. Salariés agricoles	9059	1,1	1101	0,4	4748	0,5	8,6	7180	1,8	14,3
2. Patrons de l'ind. et du comm.	13136	1,6	10664	3,6	14042	1,6	2,1	7735	1,9	1,2
3. Prof. lib. et cadres sup.	14607	1,7	3538	1,2	12629	1,4	2,9	10770	2,7	2,6
4. Cadres moyens	62202	7,4	23675	8,0	66791	7,5	4,5	41163	10,3	2,9
5. Employés	218947	26,0	66972	22,7	232537	26,0	8,8	134922	33,7	5,6
6. Ouvriers	194724	23,1	72314	24,5	210714	23,5	10,9	109882	27,4	6,4
7. Personnels de services	110967	13,2	42945	14,6	118259	13,2	9,3	81681	20,4	7,1
8. Autres catégories	1588	0,2	642	0,2	2271	0,3	6,5	1249	0,3	3,8
Non déclaré (4)	214144	25,4	69798	23,7	230091	25,7	-	-	-	-
<b>Ensemble</b>	<b>843538</b>	<b>100,0</b>	<b>294581</b>	<b>100,0</b>	<b>895328</b>	<b>100,0</b>	<b>9,6</b>	<b>400785</b>	<b>100,0</b>	<b>4,7</b>

● **LES DEUX SEXES**

**Âge :**

15 à 17 ans	126106	8,4	16415	4,9	122237	8,1	29,3	17735	2,0	6,0
18 à 24 ans	603938	40,2	81294	24,1	586864	39,0	15,9	316995	35,8	10,2
25 à 39 ans	419300	27,9	139363	41,2	432572	28,8	4,8	375677	42,5	4,4
40 à 49 ans	146736	9,8	62510	18,5	165970	11,0	3,4	109171	12,3	2,3
50 à 59 ans	176822	11,8	30124	8,9	168383	11,2	4,0	62157	7,0	1,5
60 ans et plus	28172	1,9	8243	2,4	27968	1,9	3,3	3119	0,4	0,4

**Groupe socio-professionnel :**

0. Agriculteurs exploitants	8573	0,6	3497	1,0	4160	0,3	0,3	16946	1,9	1,1
1. Salariés agricoles	23127	1,5	2040	0,6	14593	1,0	4,7	17955	2,0	6,1
2. Patrons de l'ind. et du comm.	26185	1,7	13095	3,9	24140	1,6	1,4	23974	2,7	1,4
3. Prof. lib. et cadres sup.	43836	2,9	6625	2,0	38690	2,6	2,2	37146	4,2	2,2
4. Cadres moyens	121440	8,1	26672	7,9	122363	8,1	3,9	99408	11,2	3,3
5. Employés	269907	18,0	69198	20,5	284844	18,9	7,2	190462	21,5	5,2
6. Ouvriers	518496	34,5	82578	24,4	509954	33,9	6,3	391558	44,3	5,2
7. Personnels de services	131682	8,8	45267	13,4	137697	9,2	8,7	98677	11,2	6,8
8. Autres catégories	6117	0,4	3134	0,9	9283	0,6	2,2	8728	1,0	2,1
Non déclaré (4)	351711	23,4	85843	25,4	358270	23,8	-	-	-	-
<b>Ensemble</b>	<b>1501074</b>	<b>100,0</b>	<b>337949</b>	<b>100,0</b>	<b>1503994</b>	<b>100,0</b>	<b>6,5</b>	<b>884854</b>	<b>100,0</b>	<b>4,1</b>

(1) Groupe socio-professionnel de l'activité antérieure ou bien de l'activité actuelle, selon la catégorie de demandeur d'emploi.

(2) Ce taux est égal au rapport ( $\times 100$ ) de la population considérée à la population active au sens du B.I.T. dans chaque classe d'âge ou groupe socio-professionnel.

(3) Ce taux est égal au rapport ( $\times 100$ ) de la population considérée à la population active occupée au sens du B.I.T.

(4) Personnes n'ayant pas déclaré d'activité antérieure.

TABLEAU DEM 03

**Population sans emploi à la recherche d'un emploi (P.S.E.R.E.)  
selon l'ancienneté de recherche d'un emploi**

Ancienneté de la recherche d'un emploi	Hommes		Femmes		Les deux sexes	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Moins de 1 mois . . . . .	80796	13,9	109083	12,6	189879	13,1
De 1 mois à moins de 3 mois . . . . .	121698	21,0	180914	20,8	302612	20,9
De 3 mois à moins de 6 mois . . . . .	93556	16,1	146734	16,9	240290	16,6
De 6 mois à moins de 1 an . . . . .	114218	19,7	125470	14,4	239688	16,5
De 1 an à moins de 2 ans . . . . .	89323	15,4	162707	18,7	252030	17,4
2 ans et plus . . . . .	72242	12,5	132767	15,3	205009	14,2
Ancienneté non déclarée . . . . .	8096	1,4	10965	1,3	19061	1,3
<b>Total . . . . .</b>	<b>579929</b>	<b>100,0</b>	<b>868640</b>	<b>100,0</b>	<b>1448569</b>	<b>100,0</b>
Ancienneté moyenne de la recherche . . . . .	10,2		11,2		10,8	

TABLEAU DEM 03 bis

**Population disponible à la recherche d'un emploi salarié (P.D.R.E.S.)  
selon l'ancienneté de recherche d'un emploi**

Ancienneté de la recherche d'un emploi	Hommes		Femmes		Les deux sexes	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Moins de 1 mois . . . . .	88597	13,8	104157	12,6	192754	13,1
De 1 mois à moins de 3 mois . . . . .	128616	20,1	156395	18,9	285011	19,4
De 3 mois à moins de 6 mois . . . . .	101567	15,8	135513	16,4	237080	16,1
De 6 mois à moins de 1 an . . . . .	120963	18,9	113066	13,7	234029	15,9
De 1 an à moins de 2 ans . . . . .	96375	15,0	159057	19,2	255432	17,4
2 ans et plus . . . . .	75399	11,8	122073	14,7	197472	13,4
Personnes n'ayant pas commencé leurs recherches . . . . .	18140	2,8	26239	3,2	44379	3,0
Ancienneté non déclarée . . . . .	11273	1,8	11393	1,4	22666	1,5
<b>Total . . . . .</b>	<b>640930</b>	<b>100,0</b>	<b>827893</b>	<b>100,0</b>	<b>1468823</b>	<b>100,0</b>
Ancienneté moyenne de la recherche (1) . . . . .	10,1		11,5		10,9	

(1) Pour les personnes ayant commencé leurs recherches exclusivement.

TABLEAU DEM 04

*Population sans emploi à la recherche d'un emploi (P.S.E.R.E.)  
selon l'âge et l'ancienneté de chômage*

Ancienneté de chômage	Moins de 25 ans		25 ans à 49 ans		50 ans et plus		Ensemble	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
<b>● HOMMES</b>								
Moins de 1 mois.....	51306	20,5	28677	12,7	5234	5,0	85217	14,7
De 1 mois à moins de 3 mois.....	76523	30,6	42718	19,0	8956	8,5	128197	22,1
De 3 mois à moins de 6 mois.....	52468	21,0	30509	13,5	12675	12,1	95652	16,5
De 6 mois à moins de 1 an.....	31236	12,5	56518	25,1	23582	22,5	111336	19,2
De 1 an à moins de 2 ans.....	24419	9,8	36226	16,1	24080	23,0	84725	14,6
2 ans et plus.....	9113	3,6	27190	12,1	28425	27,1	64728	11,2
Ancienneté non déclarée.....	4900	2,0	3358	1,5	1816	1,7	10074	1,7
<b>Total</b> .....	<b>249965</b>	<b>100,0</b>	<b>225196</b>	<b>100,0</b>	<b>104768</b>	<b>100,0</b>	<b>579929</b>	<b>100,0</b>
Ancienneté moyenne de chômage (1) .....	5,5		10,5		17,6		9,7	
<b>● FEMMES</b>								
Moins de 1 mois.....	69294	16,1	38920	11,1	6522	7,4	114736	13,2
De 1 mois à moins de 3 mois.....	115506	26,8	71046	20,3	7167	8,2	193719	22,3
De 3 mois à moins de 6 mois.....	90331	21,0	50577	14,4	6183	7,1	147091	16,9

De 6 mois à moins de 1 an .....	50954	11,8	61096	17,4	15712	17,9	127762	14,7
De 1 an à moins de 2 ans.....	66523	15,5	65262	18,6	20560	23,5	152345	17,5
2 ans et plus .....	32313	7,5	58525	16,7	30918	35,3	121756	14,0
Ancienneté non déclarée.....	5533	1,3	5117	1,5	581	0,7	11231	1,3
<b>Total</b> .....	<b>430454</b>	<b>100,0</b>	<b>350543</b>	<b>100,0</b>	<b>87643</b>	<b>100,0</b>	<b>868640</b>	<b>100,0</b>
Ancienneté moyenne de chômage (1).....	7,4		12,0		20,6		10,6	
<b>● LES DEUX SEXES</b>								
Moins de 1 mois.....	120600	17,7	67597	11,7	11756	6,1	199953	13,8
De 1 mois à moins de 3 mois.....	192029	28,2	113764	19,8	16123	8,4	321916	22,2
De 3 mois à moins de 6 mois.....	142799	21,0	81086	14,1	18858	9,8	242743	16,8
De 6 mois à moins de 1 an .....	82190	12,1	117614	20,4	39294	20,4	239098	16,5
De 1 an à moins de 2 ans.....	90942	13,4	101488	17,6	44640	23,2	237070	16,4
2 ans et plus .....	41426	6,1	85715	14,9	59343	30,8	186484	12,9
Ancienneté non déclarée.....	10433	1,5	8475	1,5	2397	1,2	21305	1,5
<b>Total</b> .....	<b>680419</b>	<b>100,0</b>	<b>575739</b>	<b>100,0</b>	<b>192411</b>	<b>100,0</b>	<b>1448569</b>	<b>100,0</b>
Ancienneté moyenne de chômage (1).....	6,7		11,4		19,0		10,2	
(1) Pour les personnes ayant exercé une activité antérieure, l'ancienneté du chômage est issue de la comparaison de l'ancienneté de la recherche et de l'ancienneté de l'inactivité : on retient la plus courte des deux périodes.								

TABLEAU DEM 05

**Population sans emploi à la recherche d'un emploi (P.S.E.R.E.)  
selon les circonstances de la recherche d'un emploi  
et l'inscription à un office public de placement**

Circonstances de la recherche	Hommes				Femmes				Les deux sexes			
	Ensemble	%	Dont inscrits à un office public de placement	%	Ensemble	%	Dont inscrits à un office public de placement	%	Ensemble	%	Dont inscrits à un office public de placement	%
Vient de terminer (ou termine) ses études . . . . .	132845	22,9	109045	21,9	208888	24,0	165328	25,6	341733	23,6	274373	24,0
Vient de terminer son service militaire (1) . . . . .	15162	2,6	12174	2,4	-	-	-	-	15162	1,0	12174	1,1
Vient de quitter un emploi pour lequel il a été licencié individuellement . . . . .	111237	19,2	102945	20,7	110546	12,7	101218	15,7	221783	15,3	204163	17,9
Vient de quitter un emploi pour lequel il a été licencié collectivement . . . . .	148941	25,7	144656	29,1	111353	12,8	107832	16,7	260294	18,0	252488	22,1
A démissionné . . . . .	70481	12,2	49315	9,9	113456	13,1	83989	13,0	183937	12,7	133304	11,7
Son emploi était occasionnel . . . . .	63456	10,9	54014	10,9	126677	14,6	107758	16,7	190133	13,1	161772	14,2
Avait cessé toute activité pour raisons personnelles ou de santé (2) . . . . .	23706	4,1	16506	3,3	180368	20,8	70835	11,0	204074	14,1	87341	7,6
A pris sa retraite de salarié . . . . .	4080	0,7	2036	0,4	329	-	-	-	4409	0,3	2036	0,2
Ancien non salarié . . . . .	6391	1,1	3496	0,7	8536	1,0	4683	0,7	14927	1,0	8179	0,7
Non déclaré . . . . .	3630	0,6	2725	0,5	8487	1,0	4217	0,7	12117	0,8	6942	0,6
<b>Total . . . . .</b>	<b>579929</b>	<b>100,0</b>	<b>496912</b>	<b>100,0</b>	<b>868640</b>	<b>100,0</b>	<b>645860</b>	<b>100,0</b>	<b>1448569</b>	<b>100,0</b>	<b>1142772</b>	<b>100,0</b>

(1) Non compris ceux qui n'ont jamais travaillé, qui sont classés avec ceux qui viennent de terminer leurs études.

(2) Y compris les personnes n'ayant jamais travaillé après la fin de leurs études.

TABLEAU DEM 06

*Population sans emploi à la recherche d'un emploi (P.S.E.R.E.)  
selon le mode de recherche principal d'un emploi*

Démarches effectuées pour rechercher un emploi dans le mois qui précède l'enquête [autres que l'inscription à un office public de placement] (1)	Inscription dans un office public de placement					
	Non inscrits	%	Inscrits	%	Total	%
<b>● HOMMES</b>						
1. S'est inscrit (ou est resté inscrit) dans un office privé de placement ou une agence de travail temporaire . . . . .	8481	10,2	52175	10,5	60656	10,5
2. A fait une annonce dans un journal ou un tableau d'affichage .	6751	8,1	33046	6,7	39797	6,9
3. A répondu à des offres d'emploi publiées par annonce dans un journal ou sur un tableau d'affichage . . . . .	25522	30,7	130461	26,3	155983	26,9
4. A cherché par relations personnelles. . . . .	35707	43,0	135418	27,3	171125	29,5
5. A utilisé d'autres modes de recherche. . . . .	6556	7,9	25612	5,2	32168	5,5
Sans objet (2) . . . . .	-	-	120200	24,2	120200	20,7
<b>Total . . . . .</b>	<b>83017</b>	<b>100,0</b>	<b>496912</b>	<b>100,0</b>	<b>579929</b>	<b>100,0</b>
<b>● FEMMES</b>						
1. S'est inscrit (ou est resté inscrit) dans un office privé de placement ou une agence de travail temporaire . . . . .	14149	6,4	65243	10,1	79392	9,1
2. A fait une annonce dans un journal ou un tableau d'affichage .	16739	7,5	39901	6,2	56640	6,5
3. A répondu à des offres d'emploi publiées par annonce dans un journal ou sur un tableau d'affichage . . . . .	58805	26,4	163794	25,4	222599	25,6
4. A cherché par relations personnelles. . . . .	112460	50,5	155929	24,1	268389	30,9
5. A utilisé d'autres modes de recherche. . . . .	20627	9,3	42156	6,5	62783	7,2
Sans objet (2) . . . . .	-	-	178837	27,7	178837	20,6
<b>Total . . . . .</b>	<b>222780</b>	<b>100,0</b>	<b>645860</b>	<b>100,0</b>	<b>868640</b>	<b>100,0</b>
<b>● LES DEUX SEXES</b>						
1. S'est inscrit (ou est resté inscrit) dans un office privé de placement ou une agence de travail temporaire . . . . .	22630	7,4	117418	10,3	140048	9,7
2. A fait une annonce dans un journal ou un tableau d'affichage .	23490	7,7	72947	6,4	96437	6,7
3. A répondu à des offres d'emploi publiées par annonce dans un journal ou sur un tableau d'affichage . . . . .	84327	27,6	294255	25,7	378582	26,1
4. A cherché par relations personnelles. . . . .	148167	48,5	291347	25,5	439514	30,3
5. A utilisé d'autres modes de recherche. . . . .	27183	8,9	67768	5,9	94951	6,6
Sans objet (2) . . . . .	-	-	299037	26,2	299037	20,6
<b>Total . . . . .</b>	<b>305797</b>	<b>100,0</b>	<b>1142772</b>	<b>100,0</b>	<b>1448569</b>	<b>100,0</b>

(1) Si la personne enquêtée déclare plusieurs modes de recherche (autres que l'inscription à un office public de placement), l'enquêteur retient la réponse qui a le plus petit numéro.

(2) N'a pas fait de démarche (autre que, éventuellement, l'inscription à un office public de placement).

**Population sans emploi à la recherche d'un emploi (P.S.E.R.E.)  
selon l'âge et l'inscription dans un office public de placement**

Groupe d'âges	Mode de recherche d'un emploi	Hommes		Femmes		Les deux sexes	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Moins de 25 ans	Inscription dans un office public de placement.....	207724	83,1	353432	82,1	561156	82,5
	Autre mode de recherche (1) .....	42241	16,9	77022	17,9	119263	17,5
	<b>Total</b> .....	249965	100,0	430454	100,0	680419	100,0
25 à 49 ans	Inscription dans un office public de placement.....	192181	85,3	219775	62,7	411956	71,6
	Autre mode de recherche (1) .....	33015	14,7	130768	37,3	163783	28,4
	<b>Total</b> .....	225196	100,0	350543	100,0	575739	100,0
50 ans et plus	Inscription dans un office public de placement.....	97007	92,6	72653	82,9	169660	88,2
	Autre mode de recherche (1) .....	7761	7,4	14990	17,1	22751	11,8
	<b>Total</b> .....	104768	100,0	87643	100,0	192411	100,0
Ensemble	Inscription dans un office public de placement.....	496912	85,7	645860	74,4	1142772	78,9
	Autre mode de recherche (1) .....	83017	14,3	222780	25,6	305797	21,1
	<b>Total</b> .....	579929	100,0	868640	100,0	1448569	100,0

(1) Dans le mois précédent l'enquête.

TABLEAU DEM 08

*Population sans emploi à la recherche d'un emploi (P.S.E.R.E.)  
selon la nature et la régularité de l'emploi recherché*

Nature et régularité de l'emploi recherché	Hommes			Femmes			Les deux sexes		
	Effectifs	%	%	Effectifs	%	%	Effectifs	%	%
<b>A temps complet</b>									
Emploi permanent.....	503885	91,2	86,9	624253	93,4	71,9	1128138	92,4	77,9
Emploi occasionnel.....	47424	8,6	8,2	43531	6,5	5,0	90955	7,4	6,3
Régularité non déclarée.....	1235	0,2	0,2	847	0,1	0,1	2082	0,2	0,1
<b>Total</b> .....	<b>552544</b>	<b>100,0</b>	<b>95,3</b>	<b>668631</b>	<b>100,0</b>	<b>77,0</b>	<b>1221175</b>	<b>100,0</b>	<b>84,3</b>
<b>A temps partiel, mais à défaut accepterait un emploi à temps complet</b>									
Emploi permanent.....	10623	84,3	1,8	86885	89,9	10,0	97508	89,2	6,7
Emploi occasionnel.....	1977	15,7	0,3	9456	9,8	1,1	11433	10,5	0,8
Régularité non déclarée.....	-	-	-	316	0,3	-	316	0,3	-
<b>Total</b> .....	<b>12600</b>	<b>100,0</b>	<b>2,2</b>	<b>96657</b>	<b>100,0</b>	<b>11,1</b>	<b>109257</b>	<b>100,0</b>	<b>7,5</b>
<b>A temps partiel, à l'exclusion du temps complet</b>									
Emploi permanent.....	9523	64,4	1,6	82928	80,5	9,5	92451	78,5	6,4
Emploi occasionnel.....	5262	35,6	0,9	20114	19,5	2,3	25376	21,5	1,8
Régularité non déclarée.....	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b> .....	<b>14785</b>	<b>100,0</b>	<b>2,5</b>	<b>103042</b>	<b>100,0</b>	<b>11,9</b>	<b>117827</b>	<b>100,0</b>	<b>8,1</b>
<b>Nature non déclarée</b> .....	-	-	-	310	100,0	-	310	100,0	-
<b>Ensemble</b>									
Emploi permanent.....	524031	90,4	90,4	794376	91,5	91,5	1318407	91,0	91,0
Emploi occasionnel.....	54663	9,4	9,4	73101	8,4	8,4	127764	8,8	8,8
Régularité non déclarée.....	1235	0,2	0,2	1163	0,1	0,1	2398	0,2	0,2
<b>TOTAL</b> .....	<b>579929</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>868640</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1448569</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

**TABEAU DEM 09**

**Population sans emploi à la recherche d'un emploi (P.S.E.R.E.)  
selon la perception d'une allocation de chômage**

Perception d'une allocation de chômage	Hommes		Femmes		Les deux sexes	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
● PERSONNES INSCRITES A L'A.N.P.E. :						
Allocation de base .....	167064	28,8	189045	21,8	356109	24,6
Allocation spéciale .....	80092	13,8	56169	6,5	136261	9,4
Autres allocations .....	25934	4,5	37510	4,3	63444	4,4
Aucune allocation chômage .....	219778	37,9	358633	41,3	578411	39,9
Non déclaré .....	4044	0,7	4503	0,5	8547	0,6
● PERSONNES NON INSCRITES A L'A.N.P.E. ....	83017	14,3	222780	25,6	305797	21,1
<b>Ensemble</b> .....	<b>579929</b>	<b>100,0</b>	<b>868640</b>	<b>100,0</b>	<b>1448569</b>	<b>100,0</b>

# 3

## LA DURÉE DU TRAVAIL

---

La durée hebdomadaire du travail mesurée par l'enquête se réfère au nombre d'heures effectivement accomplies dans l'activité principale au cours de la semaine de référence, dernière semaine du lundi au dimanche précédant l'enquête.

La période de référence retenue n'est donc pas la même pour tous les enquêtés compte tenu de l'étalement dans le temps des interviews (tableau M 00).

Le concept utilisé correspond à une durée réelle de travail ; cette notion comprend les heures supplémentaires réellement accomplies et exclut les heures payées mais non effectuées. Dans l'impossibilité où l'on est de mesurer l'intensité du travail, on se trouve en fait en présence de deux sous-populations : celle des salariés pour lesquels la durée du travail a un sens précis et celle des non-salariés pour la majorité desquels cette notion se rapproche de celle de durée de présence. Dans le cas des aides familiaux, les heures de présence sur les lieux de travail ne sont considérées comme heures de travail que dans la mesure où elles sont consacrées à l'activité professionnelle ; pour les femmes d'agriculteur par exemple, les heures consacrées au ménage ou à la préparation des repas de la famille ou des ouvriers ne sont pas prises en compte.

Le fait que le concept utilisé dans l'enquête ne comprend que l'activité principale et n'englobe pas les activités secondaires conduit à une sous-estimation du nombre d'heures travaillées. Il est cependant probable qu'au total la sous-estimation est assez faible.

Pour les salariés, trois durées moyennes de travail ont été calculées ; elles correspondent chacune à un concept différent :

1. *La durée effective du travail* concerne l'ensemble des personnes ayant un emploi, y compris celles qui ont travaillé moins de 45 heures pour une cause quelconque, durable ou passagère ; elle est donc égale au rapport du nombre total d'heures déclarées au nombre d'actifs ayant un emploi ;

2. *La durée habituelle du travail* est obtenue en excluant du calcul précédent toutes les personnes qui ont travaillé moins de 45 heures pour une raison passagère (maladie, congé, mauvais temps...) — ensemble des rubriques 00 à 10 de la question 20 ;

3. *L'horaire hebdomadaire moyen de l'établissement* est calculé en excluant toutes les personnes travaillant moins de 45 heures par semaine soit pour des causes passagères, soit pour des causes durables et pour convenance personnelle — ensemble des rubriques 00 à 10 et 13 et 14 de la question 20. Cette dernière définition vise à se rapprocher de celle utilisée dans l'enquête trimestrielle du ministère du Travail et de la Participation.



TABLEAU DU 01

*Population active agricole et non agricole, occupée au sens du B.I.T.,  
par statut et nombre d'heures de travail effectuées pendant la semaine de référence*

## ● FEMMES

Statut	Nombre d'heures de travail en %							
	Non déclaré	0 heure	1 à 14 heures	15 à 29 heures	30 à 39 heures	40 à 44 heures	45 heures et plus	Ensemble effectifs
<b>ACTIFS AGRICOLES :</b>								
– Indépendants et employeurs.....	-	3,1	6,1	11,7	12,0	7,0	60,1	116254
– Aides familiaux .....	-	0,1	1,1	17,5	17,3	11,0	53,0	491944
– Salariés.....	1,0	11,1	10,8	12,1	8,5	36,9	19,6	50284
<b>Total .....</b>	<b>0,1</b>	<b>1,4</b>	<b>2,7</b>	<b>16,1</b>	<b>15,7</b>	<b>12,3</b>	<b>51,7</b>	<b>658482</b>
<b>ACTIFS NON AGRICOLES :</b>								
– Indépendants et employeurs.....	-	5,3	3,6	7,3	7,5	12,9	63,3	408307
– Aides familiaux .....	-	-	1,4	22,2	13,9	10,7	51,8	355936
– Salariés.....	0,1	7,4	4,0	11,0	9,5	57,7	10,4	7036161
<b>Total .....</b>	<b>-</b>	<b>7,0</b>	<b>3,8</b>	<b>11,3</b>	<b>9,6</b>	<b>53,2</b>	<b>15,0</b>	<b>7800404</b>
<b>ENSEMBLE :</b>								
– Indépendants et employeurs.....	-	4,8	4,1	8,3	8,5	11,6	62,6	524561
– Aides familiaux .....	-	-	1,2	19,5	15,9	10,9	52,5	847880
– Salariés.....	0,1	7,4	4,0	11,0	9,5	57,6	10,4	7086445
<b>Total .....</b>	<b>0,1</b>	<b>6,5</b>	<b>3,7</b>	<b>11,7</b>	<b>10,1</b>	<b>50,0</b>	<b>17,9</b>	<b>8458886</b>

TABLEAU DU 01

**Population active agricole et non agricole, occupée au sens du B.I.T.,  
par statut et nombre d'heures de travail effectuées pendant la semaine de référence**

## ● LES DEUX SEXES

Statut	Nombre d'heures de travail en %	Non déclaré	0 heure	1 à 14 heures	15 à 29 heures	30 à 39 heures	40 à 44 heures	45 heures et plus	Ensemble effectifs
<b>ACTIFS AGRICOLES :</b>									
— Indépendants et employeurs.....	-	2,0	1,5	3,6	3,3	3,2	86,4	984371	
— Aides familiaux .....	-	-	0,9	15,8	15,4	9,9	57,9	618598	
— Salariés.....	0,2	5,8	2,5	5,5	3,6	36,5	46,0	294157	
<b>Total .....</b>	-	2,0	1,5	7,9	7,3	10,6	70,8	1897126	
<b>ACTIFS NON AGRICOLES :</b>									
— Indépendants et employeurs.....	-	4,2	1,6	4,0	4,3	11,4	74,5	1693572	
— Aides familiaux .....	-	-	1,4	21,8	13,5	10,8	52,5	396836	
— Salariés.....	-	6,4	2,0	6,0	6,4	58,8	20,4	17498892	
<b>Total .....</b>	-	6,1	1,9	6,1	6,4	53,7	25,7	19589300	
<b>ENSEMBLE :</b>									
— Indépendants et employeurs.....	-	3,4	1,5	3,8	3,9	8,4	78,8	2677943	
— Aides familiaux .....	-	-	1,1	18,2	14,6	10,3	55,8	1015434	
— Salariés.....	-	6,4	2,0	6,0	6,4	58,4	20,8	17793049	
<b>Total .....</b>	-	5,8	1,9	6,3	6,4	49,9	29,7	21486426	

TABLEAU DU 01 bis

*Population active agricole et non agricole, occupée au sens du B.I.T.,  
ayant travaillé selon leur horaire habituel pendant la semaine de référence,  
par statut et nombre d'heures de travail effectuées*

● HOMMES

Statut	Nombre d'heures de travail en %								Ensemble effectifs
	Non déclaré	0 heure	1 à 14 heures	15 à 29 heures	30 à 39 heures	40 à 44 heures	45 heures et plus		
<b>ACTIFS AGRICOLES :</b>									
— Indépendants et employeurs.....	-	-	0,4	1,4	1,0	1,8	95,3	818296	
— Aides familiaux .....	-	-	-	8,2	6,5	4,9	80,4	121687	
— Salariés.....	-	-	0,5	2,8	1,9	38,6	56,2	223179	
<b>Total .....</b>	-	-	0,4	2,4	1,7	9,2	86,3	1163162	
<b>ACTIFS NON AGRICOLES :</b>									
— Indépendants et employeurs.....	-	-	0,6	1,5	2,4	10,9	84,6	1185427	
— Aides familiaux .....	-	-	-	14,6	10,5	12,5	62,5	38493	
— Salariés.....	-	-	0,3	1,9	3,4	64,6	29,8	9544604	
— Dont ouvriers .....	-	-	0,1	0,6	2,0	71,5	25,7	5325491	
<b>Total .....</b>	-	-	0,3	1,9	3,3	58,5	35,9	10768524	
<b>ENSEMBLE :</b>									
— Indépendants et employeurs.....	-	-	0,5	1,4	1,8	7,2	89,0	2003723	
— Aides familiaux .....	-	-	-	9,7	7,5	6,7	76,1	160180	
— Salariés.....	-	-	0,3	1,9	3,4	64,0	30,4	9767783	
<b>Total .....</b>	-	-	0,4	1,9	3,2	53,7	40,8	11931686	

TABLEAU DU 01 bis

*Population active agricole et non agricole, occupée au sens du B.I.T.,  
ayant travaillé selon leur horaire habituel pendant la semaine de référence,  
par statut et nombre d'heures de travail effectuées*

## ● FEMMES

Statut	Nombre d'heures de travail en %							
	Non déclaré	0 heure	1 à 14 heures	15 à 29 heures	30 à 39 heures	40 à 44 heures	45 heures et plus	Ensemble effectifs
<b>ACTIFS AGRICOLES :</b>								
— Indépendants et employeurs.....	-	-	5,2	10,0	11,4	6,4	67,0	104398
— Aides familiaux .....	-	-	-	16,6	16,2	10,5	56,7	459375
— Salariés.....	1,3	-	9,8	12,3	5,9	46,3	24,5	40109
<b>Total .....</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>1,6</b>	<b>15,2</b>	<b>14,7</b>	<b>12,1</b>	<b>56,3</b>	<b>603882</b>
<b>ACTIFS NON AGRICOLES :</b>								
— Indépendants et employeurs.....	-	-	3,1	7,0	6,8	13,5	69,6	371544
— Aides familiaux .....	-	-	-	22,2	13,7	10,7	53,5	344511
— Salariés.....	0,1	-	3,9	11,1	9,6	63,8	11,5	6331396
— Dont ouvriers .....	0,1	-	4,0	8,8	5,2	74,9	7,0	1545369
<b>Total .....</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>3,6</b>	<b>11,4</b>	<b>9,7</b>	<b>58,5</b>	<b>16,6</b>	<b>7047451</b>
<b>ENSEMBLE :</b>								
— Indépendants et employeurs.....	-	-	3,5	7,7	7,8	12,0	69,0	475942
— Aides familiaux .....	-	-	-	19,0	15,1	10,6	55,3	803886
— Salariés.....	0,1	-	3,9	11,1	9,6	63,7	11,6	6371505
<b>Total .....</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>3,5</b>	<b>11,7</b>	<b>10,1</b>	<b>54,9</b>	<b>19,8</b>	<b>7651333</b>

TABLEAU DU 01 bis

*Population active agricole et non agricole, occupée au sens du B.I.T.,  
ayant travaillé selon leur horaire habituel pendant la semaine de référence,  
par statut et nombre d'heures de travail effectuées*

## ● LES DEUX SEXES

Statut	Nombre d'heures de travail en %								Ensemble effectifs
	Non déclaré	0 heure	1 à 14 heures	15 à 29 heures	30 à 39 heures	40 à 44 heures	45 heures et plus		
<b>ACTIFS AGRICOLES :</b>									
– Indépendants et employeurs.....	-	-	1,0	2,4	2,2	2,4	92,1	922694	
– Aides familiaux .....	-	-	-	14,9	14,2	9,3	61,7	581062	
– Salariés.....	0,2	-	2,0	4,2	2,5	39,8	51,4	263288	
<b>Total .....</b>	-	-	0,8	6,7	6,2	10,2	76,0	1767044	
<b>ACTIFS NON AGRICOLES :</b>									
– Indépendants et employeurs.....	-	-	1,2	2,8	3,5	11,6	81,0	1556971	
– Aides familiaux .....	-	-	-	21,4	13,3	10,8	54,4	383004	
– Salariés.....	-	-	1,7	5,6	5,9	64,3	22,5	15876000	
– Dont ouvriers .....	0,1	-	1,0	2,5	2,7	72,3	21,5	6870860	
<b>Total .....</b>	-	-	1,7	5,7	5,8	58,5	28,3	17815975	
<b>ENSEMBLE :</b>									
– Indépendants et employeurs.....	-	-	1,1	2,6	3,0	8,1	85,1	2479665	
– Aides familiaux .....	-	-	-	17,5	13,8	9,9	58,8	964066	
– Salariés.....	0,1	-	1,7	5,5	5,8	63,9	23,0	16139288	
<b>Total .....</b>	-	-	1,6	5,8	5,9	54,1	32,6	19583019	

TABLEAU DU 02

**Actifs salariés non agricoles ayant travaillé moins de 45 heures (1) au cours de la semaine de référence selon le nombre d'heures travaillées et la cause de cet horaire**

## ● HOMMES

Causes de l'horaire inférieur à 45 heures	Ensemble			Nombre d'heures travaillées				
	Effectifs	Répartition de 100 personnes		0	1 à 14	15 à 29	30 à 39	40 à 44
<b>a. Personnes ayant travaillé moins de 45 heures</b>								
<i>Causes passagères</i>								
Cessation d'emploi .....	4251	0,1	-	2130	1204	617	300	-
Début d'emploi .....	14647	0,2	0,1	-	2826	7024	3403	1394
Maladie (y compris longue maladie) .....	306817	4,0	2,9	266710	8135	22436	8332	1204
Congé légal de maternité .....	-	-	-	-	-	-	-	-
Congé annuel; congé pour convenance personnelle .....	365675	4,8	3,5	284118	10798	29615	33670	7474
Mauvais temps; réduction saisonnière d'activité .....	11471	0,2	0,1	1576	294	1251	5961	2389
Conflit du travail .....	29077	0,4	0,3	9899	840	6557	10828	953
Chômage partiel ou ralentissement des affaires .....	38024	0,5	0,4	-	327	3217	28236	6244
Exerce actuellement les activités occasionnelles qui se présentent .....	8979	0,1	0,1	-	4081	3083	1175	640
Participation à un stage de formation (FPA, etc.) .....	40578	0,5	0,4	13665	1596	3840	7714	13763
Autres causes passagères .....	98608	1,3	0,9	28689	4049	16690	23978	25202
<b>Total des causes passagères .....</b>	<b>918127</b>	<b>12,1</b>	<b>8,8</b>	<b>606787</b>	<b>34150</b>	<b>94330</b>	<b>123597</b>	<b>59263</b>
<i>Causes durables</i>								
Horaire normal dans l'établissement ou l'entreprise .....	6460548	84,8	61,7	-	2150	99951	263720	6094727
Nature du poste individuel de travail .....	47569	0,6	0,5	-	277	3937	22930	20425
Travail à temps partiel .....	111934	1,5	1,1	-	23807	64629	20111	3387
Autres causes durables .....	43591	0,6	0,4	-	2877	9247	18205	13262
<b>Total des causes durables .....</b>	<b>6663642</b>	<b>87,5</b>	<b>63,7</b>	<b>-</b>	<b>29111</b>	<b>177764</b>	<b>324966</b>	<b>6131801</b>
Cause non déclarée .....	34163	0,4	0,3	-	1348	1182	650	30983
<b>Ensemble des causes .....</b>	<b>7615932</b>	<b>100,0</b>	<b>72,8</b>	<b>606787</b>	<b>64609</b>	<b>273276</b>	<b>449213</b>	<b>6222047</b>
<b>b. Ensemble des actifs salariés non agricoles .....</b>	<b>10462731</b>		<b>100,0</b>					

(1) Non compris les personnes n'ayant pas déclaré leur nombre d'heures travaillées.

TABLEAU DU 02

**Actifs salariés non agricoles ayant travaillé moins de 45 heures (1) au cours de la semaine de référence selon le nombre d'heures travaillées et la cause de cet horaire**

## ● FEMMES

Causes de l'horaire inférieur à 45 heures	Ensemble			Nombre d'heures travaillées				
	Effectifs	Répartition de 100 personnes		0	1 à 14	15 à 29	30 à 39	40 à 44
<b>a. Personnes ayant travaillé moins de 45 heures</b>								
<i>Causes passagères</i>								
Cessation d'emploi .....	6431	0,1	0,1	3215	884	1399	933	-
Début d'emploi .....	9391	0,1	0,1	-	3614	3646	2131	-
Maladie (y compris longue maladie) .....	227555	3,6	3,2	195181	8938	16745	5811	880
Congé légal de maternité .....	118327	1,9	1,7	115897	-	1810	620	-
Congé annuel; congé pour convenance personnelle .....	214916	3,4	3,1	181221	4425	14287	12742	2241
Mauvais temps; réduction saisonnière d'activité .....	8804	0,1	0,1	4366	620	2461	615	742
Conflit du travail .....	4474	0,1	0,1	1829	-	1230	1415	-
Chômage partiel ou ralentissement des affaires .....	19382	0,3	0,3	-	1439	3542	12103	2298
Exerce actuellement les activités occasionnelles qui se présentent .....	18169	0,3	0,3	-	7369	6491	3310	999
Participation à un stage de formation (FPA, etc.) .....	12784	0,2	0,2	5180	286	2835	2058	2425
Autres causes passagères .....	64532	1,0	0,9	14745	5791	12961	19942	11093
<b>Total des causes passagères .....</b>	<b>704765</b>	<b>11,2</b>	<b>10,0</b>	<b>521634</b>	<b>33366</b>	<b>67407</b>	<b>61680</b>	<b>20678</b>
<i>Causes durables</i>								
Horaire normal dans l'établissement ou l'entreprise .....	4640835	73,6	66,0	-	12263	186055	450797	3991720
Nature du poste individuel de travail .....	23864	0,4	0,3	-	539	3923	14067	5335
Travail à temps partiel .....	851480	13,5	12,1	-	227961	502744	114110	6665
Autres causes durables .....	54093	0,9	0,8	-	3989	8338	28133	13633
<b>Total des causes durables .....</b>	<b>5570272</b>	<b>88,4</b>	<b>79,2</b>	<b>-</b>	<b>244752</b>	<b>701060</b>	<b>607107</b>	<b>4017353</b>
Cause non déclarée .....	27397	0,4	0,4	-	971	2105	2474	21847
<b>Ensemble des causes .....</b>	<b>6302434</b>	<b>100,0</b>	<b>89,6</b>	<b>521634</b>	<b>279089</b>	<b>770572</b>	<b>671261</b>	<b>4059878</b>
<b>b. Ensemble des actifs salariés non agricoles .....</b>	<b>7036161</b>		<b>100,0</b>					

(1) Non compris les personnes n'ayant pas déclaré leur nombre d'heures travaillées.

TABLEAU DU 02

**Actifs salariés non agricoles ayant travaillé moins de 45 heures (1) au cours de la semaine de référence selon le nombre d'heures travaillées et la cause de cet horaire**

## ● LES DEUX SEXES

Causes de l'horaire inférieur à 45 heures	Ensemble			Nombre d'heures travaillées				
	Effectifs	Répartition de 100 personnes		0	1 à 14	15 à 29	30 à 39	40 à 44
<b>a. Personnes ayant travaillé moins de 45 heures</b>								
<i>Causes passagères</i>								
Cessation d'emploi . . . . .	10682	0,1	0,1	5345	2088	2016	1233	-
Début d'emploi . . . . .	24038	0,2	0,1	-	6440	10670	5534	1394
Maladie (y compris longue maladie) . . . . .	534372	3,8	3,1	461891	17073	39181	14143	2084
Congé légal de maternité . . . . .	118327	0,9	0,7	115897	-	1810	620	-
Congé annuel; congé pour convenance personnelle . . . . .	580591	4,2	3,3	465339	15223	43902	46412	9715
Mauvais temps; réduction saisonnière d'activité . . . . .	20275	0,1	0,1	5942	914	3712	6576	3131
Conflit du travail . . . . .	33551	0,2	0,2	11728	840	7787	12243	953
Chômage partiel ou ralentissement des affaires . . . . .	57406	0,4	0,3	-	1766	6759	40339	8542
Exerce actuellement les activités occasionnelles qui se présentent . . . . .	27148	0,2	0,2	-	11450	9574	4485	1639
Participation à un stage de formation (FPA, etc.) . . . . .	53362	0,4	0,3	18845	1882	6675	9772	16188
Autres causes passagères . . . . .	163140	1,2	0,9	43434	9840	29651	43920	36295
<b>Total des causes passagères . . . . .</b>	<b>1622892</b>	<b>11,7</b>	<b>9,3</b>	<b>1128421</b>	<b>67516</b>	<b>161737</b>	<b>185277</b>	<b>79941</b>
<i>Causes durables</i>								
Horaire normal dans l'établissement ou l'entreprise . . . . .	11101383	79,8	63,4	-	14413	286006	714517	10086447
Nature du poste individuel de travail . . . . .	71433	0,5	0,4	-	816	7860	36997	25760
Travail à temps partiel . . . . .	963414	6,9	5,5	-	251768	567373	134221	10052
Autres causes durables . . . . .	97684	0,7	0,6	-	6866	17585	46338	26895
<b>Total des causes durables . . . . .</b>	<b>12233914</b>	<b>87,9</b>	<b>69,9</b>	<b>-</b>	<b>273863</b>	<b>878824</b>	<b>932073</b>	<b>10149154</b>
Cause non déclarée . . . . .	61560	0,4	0,4	-	2319	3287	3124	52830
<b>Ensemble des causes . . . . .</b>	<b>13918366</b>	<b>100,0</b>	<b>79,5</b>	<b>1128421</b>	<b>343698</b>	<b>1043848</b>	<b>1120474</b>	<b>10281925</b>
<b>b. Ensemble des actifs salariés non agricoles . . . . .</b>	<b>17498892</b>		<b>100,0</b>					

(1) Non compris les personnes n'ayant pas déclaré leur nombre d'heures travaillées.

TABLEAU DU 03

*Durée hebdomadaire habituelle de travail des salariés  
par catégorie socio-professionnelle*

N° de code	Catégorie socio-professionnelle	Salariés du secteur privé		Salariés du secteur public		Ensemble	
		Effectifs (1)	Durée de travail	Effectifs (1)	Durée de travail	Effectifs (1)	Durée de travail
<b>● HOMMES</b>							
10	Salariés agricoles.....	2 35112	45,5	8761	41,5	243873	45,4
30	Professions libérales.....	1247	43,0	-	-	1247	43,0
32	Professeurs, professions littéraires et scientifiques.....	43384	40,7	187562	36,9	230946	37,6
33	Ingénieurs.....	211628	45,2	54206	42,3	265834	44,6
34	Cadres administratifs supérieurs...	430379	48,5	224558	43,8	654937	46,9
41	Instituteurs, professions intellectuelles diverses.....	86712	40,4	170166	35,6	256878	37,2
42	Services médicaux et sociaux.....	28729	40,7	26568	40,4	55297	40,6
43	Techniciens.....	533169	42,1	161482	40,9	694651	41,8
44	Cadres administratifs moyens.....	400774	45,3	166126	41,0	566900	44,1
51	Employés de bureau.....	451919	41,2	495351	41,1	947270	41,1
53	Employés de commerce.....	314590	47,8	5502	41,5	320092	47,7
60	Contremaîtres.....	388389	43,0	74368	41,1	462757	42,7
61	Ouvriers qualifiés.....	2260080	42,6	344068	40,9	2604148	42,3
63	Ouvriers spécialisés.....	1699753	42,7	202131	41,0	1901884	42,5
65	Mineurs.....	13226	42,5	35165	40,2	48391	40,8
66	Marins et pêcheurs.....	18387	55,5	697	46,6	19084	54,9
67	Apprentis ouvriers.....	127362	40,6	-	-	127362	40,6
68	Manceuvres.....	607646	41,5	96289	40,4	703935	41,4
70	Gens de maison.....	4668	38,5	-	-	4668	38,5
71	Femmes de ménage.....	1310	19,5	-	-	1310	19,5
72	Autres personnels de service.....	196265	46,1	58128	42,5	254393	45,3
80	Artistes.....	16594	41,7	1321	35,6	17915	41,2
81	Clergé.....	4782	48,8	-	-	4782	48,8
82	Armée et police.....	14830	47,5	299227	48,1	314057	48,1
	<b>Ensemble.....</b>	<b>8090935</b>	<b>43,3</b>	<b>2611676</b>	<b>41,4</b>	<b>10702611</b>	<b>42,8</b>
<b>● FEMMES</b>							
10	Salariés agricoles.....	49134	36,5	639	40,0	49773	36,5
30	Professions libérales.....	933	40,0	-	-	933	40,0
32	Professeurs, professions littéraires et scientifiques.....	51648	30,4	155304	31,3	206952	31,1
33	Ingénieurs.....	9094	43,5	6525	38,3	15619	41,3
34	Cadres administratifs supérieurs...	73673	43,5	77999	39,3	151672	41,4
41	Instituteurs, professions intellectuelles diverses.....	113074	34,8	336497	33,6	449571	33,9
42	Services médicaux et sociaux.....	101048	38,7	171680	40,0	272728	39,5
43	Techniciens.....	71786	40,0	33947	39,9	105733	40,0
44	Cadres administratifs moyens.....	332551	39,3	215646	38,5	548197	39,3
51	Employés de bureau.....	1184960	38,7	773760	38,6	1958720	38,7
53	Employés de commerce.....	440954	39,3	906	40,0	441860	39,3
60	Contremaîtres.....	23568	41,0	1510	40,6	25078	41,0

(1) Non compris ceux qui n'ont pas déclaré le nombre d'heures travaillées pendant la semaine de référence.

N° de code	Catégorie socio-professionnelle	Salariés du secteur privé		Salariés du secteur public		Ensemble	
		Effectifs (1)	Durée de travail	Effectifs (1)	Durée de travail	Effectifs (1)	Durée de travail
	<b>● FEMMES (suite)</b>						
61	Ouvriers qualifiés .....	298326	39,4	47815	38,1	346141	39,3
63	Ouvriers spécialisés .....	695300	39,8	36377	40,1	731677	39,8
65	Mineurs.....	-	-	-	-	-	-
66	Marins et pêcheurs.....	1344	36,2	-	-	1344	36,2
67	Apprentis ouvriers .....	3585	42,4	-	-	3585	42,4
68	Manceuvres .....	427912	35,1	185836	30,8	613748	33,8
70	Gens de maison .....	189126	34,9	33484	47,3	222610	36,8
71	Femmes de ménage.....	173480	19,8	-	-	173480	19,8
72	Autres personnels de service .....	438583	40,9	302986	39,2	741569	40,2
80	Artistes .....	5632	33,4	3117	38,9	8749	35,3
81	Clergé.....	320	45,0	364	9,0	684	25,8
82	Armée et police.....	297	4,0	11468	40,5	11765	39,5
	<b>Ensemble.....</b>	<b>4686328</b>	<b>38,0</b>	<b>2395860</b>	<b>37,1</b>	<b>7082188</b>	<b>37,7</b>
	<b>● LES DEUX SEXES</b>						
10	Salariés agricoles.....	284246	44,2	9400	41,4	293646	44,1
30	Professions libérales.....	2180	41,7	-	-	2180	41,7
32	Professeurs, professions littéraires et scientifiques.....	95032	35,3	342866	34,4	437898	34,6
33	Ingénieurs.....	220722	45,1	60731	41,8	281453	44,4
34	Cadres administratifs supérieurs...	504052	47,8	302557	42,7	806609	45,9
41	Instituteurs, professions intellectuelles diverses .....	199786	37,3	506663	34,2	706449	35,1
42	Services médicaux et sociaux .....	129777	39,1	198248	40,0	328025	39,7
43	Techniciens.....	604955	41,8	195429	40,7	800384	41,6
44	Cadres administratifs moyens .....	733325	42,8	381772	39,6	1115097	41,8
51	Employés de bureau.....	1636879	39,4	1269111	39,6	2905990	39,5
53	Employés de commerce.....	755544	42,9	6408	41,3	761952	42,9
60	Contremaîtres .....	411957	42,9	75878	41,1	487835	42,6
61	Ouvriers qualifiés .....	2558406	42,2	391883	40,5	2950289	42,0
63	Ouvriers spécialisés .....	2395053	41,9	238508	40,8	2633561	41,8
65	Mineurs.....	13226	42,5	35165	40,2	48391	40,8
66	Marins et pêcheurs.....	19731	53,2	697	46,6	20428	52,8
67	Apprentis ouvriers .....	130947	40,7	-	-	130947	40,7
68	Manceuvres .....	1035558	38,9	282125	34,0	1317683	37,9
70	Gens de maison .....	193794	35,0	33484	47,3	227278	36,8
71	Femmes de ménage.....	174790	19,8	-	-	174790	19,8
72	Autres personnels de service .....	634848	42,5	361114	39,7	995962	41,6
80	Artistes .....	22226	39,4	4438	37,8	26664	39,1
81	Clergé.....	5102	48,6	364	9,0	5466	45,9
82	Armée et police.....	15127	46,5	310695	47,8	325822	47,8
	<b>Ensemble.....</b>	<b>12777263</b>	<b>41,4</b>	<b>5007536</b>	<b>39,3</b>	<b>17784799</b>	<b>40,8</b>



## LE NIVEAU DE FORMATION

L'enquête fournit quelques données sur la formation des personnes âgées de 15 ans et plus, élèves et étudiants exclus; il s'agit essentiellement du diplôme d'enseignement général, de formation professionnelle ou technique le *plus élevé obtenu*.

Les renseignements sont recueillis à l'aide de deux cartes questionnaires qui comportent chacune une liste de diplômes légèrement plus détaillée que celle du recensement de la population :

Diplôme d'enseignement général le plus élevé obtenu	Diplôme professionnel ou technique le plus élevé obtenu
<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Certificat d'études primaires (CEP), diplôme de fin d'études obligatoires (DFEO).</li> <li>2. Brevet d'études du premier cycle (BEPC) ou brevet élémentaire (BE) ou brevet d'enseignement primaire supérieur (BEPS).</li> <li>3. Baccalauréat (1<sup>re</sup> partie) ou probatoire (y compris séries techniques) ou certificat de fin d'études secondaires (CFES).</li> <li>4. Baccalauréat (2<sup>e</sup> partie) ou brevet supérieur ou capacité en droit.</li> <li>5. Propédeutique ou certificat d'études littéraires générales (CELG); mathématiques générales; mathématiques générales et physique (MGP); mathématiques, physique, chimie (MPC); sciences physiques, chimiques, naturelles (SPCN); physique, chimie, sciences naturelles (PCN); physique, chimie, biologie (PCB); 1<sup>re</sup> année de droit ou sciences économiques.</li> <li>6. Deux certificats de licence après propédeutique : diplôme universitaire d'études littéraires (DUEL); diplôme universitaire d'études scientifiques (DUES); certificat préparatoire aux études en biologie humaine (CPEBH); certificat préparatoire aux études médicales (CPEM) ou premier cycle des études médicales (PCEM); diplôme d'études économiques ou juridiques générales (DEEG ou DEJG); réussite à un concours d'entrée à une grande école (sans diplôme de sortie).</li> <li>7. Licence ou diplôme de niveau équivalent ou supérieur délivré par les facultés (maîtrise, DES, DEA, AEA, doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, doctorat d'Université, doctorat d'État, CAPES, CAPET, agrégation, diplôme de sortie d'un institut).</li> <li>8. Diplôme de sortie d'une grande école scientifique, juridique, commerciale ou littéraire (voir la liste dans l'instruction aux enquêteurs).</li> <li>0. Aucun diplôme d'enseignement général.</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), brevet d'études professionnelles (BEP), examen de fin d'apprentissage artisanal (EFAA), brevet d'apprentissage agricole (BAA), brevet professionnel agricole (BPA), brevet de compagnon (Alsace-Lorraine).</li> <li>2. Certificat de formation professionnelle des adultes (CFPA) ou certificat d'attestation de stage premier degré.</li> <li>3. Brevet d'enseignement industriel (BEI), commercial (BEC), social (BES), hôtelier (BEH), agricole (BEA); brevet d'agent technique agricole (BATA).</li> <li>4. Brevet professionnel (BPA exclu), brevet de maîtrise, CFPA 2<sup>e</sup> degré.</li> <li>5. Baccalauréat de technicien (BTn), brevet de technicien (BT), diplôme d'élève breveté des écoles nationales professionnelles ou des lycées techniques d'État, brevet supérieur d'enseignement commercial (BSEC), brevet de technicien agricole (BTA).</li> <li>6. Formations paramédicales et sociales : diplôme d'infirmière, de sage-femme, d'assistante sociale, de puéricultrice, de kinésithérapeute, d'éducateur spécialisé, etc.</li> <li>7. Brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme universitaire de technologie (DUT), diplôme d'études supérieures techniques (DEST), diplôme d'études supérieures économiques (DESE).</li> <li>8. Diplôme d'ingénieur attribué par une école ne figurant pas dans la liste de l'instruction aux enquêteurs.</li> <li>9. Autres diplômes professionnels ou techniques délivrés par des écoles privées ou des organismes privés.</li> <li>0. Aucun diplôme professionnel ou technique.</li> </ol>

Cette information n'est que partielle puisqu'elle ne tient théoriquement compte ni des diplômes présentés et non obtenus, ni des formations qui n'ont pas été sanctionnées par un examen. En outre, pour l'enseignement technique ou professionnel, la spécialité du diplôme obtenu n'est pas précisée, sauf dans le cas des études paramédicales ou sociales.

Afin de tenir compte simultanément des diplômes d'enseignement général (code EG) et des diplômes techniques ou professionnels (EP) on a élaboré un code synthétique (code DIP) dont les regroupements au niveau des chiffres des dizaines permettent de reconstituer les niveaux de formation du Plan. Le détail de la table de correspondance entre le croisement EG  $\times$  EP et DIP et le code DDIP est présenté ci-après. Les premiers tableaux de cette partie donnent le nombre de personnes correspondant à chacune des cases EG  $\times$  EP. Tous les autres tableaux ne font intervenir que le code relatif aux niveaux de formation du Plan. L'attention de l'utilisateur est attirée sur le fait que certains effectifs extrêmement réduits ne sont pas significatifs; ces résultats sont néanmoins mentionnés à titre indicatif et dans un souci de cohérence comptable.

**Table de correspondance entre le croisement EG - EP et le code DIP**

Diplôme d'enseignement général le plus élevé obtenu : EG	Diplôme d'enseignement professionnel ou technique le plus élevé obtenu : EP										
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Non déclaré
0 .....	00	23	22	45	44	46	53	54	60	21	00
1 .....	10	23	22	45	44	46	53	54	60	21	10
2 .....	30	33	32	45	44	46	53	54	60	31	30
3 .....	40	42	42	43	43	43	53	54	60	41	40
4 .....	40	42	42	43	43	43	53	54	60	41	40
5 .....	50	52	52	52	52	52	53	54	60	51	50
6 .....	50	52	52	52	52	52	53	54	60	51	50
7 .....	60	60	60	60	60	60	60	60	60	61	60
8 .....	60	60	60	60	60	60	60	60	60	61	60
Non déclaré .....	00	23	22	45	44	46	53	54	60	21	90

Le poste 9 de EP est considéré comme le niveau le moins élevé de la formation professionnelle ou technique.

**Code niveau de formation regroupé (DDIP)**

Numéro de code DDIP	Niveau de formation du Plan	Désignation en clair	
		Diplôme d'enseignement général	Diplôme d'enseignement professionnel ou technique
0	VI	Néant.	Néant ou non déclaré.
		Non déclaré.	Néant.
1		CEP.	Néant ou non déclaré.
2	V	Néant, non déclaré ou CEP.	Niveau CAP.
3		Niveau BEPC.	Néant, non déclaré ou niveau CAP.
4	IV	Niveau Baccalauréat.	Néant, non déclaré ou niveau inférieur à un diplôme d'enseignement technique supérieur.
		Néant ou niveau inférieur au baccalauréat.	Niveau brevet d'enseignement ou de brevet de technicien.
5	III	Niveau propédeutique ou DUEL, DUES.	Néant, non déclaré ou niveau inférieur à un diplôme d'enseignement technique supérieur.
		Néant, non déclaré ou niveau inférieur à la licence ou au diplôme de sortie d'une grande école.	Formation paramédicale ou sociale ou diplôme d'enseignement technique supérieur.
6	I ou II	Niveau équivalent ou supérieur à la licence, diplôme de sortie d'une grande école.	Quelconque.
9		Non déclaré.	Non déclaré.

TABLEAU FORM 01

*Population totale non scolarisée  
selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu et l'âge*

Sexe	Age atteint au cours de l'année d'enquête	Niveau de diplôme le plus élevé obtenu								Ensemble (1)	
		Aucun diplôme	C.E.P.	C.A.P. ou équivalent	B.E.P.C. avec ou sans C.A.P.	Baccalauréat ou brevet de technicien	Propédeutique, D.U.E.L., D.U.E.S., diplôme d'enseignement technique supé- rieur, formation paramédicale ou sociale	Diplôme équivalent ou supérieur à la licence, diplôme de sortie d'une grande école	Non déclaré		%
HOMMES	De 15 à 17 ans.....	152322 56,5	37156 13,8	21245 7,9	28801 10,7	301 0,1	252 0,1	- -	29465 10,9	269542 100,0	1,5
	De 18 à 24 ans.....	551523 25,7	228896 10,7	639259 29,8	393252 18,3	220579 10,3	70408 3,3	31164 1,5	10802 0,5	2145883 100,0	12,2
	De 25 à 39 ans.....	1071633 19,4	944835 17,1	1620644 29,4	554468 10,0	603744 10,9	286099 5,2	426628 7,7	10272 0,2	5518323 100,0	31,2
	De 40 à 49 ans.....	1042837 33,5	728959 23,4	679284 21,8	179869 5,8	236779 7,6	61305 2,0	176457 5,7	9072 0,3	3114562 100,0	17,6
	De 50 à 59 ans.....	982942 32,7	1070196 35,6	338694 11,3	186310 6,2	236580 7,9	41808 1,4	140340 4,7	8189 0,3	3005059 100,0	17,0
	60 ans et plus.....	1685376 46,7	1172145 32,5	192501 5,3	177583 4,9	187848 5,2	31422 0,9	150910 4,2	10346 0,3	3608131 100,0	20,4
	<b>Total.....</b>	<b>5486633 31,1</b>	<b>4182187 23,7</b>	<b>3491627 19,8</b>	<b>1520283 8,6</b>	<b>1485831 8,4</b>	<b>491294 2,8</b>	<b>925499 5,2</b>	<b>78146 0,4</b>	<b>17661500 100,0</b>	<b>100,0</b>
	De 15 à 17 ans.....	101409 56,5	23424 13,1	19622 10,9	22925 12,8	1730 1,0	- -	- -	10224 5,7	179334 100,0	0,9
	De 18 à 24 ans.....	532950 24,1	297307 13,5	372100 16,8	522718 23,6	323745 14,6	131210 5,9	23733 1,1	6610 0,3	2210373 100,0	11,5

FEMMES	De 25 à 39 ans.....	1079963 20,0	1320698 24,4	907923 16,8	733984 13,6	639313 11,8	423636 7,8	288207 5,3	8681 0,2	5402405 100,0	28,1
	De 40 à 49 ans.....	1039539 33,7	998496 32,4	363042 11,8	275512 8,9	222319 7,2	110104 3,6	64908 2,1	7503 0,2	3081423 100,0	16,0
	De 50 à 59 ans.....	1112314 35,1	1248696 39,4	198280 6,2	297944 9,4	190263 6,0	74766 2,4	45493 1,4	5414 0,2	3173170 100,0	16,5
	60 ans et plus.....	2774815 53,5	1660714 32,0	110448 2,1	359086 6,9	163948 3,2	69105 1,3	33038 0,6	14267 0,3	5185421 100,0	27,0
	<b>Total.....</b>	<b>6640990 34,5</b>	<b>5549335 28,9</b>	<b>1971415 10,3</b>	<b>2212169 11,5</b>	<b>1541318 8,0</b>	<b>808821 4,2</b>	<b>455379 2,4</b>	<b>52699 0,3</b>	<b>19232126 100,0</b>	
LES DEUX SEXES	De 15 à 17 ans.....	253731 56,5	60580 13,5	40867 9,1	51726 11,5	2031 0,5	252 0,1	- -	39689 8,8	448876 100,0	1,2
	De 18 à 24 ans.....	1084473 24,9	526203 12,1	1011359 23,2	915970 21,0	544324 12,5	201618 4,6	54897 1,3	17412 0,4	4356256 100,0	11,8
	De 25 à 39 ans.....	2151596 19,7	2265533 20,7	2528567 23,2	1288452 11,8	1243057 11,4	709735 6,5	714835 6,5	18953 0,2	10920728 100,0	29,6
	De 40 à 49 ans.....	2082376 33,6	1727455 27,9	1042326 16,8	455381 7,3	459098 7,4	171409 2,8	241365 3,9	16575 0,3	6195985 100,0	16,8
	De 50 à 59 ans.....	2095256 33,9	2318892 37,5	536974 8,7	484254 7,8	426843 6,9	116574 1,9	185833 3,0	13603 0,2	6178229 100,0	16,7
	60 ans et plus.....	4460191 50,7	2832859 32,2	302949 3,4	536669 6,1	351796 4,0	100527 1,1	183948 2,1	24613 0,3	8793552 100,0	23,8
	<b>Total.....</b>	<b>12127623 32,9</b>	<b>9731522 26,4</b>	<b>5463042 14,8</b>	<b>3732452 10,1</b>	<b>3027149 8,2</b>	<b>1300115 3,5</b>	<b>1380878 3,7</b>	<b>130845 0,4</b>	<b>36893626 100,0</b>	
(1) A l'exclusion des élèves et étudiants.											

TABLEAU FORM 01 bis

Population active au sens du B.I.T.  
selon le niveau du diplôme le plus élevé obtenu et l'âge

Sexe	Age atteint au cours de l'année d'enquête	Niveau de diplôme le plus élevé obtenu								Ensemble (1)	
		Aucun diplôme	C.E.P.	C.A.P. ou équivalent	B.E.P.C. avec ou sans C.A.P.	Baccalauréat ou brevet de technicien	Propédeutique, D.U.E.L., D.U.E.S., diplôme d'enseignement technique supé- rieur, formation paramédicale ou sociale	Diplôme équivalent ou supérieur à la licence, diplôme de sortie d'une grande école	Non déclaré		
HOMMES	De 15 à 17 ans. ....	138044 55,5	35669 14,3	20180 8,1	26701 10,7	301 0,1	252 0,1	- -	27427 11,0	248574 100,0	1,8
	De 18 à 24 ans. ....	466162 25,6	205326 11,3	558784 30,7	333603 18,3	179246 9,8	53021 2,9	18229 1,0	7687 0,4	1822058 100,0	13,4
	De 25 à 39 ans. ....	1023963 18,9	932520 17,3	1600509 29,6	546065 10,1	595286 11,0	281972 5,2	416026 7,7	7302 0,1	5403643 100,0	39,8
	De 40 à 49 ans. ....	985915 32,8	707023 23,6	661140 22,0	174628 5,8	231741 7,7	59728 2,0	173707 5,8	7542 0,3	3001424 100,0	22,1
	De 50 à 59 ans. ....	827435 31,8	921487 35,5	301615 11,6	161069 6,2	210591 8,1	38388 1,5	131525 5,1	6918 0,3	2599028 100,0	19,1
	60 ans et plus. ....	187478 36,7	164662 32,3	36712 7,2	33995 6,7	41266 8,1	7430 1,5	38091 7,5	621 0,1	510255 100,0	3,8
	<b>Total. ....</b>	<b>3628997 26,7</b>	<b>2966687 21,8</b>	<b>3178940 23,4</b>	<b>1276061 9,4</b>	<b>1258431 9,3</b>	<b>440791 3,2</b>	<b>777578 5,7</b>	<b>57497 0,4</b>	<b>13584982 100,0</b>	<b>100,0</b>
	De 15 à 17 ans. ....	82569 54,2	20822 13,7	18730 12,3	20701 13,6	1730 1,1	- -	- -	7745 5,1	152297 100,0	1,6
	De 18 à 24 ans. ....	360496 19,9	225491 12,4	327912 18,1	453788 25,0	296430 16,3	122831 6,8	22266 1,2	4360 0,2	1813574 100,0	19,5

FEMMES											
De 25 à 39 ans.....	517464 14,3	821453 22,7	641296 17,7	536597 14,8	510133 14,1	342025 9,5	245922 6,8	2782 0,1	3617672 100,0	38,9	
De 40 à 49 ans.....	501774 27,7	597560 33,0	237762 13,1	186589 10,3	151087 8,3	84602 4,7	48478 2,7	3089 0,2	1810941 100,0	19,5	
De 50 à 59 ans.....	479548 30,4	632718 40,1	117098 7,4	166546 10,5	107850 6,8	42541 2,7	32101 2,0	1308 0,1	1579710 100,0	17,0	
60 ans et plus.....	131137 39,4	125070 37,6	11174 3,4	29734 8,9	16308 4,9	10303 3,1	8457 2,5	286 0,1	332469 100,0	3,6	
<b>Total.....</b>	<b>2072988 22,3</b>	<b>2423114 26,0</b>	<b>1353972 14,5</b>	<b>1393955 15,0</b>	<b>1083538 11,6</b>	<b>602302 6,5</b>	<b>357224 3,8</b>	<b>19570 0,2</b>	<b>9306663 100,0</b>		
LES DEUX SEXES											
De 15 à 17 ans.....	220613 55,0	56491 14,1	38910 9,7	47402 11,8	2031 0,5	252 0,1	- -	35172 8,8	400871 100,0	1,8	
De 18 à 24 ans.....	826658 22,7	430817 11,8	886696 24,4	787391 21,7	475676 13,1	175852 4,8	40495 1,1	12047 0,3	3635632 100,0	15,9	
De 25 à 39 ans.....	1541427 17,1	1753973 19,4	2241805 24,9	1082662 12,0	1105419 12,3	623997 6,9	661948 7,3	10084 0,1	9021315 100,0	39,4	
De 40 à 49 ans.....	1487689 30,9	1304583 27,1	898902 18,7	361217 7,5	382828 8,0	144330 3,0	222185 4,6	10631 0,2	4812365 100,0	21,0	
De 50 à 59 ans.....	1306983 31,3	1554205 37,2	418713 10,0	327615 7,8	318441 7,6	80929 1,9	163626 3,9	8226 0,2	4178738 100,0	18,3	
60 ans et plus.....	318615 37,8	289732 34,4	47886 5,7	63729 7,6	57574 6,8	17733 2,1	46548 5,5	907 0,1	842724 100,0	3,7	
<b>Total.....</b>	<b>5701985 24,9</b>	<b>5389801 23,5</b>	<b>4532912 19,8</b>	<b>2670016 11,7</b>	<b>2341969 10,2</b>	<b>1043093 4,6</b>	<b>1134802 5,0</b>	<b>77067 0,3</b>	<b>22891645 100,0</b>		
(1) A l'exclusion des élèves et étudiants.											

## TABLEAU FORM 02

**Diplôme d'enseignement général et diplôme technique ou professionnel les plus élevés obtenus des jeunes (1), entrés dans la vie active entre deux enquêtes**

## ● HOMMES

Diplôme d'enseignement général le plus élevé obtenu	Diplôme professionnel ou technique le plus élevé obtenu											Ensemble											
	Non déclaré	Aucun diplôme profession- nel ou technique	Certificat d'aptitude profession- nelle, C.A.P. E.F.A.A., B.E.A., B.A.A., B.P.A., brevet de compagnon	C.F.P.A.  1 <sup>er</sup> degré	Brevet d'ensei- gnement B.E.I., B.E.C., B.E.S., B.E.H., B.A.T.A.	Brevet profes- sionnel B.P. (B.P.A. exclu) C.F.P.A. 2 <sup>e</sup> degré	Brevet de technicien B.T., D.E.B.E. N.P., B.S.E.C.	Formation para- médicale ou sociale	Brevet de technicien supérieur B.T.S., D.U.T., D.E.S.T.	Autres diplômes d'ingé- nieurs	Autres diplômes profes- sionnels ou techniques			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Non déclaré .....	23333	-	877	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24210	4,0
0. Aucun diplôme d'enseignement général .....	627	155744	76875	1922	2758	2016	1998	-	273	-	-	1932	244145	40,5									
1. C.E.P. ....	899	51473	48032	602	1152	602	819	631	-	-	-	104210	17,3										
2. B.E.P.C., B.E., B.E.P.S. ....	933	56100	53424	1778	2918	2422	11111	480	5199	-	1849	136214	22,6										
3. Baccalauréat 1 <sup>re</sup> partie ou pro- batoire (y compris séries techniques) .....	-	5835	1772	-	-	-	1164	-	2101	-	-	10872	1,8										
4. Baccalauréat 2 <sup>e</sup> partie, brevet supérieur ou capacité en droit	471	22157	1645	280	271	314	1218	2323	9197	5081	2421	45378	7,5										
5 et 6. Propédeutique, D.U.E.L., D.U.E.S., deux certificats de licence après propédeutique, etc. ....	-	6178	-	-	-	-	294	-	-	-	871	7343	1,2										
7. Diplôme équivalent ou supé- rieur à la licence : licence, C.A.P.E.S., doctorat, etc. ....	329	19750	-	-	-	-	-	330	923	939	918	23189	3,8										
8. Diplôme de sortie d'une grande école .....	-	6699	-	-	-	-	-	-	259	-	352	7310	1,2										
<b>Ensemble</b> .....	26592 4,4	323936 53,7	182625 30,3	4582 0,8	7099 1,2	5354 0,9	16604 2,8	3764 0,6	17952 3,0	6020 1,0	8343 1,4	602871 100,0	100,0										

(1) Sont considérés comme « jeunes entrants dans la vie active » les inactifs de moins de 25 ans (âge atteint l'année N) ou les élèves et étudiants ou les militaires du contingent à l'enquête de l'année N-1 qui se déclarent actifs à l'enquête de l'année N.

TABLEAU FORM 02

**Diplôme d'enseignement général et diplôme technique ou professionnel les plus élevés obtenus des jeunes (1), entrés dans la vie active entre deux enquêtes**

## ● FEMMES

Diplôme d'enseignement général le plus élevé obtenu	Diplôme professionnel ou technique le plus élevé obtenu											Ensemble	
	Non déclaré	Aucun diplôme profession- nel ou technique	Certificat d'aptitude profession- nelle, C.A.P. E.F.A.A., B.E.A., B.A.A., B.P.A., brevet de compagnon	C.F.P.A.  1 <sup>er</sup> degré	Brevet d'ensei- gnement B.E.I., B.E.C., B.E.S., B.E.H., B.A.T.A.	Brevet profes- sionnel B.P. (B.P.A. exclu) C.F.P.A. 2 <sup>e</sup> degré	Brevet de technicien B.T., D.E.B.E. N.P., B.S.E.C.	Formation para- médicale ou sociale	Brevet de technicien supérieur B.T.S., D.U.T., D.E.S.T.	Autres diplômes d'ingé- nieurs	Autres diplômes profes- sionnels ou techniques		
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			
Non déclaré.....	7493	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7493	1,8
0. Aucun diplôme d'enseignement général.....	-	93063	36298	597	519	-	1406	1135	295	-	1763	135076	32,8
1. C.E.P.....	-	30849	21312	1116	569	-	537	289	-	-	290	54962	13,3
2. B.E.P.C., B.E., B.E.P.S.....	-	50187	35554	1197	1936	3408	9823	5033	2621	-	2081	111840	27,2
3. Baccalauréat 1 <sup>re</sup> partie ou pro- batoire (y compris séries techniques).....	266	7007	771	331	230	-	-	1381	770	-	594	11350	2,8
4. Baccalauréat 2 <sup>e</sup> partie, brevet supérieur ou capacité en droit	622	30968	4602	560	319	-	1785	11055	11184	307	2493	63895	15,5
5 et 6. Propédeutique, D.U.E.L., D.U.E.S., deux certificats de licence après propédeutique, etc.....	-	5712	-	258	-	-	298	1049	353	-	-	7670	1,9
7. Diplôme équivalent ou supé- rieur à la licence : licence, C.A.P.E.S., doctorat, etc....	880	14865	-	288	-	289	317	385	625	-	-	17649	4,3
8. Diplôme de sortie d'une grande école.....	-	1853	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1853	0,4
<b>Ensemble.....</b>	<b>9261</b> 2,2	<b>234504</b> 56,9	<b>98537</b> 23,9	<b>4347</b> 1,1	<b>3573</b> 0,9	<b>3697</b> 0,9	<b>14166</b> 3,4	<b>20327</b> 4,9	<b>15848</b> 3,8	<b>307</b> 0,1	<b>7221</b> 1,8	<b>411788</b> 100,0	<b>100,0</b>

(1) Sont considérés comme « jeunes entrants dans la vie active » les inactifs de moins de 25 ans (âge atteint l'année N) ou les élèves et étudiants ou les militaires du contingent à l'enquête de l'année N-1 qui se déclarent actifs à l'enquête de l'année N.

## TABLEAU FORM 02

**Diplôme d'enseignement général et diplôme technique ou professionnel les plus élevés obtenus des jeunes (1), entrés dans la vie active entre deux enquêtes**

## ● LES DEUX SEXES

Diplôme d'enseignement général le plus élevé obtenu	Diplôme professionnel ou technique le plus élevé obtenu											Ensemble %											
	Non déclaré	Aucun diplôme professionnel ou technique	Certificat d'aptitude professionnelle, C.A.P. E.F.A.A., B.E.A., B.A.A., B.P.A., brevet de compagnon	C.F.P.A.  1 <sup>er</sup> degré	Brevet d'ensei- gnement B.E.I., B.E.C., B.E.S., B.E.H., B.A.T.A.	Brevet profes- sionnel B.P. (B.P.A. exclu) C.F.P.A. 2 <sup>e</sup> degré	Brevet de technicien B.T., D.E.B.E. N.P., B.S.E.C.	Formation para- médicale ou sociale	Brevet de technicien supérieur B.T.S., D.U.T., D.E.S.T.	Autres diplômes d'ingé- nieurs	Autres diplômes profes- sionnels ou techniques			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Non déclaré.....	30826	-	877	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	31703	3,1
0. Aucun diplôme d'enseignement général.....	627	248807	113173	2519	3277	2016	3404	1135	568	-	3695	379221	37,4										
1. C.E.P.....	899	82322	69344	1718	1721	602	1356	920	-	-	290	159172	15,7										
2. B.E.P.C., B.E., B.E.P.S.....	933	106287	88978	2975	4854	5830	20934	5513	7820	-	3930	248054	24,4										
3. Baccalauréat 1 <sup>re</sup> partie ou pro- batoire (y compris séries techniques).....	266	12842	2543	331	230	-	1164	1381	2871	-	594	22222	2,2										
4. Baccalauréat 2 <sup>e</sup> partie, brevet supérieur ou capacité en droit	1093	53125	6247	840	590	314	3003	13378	20381	5388	4914	109273	10,8										
5 et 6. Propédeutique, D.U.E.L., D.U.E.S., deux certificats de licence après propédeutique, etc.....	-	11890	-	258	-	-	592	1049	353	-	871	15013	1,5										
7. Diplôme équivalent ou supé- rieur à la licence : licence, C.A.P.E.S., doctorat, etc....	1209	34615	-	288	-	289	317	715	1548	939	918	40838	4,0										
8. Diplôme de sortie d'une grande école.....	-	8552	-	-	-	-	-	-	259	-	352	9163	0,9										
<b>Ensemble.....</b>	<b>35853</b> 3,5	<b>558440</b> 55,0	<b>281162</b> 27,7	<b>8929</b> 0,9	<b>10672</b> 1,1	<b>9051</b> 0,9	<b>30770</b> 3,0	<b>24091</b> 2,4	<b>33800</b> 3,3	<b>6327</b> 0,6	<b>15564</b> 1,5	<b>1014659</b> 100,0	<b>100,0</b>										

(1) Sont considérés comme « jeunes entrants dans la vie active » les inactifs de moins de 25 ans (âge atteint l'année N) ou les élèves et étudiants ou les militaires du contingent à l'enquête de l'année N-1 qui se déclarent actifs à l'enquête de l'année N.



## LES MOUVEMENTS DE POPULATION ACTIVE : ENTRÉES ET SORTIES D'ACTIVITÉ MOBILITÉ

La possibilité d'étudier les modifications de situation professionnelle, les entrées en activité et les sorties vers l'inactivité de *manière annuelle, entre deux enquêtes successives*, constitue un des apports les plus originaux de l'enquête sur l'emploi. Celle-ci permet de mesurer, non pas l'ensemble des changements de situation qu'ont pu connaître les individus au cours de la période étudiée, mais uniquement la résultante de tous ces mouvements; l'information est obtenue par comparaison des situations professionnelles aux dates  $n - 1$  et  $n$  des personnes interviewées à la date  $n$ .

Le fait de ne pouvoir interroger que les personnes placées dans le champ de l'enquête (cf. chap. 1, partie 1) et résidant sur le territoire à la date  $n$  est relativement gênant du point de vue de l'étude des mouvements de population active; les départs vers l'étranger, les décès et les sorties du champ des personnes non rattachées à un ménage ordinaire (hébergement dans un foyer de jeunes travailleurs, dans un chantier temporaire, etc.) ne sont pas comptabilisés, ce qui donne une vue imparfaite de l'ensemble des mouvements et entraîne probablement une légère sous-estimation de la mobilité.

### 1. Les erreurs de mesure

A cette première source d'imprécision, il convient d'ajouter, outre les erreurs aléatoires, les erreurs d'observations et les erreurs de chiffrage.

Les renseignements dont on dispose sont obtenus pour un peu moins des deux tiers de l'échantillon par un rapprochement automatique des fichiers de l'année en cours et de l'année précédente, et pour le reste (personnes enquêtées pour la première fois) par une partie supplémentaire du questionnaire.

Dans la première méthode de collecte (rapprochement de fichiers) les divergences de déclaration entre deux enquêtes successives ne peuvent être écartées puisque l'interview est réalisée auprès de l'une des personnes du ménage qui peut répondre en l'absence des autres membres du ménage et d'ailleurs, ne pas être la même aux deux dates. Dans la seconde méthode (questionnaire supplémentaire) les défaillances de mémoire peuvent également être d'autant plus importantes que la personne interrogée répond aux questions relatives à

la situation antérieure des autres membres du ménage sans que ces derniers soient présents. En fait, ces erreurs de mesure apparaissent surtout lorsque les situations professionnelles sont difficiles à cerner (travailleuses familiales) ou lorsque les concepts utilisés ne sont pas strictement définis (qualification ouvrière). Même si les passages entre l'activité et l'inactivité sont très fréquents pour les femmes, ils sont certainement surestimés pour des catégories telles que les épouses et les filles des agriculteurs ou des patrons de l'industrie et du commerce. L'imprécision est également importante en ce qui concerne les mouvements entre qualifications ouvrières. Le nombre annuel de passages de manœuvre à ouvrier spécialisé, d'ouvrier spécialisé à ouvrier qualifié et vice versa semble trop important pour correspondre à un phénomène réel. Un test réalisé sur l'enquête de 1972 semble confirmer cette hypothèse (1). D'après celui-ci, il semblerait donc que les distinctions entre manœuvres, OS, OQ soient assez mal faites par les personnes interrogées, ce qui entraînerait des changements de qualification fictifs; la notion de contremaître semblerait par contre plus précise. Dans les tableaux relatifs à la mobilité par catégorie socio-professionnelle les qualifications ont donc été regroupées en distinguant cependant les contremaîtres et les apprentis.

Signalons que la notion de changement d'établissement ou d'entreprise se définit par un changement du lieu de travail: la distinction entre changement d'établissement ou d'entreprise est déterminée par consultation du fichier des établissements de l'INSEE à partir de la déclaration de la raison sociale et de l'adresse de l'établissement employeur; toute modification d'adresse qui ne peut être ventilée entre ces deux rubriques est classée dans un poste « indéterminé » qui regroupe également quelques « non déclaré ». La qualité de l'indicateur de la mobilité que l'on obtient par cette méthode dépend non seulement de la précision des réponses fournies à l'enquêteur, mais aussi de l'exhaustivité et de la fréquence de mise à jour du fichier; en particulier, ce dernier ne couvre que très partiellement certains travailleurs indépendants du secteur tertiaire, les exploitations agricoles et les établissements administratifs de l'État et des collectivités locales.

(1) Voir le volume D 33, 34 des *Collections de l'INSEE* (p. 274).

## 2. Mode de présentation des résultats

Nous avons vu que les renseignements concernant la date  $n - 1$  étaient recueillis de deux manières : rapprochement avec le fichier de l'année précédente pour les personnes déjà enquêtées, questionnaire supplémentaire pour les autres.

Par la première méthode, on dispose donc des renseignements à la date de l'enquête et un an avant de manière identique ; par la seconde, on ne dispose ni de la description détaillée de l'activité professionnelle pendant une semaine de référence, ni de la description de la recherche éventuelle d'un emploi, mais seulement du type d'activité « au sens du recensement » (voir 2<sup>e</sup> partie 2.1.). Il n'est donc pas possible de publier des tableaux de mobilité dans la définition internationale mais seulement dans la définition du recensement du type d'activité.

Les tableaux MOB 01 et MOB 03 présentent la mobilité de la structure de la population résidant sur le territoire national aux deux dates  $n$  et  $n - 1$  par type d'activité et catégorie socio-professionnelle sous forme de compte socio-démographique. Le tableau MOB 02 précise les entrées et sorties d'activité par âge. Les tableaux MOB 04 et MOB 05 retracent les bilans de mobilité par secteur d'activité économique et ZEAT (zone d'étude et d'aménagement du territoire).

TABLEAU MOB 01

*Changement de type d'activité entre deux enquêtes de la population âgée de 15 ans et plus (1) et résidant en métropole aux deux dates*

## ● HOMMES

Situation à l'enquête de l'année N-1	Population active			Population inactive				Population totale (C) = (A) + (B)
	Actifs ayant un emploi	Population disponible à la recherche d'un emploi	Total (A)	Élèves et étudiants	Militaires du contingent	Autres inactifs	Total (B)	
<b>Population active</b>								
Actifs ayant un emploi .....	12072129	266776	12338905	27303	128300	269252	424855	12763760
Population disponible à la recherche d'un emploi.....	276502	208128	484630	3725	33439	38434	75598	560228
<b>(A) Total.....</b>	<b>12348631</b>	<b>474904</b>	<b>12823535</b>	<b>31028</b>	<b>161739</b>	<b>307686</b>	<b>500453</b>	<b>13323988</b>
<b>Population inactive</b>								
Élèves et étudiants.....	247909	106116	354025	1537303	47640	27447	1612390	1966415
Militaires du contingent .....	169262	43615	212877	7785	14026	3630	25441	238318
Autres inactifs.....	62528	22053	84581	6042	8200	3467168	3481410	3565991
<b>(B) Total.....</b>	<b>479699</b>	<b>171784</b>	<b>651483</b>	<b>1551130</b>	<b>69866</b>	<b>3498245</b>	<b>5119241</b>	<b>5770724</b>
<b>(C) = (A) + (B) Population totale.</b>	<b>12828330</b>	<b>646688</b>	<b>13475018</b>	<b>1582158</b>	<b>231605</b>	<b>3805931</b>	<b>5619694</b>	<b>19094712</b>

(1) L'âge considéré est celui atteint au cours de l'année N.

TABLEAU MOB 01

*Changement de type d'activité entre deux enquêtes de la population âgée de 15 ans et plus (1) et résidant en métropole aux deux dates*

## ● FEMMES

Situation à l'enquête de l'année N-1 \ Situation à l'enquête de l'année N	Population active			Population inactive			Population totale (C) = (A) + (B)
	Actives ayant un emploi	Population disponible à la recherche d'un emploi	Total (A)	Élèves et étudiantes	Autres inactives	Total (B)	
<b>Population active</b>							
Actives ayant un emploi.....	7463669	229089	7692758	20559	477843	498402	8191160
Population disponible à la recherche d'un emploi ...	269335	339538	608873	4518	90730	95248	704121
<b>(A) Total.....</b>	<b>7733004</b>	<b>568627</b>	<b>8301631</b>	<b>25077</b>	<b>568573</b>	<b>593650</b>	<b>8895281</b>
<b>Population inactive</b>							
Élèves et étudiantes .....	171014	160978	331992	1575722	32254	1607976	1939968
Autres inactives .....	376495	94950	471445	9133	9361351	9370484	9841929
<b>(B) Total.....</b>	<b>547509</b>	<b>255928</b>	<b>803437</b>	<b>1584855</b>	<b>9393605</b>	<b>10978460</b>	<b>11781897</b>
<b>(C) = (A) + (B) Population totale.....</b>	<b>8280513</b>	<b>824555</b>	<b>9105068</b>	<b>1609932</b>	<b>9962178</b>	<b>11572110</b>	<b>20677178</b>

(1) L'âge considéré est celui atteint au cours de l'année N.

TABLEAU MOB 01

*Changement de type d'activité entre deux enquêtes de la population âgée de 15 ans et plus (1) et résidant en métropole aux deux dates*

## ● LES DEUX SEXES

Situation à l'enquête de l'année N-1 \ Situation à l'enquête de l'année N	Population active			Population inactive				Population totale (C) = (A) + (B)
	Actifs ayant un emploi	Population disponible à la recherche d'un emploi	Total (A)	Élèves et étudiants	Militaires du contingent	Autres inactifs	Total (B)	
<b>Population active</b>								
Actifs ayant un emploi .....	19535798	495865	20031663	47862	128300	747095	923257	20954920
Population disponible à la recherche d'un emploi.....	545837	547666	1093503	8243	33439	129164	170846	1264349
<b>(A) Total.....</b>	<b>20081635</b>	<b>1043531</b>	<b>21125166</b>	<b>56105</b>	<b>161739</b>	<b>876259</b>	<b>1094103</b>	<b>22219269</b>
<b>Population inactive</b>								
Élèves et étudiants.....	418923	267094	686017	3113025	47640	59701	3220366	3906383
Militaires du contingent .....	169262	43615	212877	7785	14026	3630	25441	238318
Autres inactifs.....	439023	117003	556026	15175	8200	12828519	12851894	13407920
<b>(B) Total.....</b>	<b>1027208</b>	<b>427712</b>	<b>1454920</b>	<b>3135985</b>	<b>69866</b>	<b>12891850</b>	<b>16097701</b>	<b>17552621</b>
<b>(C) = (A) + (B) Population totale.</b>	<b>21108843</b>	<b>1471243</b>	<b>22580086</b>	<b>3192090</b>	<b>231605</b>	<b>13768109</b>	<b>17191804</b>	<b>39771890</b>

(1) L'âge considéré est celui atteint au cours de l'année N.

TABLEAU MOB 02

**Entrées et sorties d'activité entre deux enquêtes par catégorie de population  
et âge de la population âgée de 15 ans et plus et résidant en métropole aux deux dates**

Catégories de population : - à l'enquête de l'année N-1 (entrées) - à l'enquête de l'année N (sorties)	Age atteint au					
	15 à 17 ans		18 à 24 ans		25 à 39 ans	
		% (1)		% (1)		% (1)
<b>● HOMMES</b>						
<b>Entrées en activité :</b>						
Élèves et étudiants .....	161553 45,6	63,4	165557 46,8	9,1	26915 7,6	0,5
Militaires du contingent .....	- -	-	202369 95,1	11,1	10508 4,9	0,2
Autres inactifs.....	1207 1,4	0,5	20664 24,4	1,1	17065 20,2	0,3
<b>Total des entrées .....</b>	<b>162760 25,0</b>	<b>63,9</b>	<b>388590 59,6</b>	<b>21,4</b>	<b>54488 8,4</b>	<b>1,0</b>
<b>Sorties d'activité :</b>						
Élèves et étudiants .....	6568 21,2	6,6	14602 47,1	0,9	9579 30,9	0,2
Militaires du contingent .....	226 0,1	0,2	159997 98,9	9,8	1516 0,9	-
Autres inactifs.....	559 0,2	0,6	27465 8,9	1,7	19127 6,2	0,4
<b>Total des sorties .....</b>	<b>7353 1,5</b>	<b>7,4</b>	<b>202064 40,4</b>	<b>12,4</b>	<b>30222 6,0</b>	<b>0,6</b>
<b>● FEMMES</b>						
<b>Entrées en activité :</b>						
Élèves et étudiantes .....	93925 28,3	60,1	218095 65,7	12,3	18829 5,7	0,5
Autres inactives.....	4018 0,9	2,6	64290 13,6	3,6	206715 43,9	5,9
<b>Total des entrées .....</b>	<b>97943 12,2</b>	<b>62,7</b>	<b>282385 35,2</b>	<b>15,9</b>	<b>225544 28,1</b>	<b>6,4</b>

(1) Proportion dans la population active (y compris P.D.R.E.) de l'année N, pour les entrées.  
Proportion dans la population active (y compris P.D.R.E.) de l'année N-1, pour les sorties.

cours de l'année N						Ensemble	
40 à 49 ans		50 à 59 ans		60 ans et plus			
	% (1)		% (1)		% (1)		% (1)
-	-	-	-	-	-	354025	2,6
-	-	-	-	-	-	100,0	
-	-	-	-	-	-	212877	1,6
-	-	-	-	-	-	100,0	
10718	0,4	17537	0,7	17390	3,9	84581	0,6
12,7		20,7		20,6		100,0	
10718	0,4	17537	0,7	17390	3,9	651483	4,8
1,6		2,7		2,7		100,0	
-	-	279	-	-	-	31028	0,2
-	-	0,9	-	-	-	100,0	
-	-	-	-	-	-	161739	1,2
-	-	-	-	-	-	100,0	
17032	0,6	84242	3,2	159261	27,1	307686	2,3
5,5		27,4		51,8		100,0	
17032	0,6	84521	3,2	159261	27,1	500453	3,8
3,4		16,9		31,8		100,0	
1143	0,1	-	-	-	-	331992	3,6
0,3		-		-		100,0	
96294	5,5	77075	4,9	22802	7,4	471194	5,2
20,4		16,4		4,8		100,0	
97437	5,5	77075	4,9	22802	7,4	803186	8,8
12,1		9,6		2,8		100,0	

TABLEAU MOB 02 (suite)

Entrées et sorties d'activité entre deux enquêtes par catégorie de population et âge de la population âgée de 15 ans et plus et résidant en métropole aux deux dates

Catégories de population : - à l'enquête de l'année N-1 (entrées) - à l'enquête de l'année N (sorties)	Age atteint au					
	15 à 17 ans		18 à 24 ans		25 à 39 ans	
		% (1)		% (1)		% (1)
<b>● FEMMES</b> (suite et fin)						
<b>Sorties d'activité</b>	1547	2,5	15171	1,0	8049	0,2
Élèves et étudiantes .....	6,2		60,5		32,1	
Autres inactives .....	2487	4,0	77533	4,9	184230	5,3
	0,4		13,6		32,4	
<b>Total des sorties</b> .....	4034	6,5	92704	5,8	192279	5,5
	0,7		15,6		32,4	
<b>● LES DEUX SEXES</b>						
<b>Entrées en activité</b>	255478	62,1	383652	10,7	45744	0,5
Élèves et étudiants .....	37,2		55,9		6,7	
Militaires du contingent .....	-	-	202369	5,7	10508	0,1
	-		95,1		4,9	
Autres inactifs .....	5225	1,3	84954	2,3	223780	2,5
	0,9		15,3		40,3	
<b>Total des entrées</b> .....	260703	63,4	670975	18,7	280032	3,1
	17,9		46,1		19,3	
<b>Sorties d'activité</b>	8115	5,0	29773	0,9	17628	0,2
Élèves et étudiants .....	14,5		53,1		31,4	
Militaires du contingent .....	226	0,1	159997	5,0	1516	-
	0,1		98,9		0,9	
Autres inactifs .....	3046	1,9	104998	3,3	203357	2,3
	0,3		12,0		23,2	
<b>Total des sorties</b> .....	11387	7,0	294768	9,2	222501	2,5
	1,0		26,9		20,3	
(1) Proportion dans la population active (y compris P.D.R.E.) de l'année N, pour les entrées. Proportion dans la population active (y compris P.D.R.E.) de l'année N-1, pour les sorties.						

cours de l'année N						Ensemble	
40 à 49 ans		50 à 59 ans		60 ans et plus			
	% (1)		% (1)		% (1)		% (1)
310	-	-	-	-	-	25077	0,3
1,2		-		-		100,0	
83889	4,8	108073	6,8	112361	28,3	568573	6,4
14,8		19,0		19,8		100,0	
84199	4,8	108073	6,8	112361	28,3	593650	6,7
14,2		18,2		18,9		100,0	
1143	-	-	-	-	-	686017	3,0
0,2		-		-		100,0	
-	-	-	-	-	-	212877	0,9
-		-		-		100,0	
107012	2,3	94612	2,3	40192	5,3	555775	2,5
19,3		17,0		7,2		100,0	
108155	2,3	94612	2,3	40192	5,3	1454669	6,4
7,4		6,5		2,8		100,0	
310	-	279	-	-	-	56105	0,3
0,6		0,5		-		100,0	
-	-	-	-	-	-	161739	0,7
-		-		-		100,0	
100921	2,1	192315	4,5	271622	27,6	876259	3,9
11,5		21,9		31,0		100,0	
101231	2,1	192594	4,5	271622	27,6	1094103	4,9
9,3		17,6		24,8		100,0	

TABLEAU MOB 03

*Mobilité, entrées et sorties d'activité entre deux enquêtes,  
par catégorie socio-professionnelle de la population âgée de 15 ans et plus,  
et résidant en métropole aux deux dates*

## ● HOMMES

Situation à l'enquête de l'année N-1	Situation à l'enquête							
	Actifs							
	0	1	21-26	22-23-27	3	4	5	60
	Agriculteurs exploitants	Salariés agricoles	Industriels, gros commerçants	Artisans, patrons pêcheurs, petits commerçants	Professions libérales, cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Contremaîtres
<b>ACTIFS AYANT UN EMPLOI</b>								
0. Agriculteurs exploitants . . . . .	892562 98,0	9292	254	2050	-	1326	-	526
1. Salariés agricoles . . . . .	14811	191550 84,5	-	918	-	556	1541	-
21. 26. Industriels, gros commerçants.	1216	281	158551 80,4	14559	14538	2233	2396	623
22. 23. 27. Artisans, patrons pêcheurs, petits commerçants . . . . .	2708	289	21815	755541 91,1	8577	7846	9283	952
3. Prof. libérales et cadres sup. . . . .	619	322	7072	6478	1104866 92,1	53790	13288	3944
4. Cadres moyens . . . . .	953	1833	2417	8216	68771	1308375 87,2	51267	15535
5. Employés . . . . .	285	1206	813	6886	19117	62123	1010215 85,6	5934
60. Contremaîtres . . . . .	-	326	333	1851	1184	16510	5387	326212 77,6
61. 63. 65. 66. 68. Autres ouvriers . .	4917	8443	2914	43792	9057	50565	60429	98705
67. Apprentis ouvriers . . . . .	289	551	-	910	-	-	330	316
7. Personnel de service . . . . .	280	850	1205	5969	641	4723	11340	603
8. Autres catégories . . . . .	253	-	-	1115	3433	2440	2606	-
(1) Total . . . . .	918893	214943	195374	848285	1230184	1510487	1168082	453350
(2) P.D.R.E. . . . .	2978	5313	1562	12237	13245	25632	31328	3651
<b>INACTIFS</b>								
Élèves et étudiants . . . . .	10389	9665	-	2702	17143	19693	20409	893
Militaires du contingent . . . . .	6430	4770	343	2518	9341	18092	20003	933
Autres inactifs . . . . .	11945	603	623	6013	3071	4590	6590	898
(3) Total . . . . .	28764	15038	966	11233	29555	42375	47002	2724
(1) + (2) + (3) Ensemble . . . . .	950635	235294	197902	871755	1272984	1578494	1246412	459725

de l'année N

ayant un emploi					P.D.R.E. Population disponible à la recherche d'un emploi (2)	Inactifs				Ensemble (1) + (2) + (3)
61-63-65 66-68 Autres ouvriers	67 Apprentis ouvriers	7 Personnels de service	8 Autres catégories	Total (1)		Élèves et étudiants	Militaires du contingent	Autres inactifs	Total (3)	
4805	-	-	299	911114	1755	913	5945	34350	41208	954077
15348	-	315	1688	226727	5723	815	5626	6907	13348	245798
2298	-	616	-	197311	483	-	616	3393	4009	201803
16825	243	2881	2175	829135	4719	-	886	26882	27768	861622
5384	-	895	3424	1200082	15622	4859	888	21787	27534	1243238
34934	-	4972	4011	1501284	29605	5409	7694	23226	36329	1567218
65166	-	7174	1844	1180763	28467	2722	13913	29506	46141	1255371
68138	-	298	302	420541	11702	246	-	6086	6332	438575
4596792 93,6	5946	23211	7059	4911830	148802	5046	83332	98297	186675	5247307
32531	45373 56,1	541	-	80841	8663	5502	7008	1503	14013	103517
11717	-	217398 84,9	1295	256021	8021	1480	2111	10858	14449	278491
3337	-	2080	341216 95,7	356480	3214	311	281	6457	7049	366743
4857275	51562	260381	363313	12072129	266776	27303	128300	269252	424855	12763760
159137	4024	14586	2809	276502						
91090	66528	4971	4426	247909						
100461	235	2591	3545	169262						
22560	264	3879	1492	62528						
214111	67027	11441	9463	479699						
5230523	122613	286408	375585	12828330						

TABLEAU MOB 03

*Mobilité, entrées et sorties d'activité entre deux enquêtes,  
par catégorie socio-professionnelle de la population âgée de 15 ans et plus,  
et résidant en métropole aux deux dates*

## ● FEMMES

Situation à l'enquête de l'année N-1	Situation à l'enquête							
	Actifs							
	0 Agriculteurs exploitants	1 Salariés agricoles	21-26 Industriels, gros commerçants	22-23-27 Artisans, patrons pêcheurs petits commerçants	3 Professions libérales cadres supérieurs	4 Cadres moyens	5 Employés	60 Contremaîtres
<b>ACTIFS AYANT UN EMPLOI</b>								
0. Agriculteurs exploitants . . . . .	508892 98,3	601	-	2130	-	529	941	-
1. Salariés agricoles . . . . .	2930	24589 77,5	-	-	243	292	251	307
21. 26. Industriels, gros commerçants . . . . .	309	-	71229 75,2	13526	2496	577	3997	239
22. 23. 27. Artisans, patrons pêcheurs, petits commerçants . . . . .	1457	278	13687	457750 91,9	1942	2730	10876	-
3. Prof. libérales et cadres sup. . . . .	-	-	1268	595	329812 88,3	29470	9822	-
4. Cadres moyens . . . . .	598	-	1294	3244	37274	1133035 88,3	82378	900
5. Employés . . . . .	-	1208	2534	10562	13638	101102	1962478 91,2	600
60. Contremaîtres . . . . .	-	-	-	-	-	1495	1268	17540 71,8
61. 63. 65. 66. 68. Autres-ouvriers . . . . .	604	1548	970	5998	1499	11184	42794	5168
67. Apprentis ouvriers . . . . .	-	-	-	-	-	-	254	-
7. Personnel de service . . . . .	885	1178	2444	3863	613	14478	23070	-
8. Autres catégories . . . . .	-	-	-	244	-	599	639	-
(1) Total . . . . .	515675	29402	93426	497912	387517	1295491	2138768	24754
(2) P.D.R.E. . . . .	1739	2297	664	6650	5796	28679	103137	-
<b>INACTIFS</b>								
Élèves et étudiants . . . . .	2283	2659	-	792	9284	38978	56930	-
Autres inactifs . . . . .	50829	6057	7531	49245	7861	26351	69408	324
(3) Total . . . . .	53112	8716	7531	50037	17145	65329	126338	324
(1) + (2) + (3) Ensemble . . . . .	570526	40415	101621	554599	410458	1389499	2368243	25078

de l'année N									
ayant un emploi					P.D.R.E.	Inactifs			Ensemble (1) + (2) + (3)
61-63-65 66-68 Autres ouvriers	67 Apprentis ouvriers	7 Personnels de service	8 Autres catégories	Total (1)	Population disponible à la recherche d'un emploi (2)	Élèves et étudiants	Autres inactifs	Total (3)	
3324	-	1488	-	517905	1339	260	72307	72567	591811
2035	-	1082	-	31729	3361	-	4027	4027	39117
887	-	899	616	94775	451	-	8307	8307	103533
4188	-	5057	289	498254	4537	-	64241	64241	567032
1555	-	599	588	373709	3631	2819	15723	18542	395882
10482	-	13067	906	1283178	24237	9168	42955	52123	1359538
40107	285	18568	1301	2152383	81757	3935	89971	93906	2328046
3805	-	330	-	24438	1080	-	1641	1641	27159
1387392 91,9	218	52636	283	1510294	71804	2336	99655	101991	1684089
342	1979 76,9	-	-	2575	604	264	540	804	3983
43307	-	859110 90,5	-	948948	35694	1777	75965	77742	1062384
-	-	282	23717 93,1	25481	594	-	2511	2511	28586
1497424	2482	953118	27700	7463669	229089	20559	477843	498402	8191160
72727	282	46093	1271	269335					
30365	821	27835	1067	171014					
70602	-	86415	1872	376495					
100967	821	114250	2939	547509					
1671118	3585	1113461	31910	8280513					

TABLEAU MOB 03

*Mobilité, entrées et sorties d'activité entre deux enquêtes,  
par catégorie socio-professionnelle de la population âgée de 15 ans et plus,  
et résidant en métropole aux deux dates*

## ● LES DEUX SEXES

Situation à l'enquête de l'année N-1	Situation à l'enquête							
	Actifs							
	0 Agriculteurs exploitants	1 Salariés agricoles	21-26 Industriels, gros commerçants	22-23-27 Artisans, patrons pêcheurs petits commerçants	3 Professions libérales cadres supérieurs	4 Cadres moyens	5 Employés	60 Contremaîtres
<b>ACTIFS AYANT UN EMPLOI</b>								
0. Agriculteurs exploitants . . . . .	1401454 98,1	9893	254	4180	-	1855	941	526
1. Salariés agricoles . . . . .	17741	216139 83,6	-	918	243	848	1792	307
21. 26. Industriels, gros commerçants . . . . .	1525	281	229780 78,7	28085	17034	2810	6393	862
22. 23. 27. Artisans, patrons pêcheurs, petits commerçants . . . . .	4165	567	35502	1213291 91,4	10519	10576	20159	952
3. Prof. libérales et cadres sup. . . . .	619	322	8340	7073	1434678 91,2	83260	23110	3944
4. Cadres moyens . . . . .	1551	1833	3711	11460	106045	2441410 87,7	133645	16435
5. Employés . . . . .	285	2414	3347	17448	32755	163225	2972693 89,2	6534
60. Contremaîtres . . . . .	-	326	333	1851	1184	18005	6655	343752 77,3
61. 63. 65. 66. 68. Autres ouvriers . . . . .	5521	9991	3884	49790	10556	61749	103223	103873
67. Apprentis ouvriers . . . . .	289	551	-	910	-	-	584	316
7. Personnel de service . . . . .	1165	2028	3649	9832	1254	19201	34410	603
8. Autres catégories . . . . .	253	-	-	1359	3433	3039	3245	-
(1) Total . . . . .	1434568	244345	288800	1346197	1617701	2805978	3306850	478104
(2) P.D.R.E. . . . .	4717	7610	2226	18887	19041	54311	134465	3651
<b>INACTIFS</b>								
Élèves et étudiants . . . . .	12672	12324	-	3494	26427	58671	77339	893
Militaires du contingent . . . . .	6430	4770	343	2518	9341	18092	20003	933
Autres inactifs . . . . .	62774	6660	8154	55258	10932	30941	75998	1222
(3) Total . . . . .	81876	23754	8497	61270	46700	107704	173340	3048
(1) + (2) + (3) Ensemble . . . . .	1521161	275709	299523	1426354	1683442	2967993	3614655	484803

de l'année N										
ayant un emploi					P.D.R.E. Population disponible à la recherche d'un emploi (2)	Inactifs				Ensemble (1) + (2) + (3)
61-63-65 66-68 Autres ouvriers	67 Apprentis ouvriers	7 Personnels de service	8 Autres catégories	Total (1)		Élèves et étudiants	Militaires du contingent	Autres inactifs	Total (3)	
8129	-	1488	299	1429019	3094	1173	5945	106657	113775	1545888
17383	-	1397	1688	258456	9084	815	5626	10934	17375	284915
3185	-	1515	616	292086	934	-	616	11700	12316	305336
21013	243	7938	2464	1327389	9256	-	886	91123	92009	1428654
6939	-	1494	4012	1573791	19253	7678	888	37510	46076	1639120
45416	-	18039	4917	2784462	53842	14577	7694	66181	88452	2926756
105273	285	25742	3145	3333146	110224	6657	13913	119477	140047	3583417
71943	-	628	302	444979	12782	246	-	7727	7973	465734
5984184 93,2	6164	75847	7342	6422124	220606	7382	83332	197952	288666	6931396
32873	47352 56,8	541	-	83416	9267	5766	7008	2043	14817	107500
55024	-	1076508 89,3	1295	1204969	43715	3257	2111	86823	92191	1340875
3337	-	2362	364933 95,5	381961	3808	311	281	8968	9560	395329
6354699	54044	1213499	391013	19535798	495865	47862	128300	747095	923257	20954920
231864	4306	60679	4080	545837						
121455	67349	32806	5493	418923						
100461	235	2591	3545	169262						
93162	264	90294	3364	439023						
315078	67848	125691	12402	1027208						
6901641	126198	1399869	407495	21108843						

TABLEAU MOB 04

*Mobilité, entrées et sorties d'activité entre deux enquêtes par secteur d'activité de la population âgée de 15 ans et plus*

Secteur d'activité (système 70 en 14 postes)	Actifs occupés à l'enquête de l'année N-1 (1)	Sorties			Actifs ayant	
		Décès, émigrations, sorties hors champ, écarts statistiques (2)	Actifs occupés année N-1 → inactifs année N (3)	Actifs occupés année N-1 → P.D.R.E. année N (4)	Ayant quitté le secteur (5)	Dans
						Sans changement d'établissement
<b>● HOMMES</b>						
01. Agriculture .....	1300677	56915	58817	9544	22566	1123242
02. Industrie agricole et alimentaire .....	395179	-7273	15569	6308	22494	339712
03. Énergie .....	238810	15312	7655	1373	7981	193165
04. Industrie des biens intermédiaires .....	1320483	74629	35657	29642	66752	1077572
05. Industrie des biens d'équipement .....	1464841	9009	36269	35300	72322	1259138
06. Industrie des biens de consommation .....	710002	-28415	25273	21866	46798	609426
07. Bâtiment, génie civil et agricole .....	1678438	13110	57592	57729	88430	1301606
08. Commerce .....	1299711	3586	41060	32499	85088	1050987
09. Transports et télécommunications .....	983100	2813	33779	10177	36461	820557
10. Services marchands .....	1645235	-5501	57345	43907	116391	1307467
11 à 13. Institutions financières .....	304666	-16928	10412	4392	21380	262609
14. Services non marchands .....	1538956	-919	45427	14039	47941	1303257
01 à 14. <b>Ensemble</b> .....	12880098	116338	424855	266776	634604	10648738
<b>● FEMMES</b>						
01. Agriculture .....	666296	13131	79274	5605	12791	548780
02. Industrie agricole et alimentaire .....	230457	-4847	14084	11833	14352	189235
03. Énergie .....	42052	2764	932	-	1818	34374
04. Industrie des biens intermédiaires .....	334177	26980	16485	8268	14704	261038
05. Industrie des biens d'équipement .....	428733	2675	18631	14884	16089	367028
06. Industrie des biens de consommation .....	742332	18288	36087	36191	30801	591334



TABLEAU MOB 04 (suite)

**Mobilité, entrées et sorties d'activité entre deux enquêtes par secteur d'activité de la population âgée de 15 ans et plus**

Secteur d'activité (système 70 en 14 postes)	Actifs occupés à l'enquête de l'année N-1 (1)	Sorties			Actifs ayant		
		Décès, émigrations, sorties hors champ, écarts statistiques (2)	Actifs occupés année N-1 → inactifs année N (3)	Actifs occupés année N-1 → P.D.R.E. année N (4)	Ayant quitté le secteur (5)	Dans	
						Sans changement d'établissement	
<b>● FEMMES</b> (suite et fin)							
07. Bâtiment, génie civil et agricole . . . . .	119334	-15698	8731	5139	10900	104888	
08. Commerce . . . . .	1158875	-26616	79771	44152	59358	943853	
09. Transports et télécommunications . . . . .	307668	1459	13333	5884	12289	253607	
10. Services marchands . . . . .	1914507	18577	113277	58821	88344	1530897	
11 à 13. Institutions financières . . . . .	307208	-8719	13120	5462	13845	269401	
14. Services non marchands . . . . .	1981403	13888	104677	32850	66890	1608272	
01 à 14. <b>Ensemble</b> . . . . .	8233042	41882	498402	229089	342181	6702707	
<b>● LES DEUX SEXES</b>							
01. Agriculture . . . . .	1966973	70046	138091	15149	35357	1672022	
02. Industrie agricole et alimentaire . . . . .	625636	-12120	29653	18141	36846	528947	
03. Énergie . . . . .	280862	18076	8587	1373	9799	227539	
04. Industrie des biens intermédiaires . . . . .	1654660	101609	52142	37910	81456	1338610	
05. Industrie des biens d'équipement . . . . .	1893574	11684	54900	50184	88411	1626166	
06. Industrie des biens de consommation . . . . .	1452334	-10127	61360	58057	77599	1200760	
07. Bâtiment, génie civil et agricole . . . . .	1797772	-2588	66323	62868	99330	1406494	
08. Commerce . . . . .	2458586	-23030	120831	76651	144446	1994840	
09. Transports et télécommunications . . . . .	1290768	4272	47112	16061	48750	1074164	
10. Services marchands . . . . .	3559742	13076	170622	102728	204735	2838364	
11 à 13. Institutions financières . . . . .	611874	-25647	23532	9854	35225	532010	
14. Services non marchands . . . . .	3520359	12969	150104	46889	114831	2911529	
01 à 14. <b>Ensemble</b> . . . . .	21113140	158220	923257	495865	976785	17351445	

un emploi aux deux dates				Entrées				Actifs occupés à l'enquête de l'année N (11) = (6) à (10)
le même secteur				Venant d'autres secteurs (7)	P.D.R.E. année N-1 → actifs occupés année N (8)	Inactifs année N-1 → actifs occupés année N (9)	Entrées sur le territoire métropolitain (10)	
Changement d'établissement au sein de la même entreprise	Changement d'entreprise	Indéterminé	Ensemble (6) = (1) - (2) à (5)					
1534	2296	1544	110262	12664	6242	12484	498	142150
17136	34850	6371	1002210	51941	48550	92690	8989	1204380
19032	1126	938	274703	11238	8972	10929	4252	310094
27184	64642	12765	1635488	93426	75155	142010	20227	1966306
11678	1609	812	283500	16214	7864	10662	4393	322633
96734	41246	16846	1763098	72289	49486	129457	18326	2032656
194238	175300	49243	7121488	342181	269335	547509	73117	8353630
3468	21134	11706	1708330	32411	16050	110983	3441	1871215
3838	15473	4858	553116	32811	19270	36130	3671	644998
13730	271	1487	243027	14260	3955	5228	2465	268935
16661	21201	5071	1381543	73796	35277	44481	7549	1542646
33513	19611	9105	1688395	84539	41339	62882	17562	1894717
17881	38351	8453	1265445	75645	50871	70164	13979	1476104
25116	125406	14823	1571839	97819	53394	95223	15231	1833506
41143	90197	13508	2139688	140575	89116	148212	23199	2540790
75250	19241	5918	1174573	56329	26508	33562	17586	1308558
54197	148346	27674	3068581	205257	129326	238303	42322	3683789
30287	4686	1927	568910	34035	13366	17979	8675	642965
195092	63058	25887	3195566	129308	67365	164061	38205	3594505
510176	566975	130417	18559013	976785	545837	1027208	193885	21302728

TABLEAU MOB 05

**Mobilité géographique par Z.E.A.T. entre deux enquêtes  
de la population active (au sens du recensement) et résident en métropole aux deux enquêtes**

Z.E.A.T.	Résidants dans la Z.E.A.T. à l'enquête de l'année N-1	Sortis de la Z.E.A.T. entre les 2 enquêtes	Résidants dans la même Z.E.A.T. aux 2 enquêtes	Entrés dans la Z.E.A.T. entre les 2 enquêtes	Résidants dans la Z.E.A.T. à l'enquête de l'année N
<b>● HOMMES</b>					
Région parisienne .....	2620333	42376	2577957	36831	2614788
Bassin parisien .....	2378928	34206	2344722	33988	2378710
Nord .....	890400	8890	881510	4333	885843
Est .....	1181961	9802	1172159	12131	1184290
Ouest .....	1643493	18107	1625386	19232	1644618
Sud-Ouest .....	1239252	16727	1222525	18755	1241280
Centre-Est .....	1563169	18193	1544976	16552	1561528
Méditerranée .....	1305708	17677	1288031	24156	1312187
<b>Ensemble</b> .....	<b>12823244</b>	<b>165978</b>	<b>12657266</b>	<b>165978</b>	<b>12823244</b>
<b>● FEMMES</b>					
Région parisienne .....	1944631	21658	1922973	21426	1944399
Bassin parisien .....	1547822	16959	1530863	17438	1548301

Nord.....	501754	4959	496795	1212	498007
Est.....	714458	7082	707376	4495	711871
Ouest.....	1083534	6484	1077050	9951	1087001
Sud-Ouest.....	799245	12949	786296	8029	794325
Centre-Est.....	945925	8131	937794	6975	944769
Méditerranée.....	763980	6414	757566	15110	772676
<b>Ensemble.....</b>	<b>8301349</b>	<b>84636</b>	<b>8216713</b>	<b>84636</b>	<b>8301349</b>
<b>● LES DEUX SEXES</b>					
Région parisienne.....	4564964	64034	4500930	58257	4559187
Bassin parisien.....	3926750	51165	3875585	51426	3927011
Nord.....	1392154	13849	1378305	5545	1383850
Est.....	1896419	16884	1879535	16626	1896161
Ouest.....	2727027	24591	2702436	29183	2731619
Sud-Ouest.....	2038497	29676	2008821	26784	2035605
Centre-Est.....	2509094	26324	2482770	23527	2506297
Méditerranée.....	2069688	24091	2045597	39266	2084863
<b>Ensemble.....</b>	<b>21124593</b>	<b>250614</b>	<b>20873979</b>	<b>250614</b>	<b>21124593</b>

---

ANNEXE 1

**IMPRIMÉS DE L'ENQUÊTE**

---



## LISTE DES PERSONNES RÉSIDANT DANS LE LOGEMENT

*A remplir pour tout logement ayant CL = 1 à 5 et RI = 0*

**Attention :** dans le cas d'un local annexe utilisé par le titulaire d'un autre local d'habitation de l'immeuble pour son usage personnel (réponse « Oui » à la question 1), les personnes logées dans cette pièce doivent être inscrites dans la liste des personnes résidant dans le logement de rattachement.

**CATÉGORIE A.** — Inscrire dans cette liste toutes les personnes habitant normalement dans le logement, y compris celles qui sont temporairement absentes à la date de l'enquête (par exemple : personnes en voyage d'affaires ou d'agrément; malades à l'hôpital ou en clinique; pêcheurs en mer; personnel navigant de compagnies maritimes ou aériennes, etc.).

	1 <sup>re</sup> enquête dans l'aire 19	2 <sup>e</sup> enquête dans l'aire 19	3 <sup>e</sup> enquête dans l'aire 19
<b>A1.</b> — Y a-t-il des domestiques ou «salariés logés» dans ce logement (y compris chambre de domestique isolée)?	1 <input type="checkbox"/> Oui 0 <input type="checkbox"/> Non	1 <input type="checkbox"/> Oui 0 <input type="checkbox"/> Non	1 <input type="checkbox"/> Oui 0 <input type="checkbox"/> Non
<b>A2.</b> — Y a-t-il des pensionnaires ou sous-locataires à l'exclusion de ceux qui habitent des pièces totalement indépendantes (par exemple : chambre de domestique située à un autre étage)?	1 <input type="checkbox"/> Oui 0 <input type="checkbox"/> Non	1 <input type="checkbox"/> Oui 0 <input type="checkbox"/> Non	1 <input type="checkbox"/> Oui 0 <input type="checkbox"/> Non

En cas de réponse «OUI» à une de ces deux questions ou aux deux, inscrire aussi ces personnes sur la liste ci-dessous.

**CATÉGORIE B.** — Y a-t-il des personnes faisant toujours partie du ménage\* mais se trouvant dans l'un des cas suivants (la liste est limitative)? (Présenter la carte n° 1).

\*Ne compter en B que les personnes qui font un séjour de longue durée, à l'issue duquel elles doivent, en principe, revenir dans le logement; les personnes qui font un séjour de courte durée figurent en A.

Si oui, les inscrire dans la liste des personnes résidant dans le logement.

**Ne pas inscrire :** les personnes de passage présentes à la date de l'enquête mais ayant leur domicile habituel ailleurs (parents, amis de passage, etc.); les sous-locataires vivant dans des pièces totalement indépendantes.

En cas de doute (dans les cas difficiles à trancher seulement) inscrire la personne et décrire sa situation dans la zone réservée aux observations.

*Cette liste doit être mise à jour à chaque enquête (naissances, décès, emménagements, déménagements...)*

N° i	Prénom	Sexe 1. masculin 2. féminin	Date de naissance (mois, année)	1 <sup>re</sup> enquête dans l'aire 19		2 <sup>e</sup> enquête dans l'aire 19			3 <sup>e</sup> enquête dans l'aire 19		
				Lien avec le chef de ménage <i>Exemples : fils, mère, gendre, neveu, ami, pensionnaire, etc.</i>	Catégorie <i>(voir code)</i>	Lien avec le chef de ménage <i>Exemples : fils, mère, gendre, neveu, ami, pensionnaire, etc.</i>	MOB <i>(voir code)</i>	Catégorie <i>(voir code)</i>	Lien avec le chef de ménage <i>Exemples : fils, mère, gendre, neveu, ami, pensionnaire, etc.</i>	MOB <i>(voir code)</i>	Catégorie <i>(voir code)</i>
01		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
02		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
03		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
04		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
05		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
06		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
07		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
08		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
09		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10		<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observations : .....

# ENQUÊTE SUR L'EMPLOI - OCTOBRE 1979

*Bulletin à ouvrir pour tout logement  
(réponse « oui » à la question 2 de la feuille de local) ayant CL = 6 ou 7 ou RI = 1 ou 2*

<input type="text" value="1"/> TC	N° d'aire						N° d'immeuble	N° de local
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text" value="1"/>	<input type="text"/>				
	RG	CLÉ	TECH	SITSECH	A	SA	IM	LOC

Nom et prénom de l'occupant du logement : \_\_\_\_\_

**Recopie des informations de la feuille de local**

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Année d'achèvement de l'immeuble	MVL Mouvement du logement <i>(sauf pour la 1<sup>re</sup> enquête dans l'aire)</i>	CL Catégorie de logement	RI Résultat de l'interview

Rang de la semaine d'enquête <input type="text" value="0"/>	Mois d'enquête <input type="text"/>	<input style="width: 20px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="text" value="+"/>
---	-------------------------------------	--

<b>Réservé à la Direction Régionale</b>	NONREP
	<input type="text"/>
	REP
	<input type="text"/>
	NPP
	<input type="text"/>
STRCMP	
<input type="text"/>	
SCMP	
<input type="text"/>	
NAICMP	

<input type="text" value="+"/>										
--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	--------------------------------



# QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

Pour toute personne née en 1965 ou avant (et ayant MOB différent de 9)

Prénom : .....

TC	N° i	1 Sexe <small>1. Masc. 2. Fém.</small>	2 Date de naissance <small>mois      année</small>	3 Lien avec le chef de ménage <small>(voir code)</small>	4 MOB <small>(sauf pour la 1<sup>re</sup> enquête dans l'aire)</small>	5 Catégorie	6 Nationalité <small>(voir code)</small>	7 État matrimonial	1. Célibataire 2. Marié 3. Veuf 4. Divorcé, légalement séparé
3									E

**8. FILTRE :** Présenter la carte n° 2 : Occupation principale à la date de l'enquête.  
La personne doit se classer elle-même.

	Si 1 <u>directement</u> →	Partie I
	Si 5 <u>directement</u> →	Partie III
FILTRE	Autres →	Q 9

**9. Pendant la SEMAINE DE RÉFÉRENCE,** du ..... au ..... 1979  
*(dernière semaine du lundi au dimanche précédant la date d'enquête).*

**M... a-t-il cependant exercé une activité professionnelle ?**

*Même une activité non rémunérée en aidant un membre de sa famille dans sa profession par exemple.*

*Ne fût-ce qu'une heure, ne fût-ce qu'un travail occasionnel ou exceptionnel.*

*N.B. - Les activités désintéressées et les travaux strictement ménagers ne doivent pas être pris en compte.*

Oui ....	1	Si 1 <u>directement</u> →	Partie I
Non ...	0	Si 0 →	Q 10

**10. M... a-t-il déjà exercé une activité professionnelle même pendant une courte période, même s'il y a longtemps ? Exclure les activités purement occasionnelles.**

Oui ....	1	Si 0 <u>directement</u> →	Partie II
Non ...	0		

**11. (Si oui à la question précédente) :**

**a. Dernière profession exercée (et qualification) ?** .....

**b. M... travaillait-il :**

→ à son compte (artisan, commerçant, profession libérale...)	1
→ en aidant un membre de sa famille dans sa profession	2
→ comme salarié	3

→ nombre de salariés permanents : .....

**c. Activité de l'établissement (Préciser le plus possible) :** .....

**d. A quelle date M... a-t-il cessé d'exercer cette activité ?** Année .....  
*(passer ensuite à la partie II)*

(Si en 1975 ou après) Mois ..... E

**Réservé à la D.R.**

CSA

AEAR

NAP6A

## PARTIE I. — ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE PRINCIPALE

Partie à remplir pour { toutes les personnes classées « 1 » à la question 8 « FILTRE » ;  
toutes les personnes ayant répondu « oui » à la question 9 (décrire dans ce cas l'activité professionnelle de la semaine de référence et non l'activité professionnelle habituelle ou la plus fréquente).

**12. PROFESSION PRINCIPALE :**

*(Préciser le plus possible. - Exemples : mécanicien réparateur d'automobiles, charpentier en fer, dessinateur projeteur, coiffeur pour dames, etc.)*

**13. M... travaille-t-il, sans être salarié, en aidant un membre de sa famille dans sa profession ?**

Oui .....	1	Si 1 →	Q 16
Non ...	0		

**14. (Si « non » à la question précédente.) M... exerce-t-il cette profession comme :**

Exploitant agricole (propriétaire, fermier, métayer...)	0
Membre d'une profession libérale	1
Employeur ou travailleur indépendant : artisan, commerçant, industriel, etc.	2
Travailleur à domicile pour le compte d'une ou plusieurs entreprises	3
Apprenti sous contrat	4
Salarié d'un parent qui travaille à son compte	5
Salarié placé par l'intermédiaire d'une entreprise de travail intérimaire	6
Autre salarié	7
	8

**M... emploie-t-il des salariés ? Combien ?**

*(Ne pas compter les gens de maison; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.)*

1 ou 2 salariés	1
3 à 5	2
6 ou plus	3
N'emploie pas de salariés	0

**15. a. Si M... est ouvrier, qualification de l'emploi actuel :**

Manœuvre ou manœuvre spécialisé	1
Ouvrier spécialisé (OS 1, OS 2, etc.)	2
Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P 1, P 2, P 3, etc.)	3
	4

**b. Si M... est agent de l'État ou d'une collectivité locale, employé d'un service public (EDF, SNCF, etc.), militaire de carrière. Grade.** *(Exemples : commis principal, secrétaire administratif, chef de gare de 2<sup>e</sup> classe, aide-opérateur mécanographe, etc.)*

**c. Si M... est dans un autre cas, préciser sa position hiérarchique.** *(Exemples : contremaître, chef d'atelier, directeur commercial, chef de culture, chef de rayon, etc.)*

**Réservé à la D.R.**

P



24. M... cherche-t-il un emploi occasionnel pour une durée limitée ?

Oui.....	1
Non : cherche un emploi permanent.....	0

25. a. M... est-il actuellement inscrit à un office public de placement : Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), bureau de main d'œuvre d'une mairie ?

Oui....	1
Non....	0

b. DEPUIS UN MOIS, M... a-t-il fait d'autres démarches pour trouver un emploi ?

Oui....	1
Non....	0
	2

Lesquelles ? (Si plusieurs réponses, inscrire celle qui a le plus petit numéro)

S'est inscrit (ou est resté inscrit) dans un office privé de placement ou une agence de travail intérimaire.....	1
A fait une annonce dans un journal ou sur un tableau d'affichage.....	2
A répondu à des offres d'emploi publiées dans un journal ou sur un tableau d'affichage.....	3
A cherché par relations personnelles.....	4
A utilisé d'autres modes de recherche. (Préciser).....	5

26. Depuis combien de temps M... cherche-t-il un emploi ?

N'a pas commencé ses recherches.....	0
Moins d'un mois.....	1
1 mois à moins de 3 mois.....	2
3 mois à moins de 6 mois.....	3
6 mois à moins d'1 an.....	4
1 an à moins de 2 ans.....	5
2 ans à moins de 3 ans.....	6
3 ans et plus.....	7
Préciser le nombre de mois.....	

27. (Sauf pour les personnes classées 1 à la question 8. FILTRE.) A la suite de quelles circonstances M... cherche-t-il un emploi ?

Vient de terminer (ou termine) ses études.....	1
Vient de terminer son service militaire.....	2
Vient de quitter un emploi :	
dont il a été licencié :	
licenciement individuel.....	3
licenciement collectif.....	4
dont il a démissionné :	
salaire ou revenu insuffisant, conditions de travail (horaires, pénibilité, etc.), distance du domicile.....	5
pour motifs personnels.....	6
pour lequel il a pris sa retraite.....	7
qui était un emploi occasionnel.....	8
Avait cessé toute activité (pour s'occuper de sa famille, de ses enfants, ou pour raisons de santé, etc.)...	9

28. (Pour les personnes classées 1 à la question 8. FILTRE.) Pourquoi M... cherche-t-il un autre emploi ?

Il existe une crainte ou une certitude de perdre l'emploi actuel.....	1
M... désire trouver un emploi plus satisfaisant en ce qui concerne :	
Le salaire, le revenu.....	2
Les conditions de travail (horaires, pénibilité, etc.), la distance par rapport au domicile.....	3
M... cherche une seconde activité à exercer en plus de celle qu'il exerce actuellement.....	4
Autres circonstances.....	5

29. (Sauf pour les personnes classées 1 à la question 8. FILTRE.) M... perçoit-il des allocations de chômage ?

Allocation de base (anciennement aide publique + ASSÉDIC).....	1
Allocation spéciale (anciennement aide publique + ASA - « Indemnisation à 90 % »).....	2
Autres allocations (allocation forfaitaire, de fin de droits).....	3
Non.....	0

## PARTIE III. — FORMATION

*Partie à remplir pour toutes les personnes (sauf les élèves et étudiants, classés 4 à la question 8 - FILTRE)*

**30. A quelle date M... a-t-il terminé ses études (études régulières y compris le temps d'apprentissage sous contrat)?**

Année ..... 

--	--

*Si M... est en cours d'études : Année : 80; Mois : blanc.*

(Si en 1975 ou après) Mois ..... 

--	--

*Si M... n'a jamais fait d'études : Année : 99; Mois : blanc.*

**31. Diplôme d'enseignement général le plus élevé obtenu (voir code) .....**

--

**32. Diplôme professionnel ou technique le plus élevé obtenu (voir code) .....**

--

<sup>(E)</sup>

## PARTIE IV. — SITUATION AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1978

*Lors de la 1<sup>re</sup> enquête dans l'aire : partie à remplir pour tous les individus*

*Lors de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> enquête : partie à remplir pour tous les individus non enquêtés en octobre 1978 (MOB = 2)*

**33. Résidence au 1<sup>er</sup> octobre 1978.**

Dans la même commune (ou le même arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) que maintenant..... 

	1
--	---

Dans une autre commune (ou arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille) ..... 

	2
--	---

Commune : ..... Département : .....

Pays (pour ceux qui viennent de l'étranger) : .....

**34. Occupation principale au 1<sup>er</sup> octobre 1978 (présenter la carte n° 2) .....**

--

*Si la réponse est « 1 » poser les questions suivantes. Sinon passer éventuellement au questionnaire complémentaire.*

**35. PROFESSION PRINCIPALE :** .....

*(Préciser le plus possible. Exemples : mécanicien réparateur d'automobiles, charpentier en fer, dessinateur-projeteur, coiffeur pour dames, etc.)*

**36. M... travaillait-il sans être salarié en aidant un membre de sa famille dans sa profession?**

Oui ..... 

	1
--	---

Non ..... 

	0
--	---

Si 1 → 0 39

**37. (Si « non » à la question précédente.) M... exerçait-il cette profession comme :**

- Exploitant agricole (propriétaire, fermier, métayer) ..... 

	0
--	---
- Membre d'une profession libérale ..... 

	1
--	---
- Employeur ou travailleur indépendant : artisan, commerçant, industriel, etc. .... 

	2
--	---
- Travailleur à domicile pour le compte d'une ou plusieurs entreprises. .... 

	3
--	---
- Apprenti sous contrat ..... 

	4
--	---
- Salarié d'un parent qui travaille à son compte ..... 

	5
--	---
- Salarié placé par l'intermédiaire d'une entreprise de travail intérimaire ..... 

	6
--	---
- Autre salarié ..... 

	7
--	---

**M... employait-il des salariés? Combien? (Ne pas compter les gens de maison; dans l'agriculture, compter seulement les salariés permanents.)**

1 ou 2 salariés ..... 

	1
--	---

3 à 5 ..... 

	2
--	---

6 ou plus ..... 

	3
--	---

n'employait pas de salariés ..... 

	0
--	---

**38. a. Si M... était ouvrier, qualification de l'emploi :**

Manœuvre ou manœuvre spécialisé ..... 

	1
--	---

Ouvrier spécialisé (OS 1, OS 2, etc.) ..... 

	2
--	---

Ouvrier qualifié ou hautement qualifié (P 1, P 2, P 3, etc.) ..... 

	3
--	---

..... 

	4
--	---

<sup>(E)</sup>

**b. Si M... était agent de l'État ou d'une collectivité locale, employé d'un service public (EDF, SNCF, etc.), militaire de carrière. Grade (exemples : commis principal, secrétaire administratif, chef de gare de 2<sup>e</sup> classe, aide-opérateur mécanographe, etc.) :**

**c. Si M... était dans un autre cas, préciser sa position hiérarchique (exemples : contremaître, chef d'atelier, directeur commercial, chef de culture, chef de rayon, etc.) :**

**39. ÉTABLISSEMENT (industriel, commercial ou autre), EXPLOITATION AGRICOLE, etc., que M... dirigeait ou pour lequel M... travaillait :**

Nom (ou raison sociale) : .....

**Activité de cet établissement (préciser le plus possible. — Exemples : commerce de vin en gros, épicerie de détail, fabrication de charpentes métalliques, etc.) :**

Rue (ou lieudit) : ..... N° .....

Commune : ..... Dép<sup>t</sup> : .....

**Partie réservée à la Direction Régionale**

--	--	--

  
CRA

--	--	--

  
DRA

--	--	--

<sup>(E)</sup>  
PRA

--	--	--	--

  
PP

--	--	--	--	--

  
NAP6P

--

  
TP

--	--

<sup>(E)</sup>  
PUBP

I. N. S. E. E.

# ENQUÊTE SUR L'EMPLOI

CARTE N° 1

## CATÉGORIE B (absents de longue durée)

**Y a-t-il des personnes faisant toujours partie du ménage <sup>(1)</sup>, mais se trouvant dans l'un des cas suivants :**

1. Militaires du contingent (faisant leur service légal).
2. Militaires de carrière logés en caserne ou en camp.
3. Élèves internes.
4. Étudiants habitant une cité universitaire ou un foyer d'étudiants.
5. Jeunes gens vivant dans un foyer de jeunes travailleurs.
7. Malades en sanatorium, préventorium, aérium; personnes en traitement dans les hôpitaux psychiatriques; malades ou pensionnaires d'un établissement de soins ou de convalescence.
8. Vieillards <sup>(1)</sup> vivant dans une maison de retraite ou un hospice.
9. Ouvriers logés dans un baraquement de chantier temporaire de travaux publics.

---

(1) Il s'agit de personnes qui font un séjour de longue durée hors du ménage, à l'issue duquel elles doivent en principe revenir dans le logement.

I. N. S. E. E.

# ENQUÊTE SUR L'EMPLOI 1979

---

CARTE N° 2

---

POUR LES PERSONNES NÉES EN 1964  
OU AVANT

---

## OCCUPATION PRINCIPALE À LA DATE DE L'ENQUÊTE

*Indiquer pour chacune de ces personnes dans quel cas elle se trouve :*

1. Exerce une profession ; a un emploi ;  
travaille en aidant un membre de sa famille dans sa profession même sans être salarié.
2. Est sans travail et recherche un emploi, une situation.
3. Femme au foyer, ménagère (faisant son ménage personnel).
4. Étudiant, élève.
5. Militaire du contingent (faisant le service légal).
6. Retraité, retiré des affaires.
7. Autre personne sans occupation professionnelle.

## ANNEXE 2

# L'ÉCHANTILLON TIRÉ A PARTIR DU RECENSEMENT DE 1975

---

D'un point de vue théorique, la technique utilisée pour constituer l'échantillon équivaut à un découpage en groupes d'aires de 200 logements environ de tout le territoire français suivi du tirage à un degré avec probabilités égales d'un groupe d'aires sur 60 dans cette population, préalablement stratifiée par zone géographique.

Cependant, pour éviter l'opération longue et inutile qui aurait consisté à découper la France entière en aires, on a procédé formellement à un sondage à plusieurs degrés, utilisant comme unités primaires les unités urbaines et les cantons ruraux et comme unités secondaires les communes dans les cantons ruraux et unités urbaines de moins de 10 000 habitants et les regroupements de districts du recensement dans les unités urbaines de plus de 10 000 habitants.

### 1. Premier degré du tirage

Cantons ruraux et unités urbaines.

#### 1.1. Stratification des unités primaires

Les unités primaires ont été stratifiées par croisement des 21 régions de programme et de 6 catégories de communes.

Le premier travail a consisté à déterminer le nombre de groupes d'aires à tirer dans chaque strate. Ce nombre doit être tel qu'en visitant à chaque enquête une aire d'une quarantaine de logements environ par groupes d'aires, on obtienne un taux de sondage de 1/300 (voir 1<sup>re</sup> partie 2.2.). Un groupe d'aires représente donc  $40 \times 300 = 12\ 000$  logements. Le nombre de groupes d'aires par strate est donc égal au quotient (arrondi) par 12 000 du nombre de logements dans la strate; au total, l'échantillon est constitué de 1 757 groupes d'aires ventilés comme l'indique le tableau de la page suivante.

#### 1.2. Détermination des unités primaires

On doit distinguer les unités urbaines et les cantons ruraux.

##### ● Les unités urbaines.

Pour chaque strate, on a listé les unités urbaines et cumulé leur nombre de logements au recensement de 1975. Le tirage systématique d'un groupe d'aires tous les 12 000 logements environ sur la

liste des logements cumulés a permis de déterminer les unités urbaines-échantillon et le nombre de groupes d'aires à tirer dans chaque unité urbaine (1).

##### ● Les cantons ruraux.

On a, selon le même procédé de tirage que pour les unités urbaines, désigné des cantons-échantillon, chacun ne devant contenir qu'un groupe d'aires-échantillon étant donné qu'aucune partie rurale de canton n'atteint 12 000 logements.

### 2. Deuxième degré du tirage

Commune dans les cantons ruraux ou unités urbaines de moins de 10 000 habitants; regroupements de districts du recensement dans les unités urbaines de plus de 10 000 habitants.

#### 2.1. Cantons ruraux, unités urbaines de moins de 10 000 habitants

Dans chaque unité primaire-échantillon on a listé les communes avec le nombre de logements au recensement en regroupant les petites communes de moins de 200 logements avec des communes contiguës. Une commune (ou groupe de communes) a ensuite été tirée avec probabilité proportionnelle au nombre de logements.

#### 2.2. Unités urbaines de plus de 10 000 habitants

Dans chaque unité urbaine-échantillon de plus de 10 000 habitants, on a listé les districts du recensement avec le nombre de logements. Après avoir effectué le quotient du nombre de logements de l'unité urbaine par le nombre de groupes d'aires qu'on devait y tirer, on a segmenté les districts en autant de portions et tiré dans chaque portion un district-échantillon proportionnellement au nombre de logements.

Les districts du recensement étant de tailles très disparates (de 0 à 1 000 logements) l'attitude qui aurait consisté à unir les petits districts avec les districts contigus éventuellement gros pour atteindre au moins 200 logements sans que la réciproque soit vraie dans les mêmes proportions aurait conduit à surreprésenter les gros districts et donc vraisemblablement à introduire un biais dans la structure

---

(1) Toute unité urbaine de plus de 12 000 logements (30 000 à 35 000 habitants) appartient à l'échantillon et l'on doit y choisir autant de groupes d'aires qu'il y a de fois 12 000 logements.

**Nombre de groupes d'aires par région  
et catégories de commune**

Régions	Catégorie de commune						Ensemble des catégories
	0 Communes rurales de cantons entièrement ruraux	1 Communes rurales de cantons partielle- ment urbains	2 Unités urbaines de moins de 10 000 habitants	3 Unités urbaines de 10 000 à 50 000 habitants	4 Unités urbaines de 50 000 à 200 000 habitants	5 Unités urbaines de 200 000 habitants et plus	
11. Région parisienne . . . . .	2	11	7	11	11	299	341
21. Champagne . . . . .	10	7	5	6	14	—	42
22. Picardie . . . . .	9	14	8	9	12	—	52
23. Haute-Normandie . . . . .	5	10	5	8	1	20	49
24. Centre . . . . .	13	19	11	7	10	14	74
25. Basse-Normandie . . . . .	13	9	6	9	7	—	44
26. Bourgogne . . . . .	16	12	7	9	6	6	56
31. Nord . . . . .	3	12	10	9	26	52	112
41. Lorraine . . . . .	7	13	10	11	18	9	68
42. Alsace . . . . .	2	9	7	6	2	19	45
43. Franche-Comté . . . . .	8	7	4	5	10	—	34
52. Pays de la Loire . . . . .	17	19	12	8	19	14	89
53. Bretagne . . . . .	19	22	12	12	13	7	85
54. Poitou-Charentes . . . . .	16	11	6	7	11	—	51
72. Aquitaine . . . . .	17	15	12	10	12	19	85
73. Midi-Pyrénées . . . . .	22	12	8	14	4	16	76
74. Limousin . . . . .	11	4	2	2	8	—	27
82. Rhône-Alpes . . . . .	17	30	18	21	18	60	164
83. Auvergne . . . . .	14	8	6	7	5	8	48
91. Languedoc . . . . .	10	13	16	6	16	7	68
92. Provence, Côte-d'Azur, Corse . .	15	10	10	16	18	78	147
<b>France . . . . .</b>	<b>246</b>	<b>267</b>	<b>182</b>	<b>193</b>	<b>241</b>	<b>628</b>	<b>1 757</b>

de l'habitat, par suite dans la structure de la population. Il a été jugé préférable d'établir des schémas des districts-échantillon et des districts avoisinants jusqu'à réunir un millier de logements environ pour constituer l'unité secondaire.

### 3. Troisième degré du tirage

Découpage sur le terrain des unités secondaires en zones et définition des groupes d'aires.

Le dernier degré du tirage a consisté à découper l'unité secondaire en zones de 200 logements environ. Ces travaux ont été faits par des enquêteurs et des agents des directions régionales de l'INSEE à l'aide des documents du recensement (feuilles de district, bordereaux de maison, feuilles de logement) en situant sur des plans (le plus souvent cadastraux) les immeubles et logements recensés.

Les opérations de découpage devaient obéir aux impératifs suivants :

1. Les frontières des zones doivent être permanentes et repérables sans ambiguïté sur le terrain par l'enquêteur ;

2. Tout point de l'unité secondaire découpée doit appartenir à une zone et une seule ; il est en particulier fondamental que les parties non bâties soient rattachées clairement aux parties bâties pour pouvoir suivre avec précision l'évolution de la construction neuve sur permis de moins de 10 logements (voir 1<sup>re</sup> partie 2.3.) ;

3. Les zones définies doivent être aussi semblables que possible les unes aux autres, ce qui conduit à découper des zones ayant une hétérogénéité interne aussi grande que possible ; dans le cas d'une commune rurale par exemple, toute zone doit comprendre une partie du bourg, une partie des écarts et une partie de terrains non bâtis.

Pour respecter ces impératifs avec le maximum de rigueur les directions régionales avaient pour consigne de découper des zones ayant un nombre de logements compris entre 180 et 360. Une zone était alors tirée avec probabilité proportionnelle au nombre de logements, laquelle était découpée en aires d'une quarantaine de logements ; exactement entre 32 et 48 logements afin de respecter également les trois impératifs (ci-dessus). Cinq aires étaient alors tirées équiprobablement pour constituer le groupe d'aires.

## ANNEXE 3

# ÉVALUATION DES ERREURS ALÉATOIRES DE L'ENQUÊTE

---

Cette annexe présente les résultats du calcul des erreurs aléatoires relatives à l'enquête. Le lecteur pourra se reporter au volume D 33-34 des *Collections de l'INSEE* pour une présentation détaillée de la méthode de calcul.

Figurent ci-dessous trois tableaux présentant les coefficients de variation de certaines populations issues de l'enquête : population active ayant un emploi par catégorie socioprofessionnelle, activité économique, et chômeurs.

*Rappelons brièvement et en termes simples la signification de ces tableaux :*

L'échantillon utilisé pour faire cette enquête est l'un des multiples échantillons qu'il aurait été possible de constituer en utilisant la méthode décrite dans la première partie (chap. 2). Chacun de ces échantillons aurait donné des chiffres plus ou moins différents.

*La technique d'échantillonnage utilisée est sans biais ; c'est-à-dire que pour une population donnée (cadres moyens, hommes, du secteur tertiaire par exemple) la moyenne des estimations de chacun des échantillons qu'on aurait pu constituer par cette technique est égal à l'effectif qu'on obtiendrait en menant l'enquête auprès de l'ensemble de la population.*

Il reste donc à déterminer dans quelle mesure l'estimation de l'effectif de cette population donnée par notre échantillon particulier risque de s'écarter de la moyenne. Pour ce faire, on calcule l'écart type de l'estimation<sup>1</sup> dont la valeur relative est appelée « coefficient de variation ». Ce coefficient de variation est une mesure de l'incertitude de l'estimation issue de l'enquête. Pour la rendre sensible, on utilise la notion d'*intervalle de confiance*.

Si on menait l'enquête sur la multitude des échantillons qu'il est possible de constituer par la technique utilisée et si pour chacun d'eux on procédait à l'estimation de l'effectif d'une population donnée et à l'estimation de l'écart type de cette estimation, alors :

A peu près 95 % des intervalles de deux écarts types de part et d'autre des estimations contiendraient la moyenne de toutes les estimations pos-

sibles (qui est égale, rappelons-le, dans un échantillon sans biais comme celui de l'enquête emploi, à l'effectif qu'on obtiendrait en menant l'enquête sur toute la population)<sup>2</sup>.

*Pour un échantillon particulier, cet intervalle a donc une probabilité de 0,95 (95 chances sur 100) de contenir l'effectif qu'on obtiendrait en faisant l'enquête sur toute la population, d'où son nom.*

---

1. En fait, l'écart type que l'on calcule est lui aussi une estimation.

2. De même : les 2/3 des intervalles d'un écart type et plus de 99 % des intervalles de trois écarts types de part et d'autre des estimations contiendraient cette moyenne.

**Actifs ayant un emploi  
par catégorie socioprofessionnelle**

Variable	Effectif (en milliers)	Coefficient de variation (en %)
Agriculteurs exploitants . . . . .	1 603	3,8
Agriculteurs exploitants hommes (40 à 49 ans) . . . . .	240	5,1
Patrons de l'industrie et du com- merce . . . . .	1 733	2,4
Professions libérales et cadres supé- rieurs . . . . .	1 719	2,8
Cadres moyens . . . . .	3 018	1,8
Techniciens hommes (25 à 34 ans).	281	3,9
Cadres administratifs moyens (BTP).	38	9,3
Employés . . . . .	3 669	1,5
Employés de bureau (services mar- chands, 15 à 24 ans) . . . . .	136	5,0
Ouvriers . . . . .	7 595	1,4
Ouvriers hommes . . . . .	5 872	1,5
Ouvrières . . . . .	1 723	2,1
Ouvriers (15 à 24 ans) . . . . .	1 582	2,0
Ouvriers qualifiés (industries, biens intermédiaires) . . . . .	421	4,8
Ouvriers qualifiés (industries, biens d'équipement) . . . . .	544	3,7
Ouvriers spécialisés (industrie, biens intermédiaires) . . . . .	438	4,3
Ouvrières spécialisées (15 à 24 ans).	197	4,7

**Actifs ayant un emploi  
par activité économique**

Variable	Effectif (en milliers)	Coefficient de variation (en %)
Industrie (non compris BTP) . . . . .	5 825	1,5
Industries agricoles et alimentaires (salariés) . . . . .	540	4,3
Énergie (salariés) . . . . .	266	6,3
Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction (salariés).	48	20,9
Industries de biens d'équipement (salariés) . . . . .	1 863	2,7
Construction électrique et électro- nique (salariés) . . . . .	576	4,0
Bâtiment, génie civil et agricole (sa- lariés) . . . . .	1 488	2,1
Bâtiment, génie civil et agricole (ap- prentis) . . . . .	45	8,6
Secteur tertiaire . . . . .	11 863	1,0
Commerces (salariés) . . . . .	1 962	1,7
Transports et télécommunications (salariés) . . . . .	1 251	3,0
Transports et télécommunications (salariées, femmes) . . . . .	303	4,0
Services marchands (salariés du privé, hommes) . . . . .	1 105	2,1
Services marchands (salariés du public) . . . . .	654	3,5
Services non marchands (salariés).	3 604	1,6
Actifs ayant un emploi . . . . .	21 490	0,8
Actifs ayant un emploi (hommes) . .	13 030	0,8
Actives ayant un emploi . . . . .	8 460	0,9

**Chômeurs au sens du BIT**

Variable	Effectif (en milliers)	Coefficient de variation (en %)
<i>Ensemble</i> .....	1 505	1,9
Hommes .....	609	2,9
Femmes .....	896	2,2
<i>PSERE</i> .....	1 449	2,0
Hommes .....	580	2,9
Femmes .....	869	2,2
15 à 24 ans :		
Hommes .....	250	4,2
Femmes .....	430	3,1
25 à 49 ans :		
Hommes .....	225	4,1
Femmes .....	351	3,2
50 ans et plus :		
Hommes .....	105	5,9
Femmes .....	88	6,3
Recherchent un emploi après licenciement :		
Hommes .....	260	4,2
Femmes .....	222	4,0
Recherchent un premier emploi . . .	342	3,5
Reprennent une activité après interruption .....	204	4,4
Ouvriers .....	485	3,3
Ouvriers (15 à 24 ans) .....	157	4,9
Employés .....	269	3,6
Employés (15 à 24 ans) .....	109	5,4

---

ANNEXE 4

**LISTE DES TABLEAUX  
MICRO-FICHÉS DISPONIBLES  
DANS LES OBSERVATOIRES  
ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX**

*La signification des nomenclatures codées  
figure à la fin de l'annexe.*

---

## Population totale

Population totale selon l'Âge quinquennal . . . . × État matrimonial . . . . .	0201
Population totale selon l'Âge quinquennal . . . . × Lien avec le chef de ménage . . . . .	0202
Population totale selon l'Âge quinquennal . . . . × Catégorie d'agglomération . . . . .	0220
Population totale selon l'Âge détaillé . . . . . × Filtre . . . . .	0210
Population totale de plus de 15 ans par catégorie d'activité au sens de l'enquête et par catégorie d'activité au sens du BIT.	0911

## Activité

<b>Actifs au sens de l'enquête et du recensement</b>	
Comparaison des deux définitions de l'activité au sens de l'enquête et au sens du recensement . . . . .	1000
Nombre d'actifs et taux d'activité par âge :	
– Âge détaillé . . . . .	1005
– Âge quinquennal . . . . .	1006
– Âge regroupé (AD 3) . . . . .	1008
<i>Actifs marginaux (et marginaux ayant un emploi) :</i>	
Nombre d'actifs et taux d'activité par âge :	
– Âge quinquennal . . . . .	1030
– Âge regroupé (AD 3) . . . . .	1032
Filtre × Statut regroupé . . . . .	1035
Groupe socioprofessionnel (DCSE) dont aides familiaux . . . . .	1040
<i>Actifs marginaux ayant un emploi :</i>	
Catégorie socioprofessionnelle (CSE, DCSE) . . . . × Statut regroupé (STE 3 NAP) . . . . .	1041
Catégorie socioprofessionnelle (CSE, DCSE) . . . . × Secteur d'activité économique (SECT 4) . . . . .	1061
Groupe socioprofessionnel (DCSE) . . . . . × Secteur d'activité économique (SECT 14) . . . . .	1060
Secteur d'activité économique (SECT 14) . . . . . × Statut regroupé (STE 3 NAP) . . . . .	1065
Secteur d'activité économique (SECT 4) . . . . . × Statut (STENAP, STE 2 NAP) . . . . .	1066
Nature et régularité de l'activité . . . . .	1070
<i>Actifs (enquête, marginaux, recensement) ayant un emploi :</i>	
Statut (STENAP, STE 2 NAP) . . . . .	1045
Secteur d'activité économique (SECT 14) . . . . .	1055
<i>Actifs (enquête, marginaux, recensement) :</i>	
Groupe socioprofessionnel (DCSE) . . . . .	1050
<i>Actifs au sens du recensement :</i>	
Groupe socioprofessionnel (DCSE) . . . . .	1080
<b>Actifs au sens du BIT</b>	
Nombre d'actifs et taux d'activité :	
– Âge détaillé . . . . .	1500
– Âge quinquennal . . . . .	1501
– Âge regroupé (AD 3) . . . . .	1503
Groupe socioprofessionnel (DCSE) × Statut regroupé (STE 2 NAP) . . . . .	1505

**Activité (suite)**

Actifs ayant un emploi au sens du .....	RP	BIT
<i>Nombre d'actifs et taux d'activité</i> .....		
<i>Age :</i>		
Nombre d'actifs et taux d'activité .....		
x Détaillé .....	1100	1600
x Quinquennal .....	1101	1601
x AD 3 .....	1102	1602
<i>Catégorie socioprofessionnelle</i> .....		
<i>Age :</i>		
CSE et DCSE .....		
x Quinquennal .....	1105	1605
x Détaillé (15 à 25) .....	1106	1606
x AD 3 .....	1107	1607
<i>Statut</i> .....		
<i>Age :</i>		
STENAP et STE 2 NAP .....		
x Quinquennal .....	1110	1610
x Détaillé (15 à 25) .....	1111	1611
<i>Secteur d'activité</i> .....		
<i>Age :</i>		
SECT 14 .....		
x Quinquennal .....	1115	1615
x Détaillé (15 à 25) .....	1116	1616
SECT 38 .....		
x Quinquennal .....	1117	1617
<i>Secteur d'activité</i> .....		
<i>Statut</i> .....		
<i>Age :</i>		
SECT 4 .....		
x STE 4 NAP .....		
x Quinquennal .....	1120	1620
x STE 4 NAP .....		
x AD 3 .....	1122	1622
SECT 14 .....		
x STE 4 NAP .....		
x Quinquennal .....	1124	1624
<i>Catégorie socioprofessionnelle</i> .....		
<i>Statut :</i>		
CSE .....		
x STENAP et STE 2 NAP .....	1125	1625
DCSE .....		
x STENAP et STE 2 NAP .....	1127	1627
<i>Catégorie socioprofessionnelle</i> .....		
<i>Secteur d'activité :</i>		
CSE et DCSE .....		
x SECT 14 .....	1130	1630
CSE et DCSE .....		
x SECT 4 .....	1131	1631
DCSE .....		
x SECT 38 .....	1137	1637
CSE .....		
x SECT 38 .....	1138	1638
<i>Statut</i> .....		
<i>Secteur d'activité :</i>		
STE 2 NAP et STE 4 NAP .....		
x SECT 38 .....	1140	1640
STE 2 NAP et STENAP .....		
x SECT 14 .....	1142	1642
STE 2 NAP et STENAP .....		
x SECT 4 .....	1143	1643
STENAP .....		
x SECT 38 .....	1147	1647
<i>Catégorie socioprofessionnelle</i> .....		
<i>Secteur d'activité</i> .....		
<i>Age :</i>		
CSE .....		
x SECT 14 .....		
x Quinquennal .....	1160	1660
<i>Profession :</i>		
2 premiers chiffres du Code des métiers (sauf ouvriers) .....	1150	1650
2 premiers chiffres du Code des métiers (sauf ouvriers) .....		
x Qualification (ouvriers seulement) .....	1151	1651
Code PJ utilisé pour la préparation du VII <sup>e</sup> Plan .....		
x Age quinquennal .....	1152	1652
Code PJ utilisé pour la préparation du VII <sup>e</sup> Plan .....		
x Age détaillé (15 à 24) .....	1153	1653
Code PJ utilisé pour la préparation du VII <sup>e</sup> Plan .....		
x Qualification .....		
x Secteur (SECT 14) .....	1154	1654

**Activité (suite et fin)**

	RP	BIT
<i>Nature et régularité de l'activité :</i>		
NA x RA ..... x Statut (STE 2 NAP, STENAP) .....	1200	1700
NA x RA ..... x Groupe socioprofessionnel (DCSE), dont aides familiaux .....	1205	1705
NA x RA ..... x Catégorie socioprofessionnelle (CSE) .....	1210	1710
NA x RA ..... x Secteur d'activité (SECT 4) et statut (STE 4 NAP) .....	1215	1715
NA x RA ..... x Secteur d'activité (SECT 4) et statut (STE 2 NAP) .....	1216	1716
NA ..... x Secteur d'activité (SECT 38) .....	1220	1720
NA ..... x Statut (STE 4 NAP) .. x Age quinquennal .....	1225	1725
RA ..... x Secteur d'activité (SECT 38) .....	1221	1721
RA ..... x Statut (STE 4 NAP) .. x Age quinquennal .....	1226	1726
<i>Nombre d'actifs ayant un emploi à temps partiel et taux :</i>		
Statut (STE 4 NAP) ..... x Age quinquennal .....	1230	1730
Statut (STE 4 NAP) ..... x Age regroupé (AD 3) .....	1231	1731
Catégorie socioprofessionnelle (CSE) ..... x Statut (STE 2 NAP, STE 4 NAP) .....	1235	1735
Secteur d'activité (SECT 38) ..... x Statut (STE 2 NAP, STE 4 NAP) .....	1240	1740
Secteur d'activité (SECT 14, SECT 4) ..... x Statut (STE 2 NAP, STE 4 NAP) .....	1241	1741
<i>Ancienneté dans l'établissement :</i>		
Ancienneté dans l'établissement x Age quinquennal ..... x Catégorie socioprofessionnelle (CSE), x dont aides familiaux .....	1300	1800
Ancienneté dans l'établissement x Age détaillé (15 à 24) ... x Catégorie socioprofessionnelle (CSE), x dont aides familiaux .....	1301	1801
Ancienneté dans l'établissement x Secteur d'activité x (SECT 38) ..... x Statut (STE 2 NAP) .....	1305	1805
<i>Lien avec le chef de ménage :</i>		
Lien avec le chef de ménage ... x Age quinquennal (nombre d'actifs et taux d'activité) .....	1350	1850
Lien avec le chef de ménage ... x Catégorie socioprofessionnelle (CSE) x Catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage ..	1355	

## Chômage

	PDRE ET PDRES	PMDRE ET PMDRES	PARAE ET PARAES	CHOMBIT ET PSERE	PARAES (BIT)
<i>Age :</i>					
Quinquennal et taux .....	2001	2002	2004	2501	2504
Regroupé (AD 3) et taux .....	2011	2012	2014	2511	2514
<i>Filtre</i> .....		2022			
<i>Groupe socioprofessionnel :</i>					
DCSE et taux .....	2061	2062		2556	2559
DCSE × âge regroupé (AD 3) .....				2561	2564
	PDRES	PMDRES	PARAE et PARAES	CHOMBIT et PSERE	PARAES (BIT)
<i>Catégorie socioprofessionnelle (CSE) et taux</i> .....	2043	2043	2044	2541	2544
	PDRES	PMDRES	PARAES	PSERE	PARAES (BIT)
<i>Ancienneté de recherche :</i>					
Ancienneté de recherche × âge regroupé (AD 3) .....	2081	2082	2084		2584
Ancienneté de recherche × âge regroupé (AD 3) × circonstances de recherche (en 3 postes) .....				2581	
Ancienneté de recherche × circonstances de recherche .....				2611	
Ancienneté de recherche × groupe socioprofessionnel (DCSE) et catégorie socio- professionnelle (CSE) pour ouvriers .....				2621	
Ancienneté de recherche × licenciement × secteur d'activité antérieure (SECT 14). Ancienneté moyenne de recherche × âge regroupé (AD 3) .....	2095	2095	2095	2631	2599
Ancienneté moyenne de recherche × âge regroupé (AD 3) × circonstances de recherche (en 3 postes) .....				2596	
Ancienneté moyenne de recherche × âge regroupé .....	2100	2100	2100		2604
Ancienneté moyenne de recherche × âge regroupé × circonstances de recherche (en 3 postes) .....				2601	
<i>Ancienneté de chômage :</i>					
Ancienneté de chômage × âge regroupé (AD 3) .....	2141	2142			
Ancienneté de chômage × âge regroupé (AD 3) × circonstances de recherche (en 3 postes) .....				2641	
Ancienneté de chômage × circonstances de recherche .....				2656	
Ancienneté de chômage × groupe socioprofessionnel (DCSE) et catégorie socio- professionnelle (CSE) pour ouvriers .....				2661	
Ancienneté de chômage × licenciement × secteur d'activité antérieure (SECT 14). Ancienneté moyenne de chômage × âge regroupé (AD 3) .....	2148	2148		2666	
Ancienneté moyenne de chômage × âge regroupé (AD 3) × circonstances de recherche (en 3 postes) .....				2646	
Ancienneté moyenne de chômage × âge regroupé .....	2153	2153			
Ancienneté moyenne de chômage × âge regroupé × circonstances de recherche (en 3 postes) .....				2651	

**chômage (suite et fin)**

	PDRES	PMDRES	PARAES	PSERE	PARAES (BIT)
<i>Circonstances de recherche :</i>					
Circonstances de recherche × inscription ANPE .....	2183	2183		2681	
Circonstances de recherche × groupe socioprofessionnel (DCSE) .....			2194	2691	2694
Circonstances de recherche × âge regroupé (AD 3) .....				2711	2714
Circonstances de recherche × secteur d'activité antérieure (SECT 14) .....				2731	
<i>Mode de recherche :</i>					
Mode de recherche × circonstances de recherche .....	2241	2242	2244	2741	2744
Mode de recherche × âge regroupé (AD 3) .....	2253	2253		2750	2750
Mode de recherche × inscription ANPE .....	2263	2263		2761	
Mode de recherche × ancienneté de recherche .....	2273	2273		2771	
Mode de recherche × ancienneté de chômage .....	2278	2278		2776	
<i>Nature et régularité de l'emploi recherché .....</i>					
Nature et régularité de l'emploi recherché × circonstances de recherche .....				2801	
Nature et régularité de l'emploi recherché × nature et régularité de l'emploi actuel.					2814
<i>Inscription ANPE × perception allocation :</i>					
Inscription ANPE × perception allocation × ancienneté de recherche .....				2821	
Inscription ANPE × perception allocation × ancienneté de chômage .....				2826	
Inscription ANPE × perception allocation × circonstances de recherche .....	2333	2333		2831	
<i>Disponibilité :</i>					
Disponibilité et causes de non disponibilité .....	2340	2340	2340		2844
Disponibilité et causes de non disponibilité × inscription ANPE × mode de recherche ..	2351	2352			
Disponibilité et causes de non disponibilité × mode de recherche .....	2358	2358			
<i>Lien avec le chef de ménage :</i>					
Lien avec le chef de ménage × activité et groupe socioprofessionnel du chef de ménage. Taux de chômage .....				2861	
Lien avec le chef de ménage × nature et régularité de l'activité recherchée .....				2871	
Lien avec le chef de ménage × inscription ANPE × mode de recherche .....				2881	
Lien avec le chef de ménage × ancienneté de chômage × âge regroupé (AD 3).				2891	

## Durée du travail

<b>Actifs agricoles et non agricoles</b>	Au sens de l'enquête, recensement + marginaux	Au sens du BIT
Heures de travail . . . . × Statut (STE 3 NAP) . . . . .	3000	3500
Heures de travail . . . . × Statut (STE 3 NAP) . . . . . (non compris les actifs ayant travaillé moins de 45 heures pour des causes passagères)		3502
<b>Actifs non agricoles</b>	RP	BIT
Heures de travail . . . . × Cause de l'horaire de travail. . . . × Statut (STE 2 NAP) . . . . .	3010	3510
<b>Actifs salariés</b>		
<i>Durée hebdomadaire moyenne de travail (effective, habituelle, horaire moyen) par :</i>		
Catégorie socioprofessionnelle (CSE) . . . . . × Statut (privé, public) . . . . .	3020	3520
Âge (AD 3) . . . . . × Groupe socioprofessionnel (DCSE) × Statut (privé, public) . . . . .	3030	3530
Secteur d'activité . . × Groupe socioprofessionnel (ouvriers, employés, autres) :		
SECT 38 . . . . . × Groupe socioprofessionnel (ouvriers, employés, autres) . . . . .	3040	3540
SECT 14 . . . . . × Groupe socioprofessionnel (ouvriers, employés, autres) . . . . .	3041	3541
SECT 4 . . . . . × Groupe socioprofessionnel (ouvriers, employés, autres) . . . . .	3042	3542
<i>Non compris les actifs ayant travaillé moins de quarante-cinq heures pour des causes passagères :</i>		
Heures de travail . . × Catégorie socioprofessionnelle (CSE) × Statut (privé, public) . . . . .	3021	3521
Heures de travail . . × Âge (AD 3) × Groupe socioprofessionnel (DCSE) × Statut (privé, public) . . . . .	3031	3531
Heures de travail . . × Secteur d'activité (SECT 38) × Groupe socioprofessionnel (ouvriers, employés, autres) . . . . .	3043	3543
<i>Durée hebdomadaire habituelle du travail :</i>		
Secteur d'activité (SECT 4) × Groupe socioprofessionnel (ouvriers, employés, autres) × Statut (privé, public) × Taille d'établissement . . . . .		3560

## Formation

Champ	Critères de ventilation	Numéro de tableau
Effectifs scolarisés et taux	Catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage . . . × Âge	5000
Effectifs scolarisés et taux	Filtre du chef de ménage . . . . . × Âge	5001
Population totale non scolarisée (de 15 ans et plus).	Diplôme d'enseignement général (EG) × Diplôme technique ou professionnel (EP) × Âge . . . .	5012
	Diplôme : . . . . . × Âge :	
Actifs (BIT)	DDIP . . . . . × Quinquennal . . . . .	5021
Actifs (BIT)	DDIP . . . . . × AD 3 . . . . .	5023
Population totale non scolarisée	DDIP . . . . . × Quinquennal . . . . .	5020
Population totale non scolarisée	DDIP . . . . . × AD 3 . . . . .	5022
	Type d'activité : . . . . . × Diplôme :	
Population totale non scolarisée (de 15 à 34 ans)	Filtre . . . . . × DDIP . . . . .	5031
Population totale non scolarisée (de 15 ans et plus).	Filtre . . . . . × DDIP . . . . .	5032
Population totale non scolarisée étrangère (de 15 à 34 ans)	Filtre . . . . . × DDIP . . . . .	5033
Population totale non scolarisée étrangère (de 15 ans et plus)	Filtre . . . . . × DDIP . . . . .	5034
	Statut : . . . . . × Diplôme :	
Actifs (BIT) occupés (de 15 à 34 ans)	STENAP . . . . . × DDIP . . . . .	5041
Actifs (BIT) occupés (de 15 ans et plus)	STENAP . . . . . × DDIP . . . . .	5042
Actifs (BIT) occupés (de 15 à 34 ans)	Groupe et catégorie socioprofessionnels . . . . . × DDIP . . . . .	5051
Actifs (BIT) occupés (de 15 ans et plus)	Groupe et catégorie socioprofessionnels . . . . . × DDIP . . . . .	5052
Actifs (BIT) occupés	Secteur d'activité économique (SECT 38) . . . . . × DDIP . . . . .	5060
	Secteur d'activité : . . . . . × Statut : . . . . . × Diplôme :	
Actifs (BIT) occupés (de 15 à 34 ans)	SECT 4 . . . . . × STE 4 NAP . . . . . × DDIP . . . . .	5071
Actifs (BIT) occupés (de 15 ans et plus)	SECT 4 . . . . . × STE 4 NAP . . . . . × DDIP . . . . .	5072
Actifs (BIT) occupés	Profession . . . . . × Diplôme (DDIP) . . . . .	5080
Femmes actives (BIT) et taux	État matrimonial . . . . . × Nombre d'enfants . . . . . × Âge regroupé (AD 3) (ENFM 17) . . . . . × Diplôme (DDIP) . . . . .	5090
PDRE et taux de chômage	Âge regroupé (AD 3) . . . . . × Diplôme . . . . .	5200
Chômeurs BIT et taux de chômage	Âge regroupé (AD 3) . . . . . × Diplôme . . . . .	5201

## Mobilité

<b>I. Mobilité de la population résidant en métropole aux deux enquêtes</b>		
Changement de type d'activité entre deux enquêtes		6000.
Entrées et sorties d'activité par âge quinquennal		6010, 6011.
Entrées et sorties d'activité des salariés par âge quinquennal		6020, 6021.
Mobilité, entrées et sorties d'activité par statut (STENAP)		6030, 6031, 6032.
Mobilité, entrées et sorties d'activité par groupe socioprofessionnel (DCSE)		6040, 6041, 6042.
Mobilité, entrées et sorties d'activité par catégorie socioprofessionnelle (CSE)		6043, 6044, 6045.
Mobilité, entrées et sorties d'activité par secteur d'activité (SECT 14)		6050, 6051, 6052.
Mobilité, entrées et sorties d'activité par (SECT 38)		6053, 6054, 6055.
Mobilité, entrées et sorties d'activité par (SECT 4) × statut		6060, 6061, 6062.
Actifs (RP) ayant un emploi selon l'âge (AD 3) × changement d'établissement × diplôme (DDIP)		6100.
Salariés du privé selon l'âge (AD 3) × changement d'établissement × diplôme (DDIP)		6101.
Actifs (RP) ayant un emploi dans le même secteur aux deux enquêtes selon le secteur d'activité (SECT 14) × changement d'établissement		6110.
Salariés du privé ayant un emploi dans le même secteur aux deux enquêtes selon le secteur d'activité (SECT 14) × changement d'établissement		6111.
Actifs (RP) ayant un emploi dans le même secteur aux deux enquêtes selon le secteur d'activité (SECT 38) × changement d'établissement		6112.
Salariés du privé ayant un emploi dans le même secteur aux deux enquêtes selon le secteur d'activité (SECT 38) × changement d'établissement		6113.
Actifs (RP) ayant un emploi dans le même secteur et ayant le même statut aux deux enquêtes selon le changement d'établissement × secteur d'activité (SECT 4) × statut		6120.
Actifs (RP) ayant un emploi résidant dans la même ZEAT aux deux enquêtes selon la ZEAT × changement d'établissement		6130.
Salariés du privé résidant dans la même ZEAT aux deux enquêtes selon la ZEAT × changement d'établissement		6131.
Population totale de 15 ans et plus selon la ZEAT de l'année N-1 et la ZEAT de l'année N		6150.
Actifs (RP) selon la ZEAT de l'année N-1 et la ZEAT de l'année N		6152.
Population totale de 15 ans et plus selon la région de l'année N-1 et la région de l'année N		6153.
Actifs (RP) selon la région de l'année N-1 et la région de l'année N		6154.
<b>II. Immigration</b>		
Immigrants (Français et étrangers) de 15 ans et plus selon le Filtre		6200.
Immigrants (Français et étrangers) entrés comme actifs (RP) selon l'Age quinquennal		6210.
Immigrants (Français et étrangers) actifs (RP) ayant un emploi selon le Statut (STENAP)		6220.
Immigrants (Français et étrangers) actifs (RP) ayant un emploi selon le Groupe socioprofessionnel (DCSE)		6230.
Immigrants (Français et étrangers) actifs (RP) ayant un emploi selon le Secteur d'activité (SECT 14)		6240.
Immigrants (Français et étrangers) selon la ZEAT		6250.
Immigrants (Français et étrangers) de 15 ans et plus selon la ZEAT		6251.
Immigrants (Français et étrangers) entrés comme actifs (RP) selon la ZEAT		6252.

Femmes

Actives au sens .....	Enquête = recensement + marginales	BIT	
Âge ..... × État matrimonial (et taux) : Quinquennal ..... × État matrimonial (et taux) ..... Détaillé (15 à 29) ... × État matrimonial (et taux) .....		8005 8006	
<i>Chefs de ménage :</i> Âge ..... × Nombre d'enfants (et taux) : Quinquennal ..... × ENFM 17 ..... Quinquennal ..... × ENFM 03 .....		8018 8022	
<i>Conjointes :</i> Âge (3 tranches) ..... × Groupe socioprofessionnel du chef de ménage (DCSE) × ENFM 17 (et taux) ... Âge (3 tranches) ..... × Groupe socioprofessionnel du chef de ménage × ENFM 03 (et taux) ..... Âge ..... × Nombre d'enfants (et taux) : Quinquennal ..... × ENFM 17 ..... Détaillé (15 à 29) ... × ENFM 17 ..... Quinquennal ..... × ENFM 03 ..... Détaillé (15 à 29) ... × ENFM 03 ..... Catégorie socioprofessionnelle (CSE) ... × Celle du chef de ménage ..... Groupe socioprofessionnel (DCSE) ..... × Celui du chef de ménage ..... Filtre et groupe socioprofessionnel du chef de ménage × activité de la femme (active occupée au sens de l'enquête, PDRE, PMDRE) .....	8010  8011  8045	8015 8019  8016 8017 8020 8021 8025 8027	
<i>Conjointes travaillant à temps partiel (et taux) :</i> Âge ..... × Nombre d'enfants ..... × Groupe socioprofessionnel du chef de ménage : Âge (3 tranches) ..... × ENFM 17 ..... × DCSE du chef de ménage ..... Quinquennal ..... × ENFM 17 ..... Détaillé (15 à 29) ... × ENFM 17 ..... Âge (3 tranches) ..... × ENFM 03 ..... × DCSE du chef de ménage ..... Quinquennal ..... × ENFM 03 ..... Détaillé (15 à 29) ... × ENFM 03 .....		8035 8036 8037 8038 8039 8040	
<b>Conjointes</b> .....	PDRES	PMDRES	PSERE
Mode de recherche × Activité et groupe socioprofessionnel du chef de ménage ..... Mode de recherche × Âge (3 tranches) × Nombre d'enfants (ENFM 17) ..... Régularité et nature de l'emploi recherché × Activité et groupe socioprofessionnel du chef de ménage ..... Régularité et nature de l'emploi recherché × Âge (3 tranches) × Nombre d'enfants (ENFM 17) .....	8050 8060 8070 8072	8051 8061 8070 8072	8052 8062 8073 8074

## Actifs agricoles

	Enquête et recensement	BIT
<i>Actifs agricoles :</i>		
Âge quinquennal .....	8100	
Âge quinquennal .. × Groupe socioprofessionnel (DCSE) .....		8105
	RP	BIT
<i>Actifs des ménages agricoles et non agricoles :</i>		
Âge quinquennal et taux d'activité .....	8110	8115
Âge regroupé et taux d'activité, dont taux d'activité agricole .....		8116
<i>Population totale et active des ménages agricoles :</i>		
Âge quinquennal .. × Catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage (agriculteurs exploitants, salariés agricoles, anciens agriculteurs, autres) .....		8125
<i>Femmes conjointes des ménages agricoles :</i>		
Groupe socioprofessionnel du chef de ménage × Groupe socioprofessionnel × Catégorie d'activité .....	8140	
<i>Parents des chefs de ménage agriculteurs (non comprises les conjointes) :</i>		
Groupe socioprofessionnel du chef de ménage × Groupe socioprofessionnel × Catégorie d'activité ..	8150	
<i>Agriculteurs exploitants :</i>		
Nombre de salariés employés × Âge regroupé (AD 3) .....	8160	

## Étrangers

	RP	BIT
<i>Population totale et active (y compris les actifs occupés) :</i>		
Nationalité et taux d'activité .....	8200	8205
Âge quinquennal et taux d'activité .....	8210	8215
Âge regroupé (AD 3) et taux d'activité .....		8217
<i>Actifs occupés :</i>		
Groupe (et catégorie socioprofessionnelle [CSE] pour ouvriers) + % étrangers par CS .....	8220	8225
Secteur d'activité .. × Statut et taux d'étrangers par secteur :		
SECT 38 .....	8230	8235
SECT 14 .....		8236
SECT 4 .....		8237

## Catégorie socioprofessionnelle et groupe socioprofessionnel

CSE	DCSE
00. Agriculteurs exploitants .....	0. Agriculteurs exploitants.
10. Salariés agricoles .....	1. Salariés agricoles.
21. Industriels .....	
22. Artisans .....	
23. Patrons pêcheurs .....	2. Patrons de l'industrie et du commerce.
26. Gros commerçants .....	
27. Petits commerçants .....	
30. Professions libérales .....	
32. Professeurs, professions littéraires et scientifiques .....	3. Professions libérales et cadres supérieurs.
33. Ingénieurs .....	
34. Cadres administratifs supérieurs .....	
41. Instituteurs, professions intellectuelles diverses .....	
42. Services médicaux et sociaux .....	4. Cadres moyens.
43. Techniciens .....	
44. Cadres administratifs moyens .....	
51. Employés de bureau .....	5. Employés.
53. Employés de commerce .....	
60. Contremaîtres .....	
61. Ouvriers qualifiés .....	
63. Ouvriers spécialisés .....	
65. Mineurs .....	6. Ouvriers.
66. Marins et pêcheurs .....	
67. Apprentis ouvriers .....	
68. Manœuvres .....	
70. Gens de maison .....	
71. Femmes de ménage .....	7. Personnel de service.
72. Autres personnels de service .....	
80. Artistes .....	
81. Clergé .....	8. Autres catégories.
82. Armée et police .....	

**Activité économique en 38, 14 et 4 secteurs**

SECT 38	SECT 14	SECT 4	
01. Agriculture, sylviculture, pêche . . . . .	01. Agriculture, sylviculture, pêche . . . . .	1. Agriculture.	
02. Industries de la viande et du lait . . . . .	02. Industries agricoles et alimentaires.		
03. Industries des autres produits alimentaires . . . . .			
04. Production de combustibles minéraux solides et cokéfaction	03. Énergie . . . . .		
05. Production de pétrole et de gaz naturel . . . . .			
06. Électricité, gaz et eau . . . . .			
07. Minerais et métaux ferreux, première transformation de l'acier . . . . .	04. Industrie des biens intermédiaires . . . . .		
08. Minerais, métaux et demi-produits non ferreux . . . . .			
09. Matériaux de construction et minéraux divers . . . . .			
10. Industrie du verre . . . . .			
11. Chimie de base, fibres artificielles et synthétiques . . . . .			
13. Fonderie et travail des métaux . . . . .	2. Industrie.		
21. Papier, carton . . . . .			
23. Industries du caoutchouc, transformation des matières plastiques . . . . .			
14. Construction mécanique . . . . .			
15. Construction électrique et électronique . . . . .			
16. Matériel de transport terrestre . . . . .			
17. Construction navale et aéronautique, armement . . . . .			
12. Parachimie et industrie pharmaceutique . . . . .			
18. Industrie textile et habillement . . . . .			
19. Industrie du cuir et de la chaussure . . . . .			
20. Bois, meubles, industries diverses . . . . .	05. Industrie des biens d'équipement . . . . .	3. Bâtiment et travaux publics.	
22. Imprimerie, presse, édition . . . . .	06. Industrie des biens de consommation courante . . . . .		
24. Bâtiment, génie civil et agricole . . . . .			
25. Commerce de gros alimentaire . . . . .	07. Bâtiment, génie civil et agricole . . . . .		
26. Commerce de gros non alimentaire . . . . .			
27. Commerce de détail alimentaire . . . . .			
28. Commerce de détail non alimentaire . . . . .	08. Commerce . . . . .		
31. Transports . . . . .	09. Transports et télécommunications . . . . .		
32. Télécommunications et postes . . . . .			
29. Réparation et commerce de l'automobile . . . . .	4. Tertiaire.		
30. Hôtels, cafés, restaurants . . . . .			
33. Services marchands rendus principalement aux entreprises . . . . .			
34. Services marchands rendus principalement aux particuliers . . . . .			
35. Location et crédit-bail immobiliers . . . . .			
36. Assurances . . . . .			
37. Organismes financiers . . . . .			
38. Services non marchands . . . . .			
		10. Services marchands . . . . .	
		11. Location et crédit-bail immobiliers . . . . .	
	12. Assurances . . . . .		
	13. Organismes financiers . . . . .		
	14. Services non marchands . . . . .		

## Statut détaillé et regroupé

STENAP	STE 4 NAP	STE 3 NAP	STE 2 NAP
0. Clergé (sauf clergé salarié) . . . . .			
1. Indépendant sans salarié . . . . .	0. Non salarié (sauf aide familial) . . . . .	0. Non salarié (sauf aide familial) . . . . .	0. Non salarié.
2. Employeur . . . . .			
3. Aide familial . . . . .	3. Aide familial . . . . .	3. Aide familial . . . . .	
4. Apprenti sous contrat . . . . .			
5. Travailleur à domicile (salarié) . . . . .			
6. Salarié d'un parent travaillant à son compte . . . . .	4. Salarié du secteur privé . . . . .	4. Salarié . . . . .	4. Salarié.
7. Salarié du secteur privé . . . . .			
8. Salarié des services publics . . . . .	8. Salarié des services publics . . . . .		
9. Salarié de l'État ou des collectivités locales . . . . .	9. Salarié de l'État et des collectivités locales . . . . .		

### Âge regroupé

AD 3
00. De 00 à 17 ans.
18. De 18 à 24 ans.
25. De 25 à 39 ans.
40. De 40 à 49 ans.
50. De 50 à 59 ans.
60. 60 ans et plus.

### Âge en trois tranches

De 15 à 24 ans.
De 25 à 34 ans.
De 35 à 54 ans.

### Nombre d'enfants

ENFM 17 : Nombre d'enfants de moins de 17 ans.
ENFM 03 : Nombre d'enfants de moins de 3 ans.

## Informations et points de vente

### ● OBSERVATOIRES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX DE L'INSEE

- Ajaccio** (CORSE : Corse-du-Sud, Haute-Corse). — 1, résidence du Parc Belvédère, 20000 AJACCIO. Tél. : (95) 21.25.80.  
**Amiens** (PICARDIE : Aisne, Oise, Somme). — 2, rue Robert-de-Luzarches, 80026 AMIENS CEDEX. Tél. : (22) 91.31.87.  
**Besançon** (FRANCHE-COMTÉ : Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort). — Immeuble « Le Major », 83, rue de Dole, 25042 BESANÇON CEDEX. Tél. : (81) 82.25.89.  
**Bordeaux** (AQUITAINE : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques). — 349, boulevard du Président-Wilson, 33200 BORDEAUX. Tél. : (56) 08.58.17.  
**Caen** (BASSE-NORMANDIE : Calvados, Manche, Orne). — 13, rue Paul-Doumer, 14037 CAEN CEDEX. Tél. : (31) 81.71.11 et 86.13.56.  
**Clermont-Ferrand** (AUVERGNE : Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme). — 52, avenue de Royat, 63400 CHAMALIÈRES. Tél. : (73) 36.03.50.  
**Dijon** (BOURGOGNE : Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne). — Immeuble Mercure, avenue Albert-1<sup>er</sup>, 21033 DIJON CEDEX. Tél. : indices courants : (80) 45.28.34; autres informations : (80) 43.31.45.  
**Lille** (NORD-PAS-DE-CALAIS : Nord, Pas-de-Calais). — 12, boulevard Vauban, 59800 LILLE. Tél. : (20) 93.68.86.  
**Limoges** (LIMOUSIN : Corrèze, Creuse, Haute-Vienne). — 38, rue François-Chénieux, B.P. 1553, 87031 LIMOGES CEDEX. Tél. : (55) 79.26.25.  
**Lyon** (RHÔNE-ALPES : Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie). — 165, rue Garibaldi, B.P. 196, 69401 LYON CEDEX 3. Tél. : indices courants : (7) 863.22.01; autres informations : (7) 863.22.02.  
**Marseille** (PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse). — 343, boulevard Romain-Rolland, 13297 MARSEILLE CEDEX 2. Tél. : (91) 75.92.55.  
**Montpellier** (LANGUEDOC-ROUSSILLON : Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales). — 274, allée Henri-II-de-Montmorency, « Le Polygone », 34064 MONTPELLIER CEDEX. Tél. : (67) 58.82.00.  
**Nancy** (LORRAINE : Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges). — 15, rue du Général-Hulot, case officielle n° 3846, 54029 NANCY CEDEX. Tél. : (8) 327.03.27.  
**Nantes** (PAYS DE LA LOIRE : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée). — 5, boulevard Louis-Barthou, 44037 NANTES CEDEX. Tél. : (40) 47.11.90.  
**Orléans** (CENTRE : Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret). — 43, avenue de Paris, 45046 ORLÉANS CEDEX. Tél. : (38) 53.71.08.  
**Paris** (ILE-DE-FRANCE : Paris, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines). — OEP, Tour Gamma A, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12. Tél. : indices courants : (1) 345.70.75; autres informations : (1) 345.72.31.  
**Poitiers** (POITOU-CHARENTES : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne). — 1, place Aristide-Briand, 86000 POITIERS. Tél. : (49) 88.31.69.  
**Reims** (CHAMPAGNE-ARDENNE : Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne). — 1, rue de l'Arbalète, 51084 REIMS CEDEX. Tél. : (26) 88.24.12.  
**Rennes** (BRETAGNE : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan). — Immeuble « Le Colbert », 36, place du Colombier, 35031 RENNES CEDEX. Tél. : (99) 30.91.90.  
**Rouen** (HAUTE-NORMANDIE : Eure, Seine-Maritime). — 8, quai de la Bourse, 76037 ROUEN CEDEX. Tél. : (35) 98.43.50.  
**Strasbourg** (ALSACE : Bas-Rhin, Haut-Rhin). — 14, rue Adolphe-Seyboth, 67084 STRASBOURG CEDEX. Tél. : (88) 32.03.18.  
**Toulouse** (MIDI-PYRÉNÉES : Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne). — 36, rue des 36-Ponts, 31054 TOULOUSE CEDEX. Tél. : (61) 25.21.36.

### ● ET 200 LIBRAIRIES SPÉCIALISÉES, PARIS, PROVINCE

## Prix de vente et abonnements

### PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

#### ● Économie et statistique

Revue mensuelle d'information. Abonnement 1 an (11 numéros) : Édition sur papier : France, 180 F; étranger, 210 F. Le numéro : 18 F. Édition sur microfiche : France, 75 F; étranger, 90 F. Le numéro isolé sur microfiche(s) : France, 10 F; étranger, 12 F.

#### ● Tendances de la conjoncture

Cahier mensuel de graphiques. 11 numéros par an, plusieurs suppléments en cours d'année (synthèses conjoncturelles). Abonnement 1 an : France, 270 F; étranger, 310 F. Le numéro : 25 F. Le supplément : 12 F.

#### ● Informations rapides

Service complémentaire de *Tendances de la conjoncture*. 200 envois par an environ : communiqués, notes rapides, résultats détaillés d'enquêtes de conjoncture. Abonnement 1 an : France, 540 F; étranger, 650 F. Le cahier de résultats détaillés, 6 F.

#### ● Enquêtes et synthèses conjoncturelles de l'INSEE

Sélection des *Informations rapides* consacrées aux enquêtes de conjoncture, et notes de synthèse de *Tendances de la conjoncture*. Abonnement 1 an : France, 180 F; étranger, 230 F.

#### ● Indicateurs du VII<sup>e</sup> Plan

Les principales grandeurs caractérisant la réalisation des objectifs économiques et sociaux du Plan. Abonnement 1 an (4 numéros) : France, 38 F; étranger, 45 F. Le numéro : 12 F.

#### ● Annales de l'INSEE

Revue scientifique. Abonnement 1 an (4 numéros) : France, 135 F; étranger, 160 F. Le numéro : 40 F.

#### ● Bulletin mensuel de statistique

Bulletin de statistiques hebdomadaires, mensuelles et trimestrielles. Abonnement 1 an (12 numéros) : Édition sur papier : France, 140 F; étranger, 170 F. Le numéro : 15 F. Édition sur microfiche : France, 75 F; étranger, 90 F. Le numéro isolé sur microfiche(s) : France, 10 F; étranger, 12 F.

#### ● Documentation économique

Synthèse méthodologique de la presse économique française et étrangère sur fiches détachables. Abonnement 1 an (6 numéros) : France, 240 F; étranger, 270 F. Le numéro : 44 F.

#### ● Courrier des statistiques

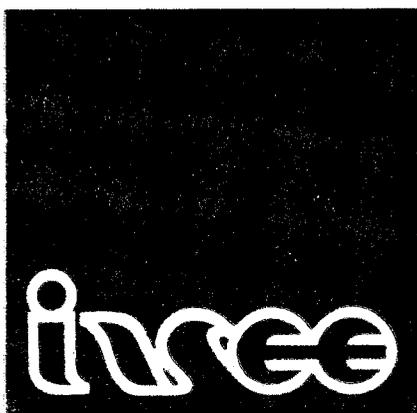
Quatre fois par an, une image globale de la vie du système statistique français. Abonnement 1 an (4 numéros) : France, 36 F; étranger, 45 F. Le numéro : 12 F.

#### ● Cahiers régionaux de l'INSEE

Statistiques et conjonctures régionales. Prix des abonnements et nombre de livraisons variables selon les régions. Demande d'abonnement à adresser directement aux Observatoires économiques régionaux.

### LES COLLECTIONS DE L'INSEE

	France	Étranger
	F	F
Série C. « Comptes et planification » (8 volumes).....	220	250
Série D. « Démographie et emploi » (10 volumes).....	270	310
Série E. « Entreprises » (8 volumes).....	220	250
Série M. « Ménages » (10 volumes).....	270	310
Série R. « Régions » (4 volumes).....	110	130
Abonnement groupé (36 volumes toutes séries réunies).....	800	930
Le numéro : prix variable.		



**ENQUÊTE SUR L'EMPLOI D'OCTOBRE 1979.** — Afin de répondre à un besoin de statistiques précises et récentes sur l'emploi, l'INSEE effectue chaque année, aux mois de mars et d'octobre, une enquête auprès des ménages. Ces enquêtes permettent de compléter les différentes sources statistiques sur l'emploi et améliorent la connaissance de l'évolution des structures de la population active entre deux recensements.

Les résultats sont représentés selon la définition internationale de l'activité et du chômage. Cependant, pour assurer une certaine homogénéité avec les résultats des enquêtes effectuées en France depuis 1968, ont été maintenues :

- les données de la population active ayant un emploi (au sens du recensement) selon le sexe, l'âge et la catégorie socioprofessionnelle;
- les données des populations disponibles à la recherche d'un emploi selon le sexe, l'âge, l'ancienneté du chômage et les principales caractéristiques de la recherche.

L'enquête d'octobre 1979, réalisée par sondage aléatoire, met en œuvre des moyens beaucoup moins considérables qu'un recensement. Les questionnaires utilisés sont plus approfondis. Leur dépouillement fournit ainsi les données à un grand niveau de détail. De plus, l'enquête d'octobre permet plus particulièrement de mesurer l'insertion des jeunes au sortir de la scolarité.

N° 353 DES COLLECTIONS DE L'INSEE  
(Série D, n° 73)

JUILLET 1980